Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.MONTREAL
1SEM. - OSAM.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DE MONTRÉAL ** 10¢ Montréal, mardi le 14 septembre 1965 / Exaltation de la sainte Croix / 81e année, no 212 / 4 cahiers / 56 pages / La météo : nuages, averses / min. 50 / max. 65

AUJOURD'HUI

...h-Michel Caron témoigne au procès de Lucien Rivard • *En page 3*

Un cargo explose: 5 disparus

Craignant de nouvelles explosions, pompiers et bateaux-pompes sont forcés de se retirer

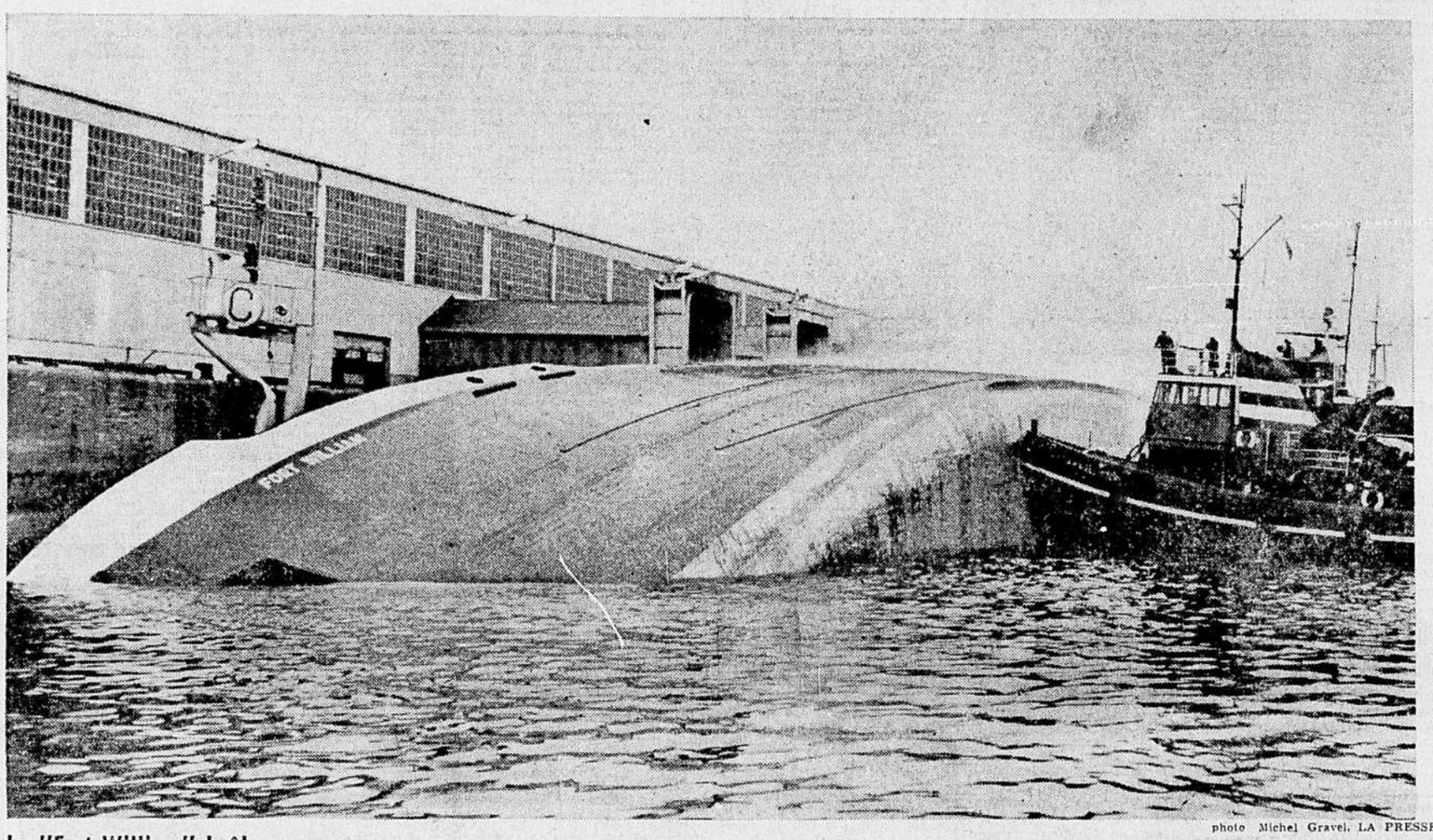

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Le "Fort William" brûle encore

Une centaine de pompiers de Montréal en plus de trois bateaux-pompes de la firme McAllister Towing déversent des tonnes d'eau sur la coque du "Fort William" qui s'est renversée sur le côté contre le quai 65 dans l'est de la métropole. L'épave renferme présumément les corps de cinq victimes.

Le cargo contiendrait 300 tonnes de carbure

par Denis Masse
et Martin Pronovost

Cinq marins du "Fort William" n'ont pas été revus depuis qu'une explosion a secoué leur navire, à 4 h. 35 ce matin, le long du quai 65 dans l'est du port de Montréal. Ils semblent être restés prisonniers de la coque fumante qui s'est renversée sur le côté peu de temps après l'explosion et qui touche maintenant le fond par quelque 35 pieds d'eau.

A 11 heures, le directeur du service des incendies de Montréal ordonnait l'évacuation complète des lieux: les pompiers, le personnel de la firme Canada Steamship Lines, les policiers, les nombreux curieux et même les bateaux-pompes qui, du fleuve, déversaient depuis le matin des tonnes d'eau sur le navire en flammes, étaient forcés de se retirer par crainte de nouvelles explosions.

Le directeur Armand Durette venait en effet d'apprendre que le cargo contenait environ 300 tonnes de carbure, une matière chimique qui a la propriété d'exploser au contact de l'eau.

Les quinze survivants ont dû se surpasser pour échapper aux flammes qui déjà ravageaient le navire immédiatement après l'explosion. Certains ont fui en vêtement de nuit, d'autres n'en avaient pas du tout ; l'un d'eux même a nagé jusqu'au quai pour s'en tirer indemne tandis que le commandant du vaisseau, le capitaine Samuel Wilkinson, d'Orillia, en Ontario, a été hissé hors de sa cabine par quelques-uns de ses hommes.

Cinq disparus

Les cinq marins qui manquent à l'appel, sont :

George Barber, chef-mécanicien, de Toronto.
Jean-Claude Ménard, matelot, de L'Islet.
Claude Laroche, cuisinier, de Québec.
Denis Beaudoin, matelot, de Trois-Rivières.
Arnold Imstadt, serveur, d'Owen Sound.

Quatorze des membres d'équipage ont d'abord trouvé refuge au poste de police numéro 6, à l'angle des rues Letourneux et Notre-Dame. Tous ont loué le zèle des policiers qui les ont réconfortés et qui leur ont prêté des couvertures.

Plus tard, ils furent conduits à l'Institut des Marins de Montréal, rue de la Commune, où on a continué de leur prodiguer les soins de toutes sortes.

Trois blessés

Mais deux des hommes qui avaient été hébergés au poste de police durent être conduits à l'hôpital, souffrant de blessures bénignes et de coupures aux pieds.

Un troisième blessé avait été amené au même hôpital sans passer par le poste de police. Tous les trois ont été heureusement libérés quelque temps après avoir reçu les soins nécessaires. Les deux premiers blessés ont été identifiés comme Gerard Kennedy, de Toronto, et Rodrigue Poisson, de Québec.

Le chef cuisinier, Tony Kirouac, 43 ans, de Loretteville, dit que le feu déjà consumait

Voir CARGO en page 2

GENEVIEVE GRAD A MONTREAL

Eh, oui, la charmante fille un peu désobéissante du papa gendarme de St-Tropez est dans la métropole. Geneviève Grad est arrivée, hier, pour participer à une semaine de festivités dans le cadre de la course Mont-Tremblant-St-Jovite, la fameuse "Player's-Québec" qui aura lieu, dimanche. *(Voir en page 15)*

U Thant prolonge sa mission de paix en Inde et au Pakistan

LA NOUVELLE DELHI (UPI, PA, AFP) — Le secrétaire général de l'ONU retournerait au Pakistan pour d'autres négociations de paix, ce qui l'amène semble-t-il aujourd'hui à différer de nouveau son retour à New York afin d'obtenir de l'Inde un accord pour un cessez-le-feu immédiat au Cachemire.

On sait que U Thant devait rentrer à New York demain, mais il a contremandé son départ à l'issue d'un entretien de 45 minutes qu'il vient d'avoir avec le ministre indien de la Défense, M. Y. B. Chavan. On croit savoir à la Nouvelle Delhi que l'Inde accepterait une trêve si le Cachemire voulait la respecter.

Des sources à l'ONU se refusent à confirmer ou à nier les rapports voulant que U Thant retourne au Pakistan pour conférer avec le président Ayub Khan. On se contente de dire que le programme du secrétaire général est extensible.

Dans la capitale indienne un leader de l'opposition a laissé entendre que l'Inde serait favorable à une trêve pourvu que le Pakistan consente à la respecter.

La confusion règne

Selon le "Times of India", U Thant a proposé hier à l'Inde et au Pakistan qu'un accord de cessez-le-feu prenne effet à 6 heures et trente du soir (heure locale), soit 9 heures ce matin, mais le ministre indien de l'Intérieur, M. Gulzarilal Nanda, a nié la chose en disant que la nouvelle était "complètement inexacte".

Le Pakistan, explique-t-on, a durci considérablement ses positions. Le ministre des Affaires étrangères de ce pays affirmait hier soir que la guerre se poursuivrait tant que l'Inde n'acceptera pas les conditions du Pakistan. Il allait jusqu'à dire: "S'il le faut, nous continuerons à nous battre durant mille ans pour libérer le Cachemire."

Une délégation de Turquie et de l'Iran dirigée par le premier ministre iranien, M. Amir Abbas, et le ministre des Affaires étrangères de Turquie, M. Hasan Ishik, vient d'arriver à Rawalpindi pour discuter d'aide militaire.

Un porte-parole des pétroles iraniens a dit à des reporters qu'on envisageait d'imposer un embargo des huiles à l'Inde. La Turquie d'autre part est disposée à accorder au Pakistan une aide militaire de $5 millions, conformément à des accords commerciaux déjà existants.

L'U.R.S.S. se fait pressante

Alors que Washington avertissait la Chine de se tenir à l'écart du conflit et de laisser le Conseil de sécurité de l'ONU oeuvrer en faveur d'une cessation des combats, l'Union Soviéti-

Voir U THANT, en page 2

Les travaux de construction de Radio-Canada dans l'est de Montréal seraient retardés d'une année

par Gilles Gariépy

La construction du vaste complexe de Radio-Canada, dans l'est de Montréal, ne sera pas entreprise cette année comme le voulait le contrat signé en avril 1963 par la Ville de Montréal et la Société Radio-Canada. Les travaux, qui devaient commencer au plus tard le 1er octobre 1965, soit dans quinze jours, seraient retardés d'un an.

Ce nouveau délai est attribuable à la nécessité pour la Société Radio-Canada de reprendre à zéro les plans de son nouvel édifice. Le Comité Fowler, qui a remis son rapport la semaine dernière, a critiqué les plans soumis par la Société, plans jugés inadéquats et trop dispendieux. En conséquence, le gouvernement fédéral a ordonné à la société de la Couronne d'écarter ses plans et d'en préparer de nouveaux.

Le Comité Fowler a exprimé l'opinion qu'un complexe de 50 millions serait suffisant pour répondre aux besoins actuels et prévisibles de la Société, alors que Radio-Canada avait soumis des projets qui auraient coûté, selon le Comité Fowler, $70 millions.

Au cours d'une conférence de presse donnée hier à l'hôtel de ville de Montréal, le secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne, qui est le ministre responsable de Radio-Canada dans le cabinet, a expliqué que, si le gouvernement avait le devoir d'assurer à Radio-Canada des locaux et installations qui permettent la qualité des services de radio et de télévision, il avait le devoir par contre de s'assurer que l'argent des contribuables ne serait pas gaspillé et serait utilisé efficacement.

"Nous n'avons pas d'autre choix, a dit M. Lamontagne, que de demander à Radio-Canada de reconsidérer ses plans et de nous remettre ses recommandations le plus tôt possible."

Après avoir souligné qu'il était évident, dans les circonstances, que les travaux ne pourraient débuter à la date prévue, c'est-à-dire dans quinze jours, M. Lamontagne a déclaré que tous les contribuables seraient d'accord sur le bien-fondé de ce délai puisqu'il était dans l'intérêt public.

Par contre, M. Lamontagne a confirmé, au début de son allocution, que le gouvernement maintenait toujours la décision de regrouper les services de Radio-Canada à Montréal dans un seul complexe, et ce sur l'emplacement dont Radio-Canada a déjà fait l'acquisition, soit le quadrilatère de 25 acres borné par les rues Dorchester, Craig, Wolfe et Papineau.

Le comité Fowler a approuvé la mesure et M. Lamontagne a déclaré que le gouvernement, après avoir pris connaissance du rapport de ce comité, en était venu à la conclusion qu'une consolidation "majeure et substantielle" était "nécessaire et urgente". Il a expliqué que la divergence de vues entre le Comité Fowler et Radio-Canada au sujet de la conception et des plans du futur complexe forçait le gouvernement à demander à la Ville un délai qui permette la préparation de nouveaux plans.

M. Lamontagne a d'abord souligné qu'il était impossible pour le moment d'évaluer la durée du délai, mais il a ajouté plus tard, en réponse aux journalistes qui le harcelaient, qu'il serait "étonnant" que les travaux soient retardés de plus d'un an.

A l'adresse de M. Lucien Saulnier, qui participait avec lui à la conférence de presse, le ministre a déclaré :

Voir TRAVAUX, en page 2

Paul VI annonce la création d'un sénat d'évêques

CITE DU VATICAN. (PA-UPI) — Le pape Paul VI a ouvert la quatrième et dernière session du Concile Vatican II par un discours dans lequel il a annoncé la création d'un nouveau sénat d'évêques qui l'aidera à gouverner l'Eglise. Le Souverain Pontife a précisé que ce corps épiscopal s'appellera le "synode épiscopal".

Pendant ce temps, dans l'atmosphère surchauffée du Vatican, les rumeurs allaient bon train sur la durée du prochain voyage du pape à New York, plus précisément aux Nations Unies.

Des sources "haut placées" au Vatican ont affirmé que le séjour de Paul VI allait être porté à deux jours dans la métropole américaine.

Mais peu après, les sources "officielles" ont nié cette possibilité et réaffirmé que le séjour du pape à New York ne serait, comme prévu, que de 10 heures.

Dans son discours de ce matin, à Saint-Pierre, le pape a déclaré, notamment : "Nous nous absenterons pour un temps très court". Mais il semble certain que, comme lors de ses précédents voyages en Palestine et en Inde, des pressions sont exercées sur lui pour qu'il consente à prolonger sa visite.

Paul VI a affirmé qu'il n'ira pas à l'O.N.U. parler en son nom personnel, mais qu'il y représentera les évêques. S'adressant aux 2,500 Pères du Concile, il a dit :

"Nous aimons à croire que notre message aura votre appui unanime. Car notre seule intention est de faire en sorte que par nous c'est vos voix qui soient entendues". Et le pape de poursuivre, plus loin : "En vertu de la mission apostolique que le Christ a confiée à vous aussi bien qu'à nous, vos voix s'élèveront en faveur de l'harmonie, de la justice, de la fraternité et de la paix parmi les hommes..."

Dans son discours d'ouverture, ce matin, Paul VI parlant du "synode des évêques", a précisé que celui-ci sera formé d'évêques de toutes les parties du monde, choisis par les épiscopats nationaux. Le synode sera convoqué à des réunions au Vatican pour aider le pape dans le gouvernement de l'Eglise, surtout lorsqu'il s'agira de prendre des décisions sur des questions importantes.

Appel à l'Inde et au Pakistan

Le pape a aussi fait allusion à son prochain voyage à New York. Il a dit qu'il se rendait aux Nations unies pour

Voir SENAT en page 2

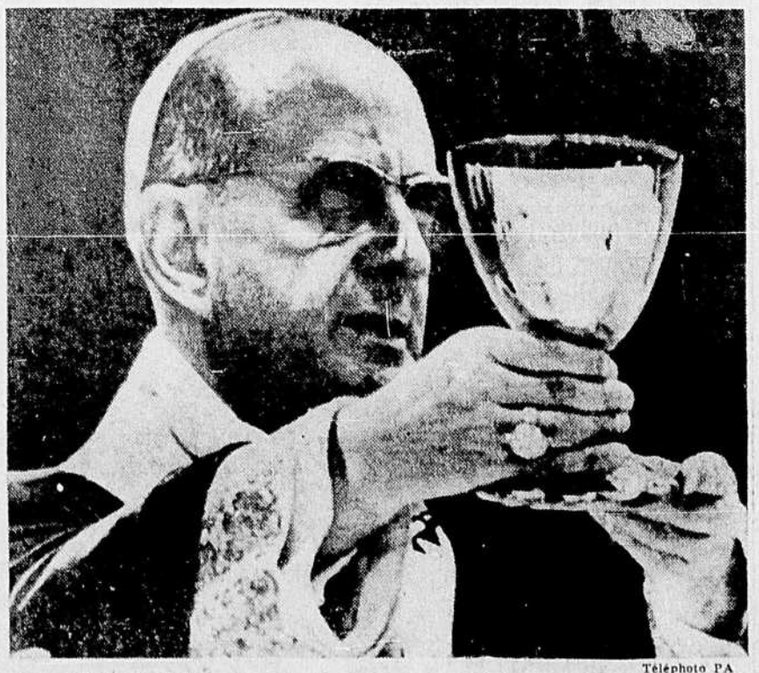

Téléphoto PA

Concélébration inaugurale

Au cours de la concélébration d'ouverture de la quatrième et dernière session du Concile Vatican II, le pape Paul VI soulève le calice devant les 2,500 pères en prière. Dans son discours, par la suite, il a déclaré qu'il allait plaider pour la paix, à l'ONU, au nom des évêques du monde entier.

Un ciel larmoyant accueille les 2,500 pères conciliaires

par Marcel ADAM,
envoyé spécial de LA PRESSE au Concile

Les quelque 2,500 Pères conciliaires qui sont arrivés des quatre coins du globe pour la reprise aujourd'hui de la dernière et prétendument dernière session du deuxième Concile du Vatican, n'ont pas apporté avec eux le beau temps.

Depuis une dizaine de jours, la bonne humeur italienne a été soumise à dure épreuve par un ciel désespérément larmoyant.

Heureusement que depuis la première Pentecôte, l'Esprit Saint ne se manifeste plus, dans les Conciles, sous forme de langues de feu, car avec les pluies actuelles, les rationalistes auraient beau jeu pour douter de l'efficacité du Paraclet.

La reprise de contact avec la Rome grouillante, souriante et nonchalante est toujours réjouissante, comme la redécouverte de Saint Pierre, qu'on aperçoit longtemps avant d'y arriver, avec son immense place toujours achalandée, ses pèlerins, ses curieux, ses trafiquants; sa colonnade qui nous accueille à bras ouverts comme ceux du pape, est toujours émouvante pour un catholique.

Comme au cours des trois premières sessions du Concile, dans Rome, à au moins un mille autour du Vatican, ce sont les ecclésiastiques, de toutes les couleurs, de tous les rangs et de toutes les robes, qui ont le haut du pavé. On les voit partout, se déplaçant avec des vélocités diverses, variant selon l'âge, le rang ou l'occupation, les plus diligents et les plus sombres étant, comme il se doit, les membres de la Curie.

Quant aux étrangers, je veux dire surtout les jeunes, ils ont la démarche sautillante et la mine réjouie comme des collégiens en vacances à la maison du père.

Voir CIEL, en page 2

Le capitaine Samuel Wilkinson; il a été sauvé par ses marins.

Les boueurs s'entendent avec leur employeur et reprennent le travail

par Jacques Lafrenière

La grève des 450 boueurs de la région de Montréal a duré un peu plus de 12 heures. Elle a pris fin hier après-midi vers 5 h. 30, peu après la signature d'un mémoire d'entente avec l'employeur, M. Maurice Courtois, président et propriétaire de Sanitary Refuse Collectors et Pierre Brunelle Inc.

Les grévistes, qui avaient décrit leur geste comme une "séance d'explications", ont obtenu ce qu'ils réclamaient : le droit de choisir leur agent négociateur, en l'occurence la succursale 106 de la Fraternité internationale des routiers, syndicat international de 1,700,000 membres connu aussi sous le nom des "Teamsters".

Le mémoire d'entente signé hier prévoit que les employés qui font partie du personnel de Pierre Brunelle Inc. seront "transférés" à Sanitary Refuse. Cette formalité est la planche de salut des boueurs, car la convention collective en vigueur à Sanitary Refuse expire le 15 novembre. Or d'après l'article 21 du Code du travail, les employés peuvent changer d'organisations syndicales entre le 60e et le 30e jour précédant la date d'expiration d'une convention collective de travail.

La convention collective en vigueur à Sanitary Refuse avait été signée par M. Elide Allard sans l'approbation des membres. La même convention, à quelques exceptions près, avait été signée par le District 50 des Mineurs unis d'Amérique (Ind.) chez Pierre Brunelle peu avant que les employés de Sanitary Refuse ne soient une première fois "transférés" à cette entreprise.

Pendant tout ce balancement d'une entreprise à une autre — ce qui en fait ne changeait rien aux conditions de travail des employés — les Teamsters ne réussissaient pas à obtenir l'adhésion des membres ou à faire révoquer les certificats de reconnaissance syndicale du syndicat d'Elide Allard et du District 50.

M. Courtois a également accepté de n'exercer aucune représaille envers les employés

Voir BOUEURS, en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 38 à 40
Bandes dessinées / 8
Décès, Naissances, etc. / 55
Editorial / 4
Finance / 52 à 54
Horoscope / 43
Les patrons / 33, 34
Mots croisés /31
Nouvelles internationales / 23 à 25
Radio et Télévision / 50, 51
Spectacles et Concerts / 26, 27
Sports / 45 à 49
Tribunaux / 7, 8, 56
Vie féminine / 17 à 22
Vie mondaine / 19
Vie syndicale / 13
Votre médecin / 44

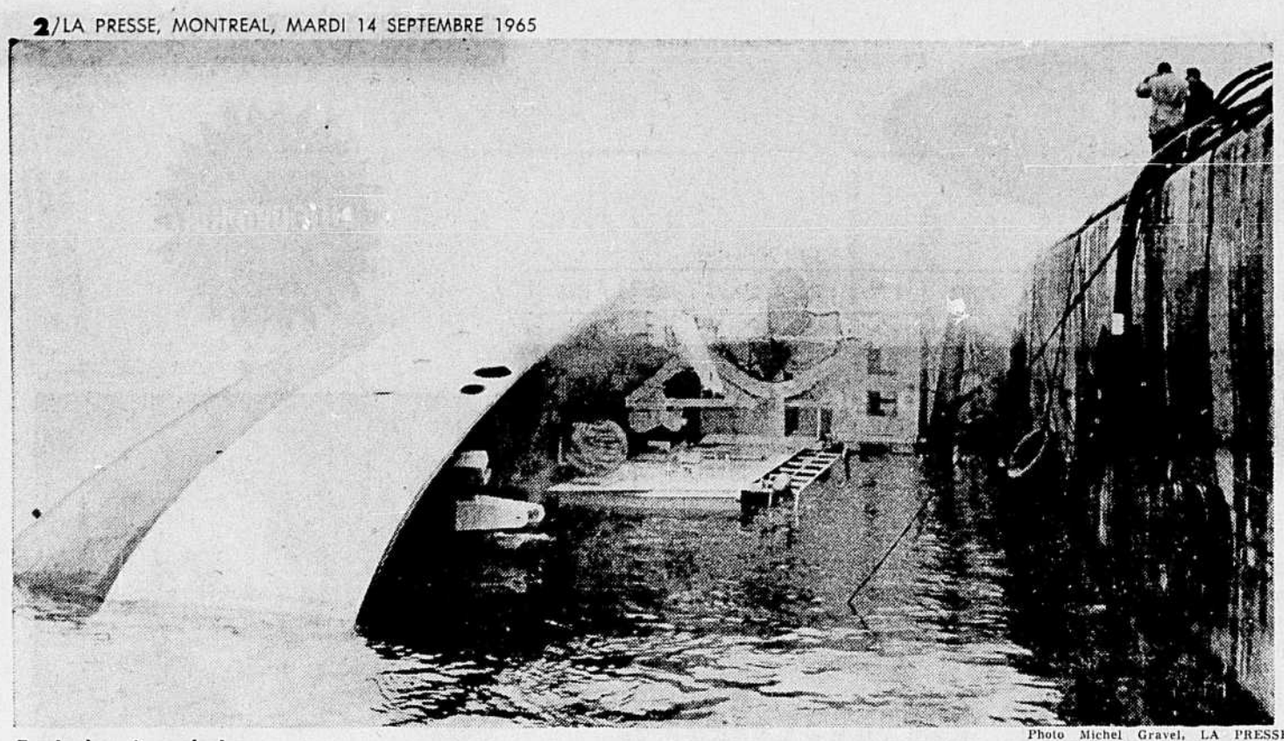

Photo Michel Gravel, LA PRESSE

Explosion à craindre

Une centaine de pompiers de Montréal n'ont cessé de combattre l'incendie, en plus de trois bateaux-pompes de la firme McAllister Towing. Mais, à 11 heures, le directeur Armand Durette ordonnait l'évacuation par crainte d'une nouvelle explosion.

photo LA PRESSE

Les survivants s'estiment chanceux

Des survivants du "Fort William" commentent avec amertume les événements tragiques du matin, à l'Institut des Marins de Montréal, où ils ont été conduits environ une heure après l'explosion. La plupart n'en reviennent pas de la chance qu'ils ont eue de se tirer d'une telle catastrophe. Le personnel de l'Institut et l'aumônier, le révérend Lionel Temple-Hill, font de leur mieux pour les réconforter.

trophe; nous savons seulement que l'explosion n'est pas survenue dans la chambre des machines".

Troisième incendie dans le port

L'incendie du "Fort William" est le troisième du genre à se déclarer dans le port de Montréal cette année. Le 31 juillet dernier, le pétrolier "Cedarbranch" était ravagé par le feu à la suite d'une explosion dans l'est de la métropole. Tandis que le 6 mai, un incendie se déclarait à bord du cargo suédois "Hispaniola" au quai Victoria.

Rappelons enfin que la saison de navigation s'était ouverte tragiquement par un abordage sur le lac St-Pierre. Cette tragédie avait fait trois victimes en plus de coûter un navire, le cargo allemand "Transatlantic".

La tragédie de ce matin, enfin, n'est pas sans rappeler celle du "Cymbeline", en 1932. Cette fois, le directeur du service des incendies de Montréal, le capitaine Raoul Gauthier, y avait laissé sa vie.

Un gratte-ciel de 34 étages serait construit en face de la Cité des Ondes

par Raymond Masse

Un gratte-ciel de 34 étages sera vraisemblablement construit entre les rues Panet et de la Visitation, boulevard Dorchester (côté nord), soit en face de la "Cité des Ondes" que la Société Radio-Canada doit construire dans l' "est".

On apprend en effet que les promoteurs du projet de gratte-ciel, qui possèdent des "capitaux italiens" (plus précisément de Milan), ont les yeux sur le quadrilatère borné par le boul. Dorchester (au sud), la rue de la Visitation (à l'ouest), la rue Panet (à l'est) et la rue Sainte-Rose (au nord).

Des "intérêts milanais" ont actuellement une "option conditionnelle" sur au moins une partie du quadrilatère. Ils désirent ainsi acquérir, entre autres immeubles, l'église Saint-Pierre-Apôtre, sise à l'angle nord-est du boul. Dorchester et de la rue de la Visitation, ainsi que le presbytère, sis rue de la Visitation, au nord de l'église, l'une et l'autre appartenant aux Oblats de Marie-Immaculée.

C'en serait également fait de l'école Saint-Pierre, école située à l'angle sud-ouest de la rue Panet et de la rue Sainte-Rose.

Le généralat des "O.M.I." s'est déjà déclaré en faveur de la vente de l'église Saint-Pierre-Apôtre apprend-on aussi de source digne de foi. L'archevêché de Montréal ne s'y oppose pas, ajoute-t-on.

Même si l'église Saint-Pierre-Apôtre disparaissait, le quartier ne serait toutefois pas dépourvu d'église puisque celle de la paroisse Sainte-Brigide, rue Maisonneuve (au nord du boul. Dorchester) subsisterait. (Cette dernière église se trouve deux rues à l'est de l'église Saint-Pierre-Apôtre).

Tout l'emplacement que des intérêts milanais achèteraient a une superficie de 85,591 pieds carrés. Il s'agirait d'un terrain d'une largeur de 250 pieds (le long du boul. Dorchester) et d'une profondeur de 341 pieds (vers le nord).

Que serait plus exactement l'édifice de 34 étages que les "intérêts milanais" ont en tête? Le rez-de-chaussée et les deux premiers étages serviraient à des "fins commerciales". Puis sept étages comprendraient des "bureaux". Les 24 étages supérieurs comprendraient des appartements.

Des milliers d'employés permanents de la Société Radio-Canada disposeraient ainsi d'un "centre" domiciliaire à proximité et d'un centre commercial (restaurants, magasins, services, etc.)

Donc s'il y a bientôt une "Cité des Ondes" dans l' "est", il y aura aussi, tout à côté, et sans délai, au moins un gratte-ciel de 34 étages.

200 camionneurs devaient marcher cet après-midi sur le Parlement

QUEBEC. (DNC) — Les camionneurs artisans de la province de Québec marcheront sur le Parlement de Québec cet après-midi. Ainsi en a-t-il été décidé, hier après-midi, à l'issue d'une assemblée qui réunissait au Patro Roc Amadour, à Québec, plus de 300 camionneurs venus de tous les coins du Québec pour protester contre le gouvernement au sujet des tarifs payés aux propriétaires de camions à bascule et au sujet de bon nombre d'autres griefs.

Plus de 200 camions seront rassemblés, semble-t-il, pour monter à l'assaut de la colline parlementaire alors que les dirigeants de l'Association provinciale des propriétaires de camions-bascule Inc. présenteront un mémoire aux autorités provinciales.

Afin d'entendre les griefs des camionneurs, M. Roger Labrecque, sous-ministre de la Voirie, s'était rendu au Patro Roc Amadour, en compagnie de M. M. Boisseau, officier de la division des "justes salaires" et de M. Léopold Jasmin, secrétaire de la Commission royale d'enquête sur le camionnage, formée par le gouvernement le 25 août et dont la présidence a été confiée au juge René Lippé.

Le mémoire que l'association des camionneurs se propose de présenter aux autorités provinciales expose les buts suivants:

1—Faire payer l'artisan camionneur directement par le gouvernement dans les contrats relevant de sa juridiction.

2—Faire retenir l'argent dû aux entrepreneurs dans les contrats depuis août 1964; faire vérifier si les camionneurs ont été bien payés, sinon les faire rembourser.

3—Que le prix de 20 cents et 5 cents pour le transport par l'artisan camionneur soit inclus dans tous les futurs contrats et que, pour les travaux non encore terminés, le prix soit rétroactif au premier août 1964.

4—Que la clause de 90% et 10% soit incluse dans chaque contrat, remplaçant celle de 75% et 25%.

5—Que seulement les camions enregistrés à une certaine date soient autorisés à être mis au service du gouvernement.

6—Prendre les mesures nécessaires pour faire stabiliser le prix du transport du bois brut.

7—Prendre les mesures pour faire cesser le patronage.

8—Faire respecter la loi régissant la pesanteur.

La Commission sur le biculturalisme suspend ses audiences

OTTAWA. (PC) — La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme est revenue subitement hier sur la décision qu'elle avait prise mercredi dernier de poursuivre ses audiences publiques malgré la tenue d'élections générales le 8 novembre.

Mercredi dernier en effet, la Commission avait fait savoir qu'elle poursuivrait ses audiences à la fin de ce mois à Winnipeg, Regina et Edmonton. En octobre, elle devait tenir des audiences à Montréal, Toronto et Ottawa. Les commissaires ont donc décidé de remettre leurs audiences après les élections.

La décision a été annoncée au terme de la première d'une série de sessions à huis clos de la Commission. Cette session, la première depuis juin, se poursuivra aujourd'hui et demain. Quant aux nouvelles dates des audiences, elles seront vraisemblablement annoncées après les élections.

A Toronto, un porte-parole du premier ministre Pearson a dit hier que le gouvernement n'a rien eu à voir avec la décision de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme de contremander les audiences publiques qu'elle devait avoir dans l'ouest à la fin de cette semaine et la semaine prochaine.

"La commission prend ses décisions comme elle l'entend" a dit le porte-parole, qui a ajouté qu'il n'y eu aucune consultation avec le gouvernement.

Démission de M. Marchand

M. Jean Marchand, qui a annoncé vendredi sa candidature sous l'étiquette libérale lors des prochaines élections, a informé le premier ministre Pearson qu'il démissionnera bientôt de son poste à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Dans un télégramme qu'il a fait parvenir de Montréal au bureau du premier ministre, l'ancien chef syndical précise que sa lettre de démission suivrait bientôt.

Vendredi, M. Marchand a annoncé qu'il serait candidat libéral dans l'un des comtés de la Vieille Capitale. Il n'a pas précisé lequel.

M. Marchand avait été nommé commissaire le 22 juillet 1963 par le gouvernement Pearson. Son départ ne laisse que trois Canadiens d'expression française à la Commission : le co-président, M. André Laurendeau, le recteur de l'université de Moncton, le R.P. Clément Cormier, et M. Jean-Louis Gagnon, journaliste.

Tous les commissaires parlent l'anglais et le français. Quelques-uns parlent même trois langues et plus. Ils doivent soumettre leur rapport final vers la fin de l'an prochain.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 50
Maximum demain : 65

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa, Québec, Laurentides, Cantons de l'Est, St-Maurice, Lac St-Jean, Baie-Comeau, Rimouski, Sept-Iles et Gaspé** : nuageux avec averses aujourd'hui, se dégageant dans la soirée. Demain, ensoleillé avec périodes nuageuses. Peu de changement dans la température. Minimum et maximum à Montréal : 50 et 65; Ottawa, 45 et 65; Sherbrooke, 40 et 65; Ste-Agathe, La Tuque, Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé, Sept-Iles et Québec, 40 et 60.

Régions de l'Abitibi, Pontiac-Témiscaminque : nuageux avec averses dans la matinée, se dégageant dans l'après-midi. Demain, nuageux dans l'après-midi et averses. Frais. Vents légers.

VOTRE MEILLEUR COUP... SHAWNEE

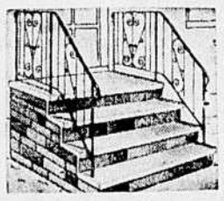

PERRON en Béton Précoulé

★ Fabrication mono-pièce renforcée d'acier
★ Montage indépendant
★ Aucune réparation ni entretien
★ Recouverts de similipierres de couleurs ou uni.

Estimation GRATUITE 321-7705

Aussi peu que $2.50 par semaine

Satisfaction garantie

SHAWNEE PRE-CAST (Mtl) Ltée
8210 Lafrenaie
Ville St-Léonard

HOMMES et FEMMES de 16 à 45 ANS

PENSEZ à votre avenir!

Inscrivez-vous au cours sur machine IBM

OPERATION — FILAGE — PROGRAMMATION "KEY-PUNCH"

POUR INFORMATIONS APPELEZ 861-5426

Ecrivez-nous pour informations gratuites
AUTOMATION DATA PROCESSING INSTITUTE LTEE
1242, rue PEEL, MONTREAL, P.Q.
Veuillez m'envoyer, sans obligation, tous les renseignements sur les cours IBM
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
No. 212

SENAT

SUITE DE LA PAGE 1

apporter un message de paix en même temps qu'un hommage respectueux aux représentants des nations qui y sont rassemblés.

Il a lancé un appel au retour de la paix entre l'Inde et le Pakistan.

"Que triomphe la paix, a dit Paul VI, cette paix qui en ces jours est troublée par de violents conflits entre des peuples qui en ont tant besoin. Nous ne pouvons pas ne pas formuler le voeu ardent que cesse cette guerre et que revienne entre les peuples le respect mutuel et la concorde."

Parlant ensuite des travaux mêmes du concile, le pape a dit : "Nous n'avons pas touché (dans ce discours) aux questions qui seront soumises à cette assemblée. Notre silence est voulu. On doit y voir le signe que nous ne voulons compromettre par aucune parole de notre part, votre liberté d'opinion à l'égard des questions qui vous seront présentées".

Ce n'est qu'après cette déclaration que le pape a annoncé la création du synode épiscopal.

Un organisme consultatif

Il a indiqué qu'il avait pris cette décision en accédant aux voeux formulés par le Concile. Il a ajouté que ce Synode épiscopal l'assistera dans le gouvernement de l'Eglise, comme un organe consultatif. Il sera convoqué suivant les besoins de l'Eglise, lorsqu'il le considérera opportun.

Depuis trois ans que dure le Concile, de nombreux évêques et théologiens ont demandé avec insistance la création d'un sénat d'évêques pour assister le pape.

Ils demandaient d'ailleurs en même temps que le puissant gouvernement central de l'Eglise, la Curie romaine, devienne plus internationale et donne plus de responsabilité aux évêques pour les décisions de nature locale, dans leurs propres pays.

"Il est superflu d'ajouter, a déclaré le pape, que cette collaboration de l'épiscopat s'avérera une aide des plus précieuses pour le Saint-Siège et pour toute l'Eglise.

"Et d'une façon particulière le synode pourra servir dans le travail quotidien de la Curie romaine à laquelle nous devons être si reconnaissant pour les services efficaces qu'elle rend.

"De la même façon que les évêques dans leurs diocèses, nous aussi avons toujours besoin d'une curie pour nous acquitter de nos responsabilités apostoliques. Dès qu'il sera possible, de nouveaux détails seront portés à la connaissance de cette assemblée."

Avant la cérémonie d'ouverture, le pape a conduit en procession solennelle dans la basilique Saint-Pierre une centaine de cardinaux à 9 heures ce matin, heure de Rome (4 heures, heure de Montréal). Le cortège a passé le long de l'immense nef de la basilique Saint-Pierre, entre les deux estrades où avaient pris place les 2,500 Pères du Concile, cardinaux, patriarches, archevêques, évêques et autres prélats.

Le temps était très beau, ce matin, à Rome, le soleil brillait de tous ses feux.

La cérémonie a commencé par une concélébration eucharistique présidée par le pape, assisté de 26 prélats.

Le travail véritable de l'assemblée conciliaire commencera demain. On compte onze schémas sur lesquels les Pères devront se prononcer. Officiellement, on espère que le Concile pourra terminer ses travaux avant Noël.

La première question à l'ordre du jour est la déclaration sur la liberté religieuse.

Une fois le Concile terminé, l'Eglise entrera dans une longue période cruciale au cours de laquelle la réforme devra se faire graduellement, dans le monde catholique entier.

Ce matin, les diplomates attachés au Saint-Siège, qui assistaient à la cérémonie, représentaient en tout 90 pays.

Le nombre des observateurs non catholiques atteint maintenant le chiffre record de 98, selon la liste dressée par le secrétariat de l'unité chrétienne. Tous n'étaient pas présents ce matin.

Parmi les 26 concélébrants avec le pape, on remarquait 20 cardinaux membres du conseil de la présidence et de la commission centrale de coordination du Concile.

Pendant la longue procession d'entrée, le choeur de la chapelle Sixtine a chanté le "Veni Creator", et le secrétaire général, Mgr Pericle Felici a assermenté les nouveaux Pères.

Le pape, qui a demandé que sur les cinq continents, on fasse pénitence pour le succès du Concile, dirigera cet après-midi, une procession de pénitence dans les rues de Rome.

Jusqu'ici, le Concile a promulgué cinq décrets, qui ont été le fruit de 127 séances plénières en 1962, 1963 et 1964.

Ces décrets ont produit des innovations telles que le remplacement du latin dans la liturgie par la langue du pays, de même que l'établissement du principe selon lequel l'Eglise est gouvernée par le pape avec les évêques.

Mais il reste beaucoup à faire.

CIEL

SUITE DE LA PAGE 1

Fait remarquable: on s'aperçois de plus en plus, d'une année à l'autre, que le "clergyman" l'emporte sur la soutane, particulièrement dans le clergé étranger (non romain), au douloureux scandale de l'autorité curialiste qui ne peut se résoudre à cette évolution irréversible dans le vêtement ecclésiastique.

Les autorités des collèges canadien et américain en savent quelque chose, m'a-t-on dit.

Elles auraient reçu, il y a quelque temps, de sévères mises en garde de la part des autorités de la Congrégation des séminaires et des universités, à cet effet.

De même, le collet romain a tendance à disparaitre, notamment dans le clergé allemand, hollandais et même français, pour céder la place au chandail noir à col roulé, ou au col de chemise blanche rabattu sur un gilet noir sans encolure. Ce qui n'aide pas à calmer les inquiétudes de ceux dont je parlais plus haut.

Hier matin, j'ai eu un premier contact avec la très belle salle de presse du Concile, située Via Della Conciliazione, à l'endroit même où débute la Place Saint-Pierre.

La grande foule des jours de Concile s'y agitait déjà à l'extérieur alors que dans le hall d'entrée, des évêques retardataires venus d'Asie ou d'Afrique, se hâtent de s'inscrire et de recueillir les premiers documents.

Dans la salle même du Concile, on retrouve l'animation habituelle qui s'exprime dans les principales langues du globe. On retrouve les visages connus des confrères de diverses nationalités qui depuis le début reviennent au Concile avec le même enthousiasme, après être retournés chez eux, l'année précédente, épuisés, souvent déçus.

TRAVAUX

SUITE DE LA PAGE 1

"J'espère que la Ville de Montréal comprendra la situation et acceptera de modifier le calendrier des travaux prévu par le contrat."

M. Lamontagne a d'ailleurs décrit M. Saulnier comme un homme "d'un grand réalisme et d'une grande confiance".

Le président du comité exécutif répondit quelques instants plus tard que la Ville devait étudier la nouvelle situation d'un point de vue pratique plutôt que sous l'angle juridique, et qu'il fallait tenir compte avant tout des implications du projet pour le développement de Montréal et du quartier concerné.

Mais il a précisé très fermement qu'il serait "extrêmement souhaitable" que le nouveau délai soit "très raisonnable".

A un journaliste qui demandait si un délai d'un an lui apparaissait raisonnable, M. Saulnier a dit, en se retenant visiblement, que ce délai lui semblait "amplement suffisant". Et il a rappelé à M. Lamontagne que "les déclarations officielles comme celles d'aujourd'hui au sujet des projets de Radio-Canada à Montréal commencent à devenir une belle tradition".

M. Saulnier a mentionné par ailleurs que la Ville devait tenir compte des efforts considérables des deux paliers supérieurs de gouvernement dans la région de Montréal.

Le transfert du siège social

Le Comité Fowler ayant recommandé que le siège social de Radio-Canada soit déménagé d'Ottawa à Montréal et soit intégré au complexe qui sera construit dans l'est, les journalistes ont demandé à M. Lamontagne si le gouvernement avait pris une décision à ce sujet. Le ministre a déclaré que le cabinet n'était pas en mesure à ce moment-ci de trancher cette question, mais il a émis l'avis que le réaménagement des plans ne serait pas tellement affecté par cette mesure, parce qu'il n'est pas compliqué d'ajouter de l'espace pour des bureaux.

BOUEURS

SUITE DE LA PAGE 1

qui ont fait l'arrêt de travail, et a accepté de reconnaitre la Fraternité internationale des routiers, comme agent négociateur de ses employés. La Fraternité présentera sa requête en accréditation aussitôt qu'elle sera dans les limites prescrites par la loi, soit demain.

Au cours d'une conférence de presse tenue hier, c'est la nouvelle qu'ont communiquée les dirigeants de la succursale 106 des Teamsters, dont le président est M. Omer Malboeuf. Le procureur du syndicat, Me André Antonuk a donné des explications supplémentaires sur les longues procédures qui avaient même échoué en Cour suprême, notamment pour réclamer une somme de $800,000 payés en moins en salaires par Sanitary Refuse au cours de l'année 1964. C'est le comité paritaire du camionnage qui avait fait cette réclamation. M. Courtois et ses avocats prétendent que les camionneurs affectés à la cueillette des déchets ne sont pas régis par le décret du camionnage.

Le but premier de cette rencontre avec la presse avait pour but d'expliquer plusieurs malaises qui règnent dans cette entreprise. On a annoncé que la grève allait bientôt prendre fin. Les dirigeants syndicaux n'ont pas voulu exploiter les "injustices" dont sont victimes ces travailleurs, pour ne pas indisposer inutilement l'employeur.

Dans les municipalités on s'inquiétait

Les administrateurs de plusieurs municipalités de la région de Montréal se sont inquiétés hier. Un arrêt de travail prolongé des boueurs aurait causé bien des ennuis.

A la ville de Montréal, quelques fonctionnaires ont scruté le "Cahier des charges pour l'enlèvement et le transport des déchets" où ils ont remarqué l'article 15 qui se lit comme suit :

"L'entrepreneur est tenu de payer à ses opérateurs, journaliers ou tout autre employé affecté à l'exécution du présent contrat des salaires égaux ou supérieurs à ceux payés par la Ville pour des fonctions équivalentes."

Il n'existe pas de surveillance efficace pour faire respecter cet article. On surveille plutôt l'application du contrat quant à la fréquence de l'enlèvement des déchets comme il est stipulé dans le contrat.

Sanitary Refuse et Pierre Brunelle, deux entreprises jumelées, emploient 450 boueurs et possèdent environ 125 camions-tasseurs. Les principaux concurrents sont les entreprises Métropole et Sigma qui possèdent à eux deux 45 camions, et emploient environ 200 boueurs.

U THANT

SUITE DE LA PAGE 1

que démontrait hier qu'elle ne prenait ni pour l'Inde ni pour le Pakistan, mais contre la Chine.

Washington considère que, dans les circonstances, la Chine "pêche en eaux troubles", cependant qu'à Moscou, on accuse Pékin d'aggraver la situation par ses "déclarations incendiaires".

Aujourd'hui, le premier ministre de l'Union soviétique intervient de nouveau pour prier l'Inde et le Pakistan de mettre fin à leur guerre non déclarée au sujet du Cachemire.

M. Brejnev est d'avis que ce conflit ne profite à aucun des adversaires en présence, et confirme ce que l'agence TASS laissait entendre hier, à savoir que l'URSS, contrairement à la Chine qui appuie carrément le Pakistan, n'appuie aucun des deux camps, et se joint aux autres puissances qui sollicitent la cessation des hostilités.

M. Brejnev a fait appel au principe de l'unité communiste, insistant pour dire que si tous les pays communistes voulaient se donner la main "ils pourraient agir plus efficacement contre l'agression américaine".

Entre-temps, la guerre se poursuit aux frontières indo-pakistanaises. Les communiqués sont tous contradictoires en sorte qu'il est très difficile d'établir où en sont les opérations. Il semble qu'à certains endroits, c'est l'Inde qui a la situation en main, et qu'à d'autres, c'est le Pakistan.

CARGO

SUITE DE LA PAGE 1

ses vêtements lorsqu'il a atteint le bord du quai.

Il l'échappe de justesse

Le pilote, M. M. Patenaude, qui avait pris le commandement du "Fort William" à l'écluse de Saint-Lambert, [illegible] le diriger dans les eaux du port de Montréal, venait juste de quitter le navire que l'explosion se produisait.

Des milles à la ronde

La détonation fut entendue des milles à la ronde. En même temps, une vive lueur était aperçue à l'horizon. En premier lieu, plusieurs pensaient qu'une explosion était survenue à l'arsenal de Longue-Pointe.

Mais le navire, déjà, donnait de la bande et plusieurs marins eurent beaucoup de mal à sauter sur le quai. Ils le firent par la timonerie qui donne la structure la plus élevée. Un des marins, John Strickland, était encore visiblement très affecté à l'Institut de la rue de la Commune. Il racontait qu'il eut à peine le temps de s'agripper au bord du quai lorsque la coque du navire se déroba sous ses pieds.

300 tonnes de carbure

Il semble bien que le navire de 7,900 tonnes contient un élément très explosif, du carbure. Une information venue aux oreilles du directeur Armand Durette voudrait qu'il y en ait au moins 300 tonnes.

La cargaison très variée comprend également du mazout et du naphte.

On entretient les pires craintes pour la période de l'Exposition universelle alors que les navires circuleront autour des îles. Le maitre du port a signalé que le capitaine n'avait remis aucun manifeste de la cargaison. Normalement, il aurait dû avertir, avant d'entrer dans le port, de la présence de matières explosives à bord de son navire. La catastrophe d'aujourd'hui semble donner malheureusement raison au conseiller Paul-Emile Sauvageau, qui, tout récemment, s'élevait contre les abus commis régulièrement à cet égard dans le port de Montréal.

Arrêt de la navigation

Pendant une heure, soit du moment où l'explosion s'est produite jusqu'à 5 h. 55, toute circulation des navires a été arrêtée sur le fleuve entre la voie maritime et Trois-Rivières.

Le paquebot "Empress of Canada" qui remontait le St-Laurent avec quelque 800 passagers, a dû jeter l'ancre au large de Longue-Pointe. Il a repris sa route peu après et les passagers ont été témoins de l'incendie.

Un cargo de $5 millions

Le "Fort William" avait pris son chargement à Port Credit, en Ontario et avait quitté ce port dans la journée de dimanche. Désigné sous le nom de "package freighter" par la firme Canada Steamship Lines, il effectuait régulièrement la navette entre la métropole et les ports des Grands Lacs.

C'était un cargo tout neuf que la société d'armement avait mis en service au mois de mai dernier. Construit au coût de $5 millions, il en était à son troisième ou quatrième voyage seulement.

C'est un navire de 489 pieds de longueur dont la capacité de port en lourd est de 7,800 tonnes. Il avait été baptisé le 24 mai dernier aux chantiers Davie Shipbuilding, de Lauzon, et sa marraine avait été Madame Peter McLagan, belle-fille du président de la Canada Steamship Lines.

Cause inconnue

La cause [illegible] l'explosion n'est [illegible] connue. Capitaine [illegible] prétend qu'elle [illegible] dans cale [illegible] président de la [illegible] McLagan, a déclaré ce [illegible] sommes atterrés par cette catas-

Il n'existe qu'un seul

Capri

vous offrant des matériaux de 1ère qualité pour ENJOLIVER VOTRE MAISON

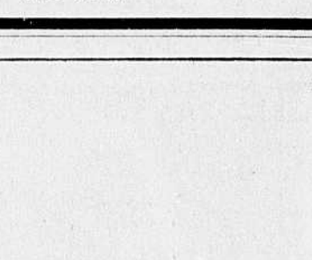

- Auvents en fibre de verre
- "Carports" et "patios" fibre de verre ou aluminium

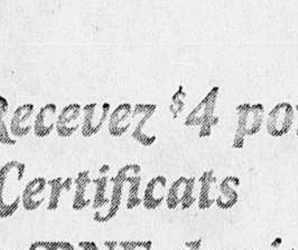

LE DECLIN ALUMINIUM (Clapboard)

Fabriqué spécialement pour le climat canadien, offert en blanc et dans un choix de couleurs en vogue. Il se pose en quelques heures... et fera votre fierté pendant de longues années. — Il suffit de la laver à grande eau (tout comme votre voiture) pour lui conserver sa beauté.

ALCAN Revêtement Alcan

Aussi : Portes et fenêtres en aluminium, fenêtres vinyle, rampes en aluminium

La Corp. des Auvents Capri
3206 EST, RUE JARRY
725-9347

UN NOUVEAU SERVICE DE LA BNE

Recevez $4 pour $3 avec les Certificats d'épargne BNE de six ans

Achetez un certificat de $10 seulement... ou de toute autre valeur qui vous convient. Remboursable à tout moment.

BANQUE Scotia
LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE

SSC-365F

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MARDI 14 SEPTEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 212

Première journée du procès de Lucien Rivard

(Téléphotos PA et UPD)

Le procès de Lucien Rivard et de trois de ses "compagnons", a débuté, hier, à Laredo, au Texas. On voit, de gauche à droite le juge Ben C. Connlaly, chargé de juger les détenus ; une vue de l'immeuble abritant la Cour fédérale à Laredo ; l'agent George Bennett, en cravate papillon, qui surveille Julien Gagnon (au centre) et Charles-Emile Groleau (courbé) ; un vieillard de Laredo qui profite de l'ajournement du midi pour se reposer en face de l'immeuble fédéral et Marie Rivard à qui il a été défendu d'entrer en cour pour assister au procès de son mari.

Caron désigne Rivard comme le chef du réseau

LAREDO, Texas. (PC, AP, AFP) — Selon les révélations de Joseph-Michel Caron, témoin à charge qui purge actuellement une peine de 10 ans de prison, au Texas, pour trafic de narcotiques, le réseau que dirige Lucien Rivard a été mis sur pied à la suite de plusieurs réunions tenues dans des villes des Etats-Unis, du Canada, du Mexique et de la Hollande.

"Nous sommes tous dans la même "business" des stupéfiants", a affirmé le témoin, parlant de Lucien Rivard et de trois autres Canadiens, dont le procès a débuté hier au Texas.

Les autres Canadiens sont Joseph Raymond Jones, Julien Gagnon et Charles-Emile Groleau.

Le témoin de la poursuite a déclaré qu'il a été invité à s'occuper du commerce de la "poudre blanche" par Gagnon (Massey), en 1963, alors qu'il se promenait sur l'île Ste-Hélène, près de Montréal.

"Il était au courant de mon casier judiciaire, a-t-il dit. Il savait que j'étais un voleur, donc l'homme qu'il lui fallait."

Gagnon, selon les dires du témoin, aurait proposé à Caron de se rendre en France pour prendre possession d'une importante quantité d'héroïne. Ce dernier devait faire le voyage à bord d'un paquebot luxueux, en première classe, et s'acheter plusieurs habits et avoir à sa disposition une voiture neuve.

"Je n'avais qu'un seul habit à ce moment-là", a-t-il affirmé.

Le témoin a commencé à raconter le début de son voyage lorsque son témoignage a été interrompu pour l'ajournement. On croit savoir qu'il continuera son récit aujourd'hui même.

Tête dirigeante

Les quatre inculpés ont écouté stoïquement le témoin de la poursuite qui a présenté Rivard comme tête dirigeante du réseau international et Charles-Emile Groleau comme son officier exécutif.

La première journée du procès a été consacrée au choix du jury qui a été rapidement sélectionné parmi 75 candidats. Le juge fédéral Ben C. Connally avait reçu un avis de motion des avocats de la défense demandant que le procès soit remis à une date ultérieure afin de permettre aux accusés, particulièrement à Rivard, de préparer la défense.

Les avocats estimaient en effet que Rivard ayant été incarcéré dans une prison située à des centaines de milles de Laredo n'avait pas eu le temps de préparer son procès.

Les autorités fédérales avaient pris des mesures de sécurité exceptionnelles vis-à-vis de Rivard, et son lieu de détention avait été gardé secret.

Le juge Connally a rejeté donc la demande de la défense. Il a souligné qu'il espérait que le procès durerait de 10 jours à deux semaines.

Une tactique

Une tactique de dernière heure a pris forme, hier, alors que l'avocat de Rivard a demandé la production des dossiers criminels de Joseph-Michel Caron, de sa femme, et de Roger Beauchemin, garçon de table âgé de 33 ans, de Montréal dans le but, semble-t-il, de faire échec aux témoignages qu'ils pourraient rendre en faveur de la poursuite.

Après le refus du juge de reporter à une date ultérieure le procès de Rivard, la défense, pour sa part, a refusé d'enregistrer un plaidoyer quelconque.

La Cour a décidé alors d'inscrire un plaidoyer de non culpabilité pour la défense.

Cette nouvelle tactique des avocats de Rivard et des trois autres détenus, leur permettra, plus tard, de contester la juridiction de la Cour dans le cas où ils jugeraient une telle contestation fondée.

Les quatre Montréalais sont arrivés de bonne heure, hier matin, à Laredo, accompagnés d'agents fédéraux bien armés.

A 7 h. 40 du matin, une voiture blanche a transporté Rivard de la prison à la Cour fédérale, une faible distance. Les trois autres ont fait le même trajet à bord d'une camionnette de la police.

Dès l'ouverture du procès, les ascenseurs de la Cour ont été arrêtés et toute personne désirant y assister devait produire des pièces justificatives.

Des officiers armés arpen-

Voir RIVARD en page 6

Lucien Rivard

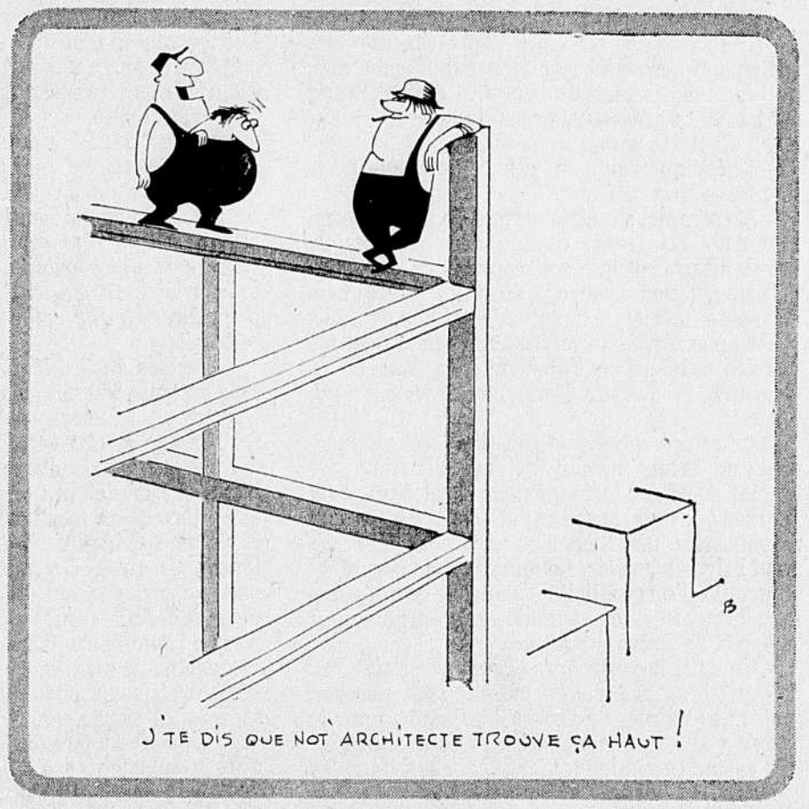

La Gendarmerie royale recherche 2 autres trafiquants à Montréal

TORONTO. (PC) — D'autres arrestations seraient sur le point d'être effectuées à Montréal et à Toronto en rapport avec le vaste réseau de narcotiques démantelé par deux jeunes agents de la Gendarmerie royale.

Jusqu'à présent, au moins 24 personnes ont été arrêtées. Un porte-parole de la Gendarmerie royale a déclaré, hier à Toronto, que plusieurs mandats d'arrestation ont été émis. "Il est bien difficile de localiser les suspects", a dit le porte-parole qui a ajouté que quelques-uns d'entre eux demeurent dans la banlieue torontoise. Il a refusé de divulguer cependant les noms.

A Montréal, la Gendarmerie royale est à la recherche d'au moins deux autres personnes.

L'arrestation des cinq suspects, samedi, dans la région métropolitaine, a été effectuée peu de temps après celle de Joseph Rosario (Willie) Lamy, âgé de 44 ans, ami de Lucien Rivard qui subit son procès à Laredo, au Texas.

Les agents de la RCMP, à Toronto, ont effectué huit arrestations et ont porté des accusations contre sept autres individus qui se trouvent en prison. Hier, une autre personne a encore été accusée de vente de narcotiques dans la Ville-Reine.

Selon les déclarations du surintendant J.-R. Carrière, il semble bien que l'arrestation de Lamy est la plus importante.

Lamy a témoigné à l'enquête Dorion. Il avait notamment déclaré avoir remis $20,000 à Marie Rivard pour l'aider à ramasser les $60,000 avec lesquels elle espérait obtenir la libération conditionnelle de son mari, qui, à ce moment-là, attendait son extradition au Texas.

Toutes ces arrestations ont été effectuées grâce aux efforts de deux jeunes agents, Christian Sampson et John Pielachaty, qui ont réussi à s'infiltrer à l'intérieur du réseau, gagnant la confiance des têtes dirigeantes. Ils étaient devenus "les bons hommes" des trafiquants de narcotiques des régions de Toronto et de Montréal.

Aucun cautionnement aux 5 accusés qui ont comparu

Cinq des sept personnes appréhendées en fin de semaine au sujet des activités d'une bande de trafiquants de narcotiques ont comparu, hier, en Correctionnelle.

Les deux autres devraient comparaître aujourd'hui, cependant que des accusations additionnelles pourraient être portées contre au moins deux des prévenus d'hier.

Le premier suspect à être amené devant le juge Armand Chevrette a été Willie Lamy, un grand ami de Lucien Rivard, que l'on a dit tour à tour être agent d'immeubles et... épicier, lors de son témoignage devant le commissaire Dorion.

Il a été accusé d'avoir trafiqué, à deux reprises, un kilo de codéine. Il faut noter, dans ce cas, qu'il s'agit là d'une drogue qui n'est que rarement utilisée par les narcomanes montréalais.

Non représenté par avocat, au moment de sa comparution, le prévenu a repris le chemin des cellules avant même que le procureur de la Gendarmerie royale, Me Pierre Lamontagne, ne s'oppose à sa remise en liberté sous cautionnement.

Plus tard, son procureur, Me Claude Danis, s'est présenté devant le tribunal, pour présenter une requête en bonne et due forme, dans ce sens, mais le juge Chevrette, qui avait déjà confiné tous les autres prévenus dans les cellules, l'a rejetée.

Les quatre autres accusés d'hier sont : Dominique Baccari, de la rue Clark, et Lucius Leshley, qui auraient vendu de l'héroïne en juillet et en août.

Luciana Griffith qui a, pour sa part, été traduite en cour sous une accusation semblable, et la jeune Anita Kalt, qui a été accusée de "possession", simplement.

Pour tous les accusés, l'enquête préliminaire a été fixée au 21.

On trouvera les FAITS DIVERS en page 6

St-Michel veut annexer St-Léonard

par Thomas Duhaime

De façon fort inattendue, la ville de St-Michel vient de se lancer dans l'aventure (à la mode) des annexions.

La cible: St-Léonard, municipalité voisine de 17,000 âmes, dont la superficie est de 3,251 acres.

A supposer qu'un tel projet ait des chances de se réaliser, cette annexion créerait dans l'est de l'île de Montréal une ville de près de 90,000 âmes.

Toutefois, il ne s'agit là que d'un premier pas: aucun règlement d'annexion n'a encore été mis sur le métier ni proposé par le conseil municipal de St-Michel.

A leur dernière réunion, les conseillers n'ont adopté, tout au plus, qu'une simple résolution pour autoriser le maire Maurice Bergeron à "prendre le projet d'annexion en main".

Cependant, le maire de St-Michel n'a entrepris aucune démarche, pour le moment du moins, en vue d'entamer des pourparlers avec la ville de St-Léonard.

Selon ce qu'il a déclaré, le maire Bergeron profiterait du congrès de l'Union des municipalités du Québec, en fin de semaine, pour discuter du projet d'annexion avec le maire Paul-Emile Petit, mais de façon non officielle.

"Mais avant tout, a-t-il ajouté, il faut connaître le sentiment de la population intéressée, lorsqu'il est question d'annexer une municipalité voisine."

Un tel sondage a-t-il été fait par la ville de St-Michel avant de lancer son projet d'annexion?

D'autres motifs raisonnables ont-ils poussé les autorités municipales de St-Michel à songer que le temps était propice..., que le fruit était mûr?

Pour le moment, la lumière n'a pu être faite là-dessus.

Pourtant, le maire Paul-Emile Petit, pour sa part, a déclaré catégoriquement: "Annexer St-Léonard à St-Michel est complètement impossible", ajoutant, du reste, qu'il n'a jamais été approché.

Si cela arrivait: "En toute circonstance, d'ailleurs, je serai opposé à ce projet", a-t-il affirmé avec beaucoup de conviction.

Il n'y a pas à se surprendre que la ville de St-Michel veuille, aujourd'hui, tenter d'annexer (au complet) la municipalité de St-Léonard.

Un premier succès a déjà été réalisé: le 11 janvier 1962, le conseil municipal adoptait un règlement d'annexion et, par la suite, la ville de St-Léonard cédait une partie de son territoire, 190,245 pieds carrés (appelée la "Terre 370"), pour fins d'aménagement d'un parc public à St-Michel.

Aujourd'hui, la bouchée est plus grosse: le projet parle d'annexion intégrale, c'est-à-dire tout le territoire de la ville voisine.

Ce n'est pas la première fois, non plus, que St-Léonard est la cible de visées annexionnistes aussi poussées.

En janvier 1963, la ville de Montréal incluait dans son projet de loi annuel l'annexion de la ville de St-Léonard, au même titre que l'ancienne municipalité de Rivière-des-Prairies.

Une fois devant l'Assemblée législative, deux mois plus tard, à la demande du député Jean Meunier, Ville d'Anjou était également... versée au dossier.

Toutefois, le maire Jean Drapeau et M. Lucien Saulnier devaient revenir de Québec avec une seule annexion en poche, le quartier Rivière-des-Prairies, les villes de St-Léonard et d'Anjou ayant été épargnées...

Vote de grève chez BP et Texaco

par Jacques Lafrenière

"Ce n'est pas seulement un devoir, mais c'est une obligation pour les syndicalistes que de réclamer avec force, voire jusqu'à la grève, les millions de dollars qui sont littéralement volés aux citoyens du Québec par les entreprises pétrolières du Canada."

C'est la déclaration que faisait hier le directeur québécois du Syndicat international des travailleurs des industries pétrolières, chimiques et atomique (FTQ), M. Fernand Daoust.

Il commentait ainsi les votes de grève pris par des groupes d'employés de Texaco et British Petroleum, à Montréal. Cent techniciens de laboratoire et opérateurs de la BP dans la métropole se sont prononcés hier soir dans une proportion de 94 p. 100 en faveur de la grève.

La veille, les 50 chauffeurs de

Voir GREVE en page 6

14 ans à un récidiviste

par Maurice Morin

Un récidiviste, qui venait de sortir du pénitencier, y ayant été condamné à 15 ans en 1954, pour un hold-up, y retournera pour 14 ans.

C'est la peine que le juge François Caron, de la Cour Supérieure, siégeant aux Assises, a imposée, aujourd'hui, à Gérard Dupuis, alias Denis Carlos, âgé de 30 ans, du 4242, de la rue Fabre.

Dupuis venait à peine de purger sa première sentence imposée, nous le répétons en 1954, (Il avait gagné du temps) lorsqu'il pénétra, revolver au poing, avec des complices, le 30 décembre 1964, dans la succursale de la banque Canadienne Nationale, 1250 est, rue Bélanger et, après avoir mis le caissier en joue, avait pris la fuite avec $1447.

Tous avaient alors la tête recouverte d'une cagoule.

Puis une vingtaine de jours plus tard, soit le 21 janvier 1965, Dupuis s'était présenté, toujours déguisé, dans les établissements de la Montreal Coin & Exchange, au 2005 est, de la rue Bélanger et avait fait main basse sur $4,000 et une collection de monnaies d'une valeur de $20,000, le tout, propriété de M. Jean Normandin.

Lui et ses comparses qui sont, eux, encore devant nos tribunaux, avaient menotté un employé, un client, avaient forcé sept autres personnes à se réfugier dans une chambre forte et dans la salle de toilette.

Après que Dupuis eut reconnu sa culpabilité sous les deux accusations de hold-up et une troisième accusation de déguisement, Me Louis-G. Robichaud, C.R., procureur permanent de la Couronne, a insisté pour que le tribunal imposât une peine sévère au coupable.

Ce que le juge Caron fit séance tenante. Dans chaque cas, la sentence a été de 14 ans.

Les trois peines seront toutefois purgées simultanément.

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Emouvant hommage au lieutenant Jean Ducharme

Une foule de plus de 2,000 personnes a rendu un dernier hommage hier matin au lieutenant Jean Ducharme, pompier tué en luttant contre un incendie, jeudi dernier, à l'angle des rues Bérri et Ontario. Les funérailles civiques ont eu lieu en l'église Notre-Dame-des-Victoires, dans l'est de la métropole. On remarquait dans le cortège des membres de la Gendarmerie royale, du Service de la police de Montréal et des services de police de la banlieue, en plus de quelque mille pompiers montréalais et des villes environnantes. La ville de Montréal était représentée par le vice-président du comité exécutif, M. Gerry Snyder, par les commissaires Jean Labelle, Maurice Landes et Fernand Drapeau, ainsi que par une dizaine de conseillers municipaux. Prenaient également place dans le cortège, MM. Armand Durette, directeur du Service des incendies de Montréal, Jean-Paul Gilbert, directeur adjoint du Service de la police de Montréal, et le lieutenant André Plante, président de la Fraternité des pompiers de Montréal.

NOUVELLE ADRESSE
6741 ST-HUBERT
EXAMEN DE LA VUE
•
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
Paul-E Talbot Bachelier en optométrie
Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine
272-7611 • 272-7616

POUR DE L'EQUIPEMENT INDUSTRIEL NEUF OU USAGE
DE MARQUE JOHN DEERE
VOYEZ
Le dépositaire autorisé de Mtl et la banlieue
EQUIPEMENT R. LAGUE 861-8673 672-1756

Un cadeau apprécié c'est un cadeau de la maison A. Lemieux
UN CADEAU DE CHOIX pour la future mariée
Les cadeaux de noces les plus appréciés sont ceux que l'on choisit dans une maison de confiance. Ne vous laissez pas embêter par un tel achat, rendez-vous dans une maison spécialisée comme A. LEMIEUX CADEAUX INC. où le personnel courtois et expérimenté vous aidera de ses suggestions dans le choix d'un cadeau sûr de plaire.
Lemieux
A. LEMIEUX CADEAUX INC.
765, rue BEAUBIEN (près St-Hubert)
Téléphone 274-6529
Livraison gratuite sur l'île de Montréal

Agent autorisé
DODGE CHRYSLER VALIANT
CAMIONS DODGE
Vaste terrain d'autos usagées
Location à court et long termes
AUTOS USAGEES Dependable
L'HOMME L'AUTRE BORD DU PONT VEND MOINS CHER
Longueuil AUTOMOBILE LTEE
268 O. St-Charles, Longueuil — OR. 4-1571

Rénovez maintenant
avec le clapboard d'aluminium
WEATHER VANE
Résiste toute une vie sans peinture
GRATIS un sac de fin de semaine avec chaque achat
CHOIX DE 8 COULEURS
ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD
Auvents Weather-Vane
55, ave Verdun,
VERDUN — Tél. 769-3853
S.V.P. me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
☐ Auvents ☐ Portes ☐ Fenêtres ☐ Clapboard d'aluminium

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, MARDI 14 SEPTEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 212

Après l'alerte de dimanche

JUSQU'A minuit dimanche soir, on ne savait rien.

Jusqu'au moment où on a été en état d'annoncer que la grève de 2,800 employés de l'Hydro-Québec n'aurait pas lieu à 8 heures, lundi matin.

Elle n'aura pas lieu tout de suite. Un vote au scrutin secret sera pris dans chacune des sections, "après quoi, selon les résultats du vote, ou bien nous signerons l'entente avec l'Hydro, ou bien nous déclencherons la grève", a déclaré un porte-parole autorisé.

Théoriquement, la grève pourrait avoir lieu dans une semaine. Théoriquement.

En somme, s'il était permis de lire les communiqués de presse comme des bulletins de santé, il faudrait que soit compris ce qui suit : l'Hydro-Québec a été opérée d'urgence dimanche soir — L'état de la patiente est bon. — Mais il n'est pas sûr qu'un instrument chirurgical n'a pas été oublié dans l'abdomen de l'opérée — Consulté, le docteur René Lévesque est optimiste.

Cette métaphore ne constitue pas un jugement de valeur ni sur les revendications des employés, ni sur le fondement légal d'un arrêt de travail dans les services publics, ni sur l'action du ministère des Richesses naturelles dont dépend l'Hydro-Québec. Le minimum de bonne foi exigerait qu'on se félicite d'abord de ce qui apparaît, à tout le moins, comme un ajournement à la grève. Félicitons-nous en.

Ce qu'il importe de marquer, c'est que ces grèves dans les services publics sont presque toutes des "drôles de grèves," au moins pour le public, qui ne parvient pas à se faire une idée très exacte des enjeux. C'est vrai aussi dans les grèves affectant le secteur privé. Mais dans le cas des entreprises privées, le citoyen se dit (quelles que soient ses sympathies profondes) qu'il n'est pas directement concerné. Et la vérité est qu'il ne l'est pas.

Quand la grève menace un service public, les citoyens sont concernés. Ils sont concernés par les inconvénients qu'il peut en résulter pour eux; ils sont concernés aussi comme contribuables; ils sont concernés parce qu'ils élisent le gouvernement. Il serait certes très abusif de penser, de dire ou d'écrire que le gouvernement Lesage, que le ministre des Richesses naturelles en particulier, sont des ennemis du syndicalisme, fermés à tout progrès. Ils ne sont pas ennemis du syndicalisme.

Alors ? M. Lévesque a fait une observation qui mérite d'être soulignée. Après avoir dit qu'une grève dans l'électricité "pouvait susciter un recul des droits syndicaux", il remarque que *"le droit de grève est une bonne chose dans toute entreprise publique, mais qu'il constitue une arme extrêmement dangereuse ... Il faut se rendre compte qu'on frappe directement le public."*

Paroles justes. Mais on peut se demander si le malentendu ne surgit pas à ce point précis. L'arme est tellement puissante (la grève dans les services publics) que le droit de grève reste comme le recours ultime, la garantie d'un équilibre, que seules des circonstances absolument exceptionnelles (comme serait, par hypothèse, la volonté évidente d'un gouvernement de détruire les syndicats industriels) peuvent rompre. La comparaison est ridicule, mais le droit de grève dans l'entreprise publique, c'est l'armement nucléaire. Il ne se justifie que dans la mesure où il maintient un équilibre de forces. Il n'est efficace longtemps que dans la mesure où on n'en abuse pas.

Qu'il ait pu être dit (et mollement démenti) que la surenchère à laquelle se livrent deux centrales (CSN et FTQ) n'est pas étrangère au tohu-bohu des derniers jours à l'Hydro montre assez quelle image inquiétante le public reçoit du différend.

Guy CORMIER

Mauvaise volonté ou insouciance?

EN CETTE PAGE on en a parlé, reparlé et divers reportages, étayés sur des illustrations visuellement convaincantes, ont fait écho aux observations du public — critiques acerbes, devrait-on écrire — au sujet de la piètre signalisation routière aux approches de l'aérogare internationale de Montréal. La solution doit sûrement être à l'étude par quelqu'un quelque part... ou alors on se paie royalement la tête des gens.

Le Comité de l'aviation de la Chambre de commerce du district de Montréal emboite le pas et vient de soumettre au ministre de la Voirie un mémoire qui possède trois qualités. (1) Il est court ; (2) il note avec une précision quasi mathématique toutes les insuffisances dont se plaignent depuis près de trois ans les automobilistes et (3) un correctif logique, simple, peu coûteux est suggéré dans chaque cas.

Nous sommes à l'époque de la technique poussée au point qu'on se demande si on peut respirer sans avoir recours à la Technique. Hélas, il nous faut déchanter dans le cas présent car aller à Dorval, en revenir — faute d'indications routières scientifiquement ordonnées — se révèle un périlleux exercice.

Il est donc grandement temps que MM. les techniciens secouent leur léthargie et fassent la preuve de leur compétence. Point besoin d'être un génie pour disposer une affiche de signalisation à la bonne place ... surtout qu'on ne cesse de répéter que la plupart de celles qui sont en place remplissent leur fonction à peu près aussi mal que possible.

Cette fois, les spécialistes en signalisation routière du ministère de la Voirie n'ont plus la moindre excuse. Le mémoire de la Chambre de Commerce leur indique ce qu'il faut faire, où le faire et comment. Si d'ici quelques semaines c'est encore et toujours du pareil au pareil les automobilistes pesteront de plus belle et nous ne serons pas les derniers à leur donner raison. Au contraire.

Etrange monde que le nôtre ! C'est à croire que rien ne peut être fait d'excellente et correcte façon tant qu'une querelle n'éclate pas. Et l'on s'étonne ensuite de la mauvaise humeur des gens !

Le problème a été exploré ; les solutions sont annoncées. S'il nous faut attendre cent-sept ans pour une réforme définitive aussi bien rayer le mot logique de notre vocabulaire.

Roger CHAMPOUX

Les Ciments Lafarge au Québec

IL faut saluer l'établissement prochain d'une grande cimenterie française dans la région de Montréal comme un événement important et significatif à plusieurs égards, du point de vue de l'évolution économique de la province selon la ligne définie par le gouvernement Lesage, dès 1960.

Le premier ministre avait promis, à ce moment-là, de promouvoir le développement industriel du Québec en cherchant, dans la mesure du possible, à diversifier les sources de capitaux étrangers intéressés à l'exploitation de nos richesses naturelles. "Il faut éviter de mettre tous nos oeufs dans le même panier", avait alors déclaré le chef du gouvernement québécois.

Par la suite, depuis le scrutin de 1962 en particulier, le ministre des Richesses naturelles et celui de l'Industrie et du Commerce, MM. René et Gérard-D. Lévesque, de même que le ministre du Revenu, M. Kierans, ont repris le même thème en insistant sur l'importance de l'apport des capitaux européens (belges, italiens, français, etc) comme contrepoids à l'influence massive, prépondérante, des investissements américains dans la province.

Après la venue de la société Peugeot-Renault — financée, il est vrai, par la SGF — l'apparition de la Cie "Les Ciments Lafarge-Québec Ltée" confirme une orientation et imprime un essor qui ne peuvent être que bénéfiques à toute la province. Pour progresser dans le domaine industriel, nous avons autant besoin des capitaux que de la technique française. La nouvelle cimenterie nous offre les deux, en permettant à plusieurs administrateurs canadiens-français de participer à sa gestion.

Il n'est pas douteux, d'autre part, que la maison du Québec à Paris a joué un rôle important dans cette affaire en organisant, il y a trois ans, le voyage de la mission Baumgartner dans le Québec. Après avoir insisté sur la valeur des contacts directs entre la France et le Québec, il faut souligner un autre aspect très encourageant de cette heureuse nouvelle, à savoir l'intérêt et la confiance qu'exprime ainsi, de façon tangible, une puissante entreprise française en l'avenir économique de notre province.

Cyrille FELTEAU

Les velléités de M. Sévigny

DEPUIS ce jour fatidique de février 1963 où il démissionnait comme ministre associé de la Défense dans le dernier cabinet Diefenbaker, M. Pierre Sévigny n'a pu retrouver, malgré tous ses efforts, son "assiette politique". Quelques mois plus tard, aux élections générales d'avril, après des hésitations déchirantes, il briguait les suffrages dans Longueuil comme conservateur indépendant (de Diefenbaker). Sa tentative, on s'en souvient, ne fut pas heureuse.

Il y a un an à peine il lançait à grand renfort de publicité un mouvement dit "d'unité canadienne" qui vécut ce que vivent les roses, l'espace d'un matin. Et voilà qu'au début de cette campagne qui s'ouvre comme une boite à surprises, M. Sévigny avoue "qu'il n'aurait pas d'objection à réintégrer le parti conservateur sous la direction de M. Diefenbaker".

Pierre Sévigny, fils d'Albert, ancien ministre dans le cabinet Bordén, s'ennuie visiblement de la politique : mais l'opinion québécoise et ses électeurs éprouvent-ils le même sentiment à son endroit, depuis qu'il n'est plus ni ministre, ni député ? Poser la question, c'est presque y répondre.

L'ex-ministre de la Défense devrait réfléchir beaucoup avant de poser de nouveau sa candidature sous la bannière trouée d'un chef qu'il désavouait publiquement avec plusieurs de ses collègues il y a deux ans, précipitant ainsi la chute du gouvernement dont il faisait partie. On se le demande, M. Diefenbaker et son parti ont-ils amélioré depuis leur cote de popularité aux yeux de l'opinion du Québec? M. Sévigny aurait-il, par hasard, été favorablement impressionné par la récente tournée pré-électorale de son ex-leader dans les comtés ruraux des Cantons de l'Est ?

Si l'ancien député de Longueuil peut répondre par l'affirmative à ces deux questions, c'est qu'il ressemble psychologiquement aux nobles de l'Ancien Régime qui, chassés de France par la Révolution de '89, y revenaient quelques années plus tard, n'ayant "ni rien appris, ni rien oublié".

C. F.

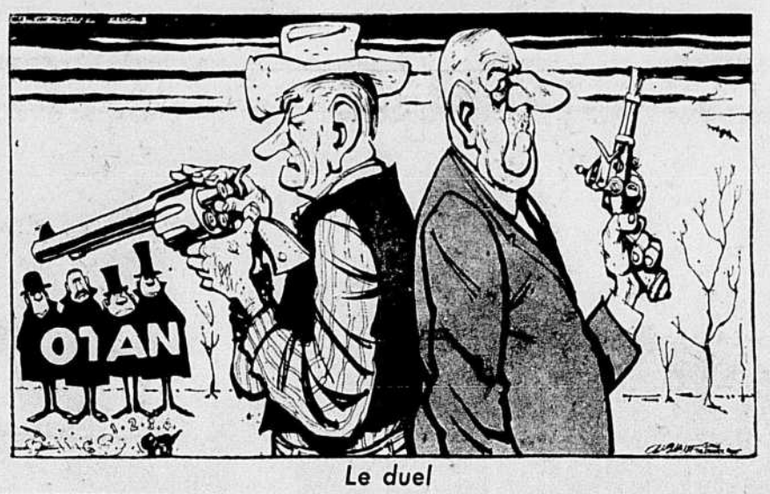

Le duel

75 députés sur 265 : la majorité l'emporte toujours

Monsieur le Raécteudr,

Le sept septembre le premier ministre du Canada annonçait qu'il y aurait des élections fédérales cet automne. Ce qu'il y a d'extraordinaire, le discours fut fait exclusivement en anglais, ainsi que ceux des autres chefs politiques (MM. Diefenbaker, Thompson et Douglas) excepté M. Caouette qui a dit quelques mots en français.

Je me demande pourquoi l'élément anglais tient-il pour si négligeables les Canadiens français, au point de ne pas même leur dire un mot dans leur langue. Pourtant nous sommes cinq millions. C'est quelque chose.

Mais si on réfléchit bien, malgré notre nombre, nous sommes en minorité ; en démocratie, la majorité l'emporte. Ce n'est pas pour rien qu'un député anglophone disait il n'y a pas très longtemps : "Nous pouvons conduire le Canada sans le Québec." Il a raison, en fait ils l'ont toujours fait.

Sur 265 députés à la Chambre des Communes pour tout le Canada, 75 sont du Québec. Elisez si vous voulez 75 génies pour nous représenter, il y aura toujours 190 députés contre 75. Par le vote démocratique les demandes du Québec peuvent toujours être refusées. Quand, dans le Québec, on dit : "Le Québec a obtenu telle faveur d'Ottawa", dans cette phrase il y a une mer d'humiliation. On a demandé à la majorité une faveur, ou simplement, notre droit, elle nous l'a accordée parce qu'elle a bien voulu le faire. On ne peut pas dire :

L'Etat du Québec a droit à cela et il l'a pris. Non, il est minoritaire ; c'est la majorité qui le lui accordera si elle le veut bien. "Colonialisme !" C'est la que l'on voit que la minorité canadienne-française n'en mène pas large à Ottawa.

Citons quelques exemples. Le Canada aide les pays étrangers sous-developpés ; les millions vont aux pays du Commonwealth ; les pays de langue française, presque rien. Sur le plan de l'habitation, par exemple, l'Ontario reçoit infiniment plus que le Québec ; il en est de même pour les subventions à l'enseignement, etc. Si le Québec, par exemple, demande l'égalité de traitement, la majorité peut lui dire : "Ferme-la". Que voulez-vous en démocratie la majorité l'emporte.

Si on calculait la juste part que le Québec aurait dû recevoir proportionnellement aux revenus qu'Ottawa retire du Québec, je crois qu'on arriverait à des centaines de millions de dollars. Ces sommes tirées du Québec ont été données aux autres provinces sans aucun profit pour le Québec.

Que le Québec envoie à Ottawa une forte délégation de députés libéraux ou conservateurs, les Québecois seront toujours en minorité dans leur parti ; en plus ils suivent les directives, ou, si vous voulez, la discipline du parti, la dictée des chefs qui ne sont pas du Québec. Si un Canadien-français devient chef du parti, il n'est pas encore libre, car il y a dans le parti une majorité anglophone ; il faudra bien qu'il se plie, car autrement il perdra son poste.

Qu'est-ce que le Québec peut bien faire à Ottawa ? Une province contre neuf. Si le Québec n'était pas représenté, est-ce que ça serait un désastre ? Puisque les Canadiens français recevront seulement ce que les Anglophones ou la majorité veulent bien leur accorder.

Que les Canadiens français se rendent bien compte de cette vérité : ils seront libres, quand ils n'auront plus rien à demander aux autres, alors ils seront maîtres de leur propre destinée ou quand ils prendront eux-mêmes toutes les décisions qu'ils désireront. Qui connaît mieux ses propres besoins, ses aspirations que soi-même ? Pourquoi mettre tout l'avenir, toute la vie d'un peuple entre des mains étrangères ?

Un nouveau parti prend forme au Québec, le "Bloc du Québec". Si les Québecois envoyaient à Ottawa une forte délégation de ce parti, je crois sincèrement que le succès à Ottawa et le choc psychologique que ressentirait le Canada anglais serait formidable. Vous pourriez dire, ils seraient ils seraient encore en minorité. Oui, mais une minorité libre, sans attache à aucun parti dominé par la majorité anglophone. Le Canada saurait vraiment ce que le Québec veut. La parole serait enfin libre.

Canadiens français, unissons-nos forces dans un seul parti; actuellement elles sont dispersées, elles se combattent même les unes les autres. Imaginez 75 députés du Québec d'un seul bloc, ayant comme chef l'un des leurs, on verrait vraiment au Canada deux peuples : le canadien-français et le canadien-anglais. Ils pourraient faire un Canada nouveau à leur image.

H. Laquerre,
Montréal.

Quelques précisions sur l'action de grâces

Monsieur le Rédacteur,

Dans une récente émission télévisée "religieuse", il a été question de différents sujets, et notamment de l'action de grâces après la Communion. Quelques dames déploraient le fait que cette pratique soit disparue en bien des endrcits. Or, on répondait à ces dames qu'il n'est pas nécessaire de s'attarder après la Communion, car après avoir fini un repas, on s'en va ! ... Une telle réponse est vraiment étonnante, dans la bouche de quelqu'un qui est supposé connaitre beaucoup mieux la doctrine de l'Eglise.

En effet, il y a une différence énorme entre un repas ordinaire et le Banquet eucharistique. Si l'on n'a pas à se préoccuper de la nourriture ordinaire après l'avoir absorbée, il n'en est pas ainsi du Pain eucharistique, qui contient vraiment la personne même du Christ, de l'Homme-Dieu. Des spécialistes ont émis des hypothèses sur la durée de la permanence des Espèces eucharistiques dans l'estomac humain. De toute façon, il n'est pas facile d'établir cette durée avec exactitude, car elle peut varier selon les individus, mais il est absolument certain que la présence réelle de Notre-Seigneur demeure dans le communiant un certain temps.

C'est ce qui constitue la raison de l'action de grâces, que l'Eglise a toujours fortement recommandée, et qu'elle recommande encore au cours de la présente réforme liturgique demandée par le IIe Concile du Vatican. En effet, le dernier missel publié sous l'autorité du Saint-Siège indique clairement cette quasi-obligation : "Après avoir déposé les vêtements sacrés, le célébrant prolonge son action de grâces le temps convenable" 91 Rituel, n. 91). Les prêtres et les fidèles doivent donc continuer à faire une action de grâces après la Communion, selon les conditions de chacun et dans la mesure du possible.

Ovila Melançon, c.s.c.,
Ste-Adèle-en-Haut

VOUS AVEZ LA PAROLE

Programme d'une de nos troupes de folklore imprimé aux E.-U.

Monsieur le Rédacteur,

Comme des milliers de Montréalais, je suis allé récemment applaudir notre troupe nationale de folklore Les Feux Follets. Si je fus emballé par le spectacle, je n'en fus pas moins déçu et fâché par le programme qu'on y vendait.

Tout d'abord, en entrant dans le hall de la Comédie Canadienne, je n'avais qu'une pensée, me rendre à mon siège le plus tôt possible, afin d'échapper à la voix nasillarde d'un grand hurluberlu qui criait la vente des programmes à la façon du vendeur de cacahuètes au cirque.

Lorsqu'enfin j'eus la tête reposée, je me plongeai dans la lecture de ce programme qui me sembla assez bien rédigé quoique parsemé d'erreurs. Mais, parvenu à la dernière page, j'attrapai un dur coup en rencontrant l'inscription "Printed in U.S.A.".

Comment se peut-il qu'une troupe NATIONALE de folklore canadien puisse se ridiculiser à ce point ? Dans un pays à l'échelle d'un continent, j'ai peine à croire qu'on ne puisse trouver une seule entreprise capable d'un tel travail.

Je me réjouis à la pensée que les Feux Follets iront bientôt nous représenter dans plusieurs pays d'Europe et j'ose croire qu'ils auront assez de fierté NATIONALE pour apporter avec eux un programme qui sera imprimé au Canada. D'ailleurs, je crois bien que si le programme avait été imprimé au Canada, il se serait trouvé une personne d'expression française qui n'aurait pas permis qu'on y écrive : "... le décors" ou "... le péninsule" ou encore "... les jigues" ou "... plutô"... pour ne citer que quelques-unes des dix-sept erreurs que j'y ai relevées.

Michel Cartier a su très bien faire les choses en présentant un spectacle magnifique et je suis persuadé que ses collaborateurs voudront présenter au publique européen un programme digne de notre ensemble folklorique du Canada.

Normand Guérin,
Montréal.

Le problème racial, un grave danger pour les Etats-Unis

Monsieur le Rédacteur,

Los Angeles 1965 : 35 morts, 800 blessés, 4,000 prisonniers, $200,000,000 de dommages ... Une émeute raciale qui éclaire l'avenir des Etats-Unis d'une lueur de sang !

Que se cache-t-il derrière ce soulèvement ? La société américaine court-elle à sa perte ? Le président Johnson pourrait-il circonscrire les flammes du racisme ?

Trois à quatre cents ans d'histoire n'ont pu anéantir chez nos voisins un colonialisme répugnant pratiqué contre les Noirs. Insultes quotidiennes, domination économique et exploitation du capital des Blancs sur 2 millions de Noirs. Ghettos insalubres où les "Black Muslims" exploitent les souffrances de la chair et de l'âme pour anéantir la race blanche, croyant venger des siècles d'esclavage et d'abrutissement collectif.

La société américaine possède de grandes vertus, mais son coeur est d'une singulière complexité. Inconsciente, elle ne veut pas trop regarder l'avenir. Elle n'a jamais su se faire face à elle-même, parce qu'elle manque d'humilité, parce qu'elle n'a grandi que par la force de ses préjugés, et surtout parce qu'elle est devenue involontairement complice de la classe dominante.

Son gouvernement en est arrivé à pratiquer sur son propre territoire ce qu'il pratique un peu partout dans le monde : une politique de terreur qui se veut de plus en plus répressive.

Nous savons tous que ce sont les coups de feu des policiers qui ont déchainé une telle violence à Los Angeles. La patience des Noirs fut littéralement brisée. Ce soulèvement marque sans conteste le début d'une ère nouvelle où le Blanc américain devra voir en chaque Noir un ennemi potentiel.

C'est par millions qu'on compte aujourd'hui les Noirs pauvres, maltraités, bafoués, considérés comme des bêtes de somme. Si le régime Johnson n'arrive pas à circonscrire les flammes du racisme, c'est par millions qu'on comptera les fusils pointés contre cette société qui se glorifie d'être la protectrice du "monde libre".

Il existe des formules expéditives que le président Johnson devrait considérer.

1. Dissolution immédiate et mise hors la loi de tous les gangs racistes blancs et noirs (Ku Klux Klan, Black Muslims, parti nazi américain). Toute la presse américaine devrait appuyer l'Etat et demander l'appui des citoyens face à une telle purge.

2. Création d'une police nationale (Blancs et Noirs) couvrant tous les Etats, protégeant les deux couleurs du cancer raciste. Les Black Muslims prétendent actuellement une guerre de guérilla. Et le Ku Klux Klan fait de même.

3. Collecte nationale organisée par l'Etat et versée à la caisse du NAACP, organisation pacifique pour l'émancipation des Noirs.

4. Campagne systématique dans la presse américaine préconisant une franche compréhension entre Noirs et Blancs.

5. Création d'un comité national (nombre égal de représentants Noirs et Blancs). Il serait conseiller dans la préparation des lois et des programmes d'assistance aux Noirs miséreux.

Les hommes n'ont pas le droit d'oublier si vite l'enfer nazi ! L'être humain est un fauve dangereux. Les Etats-Unis deviendront-ils l'empire de la force brutale, sans aucune retenue. Un empire composé de maitres et d'esclaves, et où la pitié, la bonté, la fraternité, le respect du droit, le goût de la liberté ne seront plus vertus, mais crimes inexpiables.

Au président Johnson de s'ouvrir les yeux avant qu'il soit trop tard !

Henrius Lachance,
Montréal.

AU TEXTE

Pour un secrétariat à la santé morale

Pour enrayer la vague de violence qui submerge la jeunesse française, un article de CARREFOUR (Paris) propose la création d'un secrétariat à la santé morale. Il est à noter que la criminalité des jeunes n'est pas, en France, supérieure à ce qu'elle est dans les autres pays.

Lorsqu'on se penche sur les statistiques de la préfecture de police, on est effaré par la progression de la criminalité des jeunes gens. Je lis dans le Bulletin d'informations de cette préfecture, en date de mars 1965, que le nombre d'arrestations de mineurs ayant moins de dix-huit ans, lequel était, en 1955, de 1,574, est passé, en 1964, à 4,818. Pour violences, coups et blessures, le nombre des infractions qui était, en 1963 de 140, est passé, en 1964, à 182.

En 1963, on a arrêté 3,963 garçons et 811 filles mineurs. En 1964, 3,988 garçons et 830 filles.

Et tout progresse à ce rythme.

Il faut rechercher les causes d'une pareille plaie sociale et y porter remède.

Je sais bien que les conditions générales de la vie y représentent un facteur important. Le père travaille. La mère aussi. Le logement est trop exigu. Les enfants ne savent où aller. Ils se rassemblent, en tenant compte de leurs affinités. Et, bien entendu, dans ces rassemblements, il y a toujours un jeune gredin qui mène les autres, parce qu'il a plus d'autorité et de toupet qu'eux. Bien entendu, parce que c'est un gredin, il les conduit là où il faudrait qu'ils n'allassent pas. Et, il est facile de tirer de l'emprise qu'il a su acquérir sur eux, les conclusions nécessaires.

Mais il y a autre chose.

La noblesse des sentiments était ridiculisée

D'abord, après les deux guerres mondiales qui ont agité ce pays, comme après toutes les grandes secouses nationales, un état d'esprit s'est formé, dont on peut, assurément, regretter le caractère. On a voulu, qu'aux légendes héroïques — estimées désuètes — succédât un souci de vérité. Il ne fallait plus parler des grandes vertus, pour lesquelles tant de jeunes gens s'étaient battus et avaient trouvé la mort. On ne voulait plus entendre les mots de sacrifice et d'honneur. La noblesse des sentiments était ridiculisée. On arrivait à cette conclusion que tous les hommes se valent.

Quand un pareil état d'esprit s'étend dans une collectivité, on n'est pas loin d'élever la fripouille à l'état de héros. De tout temps, dans notre littérature, on a peint des fripouilles, mais, jusqu'ici, on ne les avait pas glorifiées. C'est maintenant fait. Presque toujours, quand il est question d'une canaille, on ne manque pas de publier sa photographie et de retracer sa carrière. On le cite presque en exemple.

C'est là qu'il faut voir l'origine de toutes les délinquances, plus, peut-être, que dans les foyers désunis, les taudis et la misère. N'oublions pas qu'une société reflète ce qu'elle admire.

La corruption par le cinéma et la T.V.

On peut, alors, facilement déduire les conséquences d'un tel état d'esprit. Les producteurs de films, par exemple, n'ignorent pas que la jeunesse aime le héros canaille. Alors, ils demandent, aux auteurs, des scénarios où la violence est exaltée. Cette violence, la réussite à tout prix, sont ainsi devenues les principaux moteurs de l'âme collective. Les contraintes de la vertu ne peuvent trouver place dans un pareil climat.

Le cinéma et la télévision sont devenus les grands éducateurs de la violence.

Les statistiques officielles — elles ne sont pas inutiles — ont en effet révélé que, dans tous les pays d'Europe, ce sont les jeunes gens de quinze à vingt ans qui forment la majorité de la clientèle des salles de cinéma. Or, toute image de violence provoque, en nous, une impulsion motrice. Dans le cas d'un sujet normal, cette impulsion est immédiatement freinée. Elle déclenche, même, une réaction en sens contraire. Mais, en se mpuitlliant, les scènes de violence ou d'érotisme affaiblissent les facteurs antagonistes et on finit par accepter ce qu'on avait, d'abord, jugé avec sévérité.

Il y a donc, chez nous, 400,000 enfants ou adolescents moralement en danger, car ils sont hors d'état d'opposer une réaction sérieuse au pouvoir moteur des images.

On voit, constamment, à la télévision, même dans les émissions destinées aux enfants, des hommes s'entretuer. L'un d'eux a un revolver et en distribue les balles comme on distribue les dragées à un baptême.

Comment ne pas admettre que de pareilles émissions imposent à la jeunesse le goût du massacre. Est-il étonnant, dès lors, que tant de jeunes gens soient passés devant les tribunaux de répression ?

Devant un pareil état de choses que fait le gouvernement ? Rien! Absolument rien! Bien plus, j'ai cru devoir, il y a à peu près un an, écrire, comme président de l'Association des auditeurs de la radio et de la télévision, fondée, à la Libération, par Pierre Bourdan, au ministre de l'Information, pour lui signaler le danger qui s'amplifie. Il m'a répondu par une lettre, aimable, certes, mais déconcertante. Il pensait que j'étais exagérément pessimiste et me faisait observer que la criminalité des jeunes n'était pas, en France, supérieure à ce qu'elle est dans les autres pays.

C'est exactement comme si on avait alarmé le ministre de la Santé publique sur les méfaits d'une épidémie faisant des ravages en un point de notre sol national, en ne recevant de ce ministre qu'une réponse où il est affirmé, qu'après tout, ces méfaits n'étaient pas pires chez nous, que chez nos voisins!

L'art doit élever le niveau intellectuel et moral non l'abaisser

Ajoutons à cela la lamentable décadence de l'art plastique, du théâtre et de la musique. On a oublié que, dans une civilisation, l'art a pour rôle essentiel d'atteindre et de développer la sensibilité des masses. Il doit en élever le niveau intellectuel et moral. Non l'abaisser.

Comment ces masses peuvent-elles se montrer émues par un tableau qui ne représente rien, ou par une musique assourdissante qui énerve au lieu d'apaiser.

N'oublions pas encore le sport qui, tel qu'il est pratiqué, devient, lui aussi, un éducateur de la violence et ne joue plus son rôle essentiel de développer l'adresse des êtres humains, de fortifier leurs muscles, de stimuler en eux un esprit loyal et chevaleresque.

Précisons, encore, qu'il y a une cinquantaine d'années, une éducation morale était donnée à l'école, dans les collèges et les lycées. Cette éducation frappait les jeunes esprits qui en restaient imprégnés et pouvaient acquérir, ainsi, une notion assez nette du bien et du mal. Ils étaient donc armés par certaines directives, pour suivre ultérieurement la route difficile de la vie. Cette éducation a été supprimée. Et c'est dommage ! On serait bien inspiré en la rétablissant, au détriment de certaines matières inutiles.

Il faut modérer les instincts non les déchainer

Le but d'une civilisation est de faire prédominer, chez tous les humains qui la composent, la raison sur l'instinct. Quand c'est l'inverse qui se produit, quand, pour guider leurs actes ces mêmes hommes n'utilisent que leur instinct, une civilisation s'étiole et finit par s'effondrer.

Le problème est donc de modérer ces instincts et non de les déchainer. Dans leur éducation collective, il faut guider les actions des hommes en les incitant à se plier, comme autrefois, aux grandes traditions ancestrales. Dans l'état d'incertitude où ils se trouvent, quand il s'agit de prendre des décisions capitales de leur vie, il n'y a pas de meilleur guide que ces traditions, au premier rang desquelles on range l'honneur et le devoir.

Je me demande, alors, s'il n'y aurait pas intérêt à adjoindre au ministère de la Santé publique, un secrétariat à la Santé morale.

L'ensemble du pays, qui demeure sain, l'accueillerait avec faveur et ses fonctionnaires ne manqueraient pas de besogne.

Pierre CHANLAINE

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 849-4711.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an : Canada : $30.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

Les Suédoises

PLAISIRS DE SUEDE

UNE CHRONIQUE DE VACANCES PAR **JACQUES PIGEON**

UN jeune Montréalais, touriste à Stockholm, rencontre, par l'intermédiaire d'un ami, une gentille Suédoise dont il a presque oublié le nom. Ce n'est qu'un rendez-vous préliminaire et le fringant Québecois veut s'assurer qu'il n'oubliera ni son nom ni son adresse et qu'il saura la rejoindre en temps et lieu.

Il lui présente donc une carte où il a précédemment inscrit les mots : nom, adresse, numéro de téléphone et heures de travail.

Gentiment, la demoiselle accepte la carte qu'on lui tend et, sans sourciller, écrit les mots suivants : « Les Suédoises ne sont pas si faciles que cela !

Ce petit incident, bien réel, décrit merveilleusement l'attitude des Suédoises vis-à-vis des étrangers. Les moins timides d'entre elles glisseront inévitablement dans la conversation la question suivante: "Que vous a-t-on dit des Suédoises avant que vous veniez en Suède ? Qu'elles étaient faciles, qu'elles se donnaient au premier venu?"

Si vous avez quelque culot et savez mentir un tantinet, vous affirmerez que rien de tel ne vous a même traversé l'esprit. La conversation prendra alors une tournure intéressante. Dorénavant, l'interview, c'est elle qui la conduira.

Elle vous dira d'abord qu'elle n'a jamais vu un touriste ayant en tête de si charmantes notions des Suédoises, puis vous demandera de décrire la femme suédoise.

Physiquement, on sait qu'elle a beaucoup d'allure. Elle est souvent blonde (cinquante pour cent des femmes de ce pays ont des cheveux blonds, naturels, svp), assez grande et marche le plus souvent comme un homme. Sûrement et durement.

Malheureusement, la forme de ses jambes laisse souvent à désirer. La plupart du temps, ces filles n'ont pas de chevilles. La belle jambe élancée que portait Greta Garbo semble être une exception. Mis à part ce petit défaut d'esthétique, il faut avouer que la majorité des femmes qui circulent dans la rue à Stockholm sont magnifiques.

Mais, l'observateur judicieux aura noté d'autres traits, moins flatteurs. On a dit que les Suédois sont froids. C'est certainement vrai, ils l'admettent eux-mêmes. Cependant, l'épithète glacé colle certainement à plusieurs Suédoises. On dit que c'est leur indépendance vis-à-vis de la société qui donne cette impression de froideur.

C'est certainement là la première impression qu'elles offrent à l'observateur étranger. Malgré tout, après un séjour parmi elles, on a l'impression que cette couche de glace, certes difficile à contourner, révèle une mer d'eau bouillante.

Comme toutes les Européennes, elle est généralement bien mise, et porte rarement le pantalon masculin, du moins dans la rue. Par ailleurs, on l'aperçoit occasionnellement au volant d'un énorme autobus à deux étages.

Autre trait particulier, elle porte rarement le talon haut. Alors qu'en Amérique les femmes portent lesdits talons en toutes circonstances, en Suède, les vitrines de magasins de chaussures en montrent une paire à côté de vingt paires de chaussures à talons plats.

Ce ne sont certes là que des détails, souvent insignifiants, mais dans ce pays où la femme obtient, à travail égal, un salaire égal, la féminité est demeurée l'apanage des bourgeoises.

Mais en Suède, et il est important de le noter, la bourgeoisie ne constitue pas une classe privilégiée. Presque tous les habitants de ce pays sont des bourgeois. La société est formée avant tout de cette classe et, à ses extrémités, sont rattachées de toutes petites formations d'extrêmes privilégiés ou de moins fortunés.

C'est peut-être parce qu'un si grand nombre d'entre elles ont des cheveux blonds que l'étranger admire tant les Suédoises. Mais blondes, brunes ou rousses, elles font honneur à leur réputation, celle d'être de grandes beautés physiques.

Non, elles ne sont pas toutes aussi somptueuses ques les Greta Garbo, Ingrid Bergman, Anita Ekberg, mais, règle générale, elles ont peu à envier aux femmes des autres pays.

On a dit qu'au Canada, et c'est vrai, Québec est la capitale des belles femmes. Stockholm mérite une tout aussi belle réputation.

Demain : au pays du multilinguisme

"Il faut avouer que la majorité des femmes de Stockholm sont magnifiques".

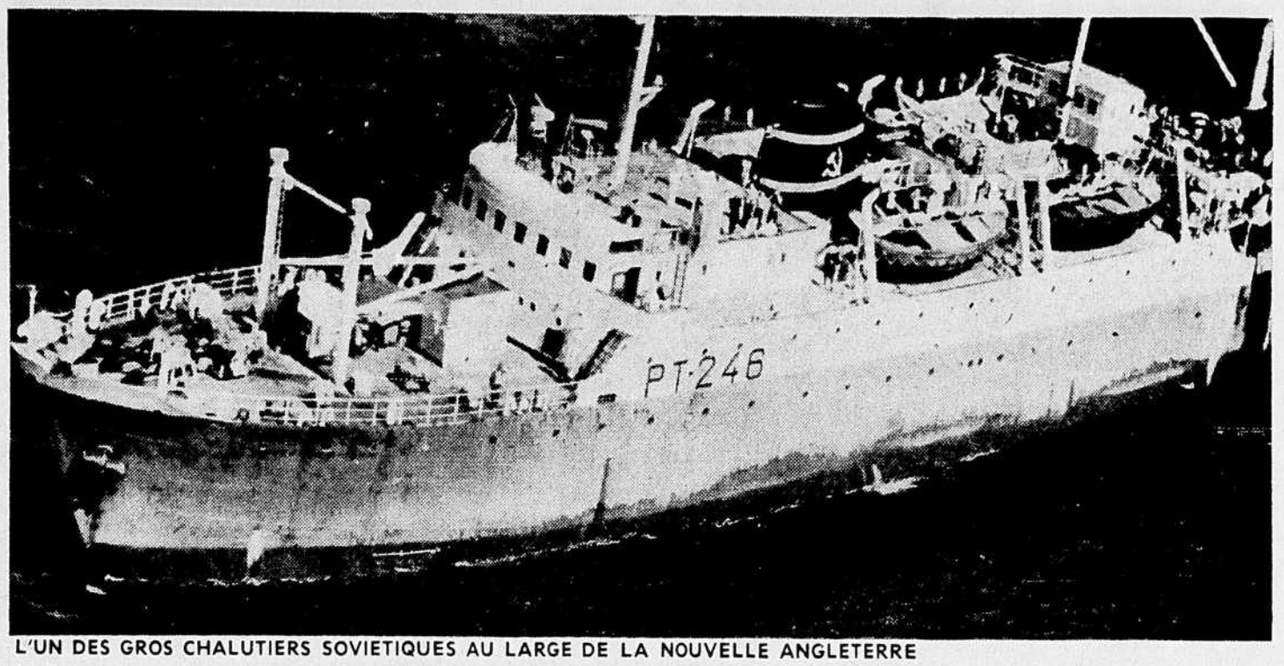

L'UN DES GROS CHALUTIERS SOVIETIQUES AU LARGE DE LA NOUVELLE ANGLETERRE

Nulle part on ne remarque aussi forte proportion de joueurs d'échecs

Une ville flottante soviétique au large de Nouvelle-Angleterre

par Don Guy, de la PA

UNE ville russe dont la population dépasse 30,000 habitants croise au large de la Nouvelle-Angleterre. Elle est dépourvue de maire mais on y voit jusqu'a 350 capitaines.

Il s'agit des maîtres de bâtiments de pêche dont les plus petits sont plus gros qu'aucun navire américain de la même classe attaché à Boston, Gloucester ou New Bedford.

On estime que l'an dernier les Russes ont pêché dans le nord-ouest de l'Atlantique 617,000 tonnes de poisson, le double presque des prises américaines.

Les soirées de la ville flottante russe sont plutôt calmes; nulle part ailleurs probablement on ne remarque aussi forte proportion de joueurs d'échecs et de cinéphiles. Il est rare que les bateaux russes poursuivent leur pêche le soir; la pêche nocturne en mer n'est pas très fructueuse. Les ravitailleurs venus de Russie apportent vivres, combustible, courrier et bandes cinématographiques. Les bateaux profitent des rencontres pour échanger des films, se transmettent par radio le résultat des parties d'échecs. Dernièrement un groupe de maitres de la pêche soviétique a passé quelques jours sur un garde-côtes américain; ces messieurs ont été fort contents des télémissions américaines, que ne captent pas leurs postes récepteurs.

Femmes des équipages

Les femmes constituent 5 à 10% des équipages soviétiques. Les médecins de bord sont en grande proportion des femmes; or, les conserveries flottantes emploient jusqu'à trois médecins. Il y a aussi des radiotélégraphistes, des cuisinières et servantes.

M. Charles L. Philbrook, agent du Bureau américain de la pêche commerciale, survole chaque semaine la flotte russe dans un avion amphibie de la garde des côtes attaché à Salem, Massachusetts. Il raconte que "parfois des équipages entiers cessent de travailler pour regarder l'avion américain et le saluer". Les pêcheurs américains reçoivent un bulletin hebdomadaire sur la position des bateaux étrangers. M. Philbrook renseigne également les pêcheurs du littoral sur le poisson observé à bord des bateaux russes, les engins de pêche. Enfin, il recueille toutes les informations utiles à la défense américaine.

C'est en 1961 que les pêcheurs russes ont commencé à paraitre en nombre au large de la Nouvelle-Angleterre. L'été dernier, on a aperçu plus de 350 bâtiments. On en remarque moins cet été, vraisemblablement parce que les Russes, connaissant mieux les parages, ont augmenté le rendement de chaque bateau. La Nouvelle-Angleterre est à 3,000 milles des ports d'attache de la flotte russe; celle-ci étend ses opérations vers le sud. Elle pourra bientôt profiter du grand port de pêche en voie d'aménagement à Cuba pour débarquer ses prises, se réparer et se ravitailler. Ce port sera équipé de conserveries, de chantiers.

M. Philbrook note : "Les pêcheurs américains recherchent le 'poisson cher', par exemple l'aiglefin; les Russes, le 'poisson de quantité', par exemple le hareng, le merlan, la merluche." D'après l'administration américaine, c'est le manque de protéines dans l'alimentation qui motive l'expansion mondiale de la pêche soviétique.

Y a-t-il danger d'épuisement ?

Les pêcheurs américains discutent avec passion les conséquences éloignées de la pêche intensive que pratique la flotte soviétique. Il est vrai que celle-ci se contente souvent de poissons que refuse le pêcheur américain; mais certains prévoient que la pêche intensive finira par raréfier toutes les espèces.

Le droit international autorise les Russes à pêcher jusqu'à la limite des eaux territoriales, c'est-à-dire jusqu'à trois milles des côtes. Cependant le Canada vient de reporter cette limite à 12 milles.

La flotte russe comprend des bâtiments très divers, depuis les chalutiers "de côté", longs de 150 pieds, jusqu'aux chalutiers à la traine de 450 pieds équipés en conserverie et aux grands ravitailleurs. La conserverie flottante travaille les prises de 10 ou 15 petits chalutiers. Certains poissons sont congelés; le hareng et d'autres poissons sont salés et mis en caque (baril). La conserverie transforme les rebuts en farine de poisson. Rien ne se perd.

Les observateurs américains et canadiens qui ont navigué à bord des bateaux soviétiques notent que les équipages se composent ordinairement de jeunes gens dont la solde est évidemment double ou triple du salaire qu'ils gagneraient à terre. La campagne de pêche dure jusqu'à six mois; certains bâtiments tiennent la mer encore plus longtemps, mais alors l'équipage est relevé.

L'utilisation du radar

Les pêcheurs russes, comme ceux des Etats-Unis, utilisent le radar pour repérer les bancs de poissons. Depuis quelques années les courants chauds de l'océan présentent le plus haut intérêt du point de vue de la guerre sous-marine. En effet ils infléchissent les ondes de détection. La pêche donne aux Russes l'occasion d'étudier les courants chauds du littoral de Nouvelle-Angleterre, sans violer en rien le droit international.

Les premières campagnes russes ont provoqué des incidents, parce que les pêcheurs américains voyaient leurs bateaux s'accrocher dans les filets trainants posés pour prendre le hareng. Les Russes se sont finalement laissé persuader de munir ces filets de réflecteurs radar.

On a vu des gestes de camaraderie entre pêcheurs américains et russes, par exemple des échanges de cigarettes et de bière. Un bâtiment russe a rescapé deux aviateurs américains naufragés.

WALTER LIPPMANN

Les Américains doivent repenser leur stratégie à l'égard des pays d'Asie

LA première semaine du mois, le gouvernement de Pékin a adressé un long article au monde entier. C'est le maréchal Lin Piao, ministre de la Défense, qui en est l'auteur et qui y expose la pensée stratégique de la révolution chinoise.

Le principe de base du maréchal Lin Piao est que c'est la paysannerie des pays sous-développés, arriérés, non le prolétariat des villes comme l'enseigne l'orthodoxie marixste, qui vaincra la puissance industrielle et militaire des pays avancés, des Etats-Unis en particulier.

Cette déclaration officielle, comme toute propagande révolutionnaire, est marquée du ton de l'absolue certitude. Ce qui va arriver sera provoqué de la manière qu'indique l'auteur. C'était la manière de s'exprimer de Karl Marx, bien que la révolution ne se soit pas produite selon ce qu'il prédisait. C'était aussi la manière d'Hitler, lorsqu'il proclamait que le Troisième Reich durerait un millénaire.

Il n'en reste pas moins que lorsqu'on déchiffre l'article en le débarrassant de la propagande, c'est un exposé important et significatif des buts que poursuit le gouvernement de Pékin. Je ne prétends pas l'avoir déchiffré jusqu'au bout, mais il renferme des révélations certaines, lourdes de conséquences politiques.

Intention claire

Nous voyons confirmer par exemple ce qui semblait au début pour le moins vraisemblable : le gouvernement de Pékin se complait à l'occasion de combattre les Etats-Unis par des intermédiaires. Le président Johnson ne peut donc obtenir la trêve qu'il recherche que si Hanoï et le Vietcong consentent à agir indépendamment de la Chine.

Le maréchal Lin Piao qui confirme absolument que Pékin ne souhaite pas que la guerre du Vietnam se termine dans un avenir prévisible, usera de toute son influence pour prolonger la guerre et empêcher toute négociation.

Non seulement le maréchal Lin Piao affirme ce qui précède en toutes lettres, non seulement il reproche à l'URSS sa mollesse à l'égard des Etats-Unis, mais au cours de sa démonstration il divulgue le calcul stratégique qui pousse le généralissime Mao Tsé-toung à envisager favorablement la prolongation indéfinie de la guerre du Vietnam.

La non-intervention

Un facteur décisif de ce calcul est la doctrine d'après laquelle les peuples doivent gagner leur révolution eux-mêmes, la révolution ne s'exporte pas, et il n'y a donc pas à attendre de la Chine populaire qu'elle intervienne par les armes dans les révolutions de l'extérieur. La Chine combattra, mais sur le terrain qu'elle aura choisi, non au Vietnam, qui lui est défavorable.

Le but du gouvernement de Pékin est de prolonger la guerre; pour lui le problème est d'empêcher le Nord-Vietnam et le Vietcong de se laisser séduire par des offres de trêve avantageuses, de négocier la paix.

Le gouvernement de Pékin ne se contente pas à ce propos de promesses, de menaces théoriques ; il use d'un puissant argument, qui se ramène à l'affirmation que Hanoï, n'ayant pas encore engagé son armée entière, qui est formidable, dispose vraiment d'atouts décisifs dans la guerre révolutionnaire. Pékin assure à Hanoï qu'il ne faut pas fléchir devant la menace de destruction totale parce que "c'est la lutte soutenue des armées de terre qui décidera de l'issue du conflit". Cette phrase donne la clef de la pensée stratégique communiste, d'Asie certainement.

Il serait étonnant que les adversaires des Etats-Unis au Vietnam puissent se séparer de la Chine communiste, dont l'intérêt tel qu'elle l'entend exige que la guerre se prolonge, retienne et embarrasse les Etats-Unis. Le maréchal Lin Piao affirme que plus les Etats-Unis sont profondément engagés, mieux vaut pour Pékin, parce que plus ils seront embarrassés, sinon entièrement empêchés, d'intervenir ailleurs.

Ruine de l'ordre ancien

Dans l'intervalle, l'ancien ordre politique et militaire d'Asie se transforme en profondeur. Nous avons assisté ces dernières années à la diminution de la puissance britannique pour des raisons financières et autres, d'Aden à Singapour ; à l'alliance sans équivoque, peut-être décisive, du président Soekarno d'Indonésie avec la Chine ; à la désagrégation de la Fédération malaise. Il est à peu près certain que Singapour cesse d'être un avant-poste de l'Occident. Enfin nous assistons au conflit du Pakistan et de l'Inde qui peut entrainer des violences inouies et qui au mieux, même si la guerre générale est évitée, sème les germes de la révolution dans le continent indien.

Ce n'est pas tout. La position des Etats-Unis au Japon, aux Philippines, sans parler du Cambodge et de la Birmanie, s'affaiblit. Cela ne signifie pas que la Chine populaire soit sûre de triompher dans l'Asie entière, mais cela dément la présomption de Washington que les Etats-Unis, en combattant au Vietnam, réussiront à s'allier l'Asie non communiste.

En fortifiant leurs positions sur la côte du Vietnam, les Américains devront réfléchir beaucoup plus qu'ils ne l'ont fait, du moins qu'on sache, aux moyens d'établir la coexistence entre Asiatiques et Occidentaux, en dépit des troubles qui déchirent l'Asie.

(Tous droits réservés 1965, Washington Post Company)

La nouvelle revue des trois armes devra plaire à des lecteurs plus variés

par William Neville, de la PC

L'INTEGRATION des trois armes entraine la centralisation des périodiques des armées. A partir d'octobre, une revue unique remplacera celles qui auparavant représentaient chacune des armes.

Cette nouvelle revue publiera dix numéros par année; elle remplacera le "Crowsnest Monthly" (mensuel du nid-de-Pie), qui paraissait depuis 1948, pour la marine; le 'Roundel" (Rondeau), qui lisait l'aviation depuis 1948 ; enfin le "Canadian Army Journal", revue trimestrielle publiée depuis 1947.

Les derniers numéros de ces divers périodiques reproduisent un communiqué du ministre de la Défense, M. Paul Hellyer, sur la nouvelle revue, "The Sentinel" (la Sentinelle). Il promet qu'elle "réunira le meilleur des publications précédentes. D'autre part elle présentera une vue plus large qu'il n'était possible auparavant des buts, des fonctions et du travail des forces canadiennes. Bref, elle traduira la position neuve et originale du Canada à l'égard de la défense, le rôle indispensable des militaires dans la vie nationale."

C'est au colonel L. C. Bourgeois, directeur de l'information des forces armées, et à une rédaction peu nombreuse, présidée par M. Jack DeProse, ex-journaliste qui dirigeait la revue de l'armée depuis sa fondation, que le ministre confie la réalisation de la "Sentinel".

Pour tous les grades

Dans une entrevue, le colonel Bourgeois explique que le numéro comptera 48 pages, et que la revue s'efforcera de présenter des articles intéressants pour tous ses lecteurs, depuis les explications des directives ministérielles jusqu'aux photos de jolies auxiliaires. "La publication s'adressera aux mobilisés de tous grades; nous espérons qu'elle permettra à tous de juger plus exactement le rôle et les capacités de tous les éléments du service".

La revue s'efforcera autant que possible de "dissiper les rumeurs" auxquelles l'intégration des trois armes donne lieu. Elle reproduira en les expliquant les nouveaux règlements, rappellera les gloires du passé; rendra compte de la vie professionnelle et des mondanités.

Le colonel Bourgeois déclare : "Il n'y a jamais eu de revue qui répondit vraiment au besoin d'information interne dans les trois armes. Nous espérons que "The Sentinel" répondra à ce besoin".

La création de cette revue, il va sans dire, est conforme aux vues du ministre; mais elle a également l'approbation des ex-rédacteurs en chef des publications qu'elle remplace. Le budget annuel sera de $90,000. Le tirage prévu est de 50,000 exemplaires, dont 4,000 de la version française. Les mobilisés recevront la revue gratuitement; le grand public pourra s'abonner en payant.

Le tirage global des trois trois anciennes revues atteignait 62,000 exemplaires. Seul le "Canadian Army Journal" publiait une édition française, tirée à 3,000 exemplaires.

Nouvel esprit

Le colonel Bourgeois et M. DeProse, âgé de 57 ans, qui débuta dans le journalisme à Edmonton, s'accordent à dire qu'à certains égards la "Sentinel" présentera des différences marquées avec les publications qu'elle remplace. Ainsi, elle s'adressera moins exclusivement aux officiers que le "Journal" de l'armée, dont les longues dissertations sur, par exemple, la standardisation des pas de vis ou la discipline en campagne, présentaient peu d'attrait pour les mobilisés sans grade. D'autre part elle sera moins familière que le "Crowsnest", qui se consacrait à la vie du simple matelot, s'égayait à la manière du gaillard d'avant et se contentait d'articles faciles à lire.

La nouvelle publication fera une beaucoup moins large part à l'histoire et à la tradition que le "Roundel". Le colonel Bourgeois précise : "Il y aura encore un peu de tout cela, mais la 'Sentinel' se distinguera par une conception originale de ce qui présente une valeur pratique pour ses lecteurs."

Comme les anciennes publications, la "Sentinel" paraitra "avec l'autorisation du chef d'état-major de la Défense."

La nouvelle revue comptera comme les autres sur les collaborateurs bénévoles, bien que sa rédaction soit un peu plus nombreuse. Il est vrai que certains rédacteurs ne seront pas employés à plein temps.

Le colonel Bourgeois poursuit : "L'intégration sera totale. Il n'y aura pas de rubriques distinctes pour chaque arme; nous n'essaierons pas de mesurer la place que chacune doit remplir. Il va de soi que les trois seront représentées, mais selon leur mérite, non selon quelque norme arbitraire".

Des collaborateurs du colonel Bourgeois assurent que tel est le voeu du ministre, M. Hellyer.

Nouvelle carte de la Suisse

Ce printemps a paru la dernière feuille de la Carte nationale suisse au 1:100'000. Cette oeuvre devait non seulement égaler, mais surpasser la fameuse carte Dufour, qui avait obtenu le premier prix à l'Exposition universelle de Paris en 1889 et qui était considérée comme un chef-d'oeuvre du genre. La carte nationale au 1,100,000 se compose de 22 feuilles entières et d'une demi-feuille ; elle embrasse tout le territoire suisse et les régions limitrophes des pays voisins. Les méthodes modernes de relevé permettent d'atteindre une précision très supérieure à celle d'autrefois et les nouvelles techniques de reproduction ont, elles aussi, fait des progrès considérables, de sorte que c'est une oeuvre parfaitement au point et d'un niveau artistique élevé qui est maintenant mise à la disposition des civils et des militaires suisses.
(OSEC)

AU PRIX DU GROS!
FENÊTRES MORRIS
d'aluminium à 3 rainures
en EMAIL CUIT de COULEUR
CHOIX DE 36 COULEURS

● CONTROLE REVERSIBLE Pour nettoyer la vitre extérieure de l'intérieur.
● ACTION FLOTTANTE Pour adaptation parfaite et opération facile.
● COUPE-FROID A MEME Pour épargner le combustible et éviter les courants d'air.
● REMISAGE A MEME Evite les changements saisonniers et l'ascension des échelles
● ALUMINIUM REFOULE Pour service d'entretien à l'abri de la rouille pour la vie.
● BARRURE AUTOMATIQUE Pour ventilation à l'abri des rôdeurs en toutes positions.
Démonstration à domicile gratuite jour ou soir... Tél.: RI. 7-3534
TERMES FACILES
Wm MORRIS ET FILS LIMITEE
6045, CHEMIN COTE-DE-LIESSE, Montréal

Métro-Express continue de publier

par Gilles Pratte

Métro-Express continue de publier malgré la démission de toute son équipe rédactionnelle, à l'exception des cinq reporters du sport et des pigistes de la chronique financière.

Le nouveau rédacteur en chef, M. Charles-Henri Dubé, qui succède à M. Yvon Turcot, a reconstitué hier une toute nouvelle équipe de rédaction avec, a-t-il dit, 80 pour cent de journalistes d'expérience.

M. Dubé a précisé qu'une bonne partie des nouveaux employés sont venus offrir leurs services d'eux-mêmes; plusieurs sont des journalistes qui, le jour, travaillent pour le compte d'autres entreprises, et le soir, pour Métro-Express, journal du matin.

A l'exception de la sienne propre, comme l'a souligné le nouveau rédacteur en chef, aucune nomination n'est permanente.

M. Dubé a dit faire fonction, pour le moment, de rédacteur en chef, de directeur de l'information et de chef de pupitre.

Les employés démissionnaires de Métro-Express se sont réunis hier soir à l'hôtel Windsor pour étudier la situation attentivement et juger des mesures à prendre dans les circonstances.

Les 16 journalistes qui ont démissionné pour protester contre la façon dont le rédacteur en chef a été congédié ont fait parvenir à M. Jacques Brillant un télégramme manifestant leur intention de ne plus collaborer au journal.

L'ancien directeur de l'information à Métro-Express, M. Roger Nantel, a, pour sa part, annoncé qu'une conférence de presse sera probablement convoquée, aujourd'hui même, au cours de laquelle il exposera certains faits relatifs à la crise frappant le quotidien qui vient à peine de célébrer son premier anniversaire.

M. Brillant a donné pour raison du congédiement du rédacteur en chef, Yvon Turcot, des divergences fondamentales au niveau administratif.

Pour sa part, M. Nantel soutient que la coïncidence entre la crise actuelle à Métro-Express et l'annonce d'élections fédérales n'est pas accidentelle.

Bien que son nom apparaisse dans l'édition d'aujourd'hui, sous le bloc "Flash-Québec", l'ancien correspondant de Métro-Express dans la capitale, Laval Le Borgne, a bel et bien démissionné verbalement, comme il l'a dit, à quatre ou cinq reprises au cours de la journée d'hier. Il a précisé que la matière qui apparaît sous son nom n'est pas de lui.

Métro-Express prendra de l'expansion

Non seulement Métro-Express ne disparaîtra pas, mais il s'apprête à prendre de l'expansion.

Dans un bloc éditorial intitulé "Nous sommes là pour rester", le président et éditeur, M. Jacques Brillant, affirme : "Je tiens à déclarer nettement qu'il n'a jamais été question que Métro-Express cesse de paraître. Je m'engage à poursuivre la publication et à assumer toutes les obligations du journal à l'égard de ses lecteurs et de ses annonceurs. Bien plus, Métro-Express se trouve à la veille de développements qui connaîtront par la suite une ampleur considérable".

M. Brillant soutient ensuite avoir l'intention de continuer à fournir une information "objective" tout en conservant au journal "une indépendance qui est en partie sa raison d'être".

Plus loin, il note : "Nous jugeons notre rôle d'informateurs impartiaux avec trop de sérieux pour nous permettre d'entrer dans la voie des compromissions et des sujétions — officielles ou occultes.

"Métro-Express, formule actuelle, ne constitue, enchaîne-t-il, que le début d'une évolution que nous voulons rapide mais constante — qui aboutira à un organe d'information puissant, doué de moyens considérables. Nous y parviendrons car nous croyons fermement que le journalisme constitue une profession, qu'il requiert non seulement du dévouement, du courage, du travail mais aussi du talent, de la technique et, surtout, beaucoup de sincérité."

Il nous a été impossible de rejoindre, pour plus amples renseignements, M. Brillant qui nous a fait dire par son rédacteur en chef, M. Dubé, n'avoir d'autres commentaires à formuler que ceux contenus dans son éditorial.

Finies les vacances... prolongées

C'est finalement aujourd'hui que quelque 800 garçons et filles, inscrits à l'école Arcand-2, dans l'est de Montréal, entrent en classe après avoir profité d'une semaine supplémentaire de vacances. La rentrée, d'abord prévue pour mardi dernier, puis reportée à hier matin, avait ensuite été différée, dû au fait que les travaux de construction du nouvel immeuble n'avaient pas été complètement terminés et que les classes étaient encore dépourvues de chaises et pupitres hier matin. Mais tout rentre dans l'ordre ce matin et les vacances sont bel et bien finies !

Des voleurs menacent de faire brûler leurs victimes

Deux tortionnaires ont menacé la nuit dernière de transformer un vieux couple en torche vivante si l'homme ne révélait pas la cache où il entassait son argent.

L'attentat s'est déroulé chez M. et Mme Dozité Dupras, deux septuagénaires domiciliés dans le rang Ste-Henriette, à Saint-Roch-l'Achigan.

Il a débuté vers minuit alors que les apaches, la tête recouverte d'une cagoule, sont entrés l'arme au poing et ont sommé M. Dupras de leur dire où se trouvait son argent.

M. Dupras a répondu qu'il n'avait rien. Les arrivants l'ont alors ligoté, lui et sa femme, sur son lit, puis ont répandu de l'huile sur les draps.

Celà fait, ils ont menacé de mettre le feu au lit si M. Dupras finalement ne desserrait pas les lèvres. Cédant enfin, ce dernier leur a dit l'endroit où étaient cachés $900.

Deux heures après le départ des escarpes, le couple a réussi à se dégager de ses liens et à alerter la police. Il croit que les malfaiteurs étaient des jeunes du voisinage.

GREVE

SUITE DE LA PAGE 3

camions, préposés à l'entretien et au chargement pour la compagnie Texaco, prenaient un vote de grève, favorable à 90 p. 100.

Quant à BP, M. Daoust a toutefois précisé que l'arrêt de travail ne sera vraisemblablement pas déclaré cette semaine, étant donné que les négociations avec la compagnie se poursuivront jeudi à Toronto, en vue d'en arriver à une entente avec les employés de Montréal et de Trafalgar, en Ontario.

Ecart de $57 avec la Colombie-Britannique

M. Daoust a souligné que la compagnie Texaco verse à ses chauffeurs, en Colombie-Britannique, un salaire mensuel de $483, alors qu'au Québec, pour un même travail, le salaire n'est que de $426.

Il a noté que le cas de Texaco n'est pas unique. Toutes les entreprises pétrolières paient en général $55 ou $57 de plus par mois à leurs employés de Colombie-Britannique qu'à leurs employés du Québec.

La discrimination envers les citoyens du Québec prend toutes sortes de formes, a ajouté le syndicaliste. Il arrive que des compagnies admettent la parité de salaire à leurs employés de l'Ontario, mais excluent les travailleurs québécois de telles ententes.

Le SITIPCA a l'intention cette année de réparer ces injustices, a-t-il poursuivi en réclamant un salaire uniforme à tous les employés des entreprises pétrolières du Canada. Pour les chauffeurs par exemple, le syndicat demande un salaire mensuel de $549, ce qui équivaut à l'augmentation horaire de 40 cents réclamée pour les travailleurs de la production.

Incidemment, c'est le 15 prochain que la grève pourrait être déclenchée à la raffinerie Texaco de Montréal. Les 250 autres employés se sont montrés favorables à la grève dans une proportion de 85 p. 100 au cours d'un vote au scrutin secret tenu la semaine dernière.

M. Daoust a souligné que la compagnie Texaco avait formulé de nouvelles offres qui procureraient une hausse de salaire de 35 cents l'heure, échelonnée sur une période de trois ans.

Vers une grève générale . . .

Le SITIPCA s'achemine vers une grève générale dans les principales raffineries de pétrole du Canada d'ici quelques jours. Quelque 3,500 travailleurs participeraient à l'arrêt de travail.

Un porte-parole syndical a révélé, hier à Toronto, que plus de 900 employés de la British American Oil de six centres du pays se mettront en grève lundi prochain si la compagnie ne parvient pas dans l'intervalle à régler une dispute dans l'une de ses filiales à Saskatoon, en Saskatchewan.

Aucune installation de la B.A. à l'est de Brandon, au Manitoba, ne serait toutefois touchée par l'arrêt de travail.

Le représentant syndical devait rencontrer hier soir les représentants patronaux dans un ultime effort pour trouver une solution au conflit. La compagnie a fermé lundi les portes de sa filiale de Saskatoon, la Royalite Oil Company Refinery, n'ayant pu en venir à une entente avec les employés syndiqués de l'endroit. L'installation emploie 105 hommes.

Selon le porte-parole syndical, la compagnie a fait ainsi preuve d'une tactique populaire au XVIIIe siècle en "écartant du revers de la main" les propositions syndicales.

Promotions à la PP

L'inspecteur Jean Pagé, chef de l'escouade des fraudes et des faillites frauduleuses à la PP, figure parmi les policiers que les autorités ont promus en fin de semaine.

Le directeur Josaphat Brunet annonce en effet des promotions à onze des principaux membres de son état-major.

Ces changements de grade se répartissent comme suit : d'inspecteur à inspecteur-chef : Hervé Patenaude ;

de sous-inspecteurs à inspecteurs : J.-P. Romain, de Granby ; Paul Gagnon, Roger Morin, Paul Benoit, Paul Champagne, Gérard Forget, Richard Masson et Jean Pagé, de Montréal ;

de sergents d'état-major à sous-inspecteurs: Edouard Boisjoli, de Montréal ; Jules Arsenault, de Hull et Maurice Baril, de Montréal.

RIVARD

SUITE DE LA PAGE 3

taient le corridor attenant à la Cour et des agents en civil se sont mêlés à l'assistance.

Composition du jury

Huit membres des douze jurés sont hispano-américains, tout comme la majorité de la population de cette ville du Rio Grande. Trois candidats ont été excusés parce qu'ils ne pouvaient ni lire ni écrire l'anglais.

Trois personnes se sont disqualifiées parce qu'ils avaient déjà des opinions quant à la culpabilité ou l'innocence des accusés.

Une autre, qui a déclaré être dure d'oreille n'a pas été excusée, le juge lui ayant souligné qu'il ferait hausser le volume des haut-parleurs. Un dernier candidat, qui était sujet à des crises de rhume des foins, s'est vu obligé de siéger au sein du jury, le juge lui ayant dit que la cour s'en chargerait de le traiter en cas d'attaques.

Enfin, les 12 jurés seront isolés du reste du monde durant la période du procès et logeront dans un hôtel situé en face de la Cour.

Trois choses donnent la mesure de l'homme : la richesse, le malheur et le commandement.

Proverbe arabe

FAITS divers

Vol de $10,000 dans un magasin Dionne, rue Jean-Talon

Des perceurs de coffre-fort sont entrés la nuit dernière dans le magasin Dionne Ltée, 525, Jean-Talon ouest, en enlevant le barillet de la serrure de la porte avant.

Puis ils ont atteint le coffre-fort installé dans la vitrine, qu'ils ont transporté jusqu'à l'arrière. En ce lieu, ils l'ont fracturé et l'on vidé de $10,000 en espèce sonnantes.

$5,000 d'articles de diverse description ont été volés durant la nuit chez Harry General Dry Goods Store, 3676 St-Laurent, et $2,000 d'outillage sur le chantier de construction de J. Lachance, 1871, LaSalle, Ville Jacques-Cartier, chantier situé à l'angle d'Ontario et de Moreau.

Accusation de vol avec violence

TORONTO (PC) — Un individu de 46 ans, appréhendé en fin de semaine dernière lors de la mise au jour d'un réseau de trafic de narcotiques, subira son enquête préliminaire le 20 septembre sous une accusation de vol avec violence.

Royal Perriard est accusé d'avoir participé à un vol commis à la demeure de Mme Amelia Sbrozzi, en juin dernier, où trois individus avaient battu cette dernière ainsi que sa fille Vicki, âgée de 34 ans, et s'étaient ensuite rués sur M. George Sbrozzi, âgé de 35 ans, au moment où il avait voulu défendre sa mère et sa soeur.

En juillet dernier, David Crockatt, âgé de 38 ans, s'était vu imposer une peine de 14 ans de prison pour sa participation à ce crime. Un autre individu doit aussi subir son procès le mois prochain en rapport avec le même crime.

La police, qui a appréhendé Perriard au hasard de ses descentes chez des traficants de narcotiques en fin de semaine dernière, a précisé que ce dernier n'était nullement impliqué dans le réseau.

Vol à main armée à St-Sébastien

Trois cagoulards, brandissant chacun un revolver, ont fait irruption, vers onze heures ce matin, dans la Caisse Populaire de Saint-Sébastien, comté de Frontenac, et après avoir mis tout le monde en joue, ont sommé le caissier de leur remettre le contenu de la caisse.

Après avoir empoché un montant d'au moins $3,000, ils sont disparus sans laisser de traces et sans autrement molester leurs victimes.

Le sergent d'état-major Léonard Marineau, chef de l'escouade des hold-up à la PP, a immédiatement dépêché deux hommes qui patrouillaient dans les parages, sur les lieux pour enquête.

Vol de banque de $30,000 à Sherbrooke

Quatre cagoulards armés ont dévalisé, peu avant 9 h., hier matin, la Banque Canadienne Nationale, à l'angle des rues Windsor et King, à Sherbrooke, d'une somme évaluée à environ $30,000.

Les bandits ont réussi à gagner la chambre forte de la banque, à la pointe de leur revolver, où ils ont perpétré leur forfait. Ils ont ensuite pris la fuite à bord d'un véhicule à plaques d'immatriculation américaines. On croit savoir que les cagoulards ont abandonné, quelques rues plus loin, ce véhicule pour en emprunter un autre dont les plaques étaient du Québec.

Camionneur frappé à coups de planche

Un camionneur de St-Jérôme, M. René Cacheux, a été sauvagement frappé, à coups de planche, vers 7 h., hier soir, par 5 individus.

La victime voulait vérifier si les jeunes voyous qui se trouvaient à l'angle de la rue Bélanger et de la 16e avenue, à Rosemont, avaient causé des dégâts à son véhicule lorsqu'il fut attaqué par la bande.

Les assaillants du camionneur ont réussi à fuir avant l'arrivée de la police.

Vol avec violence

Un vol avec violence a été perpétré, vers 7 h. 30 hier soir, sur la personne de M. Robert Gaumont, agent d'assurances, résidant au 5855 Langelier.

M. Gaumont s'apprêtait à embarquer dans sa voiture en stationnement près du 5576 de la 8e Avenue, à Rosemont, lorsqu'un individu armé tout probablement d'un poignard, le saisit brutalement le sommant de lui remettre le contenu de ses goussets et lui faisant sentir, il va sans dire, la pointe de son arme.

La victime, pour s'épargner des blessures, s'est pliée aux exigences du bandit et a remis à ce dernier environ $200.

Une femme remet $750 à la pointe du fusil

Mme Cormier, propriétaire du magasin "Le Duvernay", dans la nouvelle ville de Laval, a reçu, hier matin, une visite désagréable.

Un jeune homme de 25 à 30 ans, s'est présenté chez elle armé d'un fusil de calibre .22.

Le jeune bandit somma la propriétaire de lui remettre le sac-à-main dans laquelle elle avait placé les recettes de la fin de semaine pour les déposer à la banque.

La jeune femme n'a pu que s'incliner devant la volonté de son visiteur et lui remettre la somme de $750.

Le jeune bandit a pris la fuite à bord d'un gros véhicule dont le vol avait été signalé, il y a une semaine, à Berthierville.

Injonction accordée contre des grévistes

par Jean Dénéchaud

Le juge George-F. Reid, de la Cour supérieure, a accordé hier à la compagnie Enveloppe Internationale Ltée, du 7,000 rue Hochelaga, une injonction interlocutoire contre le Syndicat national des employés de cet établissement, la Confédération des syndicats nationaux et dix-sept de ses membres.

Les termes de l'injonction comportent défense d'intimider, de menacer le personnel et les administrateurs de la compagnie, d'empêcher l'accès à l'usine de la requérante.

La procédure alléguait que, sur les 200 employés, environ 130 sont "syndicables" et que ceux-ci ont déclaré la grève le 5 août dernier, établissant une ligne de piquetage devant l'établissement.

Le 25 août, un groupe de six ou sept automobiles se serait rendu à l'usine, aurait simulé le piquetage et, tout à coup, aurait lancé dans la devanture de l'immeuble des bouteilles et des pierres, fracassant les vitres et causant des dommages de $3,500. On allègue que deux compagnies n'ont pu livrer 326,000 enveloppes à l'immeuble de la requérante, ce qui aurait déclenché des réclamations de la part de ces clientes.

Le tournoi de golf des conseillers municipaux

L'annuel tournoi de golf des conseillers municipaux de Montréal s'est ouvert ce matin, malgré une température incertaine.

"Beau temps ou mauvais temps, le tournoi se continuera", a déclaré tôt ce matin Me Maurice Landes, conseiller municipal et président de la Commission consultative du golf.

Les premiers départs ont eu lieu à 10 h., ce matin, au Golf municipal, rue Sherbrooke est.

La tranquillité d'esprit vient par surcroit si vous souscrivez un capital suffisant d'assurance-VIE PERSONNELLE PERMANENTE.

G. VALOIS
119 Bethany, Lachute, LO 2-2303

E7FX 15e ANNIVERSAIRE L'EXCELSIOR Compagnie d'Assurance-Vie

Un certificat de cadeau-éclair Belvedere lui fait gagner un diamant de 1 carat

M. Alphonse Houle,
770, rue Williams, Trois-Rivières, Qué.

Un sur neuf fumeurs de Belvedere trouvera un certificat de cadeau-éclair dans un paquet cette année. Vous pouvez gagner de superbes cadeaux tels que des mobiliers de salle à manger Deilcraft, des ensembles de cuisine Frigidaire, des manteaux de vison, des bouilloires G-E, ou même des motocyclettes Honda.

Fumez la Belvedere — peut-être gagnerez-vous aussi!

COUVERTURE SPORT	BALANCE DE SALLE DE BAIN	BAROMETRE DE BUREAU	ATLAS
M. Donat Tremblay, 2680 Roussel, Chicoutimi-Nord, Qué.	M. Simon McMahon, 17, 12e ave, Drummondville, Qué.	M. Philippe McNicoll, 301 Châteauguay, Jonquière, Qué.	Mme Yvette Lachance, 678 Labelle, St-Jérôme, Qué.
M. Réjean Désilets, 1283 St-Olivier, Trois-Rivières, Qué.	M. G. Pagotto, 7577 Henri-Julien, Montréal, Qué.	M. Roland Michon, 7035 Denormanville, Montréal, Qué.	Mme Odina Roy, Bureau Hamel, St-Jean-de-la-Lande, Qué.
M. Jean Demme, 3879 rue Marquette, Fabreville, Qué.	M. R. Emile Locas, 11771 Victoria, Pte-aux-Trembles, Qué.	M. Roger Destofano, 31 St-Pierre, Ste-An.-de-Bellevue, Qué.	M. Peter Angelidis, 8143 ave Stuart, Montréal, Qué.

Nouveau format extra-long

Il était une fois un sage qui dit : "L'amour et les pellicules ne font pas bon ménage". Il ajouta aussi : ". . . les pellicules sont désagréables à voir, sans compter les démangeaisons qu'elles causent". Tout cela crée un handicap non seulement dans vos relations sentimentales mais aussi dans vos rapports d'affaires et sociaux. Lorsque des gens demandèrent à ce sage "que faire ?", il leur répondit : "C'est simple. Les nombreuses années de recherches, d'études approfondies et d'expérience dans le domaine de la trichologie, assurent à la clinique Thomas une compétence inégalable et l'habileté nécessaire pour éliminer rapidement les pellicules, pour arrêter les démangeaisons et pour rendre à votre cuir chevelu cette sensation de bien-être, de fraicheur et de santé que vous souhaitez tant. (En prodiguant de pareils conseils, le sage fit preuve qu'il l'était vraiment). Oui, car plus de 8,000,000 de traitements furent donnés au cours des 40 dernières années dans les 45 cliniques Thomas à travers le Canada et les Etats-Unis. N'hésitez plus. Venez immédiatement pour un examen et consultation **gratuits.** Vous comprendrez bien vite les bienfaits qu'assurent les traitements Thomas et réaliserez à quel point ils peuvent vous aider à éliminer vos problmes de cheveux.

TRAITEMENTS A DOMICILE

Nous venons de perfectionner des traitements que vous pouvez suivre à domicile. Nous les offrons à tous nos clients qui habitent hors de Montréal ou à ceux qui ne peuvent venir régulièrement à nos bureaux. Leur application, à la fois facile et simple, vous la ferez vous-même chez vous à la maison. Ecrivez-nous aujourd'hui même pour renseignements ou venez pour un premier examen personnel. C'est l'occasion d'agir pour conserver vos cheveux.

NOTRE GARANTIE

Des résultats dans 30 jours ou tout montant payé pour des traitements sera remboursé.

La clinique Thomas vous offre présentement un traitement-démonstration complet, cheveux et cuir chevelu, à moitié prix.

Ecrivez à Dépt. LP. 532 ou téléphonez pour obtenir la brochure gratuite "Les soins des cheveux . . ."

DAMES ET MESSIEURS ACCEPTES AUX TRAITEMENTS

EN VILLE: 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE
(637, Edifice Carré Dominion) **Tél.: UN. 6-3041**

PLAZA ST-HUBERT: 6339, RUE ST-HUBERT
(309, Edifice Lombank) **Tél.: 274-3501**
11h. a.m. à 8h. p.m. - Samedis: 10h. a.m. à 3h. p.m.
STATIONNEMENT GRATUIT

45 Bureaux — PREMIERS EXPERTS CAPILLAIRES AU MONDE

LA CLINIQUE CAPILLAIRE THOMAS

Des maires jugent prématurée la fusion des villes de la région des Mille-Iles

(C.B.) — Jusqu'ici, un seul maire, M. Roger Boisvert, de Ste - Thérèse - paroisse, a réagi favorablement à l'idée de créer une seule ville dans la région des Mille-Iles. La semaine dernière, le conseil municipal de Ste-Thérèse (ville) et les membres de la Chambre de commerce locale ont discuté longuement de la possibilité de regrouper les six municipalités voisines au nord de l'île Jésus, soit : Ste-Thérèse (ville), Ste-Thérèse (paroisse), Ste-Thérèse-Ouest, Rosemère, Lorraine et Bois-des-Filion.

L'enjeu : la General Motors

Pour le maire de Sainte-Thérèse-Ouest, où se situe l'usine de montage General Motors, cette entreprise serait l'enjeu des promoteurs du projet. Il ne fait aucun doute chez M. Gustave Desjardins, que l'usine à l'évaluation de $11 millions et demi de dollars ne suscite un mouvement d'envie de la part de la municipalité voisine. Le maire a dit cependant tout ignorer du projet d'une ville appelée à grouper les six municipalités.

"D'ailleurs, dit-il, c'est la première fois que j'en entends parler, car on s'est bien garder de m'inviter à la journée d'études."

Favorable au projet

M. Roger Bolsvert, maire de Sainte-Thérèse-paroisse, tout en formulant quelques réserves, a manifesté beaucoup plus de sympathie au projet, soulevé par la Chambre de commerce et par le conseil municipal de Sainte-Thérèse. Depuis deux ans, elle projette sa fusion avec la ville.

Le maire a toutefois refusé de commenter la proposition. "Je ne puis pas dire, ajouta-t-il, si le projet dont il est question pourrait être viable ou non. J'en ignore les modalités. Je demeure tout de même favorable à cette idée." Il a par contre critiqué l'attitude de la ville de Sainte-Thérèse, lors des démarches concernant le projet initial de fusion des deux municipalités.

Si le projet a échoué, c'est, selon lui, à cause de l'attitude arrogante de l'administration municipale de la ville et à son manque de franchise durant les négociations.

Il a dit, "à la lumière de l'expérience", ne pas espérer la réalisation d'une ville unique, sous l'administration actuelle.

Jusqu'à présent, on n'avait formulé qu'un projet en ce sens: la fusion de la paroisse à la ville. Le conseil municipal de Sainte-Thérèse-paroisse l'avait rejeté, parce que le règlement préparé par la ville ne reflétait pas les recommandations du comité constitué par les deux parties en cause.

Ballon d'essai ?

De l'avis du maire de Rosemère, Me Michel Côté, la nouvelle du projet est à prendre avec un grain de sel. A son avis, "il s'agit plutôt d'un ballon d'essai, lancé à l'occasion d'une campagne publicitaire par la Chambre de commerce de Sainte-Thérèse".

Pour appuyer son opinion, il invoque le fait que ni lui, ni personne de sa municipalité n'avait été convoqué ni consulté à ce sujet. "Si l'on était sérieux, a-t-il ajouté, on aurait tout d'abord préparé une étude économique de la région. On ne peut lancer une idée de la sorte sans en avoir auparavant établi les données positives.

En ce qui concerne la ville de Rosemère, le maire Michel Côté ne voit pas la nécessité d'une fusion avec d'autres municipalités. Chez nous, dit-il, la situation est normale, rien ne nous presse. Il n'existe aucun problème qui mérite une solution par voie de fusion."

Graduellement, mais pas urgent

Un dernier son de cloche, celui du maire de Bois-des-Filion.

Le maire Lucien Van Coppenoble a déclaré, pour sa part, qu'il était plus urgent de travailler à fusionner certains services, tels que ceux de la police, des incendies, de l'aqueduc et des égouts, plutôt que d'attendre qu'un tel projet de fusion, "qui n'est pas mûr, d'ailleurs", se réalise dans deux ou trois ans.

Actuellement, la ville de Bois-des-Filion croit pouvoir réaliser, à brève échéance, la fusion de ses services de police et d'incendies avec plusieurs municipalités environnantes, dont Terrebonne. Des pourparlers sont aussi en marche pour qu'il en soit de même des services d'aqueduc et des égouts.

"Ce projet de fusion, s'il existe réellement, doit être réalisé graduellement et non par la force, telle est mon opinion personnelle", de préciser le maire Van Coppenoble, qui a dit qu'il s'agit là probablement d'une bonne chose, mais qui n'est pas urgente.

Etant secrétaire-trésorier de la Chambre de commerce régionale, en plus d'être maire de Bois-des-Filion, M. Van Coppenoble, tout comme le maire de Rosemère, s'est dit très étonné de ne pas avoir été convoqué ou consulté au sujet d'un projet auquel "on veut attacher beaucoup de sérieux".

En plus du conseil municipal de Ste-Thérèse (ville) et de la Chambre de commerce locale, des représentants de la Chambre régionale avaient été invités à la réunion de jeudi dernier.

Le maire de Lorraine, M. J.J. Seguiel, n'a pu être rejoint, d'où l'impossibilité d'obtenir sa version.

Le "Père Noël" Marcotte, toujours au nombre des inculpés, aux Assises

par Maurice Morin

Georges Marcotte, le "Père Noël" du 14 décembre 1962, à Saint-Laurent, condamné au pénitencier à vie pour le meurtre prémédité de l'agent Claude Marineau, abattu de balles de mitraillette, a de nouveau paru à la barre des inculpés, hier, aux Assises.

On sait que Marcotte est aussi accusé du meurtre de l'agent Denis Brabant, tué en même temps que Marineau, au cours du sensationnel vol à main armée commis dans la succursale de la banque Canadienne impériale de commerce, chemin de la Côte-de-Liesse.

Mais, à la requête de Me Gabriel Lapointe, procureur-chef de la Couronne, son procès a été reporté aux assises qui débuteront le 3 novembre en Cour du banc de la reine.

Me Lapointe a dit au juge François Caron, l'un des deux présidents des assises d'automne, **"que le ministère public attendait l'attitude que prendra le parlement fédéral au sujet de la peine de mort . . ."**

On sait que Marcotte, dont la santé semble maintenant parfaite, a été condamné à monter sur l'échafaud pour le meurtre de l'agent Marineau, et qu'à la suite de nombreux appels ayant mené jusqu'à la Cour Suprême, les autorités fédérales ont décidé de commuer la peine de mort en emprisonnement à vie, ce qui a soulevé toutes sortes de commentaires favorables et défavorables, surtout à Montréal et dans d'autres centres du Québec.

De nombreux autres inculpés, comme les Starnino, les Smart, les frères Poirier, les présumés auteurs du vol du camion postal, ceux qui auraient perpétré un vol à main armée à la Caisse populaire de Saint-Hyacinthe, ont été appelés à comparaitre, hier également, aux Assises.

Car c'était le défilé des accusés à l'ouverture des Assises. Comme par le passé, il y aura deux divisions avec les juges Caron et Peter S. Shorteno comme présidents. C'est dire qu'il y aura du travail et du travail...

Assez de besogne, d'importants procès, pour forcer le ministère public à réclamer le renvoi de causes non moins importantes à novembre.

Starnino se défendra lui-même

Georges Starnino, cet individu qui est déjà sous le coup de peines de pénitencier de 22 ans, au total, a de nouveau, comme il l'a fait dans le passé, attiré l'attention.

Ainsi, il s'est présenté à la barre accompagné de Leonard Smart, tous deux ayant l'air de véritables hommes d'affaires.

Ils avaient chacun un "dossier" sous le bras, indiquant par là qu'ils n'avaient pas d'avocats pour les représenter.

Et c'était vrai puisque Starnino et Smart ont tout simplement dit : "Des avocats . . . eh bien c'est nous . . . et nous nous défendrons seuls".

Puis, sur la chemise du "dossier", ils ont indiqué la date de leur procès, soit le 27 septembre.

Les autres inculpés qui ont comparu au sujet du vol de Saint-Hyacinthe ont vu leur procès être fixé au cours de la session de novembre.

Puis, le greffier Roméo Santoine appela les inculpés dans l'affaire du vol du camion postal commis le 31 mars 1964, vol de l'ordre d'un million de dollars.

L'ex-sergent de police Gérard Proulx, accusé de conspiration dans cette cause, a appris que son procès aura lieu devant ses pairs, le 12 octobre.

Quant à Rolande Ostiguy, également impliquée dans ce vol et qui est en liberté provisoire sous cautionnement, elle devra revenir devant les Assises le 3 novembre, jour où on fixera définitivement la date de son procès.

Les autres inculpés : Maurice Arbic, René Leduc, Wilfrid Leclerc, Henri Samson, Gaston Lavoie et Benoit Doucet se sont aussi présentés ou ont été conduits devant le tribunal . . . pour apprendre qu'ils devront revenir en cour le 15 octobre... mais seulement pour la forme, ce qui veut dire que leur procès aura lieu plus tard.

En terminant, disons qu'il n'y aura pas moins de cinq procès pour meurtre prémédité.

Sentence réduite à trois ans de prison

Condamné à sept ans de pénitencier pour un vol à main armée, Richard Elie, 20 ans, de Hull, a obtenu de la Cour d'appel la réduction à trois ans de cette sentence.

Envoyé au pénitencier le 12 décembre 1964 pour avoir commis un vol à main armée de $497, le jeune homme prétendait qu'il avait fait usage d'un revolver-jouet. Les trois juges, les juges Edouard Rinfret, G. H. Montgomery et Roger Brossard ont demandé que le prisonnier soit amené devant le tribunal, ce qui se produit rarement.

C'est alors que le jeune homme a affirmé regretter beaucoup ce qu'il avait fait et vouloir se réhabiliter, étant en ce moment à suivre au pénitencier des cours de dessin concernant la mécanique.

Il avait commis son vol seul et avait fui aussitôt en Floride. En revenant, pris de remords, il raconta son forfait à sa mère qui se mit en communication avec des travailleurs sociaux. Ceux-ci lui conseillèrent de se dénoncer immédiatement à la police.

Le lendemain il comparaissait, en Cour, et était condamné à sept ans de pénitencier. Trouvant la sentence un peu sévère, les juges de la Cour d'appel demandèrent à son avocat, Me Joseph Cohen, c.r., s'il avait une suggestion à faire.

"Si vous êtes consentant à réduire la sentence, leur déclara ce dernier, laquelle semble un peu lourde, je suggérerais maintenant que le jeune homme a fait deux ans de prison et qu'il lui manque un an pour compléter son cours, que cette sentence soit réduite à trois ans."

Les trois juges acquiescèrent de réduire à ce temps la sentence originaire.

Projets du Centenaire en Nouvelle-Ecosse

Quatre nouveaux projets du Centenaire pour célébrer le Centenaire de la Confédération en Nouvelle-Ecosse viennent d'être approuvés. Deux bibliothèques régionales vont être aménagées, l'une à Truro et l'autre au Collège Sainte-Anne. La ville de Port Hawkesbury projette de construire un stade commémoratif. A Shelburne on aménagera un parc du Centenaire.

avis important aux usagers du gaz naturel

demandez dès maintenant l'allumage de votre veilleuse

Les demandes d'allumage de veilleuse reçues jusqu'au 20 septembre seront satisfaites dans les 10 jours et sans frais pour l'usager. Toute demande reçue après cette date sera facturée $3.00.

Comme il est matériellement impossible de répondre le même jour à des milliers d'appels, nous vous suggérons de nous permettre de vous enseigner avant le 20 septembre la façon d'allumer votre veilleuse et de remettre en marche votre système de chauffage.

La compagnie recommande instamment de laisser la veilleuse allumée à l'année longue. La consommation supplémentaire de gaz est insignifiante et se trouve largement compensée par la durée prolongée de votre système de chauffage.

Section du service: 748-6231

CORPORATION DE GAZ NATUREL DU QUÉBEC

L'Action étudiante a fait parvenir son rapport à Gérin-Lajoie

QUEBEC, (PC) — L'Action étudiante vient de faire tenir au ministre de l'Education les résultats d'une enquête effectuée durant l'été par des travailleurs étudiants du Québec dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le rapport de l'équipe du Saguenay-Lac-Saint-Jean des travailleurs étudiants du Québec contient plusieurs recommandations qui visent à assainir les budgets familiaux".

Le rapport demande notamment la création d'un organisme pour diffuser l'information nécessaire à une planification familiale des naissances".

Selon le rapport, "tout médecin ou avocat ne devrait pas refuser d'assister un client en raison de son insolvabilité". Il demande une socialisation partielle du Barreau qui laisserait les avocats libres de participer à un plan gouvernemental par lequel les personnes de faibles revenus pourraient s'assurer les servxices d'un avocat sans être tenus de le payer. "Les avocats qui s'inscriraient à ce programme seraient payés à tarif par l'Etat du Québec", dit le rapport.

On y demande par ailleurs une réduction de 50 pour cent des taux maxima d'intérêts sur les prêts personnels. Sur les emprunts de $1,000 ou moins, le taux d'intérêt suggéré est de 1 pour cent par mois sur le solde impayé. Ce taux est actuellement de 2 pour cent par mois, aux termes d'une loi fédérale.

L'action sociale étudiante, qui découle d'un mémoire que l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal avait présenté l'an dernier au gouvernement, a été constituée pour la première fois à la fin de la dernière année scolaire. Elle a engagé à travers le Québec 47 étudiants, qui ont travaillé dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de même qu'à Montréal et à Québec.

Les rapports des équipes de Montréal et de Québec n'ont pas encore été publiés.

Marcoux a raison de demander une enquête sur le rôle de Darabaner – Johnson

CARLETON, (PC) — Le chef de l'Union nationale, M. Daniel Johnson, a déclaré lundi à Carleton, en Gaspésie, que le docteur Guy Marcoux, député de Québec-Montmorency aux Communes, avait raison d'exiger une enquête royale sur le rôle qu'a joué Moïse Darabaner dans "l'affaire des six députés créditistes".

M. Johnson, qui parlait lors d'une émission télévisée, effectue actuellement une tournée d'une semaine en Gaspésie où il rencontre notamment les organisateurs de son parti.

Moïse Darabaner, 43 ans, homme d'affaires de Québec, fait actuellement face à des accusations de fraude et d'incendiaire.

Par ailleurs, il a demandé que la lumière soit faite sur les relations ayant pu exister entre le parti libéral provincial, M. Jean Lesage, et Darabaner.

"Darabaner était dans l'entourage immédiat du premier ministre Lesage", a affirmé M. Johnson.

On sait que M. Johnson a dit en fin de semaine qu'il s'interrogeait sur les raisons pour

Daniel Johnson

lesquelles Darabaner avait été tenu "incommunicado" à la Sûreté provinciale les jours qui ont suivi son arrestation.

Hier, M. Johnson et son groupe ont rencontré les organisateurs du parti dans le comté de Bonaventure, à Caplan, et à Carleton.

Aujourd'hui, le groupe rencontrera ses partisans de Sayabec et d'Amqui où M. Johnson portera la parole au cours d'une assemblée publique.

LIMONADE ASEPTA
EMBELLIT par l'éclat du teint
Agréable au goût
LAXATIVE-PURGATIVE.

Un appareil acoustique Zenith peut vous faire pleurer

Depuis quand avez-vous pleuré du fond du coeur ? A cause d'un film mémorable, de la musique, ou de la voix de quelqu'un. Il est tout probable que vous puissiez encore entendre ces sons. Allez voir votre dépositaire d'appareils acoustiques Zenith. Vous verrez ce qu'il peut faire pour vous. Il vend 16 différents appareils Zenith. Et un Zenith peut vous faire pleurer. Au cas où vous ne le sachiez pas.

Veuillez m'envoyer votre livret décrivant votre appareil acoustique Arcadia, au Son Vivant, porté derrière l'oreille.

Nom .....
Adresse .....
Ville .....

Zenith Radio Corp. of Canada Ltd., Dept. D 95 C
1470 The Queensway, Toronto 18, Ontario, Canada

ZENITH

ZENITH Dupuis
TROISIEME — RAYON 901
865 Ste-Catherine est — VI. 2-5151 - local 316

977, STE-CATHERINE O. — VI. 2-3241
Simpson MONTREAL
ZENITH
COIN DES APPAREILS AUDITIFS, AU SEPTIEME

West End Hearing Aid Center
ELWOOD MARK, Prop.
ZENITH
4937, SHERBROOKE O. — HU. 8-0511
coin Claremont

EATON vous offre l'élégance de la table . . . raffinement des formes et couleurs exquises à grand rabais!

Verre taillé motif "Pinwheel" offert bien au-dessous des prix habituels!

Voyez-les briller de tous leurs feux sur votre table . . . d'allure classique et impeccable, ils sont ouvrés d'une façon plus généreuse qu'à l'accoutumée! Ne manquez pas surtout de venir les voir!

SPECIAL

2 39 chacun

	Ordinairement
1. Gobelet de 9 oz.	3.95
2. Dégustateurs à cognac	3.50
3. Coupe à sorbet	3.50
4. Verre à porto	3.50
5. Verre à fine (liqueur)	3.50
6. Verre à cocktail	3.50
7. Verre à bordeau	3.50
8. Verre à jus 4 oz.	3.50
9. Verre à eau (9 oz.)	3.95
10. Verre de 12 oz.	3.95
11. "Old Fashioned"	3.50
12. Plateau à sucre et crème, 8" de longueur	3.50
M. Assiette de 6"	3.95

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 252), au quatrième étage et EATON de Fairview à Pointe-Claire

Plusieurs pièces de service/décor en verre taillé motif "Pinwheel" à grand rabais!

Magnifiques pièces de service et décor . . . très fonctionnelles dans un intérieur chic et habillé. Choisissez dès maintenant la pièce dont vous rêvez!

	SPECIAL
A. Assiette de 12". Ord. 14.50	9.99
B. Vase de 10" Ord. 13.50	9.99
C. Vase 6" Ord. 6.95	3.99
D. Vase 9½" Ord. 8.95	5.99
E. Bol de 8" Ord. 8.95	5.99
F. Bol Ord. 13.50	9.99
G. Plat à "relish" Ord. 8.95	5.99
H. Bonbonnière 6½". Ord. 8.95	5.99
J. Vase Ord. 13.50	9.99
K. Carafe 21" Ord. 13.50	9.99
L. Bol de 8½" sur pied Ord. 13.50	9.99
N. Cendrier 5" Ord. 4.95	3.99
P. Bol trépied. Ord. 6.95	3.99
Q. Beurrier Ord. 6.50	3.99
R. Bonbonnière 4½". Ord. 7.95	5.99
S. Salière et poivrière 3½". Ord. 4.95	3.99
T. et U. Sucrier et crémier. Ord. 6.50 Ensemble	3.99

Trois différents modèles de verres canadiens

Entièrement faits main . . . Tons de aqua, or et ambre.

V. Cendrier, 13" de diamètre.

W. Bol, 20" de diamètre.

X. Corbeille, 18" de hauteur.

SPECIAL, chacun 9.99

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 252), au quatrième étage et EATON de Fairview à Pointe-Claire

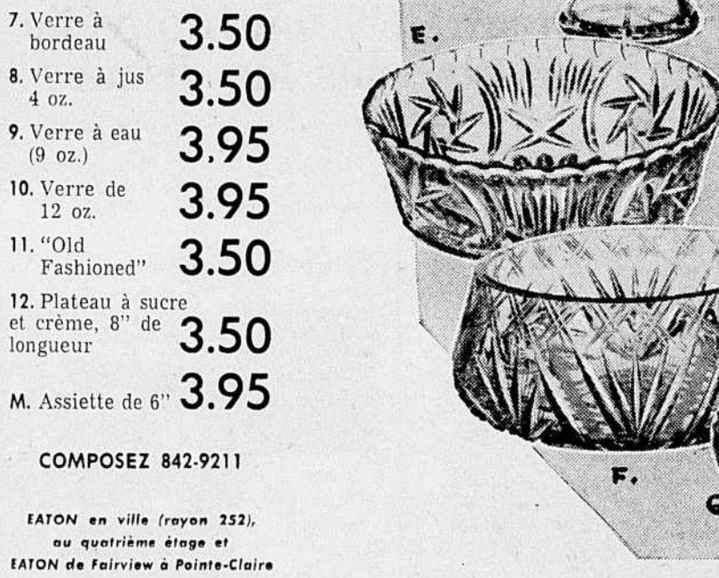

A.

A. Le très chic service à dîner "Ranier", 98 pièces

Très joliment dessiné. Ligne nette et délicat motif à bordure florale de ton gris sur fond blanc ; fini avec liséré argent d'une indiscutable élégance ! Le service comprend : 12 couverts : assiettes à pain et beurre, à thé, à dîner, à soupe, coupes à fruit, tasses et soucoupes et 6 tasses supplémentaires. Existent aussi le sucrier couvert, le crémier, le plat à côtelettes, la saucière avec sous-plat, un plat et 2 saladiers.

Spécial **54.44**

B.

B. "Silver heat", élégance exotique 98 pièces

En fine porcelaine à motif d'une délicatesse absolument charmante ; blé stylisé de ton gris sur fond blanc. Grandement inspiré de la ligne coupe et fini avec liséré argent. Le service comprend 12 couverts : assiettes à pain et beurre, assiettes à thé, assiettes à dîner, bol à soupe, coupes à fruits, tasses et soucoupes et 6 tasses additionnelles. Existent aussi un sucrier couvert, un crémier, un plat à côtelettes, une saucière avec son sous-plat, un plat et 2 saladiers.

Spécial **54.44**

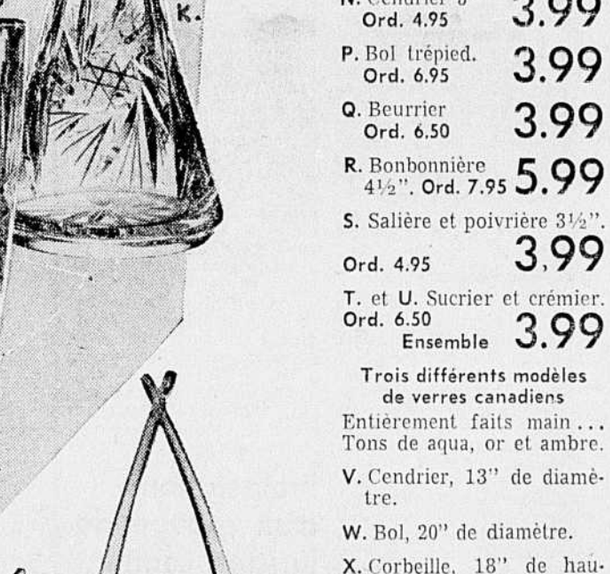

C.

C. "Brunette" de Norvège

Faïence de ligne originale et séduisante ! Joli motif ligné de ton ambre et ivoire. Le couvert comprend : assiette à dîner, à pain et beurre, à céréale, tasses et soucoupes.

SPECIAL le couvert 5 pièces **2.99**

Aussi disponibles, accessoires réfractaire à prix spéciaux.

A gratin	Le plat à fondue	La casserole couverte
SPECIAL	SPECIAL	SPECIAL
2.49	4.99	6.99

Toutes les autres pièces du stock courant sont offertes à prix réguliers.

COMPOSEZ 842-9211

EATON en ville (rayon 252), au quatrième étage et EATON de Fairview, à Pointe-Claire

EATON OUVRE EN VILLE DE 9 H. 30 DU MATIN A 6 H. JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 H. | **A FAIRVIEW** DE 9 H. 30 DU MATIN A 6 H. JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H. | LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. DU MATIN **COMPOSEZ 842-9211**

CAHIER No 2 / PAGES 17 - 28 LA PRESSE VIE FEMININE / VIE MONDAINE / THEATRE

MONTREAL, MARDI 14 SEPTEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 212

Une coiffure prête à affronter toutes les intempéries

Les coiffeurs créateurs canadiens n'ont pas peur des mots . . . et de la réalité. Ils lancent aujourd'hui leur nouveau style de coiffure qu'ils ont surnommé RAFALE. Un mot qui nous rappelle la rigueur des saisons que nous vivrons très bientôt. Il semble bien que les créateurs nous ferons affronter toutes les intempéries sans pour autant en perdre . . . la tête.

Comment se présente donc cette coiffure Rafale ?

Le président des coiffeurs créateurs canadiens, M. Albert Glaude en a expliqué tous les détails aux journalistes.

En quelques mots, a-t-il dit, RAFALE est essentiellement une coiffure asymétrique, réalisée sur cheveux courts effilés et comportant une raie généralement visible. C'est une coiffure à trois temps : ondulation, demi-boucles et boucles franches, ces dernières étant largement majoritaires.

La nouvelle coiffure confirme éloquemment la vogue des coitfures bouclées, des "petites têtes".

"Le printemps dernier, la ligne "créole" était une révolution, soulignait M. Glaude. Cet automne, Rafale se veut une évolution, surtout dans le renouveau des techniques. Nous avons essayé de circonscrire les problèmes de la femme qui veut toujours être bien coiffée, en tout temps, en tous lieux."

Pour illustrer le style lancé aujourd'hui, le président se sert de l'exemple d'un lac calme du Canada soumis aux effets d'une rafale de vent. D'abord doucement vaguée, sa surface se transforme en crêtes hérissées avant d'éclater majestueusement.

La coiffure RAFALE, c'est ça !

Comment la réaliser ? Une ondulation prend naissance sur un côté de la tête pour devenir une multitude de crêtes dans la nuque et sur l'arrière avant d'éclore en de triomphantes boucles sur le dessus et sur l'autre côté. Les boucles, agréablement désordonnées, chutent vers le front ou font place à une frange ondulée selon le cas. Vu de profil, l'ensemble coiffure-visage a la forme d'une goutte d'eau . . . de lac, bien entendu.

Les techniques

Les techniques employées pour réussir cette coiffure sont très simples :

- cheveux courts effilés au rasoir
- pré-ondulation souvent nécessaire (permanente à la moderne)
- usage abondant de boucles faites à la main.

On note une diminution sensible du nombre de rouleaux et on voit disparaître le crêpage abusif.

Longueur des cheveux

Un détail qui intéressera les lectrices et qui n'est pas le moindre : la longueur des cheveux.

Comparativement aux coiffures qui exigeaient une nuque rasée, on peut dire que Rafale demande des cheveux un peu plus longs à cet endroit. Dans la nuque, cheveux de ½ à ¾ de pouce.

Tout l'arrière sera court puisque, près du sommet, la chevelure n'excèdera pas 1½ pouce de long. Sur le côté : de 1 à 2½ pouces ; sur le dessus : 2 pouces augmentant jusqu'à 4 pouces sur le devant.

Le petit côté faible . . .

Selon M. Glaude, toutes les femmes ont un côté généralement plus faible que l'autre. Ce côté "faible" où la coiffure tient moins bien, ne fera plus le désespoir des élégantes puisque c'est lui que choisira le coiffeur pour tracer la raie et réaliser l'ondulation. Le côté "faible" sera choisi pour être le "petit" côté de la coiffure.

(1)

(Dessin Léo Chevalier)

Pour le soir, la nouvelle coiffure peut se parer d'un chignon postiche. Il est intéressant de souligner que les postiches se vendent maintenant beaucoup moins chers qu'auparavant, ce qui permet à la majorité des femmes d'en posséder au moins un.

Mmes Nicole Germain et Michèle Richard modelaient, pour les journalistes, la nouvelle coiffure.

Il est bien entendu que Rafale est sujette à des adaptations.

Les coiffeurs créateurs canadiens qui ont participé à la mise au point de la nouvelle coiffure sont les suivants (outre M. Albert Glaude) : Mariette Delage, Guillaume Drugeon, Jacques Despars, Claude Duquette, Robert Leonardi, George Leus, Bernard Perrault, Rollande St-Germain, Pierre Thibault.

Des boucles faites à la main qui éliminent le crêpage abusif (1)

(2)

Cheveux courts effilés au rasoir avant la pré-ondulation (2)

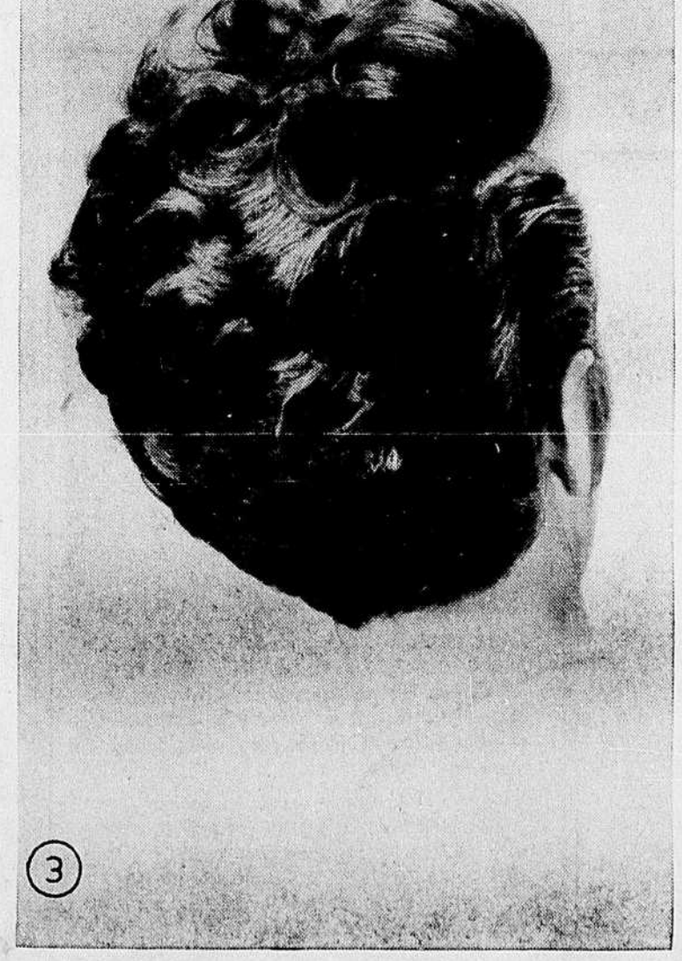

(3)

L'arrière de la tête court ; dans la nuque, ½ à ¾ de pouce (3)

(4)

Coiffure à double profil : côté bouclé, côté simplement ondulé (4)

la vie féminine

"BIBELOT" de la collection "Florilège" de Pierre Balmain de Paris, est un manteau-étui en bouclette de laine noire. Carrure étroite, manches montées collantes, jupe légèrement évasée du bas et garniture de pampilles cloutées d'or au col, aux poches sans oublier les boutons dorés.

On se rend en foule pour voir la collection Florilège

(par **M. B.**) — Après quatre ans d'absence, Pierre Balmain, de Paris, arrivé à Montréal vendredi, présentait lui-même hier, avec l'humour qu'on lui connait, sa collection Florilège, chez Eaton. Et, en plus, une vingtaine des plus beaux joyaux de sa collection haute couture dont quelques modèles furent choisis par une illustre cliente: la reine Sirikit, de Thaïlande. On sait que ce couturier de Paris compte parmi sa clientèle quelques-unes des femmes les plus élégantes au monde.

Sa collection, où le noir abonde, est placée sous le signe de la plus mathématique rigueur. Tout, depuis le choix des tissus plats et nets jusqu'à la construction du moindre détail d'incrustation, est concerté pour obtenir une silhouette, sans flottement ni hésitation.

Une nouvelle coupe en oblique longitudinale permet de donner un effet de poitrine étroite et très haute et d'épaules paraissant élargies. Les coupes sont épurées, la taille est longue, les jupes demeurent courtes et d'ondulation mesurée dans une belle ligne pyramide. Leur ourlet est souvent incrusté en biais. C'est une réaction contre l'à-peu-près des tissus lâches, irréguliers et mous dont l'emploi s'était généralisé ces dernières saisons.

Les tissus : du crêpe de laine, du grain de poudre, de la gabardine double ou triple, des flanelles, du drap de cocher, des lainages gaufrées, des crêpes de soie. Pour le coctail, de la ziberline, des dentelles incrustées, du crêpe de laine et de soie. Et, pour le soir, beaucoup de velours et de la dentelle incrustée. Les couleurs : le noir, le blanc, le marron, l'aubergine, du rose choc, du turquoise et de l'or à profusion.

Les tailleurs avaient une allure jeune et fort distinguée. On pouvait noter une légère différence dans la longueur du dos dans les vestes tombant en chute dirigée. Aussi, parfois, apparaissait ce dos un peu blousant, un peu renflé, dans un rond de baril. La plupart du temps, le devant, toutefois, était ajusté, avec un boutonnage centré, des cols petits, des jupes un peu dansantes portant la marque du couturier : la fermeture-éclair toujours placée sur le côté gauche, en arrière.

La plupart du temps, le tailleur est en réalité une robe et veste, la première, sans manches ou prolongeant un peu l'épaulette, toujours très pure de ligne, sans ceinture. L'étoffe caresse le corps sans jamais l'étrangler et même si le style n'est pas nouveau, c'est peut-être celui qui est le plus flatteur. Le manteau sept-huitièmes d'un ensemble aubergine portait des attaches en brandebourg noir.

Un tailleur habillé bordé de vison noir à la basque, aux poignets et au col, était accompagné d'une surblouse de velours noir. Un manteau brun se porte avec une robe noire, parfois. Quelques modèles affichaient une veste raisonnablement longue, mais en général celle-ci était dans la moyenne.

Même pour le cocktail, le noir envahissait plusieurs modèles : robes de dentelle à manches longues parfois, mais très décolletées dans le dos pour être fidèle à la consigne de "s'habiller". Le soir, Balmain a fait reluire les corsages de perles, de cristal, de paillettes, de jeai, de diamants même. Nous pensons par exemple à Oslo, ensemble du soir en crêpe de laine dragée. La robe à fleur de terre est fendue en avant jusqu'au genou dans un effet... qui ne manque jamais son effet. Une large bande de broderie brune, noire, rose et argent marque la taille haute.

Autant la femme "Florilège" est sage, dépouillée, d'une élégante simplicité, le jour, autant le soir elle devient colorée, fastueuse. Les mousselines, les brocards, les lamés, les brochées, les tulles et dentelles rebrodés, les ornements parlent d'opulence, mais la ligne est toujours dirigée, suit la plastique de la femme. Et presque toujours les robes sont accompagnées d'une veste, d'un manteau ou d'une écharpe du soir.

Les chapeaux Balmain nous ont fait revoir les styles notés ailleurs dans d'autres défilés. Ils sont aussi coordonnés en fonction de la ligne. On a donc vu des turbans basculés en arrière, des tambourins, des bérets et des toques en fourrure. Mais une idée nouvelle pour nous : le chapeau carré, ce qu'il appelle "l'oreiller chinois", grand béret posé très droit sur la tête et exécuté en velours noir. Il porte le cachet de l'Orient.

photo LA PRESSE

Quelques membres du Fashion Group photographiées hier midi, avec Pierre Balmain, de Paris, à l'occasion du premier déjeuner de la saison, de ce groupement, à la salle Bonaventure, au Reine-Elizabeth. De gauche à droite : Mme Marcelle Jacques, présidente, Mme Doreen Day, directrice régionale honoraire, le couturier Pierre Balmain et notre couturier canadien, France Davies.

Pierre Balmain, grand couturier demeure toujours aimable causeur

par Marie Bourbonnais

En accueillant Pierre Balmain, de Paris, à leur premier déjeuner de la saison, les membres de Fashion Group reprenaient contact avec presque un ami. Car chaque fois que le grand couturier met pied dans la métropole, ipso facto, il est l'hôte de cet organisme qui voit à la promotion de la mode chez nous. A l'issue du déjeuner qui réunissait les membres, hier, à la salle Bonaventure du Reine-Elizabeth, Balmain qui par son charme tout parisien est sans nul doute le meilleur publiciste de sa maison de haute couture, Balmain donc évoquait un souvenir datant de sa première venue à New York, il y a 19 ans : "Je me rappelle alors le spectacle de la grande salle de bal de l'hôtel Astor où se tenait une exposition de 900 chapeaux et comme aujourd'hui, j'était l'invité du Fashion Group. C'est une chose que de connaitre le succès, dit-il, c'en est une autre que de le cultiver pour le conserver.

Il faut croire que Balmain a su bien concilier les deux puisque le 1er octobre, sa maison célébrera son 20e anniversaire. Il vient de publier un livre à Paris qui sera bientôt lancé à New York. On y trouvera sans doute l'histoire de la Couture des dernières années. Pour lui, la création est un mode de pensée. Il ne pense pas à une robe en fonction de la robe elle-même, ce qui a été l'erreur de quelques couturiers à son avis, mais en fonction de la femme qui va la porter. Il cite Adrian, le modéliste d'Hollywood qui eut son heure de gloire "mais qui créait des robes pouvant habiller aussi bien une femme, qu'un fauteuil ou un chandelier". Il note également le temps ou le padding poussé à l'extrême permettait à la robe de se tenir toute seule. Je ne crois pas à de tels procédés mais à la simplicité d'abord; il est trop facile de verser dans le théâtre, l'extrémisme, le sensationalisme. Aux extravagances, je préfère la subtilité, croyant les journalistes, les commentatrices de mode assez intelligentes pour voir justement... les subtilités de la couture.

Certaines critiques étrangères prétendent que Paris n'a plus rien à donner au monde et pourtant, chaque saison, tous les acheteurs reviennent voir les collections; c'est la meilleure preuve que nous savons défendre le prestige de Paris, de signaler "l'homme du jour" à Montréal. Pour ce qui est de la garde-robe d'une femme élégante, est-ce à dire qu'il faille la renouveler chaque saison, demande-t-il ? Non pas, puisqu'elle est un peu comme un arrangement floral si à la mode. Quelques fleurs fanent plus vite que les autres; la maitresse de maison les remplacent par d'autres, ce qui alimente toujours le bouquet. Il faut acheter des robes chaque saison sans mettre certaines de côté. Parlant de sa collection boutique baptisée "Florilège" "elle ne diffère guère de la collection haute couture, dit-il; c'est le même esprit d'élégance qui l'anime puisqu'elle est créée par le même homme. Si on me demande la philosophie de la mode je dirai que pour un couturier, c'est laisser parler la création elle-même."

Répondant ensuite à une question que l'on se pose sur l'avenir des couturiers et de la haute couture, étant donné que celle-ci doit affronter le marché des jeunes : Oui, il y a là le danger que la haute couture perde un peu de sa qualité de ce qu'on a appelé son huis-clos pour se laisser tenter par la production de masse, puisque même chez vous, on dit qu'en 1970 plus de la moitié de la population sera âgée de moins de 25 ans. Je pense qu'il y a deux façons de régler le problème : donner aux jeunes ce qu'ils veulent, puis les éduquer, les orienter vers les dictats de l'élégance. Il faut penser aussi que les plus de 25 ans seront fidèles aux critères de cette élégance. Ce sont celles-là qui nous aideront à maintenir les qualités qui font la mode attirante. Pour ce qui est du mécanisme de la création, disons que certains modèles sont inspirés par les tissus, d'autres partent des dessins eux-mêmes.

Mme Marcelle Jacques du Fashion Group, présidait la table d'honneur. Présentée par Mlle Joan Aird de la maison Eaton, l'invité fut remercié par France Davies qui mentionna un mot de Balmain lui-même à New York : "Même si Paris n'avait plus d'idées, la tradition le porterait pendant 50 ans."

sur votre bloc notes

A Sainte-Brigide

Des cours de couture et d'art culinaire organisés par les soeurs Notre-Dame-du-Bon-Conseil auront lieu à partir du 5 octobre au local du centre social Sainte-Brigide situé au 1593 rue Maisonneuve. Chaque cours sera réparti en 20 leçons de 2 heures, chacune donnée une fois par semaine, de 7 h. 45 à 9 h. 45.

Couture: 1ère année (1ère et 2e séries) le jeudi, à partir du 7 octobre 2e année (3e et 4e séries), le mercredi, à partir du 6 octobre.

Art culinaire: 1ère année, en démonstration, le mardi à partir du 5 octobre.

Les inscriptions seront reçues du 20 septembre au 2 octobre, au 1589, rue Maisonneuve. Pour tous renseignements, composer 522-1791.

Cette robe de gala, de Pierre Balmain, est exécutée en lamé or et argent dessinant des feuilles et des fleurs. Elle fait partie de la collection Florilège présentée hier, chez Eaton, par le couturier venu de Paris pour la circonstance.

OGILVY A
99
ANS*
OGILVYS

*GAGNEZ un week-end pour deux à New York... chaque jour un nouveau gagnant . . . Une nouvelle chance de gagner avec chaque achat que vous faites chez Ogilvy-Ville ou Fairview-Pointe-Claire durant notre Vente-Anniversaire. Renseignez-vous auprès de nos vendeurs.

La gagnante du 12e jour :
Mme H. J. TELLIER, 4378 WESTERN AVE, WESTMOUNT

OGILVY

Mlle E. COURTOIS, deuxième gagnante du Concours-Anniversaire Ogilvy, reçoit ses deux billets d'avion Air Canada. Elle vient de gagner un Week-End pour deux à New York. C'est Mme Katherine Roy, directrice des Relations Publiques chez Ogilvy, qui les lui présente.

Vous pouvez également gagner un week-end pour deux à New York en mettant vos preuves d'achat dans les boites-concours chez Ogilvy Centre-Ville et Fairview-Pointe Claire. Il y a un gagnant tous les jours durant notre Vente-Anniversaire. Informez-vous auprès de nos vendeurs.

LE SPÉCIALISTE DU CUIR

Faites la pluie et le beau temps avec ce luxueux parapluie télescopique de marque Knirps, importé directement de France et de renommée mondiale. Ce parapluie vous est offert dans toute une gamme de riches coloris et se range dans une gaine de simili cuir avec fermeture-éclair très pratique. Préparez-vous aux pluies d'automne en vous procurant ce magnifique parapluie à une des trois succursales de la maison Jérôme. Seulement

Faites la pluie et le beau temps avec le parapluie
KNIRPS
$7.98 à $12.98

Jérôme inc.

6846 Plaza St-Hubert
271-5297
Centre d'Achat Boulevard
727-7698
Fairview, Pointe-Claire
695-9840

Mappin's
. . . . . présente
TISSOT
Une tradition Suisse depuis 1853

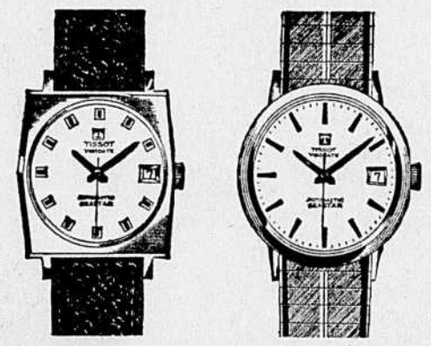

44536 — Le dernier cri de l'élégance masculine, automatique, étanche, avec calendrier. Acier — $85.00 Jaune — $89.50

44540 — "Seastar", automatique, étanche, avec calendrier, bracelet métal. Acier — $79.50 Jaune — $85.00

TISSOT est une des deux montres les plus vendues en Suisse. Elle est garantie sans condition. Elégante et précise. Son prix est exceptionnellement avantageux et elle est faite pour durer 20 ans et plus.

Chaque Tissot est montée sur rubis, est munie d'un ressort incassable, est antimagnétique et antichocs.

Compte courant ou budgétaire . . . 10% comptant et jusqu'à 10 mois pour payer

Mappin's

1000 ouest, rue Ste-Catherine — 866-7431
et à la Place Ville-Marie

Les boutiques de la place Victoria seront inaugurées jeudi prochain

Les Galeries de boutiques de la Place Victoria seront inaugurées dans deux jours. Le décor charmera les flâneuses, l'aspect fonctionnel attirera la clientèle pressée: les uns comme les autres seront satisfaits.

Les deux galeries — la Promenade et le Metro-Arcade inférieur qui occupent quelque 100,000 pieds carrés — grouperont 45 magasins. "Les boutiques de mode sur la Promenade et les magasins dits de service situés dans le Metro-Arcade orienteront le client qui saura immédiatement où se diriger et ainsi éviter des pas", note M. Jean Baruchel, vice-président de la Place Victoria, qui nous fait visiter tous les petits coins originaux...

Le coin des trouvailles

On pourra, si l'on veut bien, et surtout si on a des sous, se faire dessiner tous les bijoux dont on rêve. Un joaillier nous l'affirme. Nous porterons aussi des souliers espagnols, et sans aucun doute nous nous laisserons séduire par la boutique d'artisanat... Qui sait !

Mais si certaines boutiques présentent un caractère d'exclusivité, elles s'adresseront à peu près toutes à celles qui aiment le beau, le tout fait, qui veulent faire leur shopping dans un climat de détente mais qui tout de même ne veulent pas trop musarder.

Et la détente

Le Café de la Promenade, le salon-bar, au café bar du tire-bouchon, la Vieille Porte et le Comptoir : 5 restaurants, du sandwich au homard, reposeront les pieds et détendront les esprits fatigués. Ces restaurants et bars sont logés sur la promenade, tandis que le cinéma Vendôme, comptant 650 sièges, se trouve sur le Metro-Arcade. M. Baruchel nous assure que ce cinéma mettra surtout à l'affiche des primeurs européennes présentées le soir. Dès la fin du mois : Pas question le samedi, du producteur Alex Joffre.

L'aspect fonctionnel

Si le décor en est un d'originalité il demeure néanmoins que les dirigeants de la Place Victoria ont surtout voulu, dans une ambiance de calme, aider ceux qui doivent faire vite parce que le bureau les attend. La principale clientèle de ce complexe : les travaillants de la désormais célèbre rue Saint-Jacques.

Aussi l'idée de diviser les magasins nous apparait-elle particulièrement ingénieuse: un étage de boutiques, un étage où l'on trouvera les produits nécessaires à rendre plus agréable l'éternel quotidien : cigarettes, cartes de souhait, films de caméra...

De tout. Vite et bien. La beauté fonctionnelle. Cette originalité qui attirera sans doute une clientèle considérable qui viendra, bien sûr, des bureaux mêmes de la Place Victoria, mais qui aussi se baladera en venant de la Place Bonaventure ou de la Place Victoria — car l'on sait que tous ces complexes seront reliés par des tunnels souterrains — ou qui tout simplement débarquera à la place même du métro.

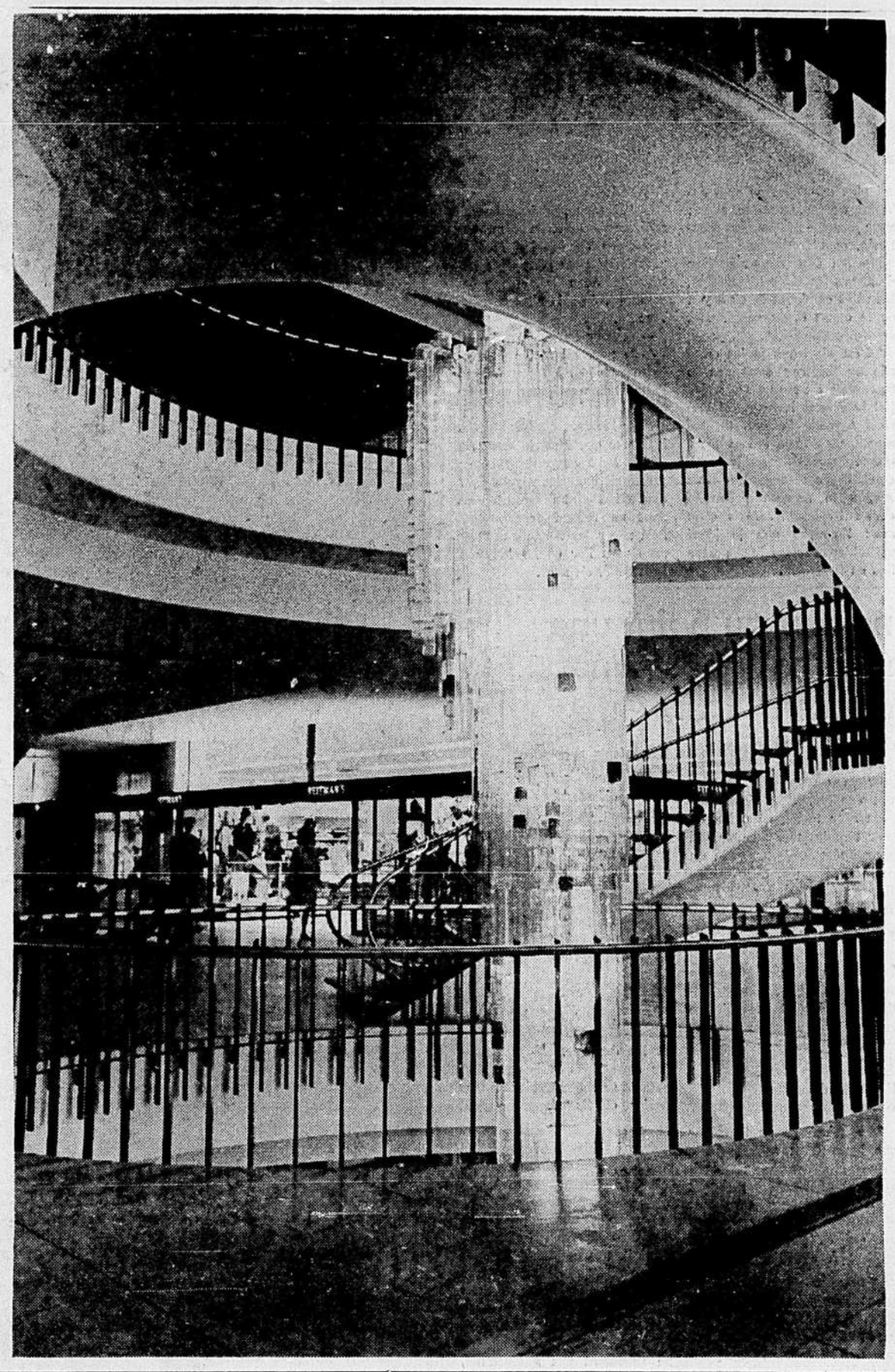

Des boutiques qui font rêver

Dans un décor de luxe, en contemplant ce Murano, mesurant 42 pieds de hauteur, les Montréalais se laisseront sûrement tenter par les nombreuses boutiques qui elles aussi font rêver. L'escalier elliptique qui relit le foyer, en haut, et le Metro-Arcade en bas, en passant par la promenade, verra défiler des hommes d'affaires occupés tout aussi bien que l'oeil averti qui recherche l'inédit.

M.A. Brodeur ENRG.

9 ouest, rue NOTRE-DAME
842-3901

MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES MARCHANDS TAILLEURS (CTDA)

Le shampooing pour les BLONDES donne une teinte CLAIRE SANS RISQUE !

BLONDEX, le shampooing spécial pour les blondes... utilisable chez vous, à la FRAICHEUR voulue, enlève instantanément la pellicule terne qui donne aux cheveux blonds une teinte sombre et défraîchie, et leur redonne un fini doré et lustré Eclaircit en lavant.

Demandez BLONDEX aux pharmacies et magasins à rayons

Venez visiter la nouvelle

BOUTIQUE de FLEURS

au quatrième, chez Simpson

et assister aux démonstrations florales que

Madame PAULIN MARSH

Artiste montréalaise de grand talent fera jeudi 16 septembre toute la journée.

Apportez votre vase et choisissez les fleurs artificielles qui vous plaisent... Mme Marsh se fera un plaisir d'en faire un bouquet décoratif.

Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

SIMPSON — Boutique de Fleurs (752), au quatrième

Boutique Vendôme

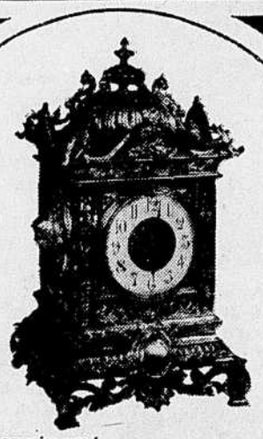

Pour les connaisseurs !

PENDULES DE FRANCE

Ces merveilleuses pendules sont dignes d'avoir une place de choix dans le foyer le plus élégant !...

Elles sont en cuivre massif ancien entièrement travaillé par des orfèvres de talent... et offertes au prix de **deux cent cinquante dollars.**

Dans la collection que propose la Boutique Vendôme vous aurez aussi le choix de très belles pendules modernes et de réveils.

SIMPSON — Boutique Vendôme (711), au rez-de-chaussée
En ville seulement

Simpson

EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

CORBEIL
SUR LA PLAZA

Toujours des tricots...

A. Trois pièces avec surblouse. Tricot double viné de soutache de satin. Jupe doublée. Noir. Tailles 8 à 20. **45.00**

B. Trois pièces style italien. Tricot double toujours pratique. Surblouse. Jupe doublée. Bleu Bristol ou vert artichaut. Tailles 10 à 18. **49.95**

Excellent choix de tricots, costumes ou robes à notre

BOUTIQUE DES TRICOTS

BUTTE KNIT

- Commandes postales ou téléphoniques
- Modes de paiement pour faciliter vos achats.

6500, rue SAINT-HUBERT
angle Beaubien

TEL. 279-4581

Un remède à l'ennui des grands-mères

HAMBOURG. — Les petits Allemands qui n'ont pas encore atteint l'âge scolaire vont au jardin d'enfants où ils jouent et apprennent sous la surveillance et la direction de jardinières d'enfants bien formées. Les plus grands fréquentent surtout les terrains de jeux dépourvus d'encadrement. Il faut, bien sûr, encore ajouter tous les enfants qui peuvent jouer dans le jardin de la maison sous le contrôle de leur mère et tous ceux qui vivent à la campagne.

A Hambourg où les pédagogues ont toujours été connus pour leur esprit d'entreprise, on a eu deux idées neuves : la première, toute récente, a été de créer, après la jardinière d'enfants, le jardinier d'enfants, un jeune homme spécialement formé pour venir à bout des bandes de jeunes qui fréquentent les terrains de jeux publics. S'il peut jouer au football avec eux, il aura beaucoup plus d'autorité qu'une jardinière d'enfants qui n'en est pas capable. Les mamans des grands enfants se montrent très satisfaites de cette innovation, tout spécialement là où le père se désintéresse de ses enfants. Le seul ennui auquel il va pouvoir d'ailleurs être remédié est que ces jeunes gens ne veulent pas être appelés "jardiniers d'enfants", ce qui donne à leur métier un arrière-goût féminin et semble les placer sous l'autorité de leurs ainées. Mais l'administration a trouvé une solution qui fait aussi le bénéfice finalement des jardinières d'enfants : les jeunes gens seront des "éducateurs" et seront en conséquence mieux payés ; les jeunes filles profiteront de ce reclassement.

L'autre innovation, c'est que des dames âgées aimant la compagnie des enfants se voient maintenant confier la garde de ceux-ci sur les terrains de jeux. Moyennant 25 centimes de l'heure, les mères peuvent amener leurs enfants, ce qui leur donne toute liberté pour faire leurs achats. On a vu récemment une de ces grand-mères avec autour d'elle 40 enfants, ce qui démontre le succès de l'entreprise. Il lui fallait avoir l'oeil partout, mais avec son expérience elle s'en tirait très bien.

Deux villes de l'Alberta auront leur terrain de golf du Centenaire

OTTAWA. — Les villes de Sedgewick et de Flagstaff, en Alberta, aménageront conjointement un terrain de golf du Centenaire qui sera situé à Sedgewick. Le projet vient d'être approuvé. C'est ce qu'ont annoncé MM. Maurice Lamontagne, secrétaire d'Etat du Canada et ministre responsable des projets du Centenaire de la Confédération, Ambrose Holowach, secrétaire provincial et président du comité du Centenaire de l'Alberta.

Les gouvernements fédéral et provincial payeront chacun la somme de $1,287.50 et les gouvernements municipaux contribueront pour $1,595.00

Jusqu'ici 594 projets de caractère durable reliés aux célébrations du Centenaire sont en voie d'aménagement au Canada, au coût total de $32,800,-115.65 qui sera partagé comme suit : le gouvernement fédéral déboursera $7,084,874.02, le gouvernement provincial $7,473,-368.76 et les municipalités verseront $16,844,287.56. L'Alberta compte maintenant 26 projets locaux pour commémorer le Centenaire de la Confédération.

La Commission du Centenaire est l'organisme chargé de promouvoir les fêtes du Centenaire. Aux termes d'un accord entre les provinces et le gouvernement fédéral, ce dernier verse à chaque province un dollar par tête de population pour des oeuvres de caractère durable réalisées à l'occasion du Centenaire, moyennant un apport de $2.00 partagé entre la Province et les municipalités.

L'élégance raffinée du nylon ANTRON

Harvey Woods présente FIESTA... nouvelle collection de superbe lingerie. D'une élégance discrète dans une satinette d'Antron luxueusement garnie de dentelle de Banlon Fiesta — une exclusivité HW. Coupe impeccable, coutures bien faites. Et cette fine lingerie est également très pratique, puisque l'Antron est durable, exige peu d'entretien, et que ses couleurs garderont toujours leur bel éclat.

Combinaison, 69-4280 ... environ $9.00
Jupon, 69-4180 ..... environ $6.00
Jupon-culotte, 69-4480 .. environ $5.00
Culotte, 69-4080 ..... environ $3.00

Fabriqué au Canada

la vie féminine

"Tu ne comprends pas que je suis un objet de luxe au Klondyke..."

Atmosphère de départ ; jeudi le 16 septembre, le TNM part pour Londres où il présentera dans le cadre du festival d'art du Commonwealth l'Ecole des Femmes et la comédie musicale créée l'hiver dernier : Klondyke. De cette dernière on se rappellera longtemps, l'extraordinaire jeune fille aux moeurs légères venue égayer la vie dure des chercheurs d'or : Marilyn Gardner, et qui disait si simplement : "Tu ne comprends donc pas que je suis un objet de luxe au Klondyke".

Nous la rencontrons, tout juste avant la dernière grande générale du TNM. Elle ajoute aux bains de champagne et à tous ses bijoux et atours une très belle pelisse en renard que la maison Richer s'est fait un plaisir de créer pour le Festival.

Nous avions vu Marilyn Gardner interpréter un rôle français pour la première fois il y a quelque deux ans dans la série Joie de vivre.

"Je préfère jouer en français, nous avoue-t-elle ; l'atmosphère est plus détendue, on peut davantage créer, se laisser aller ; nous jouons de façon plus spontanée, quoi".

Marilyn Gardner préfère d'ailleurs les rôles fantaisistes, les rôles comiques là où il y a de la danse et du chant. Les comédies musicales.

"C'est ainsi que je fus amenée au théâtre ; alors que je travaillais comme secrétaire j'ai joué avec le Montreal Musical Comedy Society, théâtre amateur où nous avions alors monté Carousel. Puis, je participai, il y a déjà quelque trois ans, à la revue présentée chez Desjardins. Mais c'est avec Klondyke que je jouai véritablement pour la première fois en français".

— Mais en anglais ?

— J'ai participé à plusieurs spectacles. Avec le Montreal Repertory Theatre j'ai joué la "Sorcière" dans Macbeth ; j'ai travaillé avec le théâtre de Stratford. Je suis allée aussi à Toronto.

— Et pour l'avenir ?

— Je pourrais facilement retourner un jour à Toronto. Mais j'aime tellement jouer en français.

Pour l'instant c'est surtout à l'Old Vic que Marilyn Gardner pense. Et à ce personnage de prostituée que nous voyons pour l'instant toute emmitouflée dans un renard superbe qui fera rêver les Anglais à cette ruée vers l'or où ils auraient sans doute dû aller.

photo LA PRESSE

Marilyn Gardner dans la très belle pelisse qu'a créée pour elle la maison Richer. Dix-huit peaux de renard avec lesquelles la célèbre prostituée du Klondyke séduira les chercheurs d'or, à l'Old Vic Theatre.

Quand un enfant a la diarrhée

Quand un membre de la famille a la diarrhée, tout s'arrange si maman se rappelle l'Extrait de fraises des champs du Dr Fowler. Il procure un soulagement rapide et doux. Efficace pour les enfants ou les adultes, l'Extrait du Dr Fowler a fait ses preuves depuis plus de 115 ans.

La diarrhée simple est l'un des malaises les plus répandus ; souvent, elle se manifeste subitement, avec nausées, crampes et malaises intestinaux. Ayez toujours de l'Extrait de fraises des champs du Dr Fowler sous la main pour obtenir un soulagement rapide et rétablir l'équilibre intestinal. 65-3F

SERVICE gratuit D'ACHAT à domicile

SIGNALEZ DU. 1-8844

AUSSI RIDEAUX — STORES COUVRE-LITS — TRINGLES

CONFECTION GRATUITE avec tissus de 1.98 ou plus la verge et minimum de 54" de larg.

MONTREAL Draperies MONTREAL

11 MAGASINS à votre service

Une Américaine met au point une nouvelle méthode pour enseigner aux écoliers comment écrire

N.D.L.R. — Mme Nellie Thomas est une institutrice américaine qui a décidé de faire quelque chose au sujet des difficultés qu'éprouvaient les écoliers en composition anglaise. Dans cet article, l'auteur explique en quoi consiste la méthode Thomas.

ROCKFORD, Ill. (PA) — Qu'est-ce qui ne va pas avec les écoliers et la langue anglaise ?

"Ils ne peuvent la lire, ils ne peuvent l'écrire, ils ne peuvent épeler, en d'autres mots, ils ne peuvent s'en servir", d'affirmer le professeur d'anglais Nellie Thomas.

"Mais ce n'est pas de la faute des écoliers si ces derniers sont paresseux, s'ils prononcent mal et écrivent mal. Cela est dû principalement aux méthodes d'enseignement que nous utilisons dans les quatre premières années du cours élémentaire", affirme le professeur.

Mme Thomas a décidé un bon jour que la seule chose à faire pour remédier à la situation consistait à mettre au point une nouvelle méthode pour enseigner la composition anglaise aux écoliers. Elle s'est donc mise à la tâche, ce qui a eu pour résultat une formule qui permet aux écoliers, dès la fin de la 1ère année, d'écrire des phrases cohérentes sans faire de fautes d'orthographe.

C'est en 1951 que Mme Thomas a commencé à mettre ses théories en pratique. Selon elle la faiblesse des méthodes traditionnelles réside dans le fait que les écoliers ne font pas suffisamment d'exercices grammaticaux.

Nécessité de dictées quotidiennes

"C'est à force de travailler que les enfants apprennent à bien écrire et une fois qu'ils ont appris à écrire, ils y prennent goût", déclare l'institutrice. Mme Thomas désirait un système qui obligerait les jeunes écoliers à écrire quotidiennement.

"Et j'étais convaincue que l'ancienne pratique exigeant que l'institutrice apporte les cahiers à la maison le soir pour les corriger — pendant que les enfants regardent la télévision — était périmée. Aucun instituteur n'a le temps de faire un bon travail de correction pour 100 à 150 devoirs. C'est pourquoi il réduit les dictées."

Faites-le vous-même

Cela a donné lieu à une espèce de technique "faites-le vous-même", les écoliers étant eux-mêmes responsables de découvrir et de corriger leurs fautes.

Voici comment Mme Thomas s'y prend. Quand les élèves lui remettent leurs devoirs quotidiens, elle jette un rapide coup d'oeil sur les cahiers. Si elle découvre des fautes, elle ne les indique pas, se bornant à remettre le cahier à l'enfant. Elle se dirige ensuite au tableau noir où elle transcrit huit ou 10 phrases remplies des fautes relevées dans les cahiers. Puis elle demande aux élèves de signaler les erreurs.

Les enfants apprennent à se corriger

"Je discuterai des fautes avec mes élèves. Je leur expliquerai pourquoi utiliser telle forme de verbe de préférence à une autre ou encore la différence entre fois, foi et foie. Mais, je ne fais jamais les corrections au tableau — les phrases qui ont été transcrites demeurent telles quelles.

"Puis, j'invite les écoliers à écrire les phrases correctement. Il leur faut les transcrire toutes, trouver les erreurs et les corriger. Si je faisais les corrections moi-même, les enfants se contenteraient de les copier et ils n'apprendraient rien."

Quand l'institutrice remet aux élèves les cahiers de devoirs, les enfants sont sensés trouver et corriger leurs fautes.

"Je ne m'attend pas à ce qu'ils découvrent toutes les fautes", affirme Mme Thomas qui d'ailleurs n'exige pas la perfection de ses élèves mais simplement un effort soutenu qui se traduira par une amélioration. "D'ailleurs, ce qu'ils ne saisissent pas aujourd'hui, ils le saisiront demain."

Mme Thomas ne consacre que quelques jours à la calligraphie. Elle insiste auprès de ses élèves pour qu'ils forment chaque lettre parfaitement, comme s'il s'agissait d'une leçon de dessins. Puis les élèves commencent à écrire plus rapidement mais leur calligraphie demeure bonne.

"Quand un écolier me remet un cahier malpropre ou mal écrit, je le refuse tout simplement. L'élève est alors obligé de refaire son travail, de sorte qu'il ne tarde pas à s'appliquer."

Mme Thomas utilise également un système phonétique pour enseigner la lecture et elle insiste pour que chaque élève ait un dictionnaire à sa disposition dès la deuxième année. Si un mot est mal épelé, les élèves doivent fouiller dans le dictionnaire.

L'année dernière, le système révolutionnaire de Mme Thomas a été adopté dans un district comprenant trois écoles élémentaires.

Pour MAIGRIR une technique sûre est votre meilleure garantie

VOUS PERDREZ FACILEMENT 10 A 20 LIVRES AVEC NOTRE CURE D'AMAIGRISSEMENT

MOUSSE MARINE AUX EXTRAITS CONCENTRES D'ALGUES MARINES FERA FONDRE RAPIDEMENT VOS LIVRES EN TROP

Traitement spécial de la CELLULITE par ionisation

Produits LANCASTER

SOINS du BUSTE du VISAGE et MAQUILLAGE

Consultation gratuite sur rendez-vous

Institut de Beauté Yvonne Colin

ESTHETICIENNE, MASSEUSE DIPLOMEE DE PARIS

OUVERT TOUS LES JOURS, SAUF LE SAMEDI

1199, rue MACKAY — UN. 6-5149

NOUVELLE ADRESSE

1431 rue de la MONTAGNE

France-Couture

844-2715 842-5955

présente ses nouveautés d'automne

SOIERIES -- LAINAGES DENTELLES

Le Chic est un rayonnement pas une étiquette

Le président Johnson reçoit des bottes portant son chiffre

WASHINGTON. (AFP) — Le président Johnson devrait-il ou non porter le sceau présidentiel aux pieds ? On en discute à Washington depuis qu'un bottier texan a fait cadeau au président des Etats-Unis d'une splendide paire de bottes noires en alligator portant sur le côté les initiales "LBJ" et, devant, la reproduction exacte en couleur du sceau présidentiel : aigle américain doré sur fond d'azur avec étoiles blanches. L'aigle tient dans une griffe, une branche d'olivier en cuir vert et dans l'autre la foudre en cuir blanc. L'ensemble est entouré de la devise "E Pluribus Unum" et "Sceau du président des Etats-Unis". Le sceau en cuir est cousu sur les bottes avec des fils d'or et d'argent.

L'effet est pour le moins saisissant, mais le président a renvoyé les bottes au fabricant... parce qu'elles étaient trop petites.

Interrogé à ce sujet, M. Bill Moyer, secrétaire de presse de la Maison Blanche, a répondu qu'il n'était pas au courant et que cette affaire était du ressort de M. Lee White, conseiller spécial du président qui est chargé, entre autre, de veiller à ce que le sceau présidentiel ne soit pas utilisé à tort.

Le bottier texan, M. Dick de Bruyn, habitant El Paso, a affirmé que le président lui avait renvoyé les bottes avec ses mesures exactes et en demandant que soit simplement retirée de la nouvelle paire l'indication : "sceau du président des Etats-Unis". Il n'a pas voulu en dire la taille. "La pointure des pieds présidentiels est secrète", a-t-il dit en souriant.

Le secrétaire de la Maison Blanche de son côté a affirmé que les nouvelles bottes n'étaient pas dans la garde-robe présidentielle et que, de toute façon, le président ne pouvait les accepter. Comme le président Kennedy, a-t-il ajouté, M. Johnson renvoie au donateur, à moins qu'il ne soit un chef d'Etat, tout cadeau dont le prix dépasse $25. Or, les bottes en question, faites à la main, coûteraient $250.

Ni produit pour blanchir, ni nettoyeur puissant, ni bleu, ni adoucisseur, ni comprimés coûteux ne sont nécessaires pour vos lavages quotidiens.

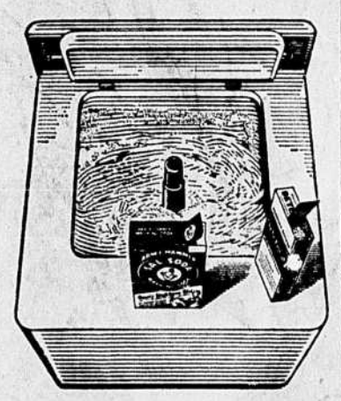

La soude à laver Arm & Hammer, avec votre détergent, vous épargnera 3 dollars sur 4 — et accomplira le même travail!

Affirmation exagérée? Non pas! Si vous pouviez lire les lettres élogieuses que nous recevons, vous verriez que c'est vrai. Mais jugez-en par vous-même: pour vos prochaines lessives, employez la soude à laver Arm & Hammer (les instructions sont sur la boîte). Voyez alors comme votre linge deviendra éclatant de propreté pour une fraction de ce que coûtent vos lavages actuels.

Pour tout ce qu'il faut nettoyer!

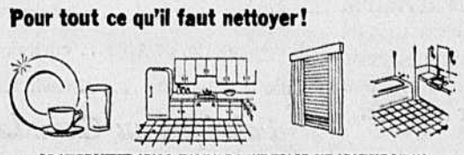

LE NETTOYEUR ARM & HAMMER TOUT-USAGE QUI ADOUCIT L'EAU

Existe maintenant en DEUX formats: 55 oz. (géant) et 1 liv.

"Mais chéri, c'est bien raisonnable pour une fourrure de HAUTE QUALITE !"

FOURRURES CUMMINGS FURS LTD.

M. CHEVREFILS, prés.

284 ouest, NOTRE-DAME — VI. 2-8901

STATIONNEMENT GRATUIT A COTE DU MAGASIN

L'élégance classique du vison somptueux

Vous n'avez jamais vu une fourrure aussi ravissante pour la saison. Le vison Reid, la perle des visons, merveilleusement doux et soyeux. Le duvet luxueux et très épais fait ressortir l'éclat de ce bijou précieux. Vous serez enthousiasmée par les nouveaux styles flatteurs de Mocquot, Maggy Rouff et Boullanger qui viennent tout juste de nous arriver de Paris. Réalisez votre rêve de toujours. Drapez votre silhouette d'une beauté et d'une élégance somptueuses et jouissez d'une saison d'activités sociales agréables. Reid vous offre la gamme complète des teintes de vison Canada Majestic, telles que : Dark, Violet, Sapphire, Hope, Pearl, White, Gunmetal, Lavender et le plus beau vison noir au monde, le Black Gem, une exclusivité Reid.

Manteaux de vison pastel canadien à peaux descendues d'un style jeune

Prix populaire $1150. — Qualité de choix $1450. — Qualité intermédiaire $1750. — Qualité surchoix $2150. — Qualité de luxe $2450. — $2850.

Comme dans les bijoux, il y a des joyaux en fourrure. Pour le summum en vison de mutation et la section MacKenzie River, les prix d'un manteau s'échelonnent depuis $3,250.

Reid fourrures

Stationnement gratuit à l'arrière du magasin

Comptant minime — Versements mensuels minimes

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h.

FAIR TRADE ASSOCIATION · MEMBRE

Pendant que le roi de Grèce accueille les cosmonautes russes Belayev et Leonov

Vietnam: la 1ère division de cavalerie USA combattra les guéfilleros

SAIGON. (PA, UPI, AFP)— Les autorités militaires américaines au Sud-Vietnam ont révélé aujourd'hui que la première division de cavalerie de l'armée des Etats-Unis, une unité mobile aéroportée de 20,000 hommes, jouera un rôle de premier plan dans la lutte contre les guérilleros du Vietcong sur les hauts plateaux.

Cette révélation du commandement américain met fin aux spéculations concernant la zone des combats à laquelle ce corps d'élite allait être affecté. L'emplacement du camp militaire où les éléments de la division seront stationnés n'a été rendu public qu'aujourd'hui. La base est située à environ 50 milles du port de Qui Nhon, où les détachements avancés de la première division ont commencé à débarquer depuis dimanche.

Les effectifs globaux des Etats-Unis au Sud-Vietnam ont dépassé, hier, le chiffre de 125,000 hommes avec l'arrivée de 5,000 hommes de la première division de cavalerie à Qui Nhon.

A Washington, le secrétaire d'Etat Dean Rusk a confirmé cette nouvelle en précisant que l'objectif de 125,000 hommes annoncé précédemment par le président Johnson se trouvait dépassé avec l'arrivée de la première division de cavalerie au Vietnam. "Les effectifs américains dépassent quelque peu 125,000 hommes, a-t-il ajouté, mais je ne suis pas en mesure de donner de chiffre définitif".

Le secrétaire d'Etat a déclaré d'autre part qu'il n'était pas au courant d'une requête du gouvernement de Saïgon pour l'expulsion de trois agents du CIA qui seraient impliqués dans un mouvement politique organisé par une tribu de montagnards au Sud-Vietnam. M. Rusk n'a pas dissimulé que les Etats Unis collaborent avec ce groupe qui, à ses yeux, est farouchement indépendant, mais aussi farouchement anti-communiste.

En réponse au message qui lui a été adressé par un groupe de titulaires du prix Nobel de la paix, le premier ministre soviétique Kossyguine a déclaré hier que les efforts en vue de rétablir la paix au Vietnam sont sans doute fondés sur des motifs valables et justes, mais il a ajouté qu'il serait injuste de placer les deux parties, c'est-à-dire l'agresseur et la victime de l'agression, sur un pied d'égalité.

"La paix au Vietnam ne peut être réalisée, a dit le premier ministre soviétique, que par la stricte observance de l'Accord de Genève sur le Vietnam, par la cessation immédiate par les Etats-Unis de leurs bombardements barbares du Nord-Vietnam et de leur ingérence dans les affaires intérieures du Sud-Vietnam".

Des unités d'avant-garde de la nouvelle division de 20,000 hommes sont déjà entrées en contact hier avec des unités vietcongs aux environs de la base où cette division doit établir ses quartiers en attendant d'être lancée contre les forces communistes.

MORGAN WHITE

Le rhum blanc à la saveur ensoleillée

embouteillé au Canada par Captain Morgan Rum Distillers Limited, Montréal.

"astronaut" en route chez DUPUIS

La Maison Blanche honore le duo de "Gemini-5"

WASHINGTON. (AFP, PA). — Les astronautes Gordon Cooper et Charles Conrad, qui ont tourné autour de la terre pendant 8 jours à bord de la capsule "Gemini-5", sont reçus aujourd'hui à Washington par le président Johnson, par l'Académie des sciences et par le Congrès.

Ce matin, ils sont félicités par le président, à la Maison Blanche, qui les décore de la Médaille des Services exceptionnels de la NASA. Cette décoration est également remise au médecin principal des astronautes, Charles Berry.

De la Maison Blanche, Cooper et Conrad doivent ensuite se rendre à l'Académie nationale des sciences, devant laquelle ils vont faire rapport sur leur mission. La réception au Congrès doit avoir lieu dans l'après-midi.

Par ailleurs, la principale conclusion du premier rapport officiel de la NASA au président Johnson sur la performance de Gordon Cooper et Charles Conrad indique que "le vol "Gemini-5" nous a donné l'assurance que l'homme est capable d'aller dans la Lune et d'en revenir".

Les points essentiels

Le rapport en question porte la signature du Dr Hugh Dryden, directeur général adjoint de la NASA. Le Dr Dryden, dans son rapport, souligne les points suivants :

1) Battement de coeur des astronautes; le document attache une haute importance au fait que 4 jours après leur lancement, Cooper et Conrad avaient des battements de coeur normaux, après une diminution de leur rythme par rapport à la période précédant l'envol des cosmonautes. Ces derniers s'étaient en effet — au bout des 4 jours en question — adaptés à la non-pesanteur.

2) La pile à combustible de la cabine "Gemini-5"; elle a fonctionné exceptionnellement bien", souligne le Dr Druden, qui établit une distinction entre cet instrument et son appareillage de fourniture d'oxygène liquide. A noter que l'appareillage sera de nouveau utilisé au cours du vol "Gemini-7" qui, en décembre ou janvier, doit durer deux semaines.

3) "Gemini-6"; cette cabine devra s'arrimer à un véhicule "Agena" mis sur une orbite dont l'apogée, 161 milles, égalera celle de l'habitacle des deux pilotes.

A Athènes, enfin, où se tient le 16e Congrès de la Fédération internationale d'astronautique, un spécialiste américain a déclaré qu'il sera possible d'effectuer des vols avec cosmonautes à destination de Mars et Vénus vers les années 1980.

Un journaliste russe critique le dernier discours du pape

MOSCOU, (UPI) — Un correspondant soviétique s'en prend aujourd'hui au pape Paul VI pour le ton "rude et injurieux" du discours que le Saint-Père a prononcé dimanche dans les Catacombes de Rome.

"Le souffle froid du tombeau a surgi du centre de la catholicité mondiale à la veille de l'ouverture de la dernière session du Concile oecuménique", écrit Anatoly Krasikov, correspondant à Rome de l'agence Tass.

Pour lui, l'allocution du pape avait un mobile politique : "Rappeler à l'ordre ces catholiques qui, depuis quelque temps, avaient commencé à tendre la main à ceux qui pensent différemment, notamment aux athées, afin de travailler ensemble pour créer une vie meilleure sur terre et empêcher la catastrophe de la guerre".

Au cours d'une messe qu'il a célébrée dimanche dans les catacombes de Sainte-Domitille, Paul VI a dénoncé les régimes "athées et totalitaires" qui cherchent à supplanter les enseignements de l'Eglise par le marxisme. Il a dit prier pour les sections de l'Eglise qui vivent dans les catacombes modernes".

Croisade vouée à l'échec

Krasikov affirme que la comparaison faite par le pape entre les premiers martyrs chrétiens et les chrétiens vivant aujourd'hui dans les pays communistes est "absolument intenable". Il fait état "du chemin considérable parcouru dans la voie d'un dialogue fructueux entre le monde catholique et le monde socialiste sous le règne de Jean XXIII".

"Malheureusement, ajoute-t-il, le dernier discours de Paul VI apparait comme un défi . . . Ce discours a été accueilli avec enthousiasme dans le camp des adversaires du dialogue, de tous ceux qui comptent sur une guerre froide et peut-être sur une guerre chaude."

Et Krasikov conclut : "Eh bien, nous avons assisté plus d'une fois à l'échec des croisades contre le socialisme. Une nouvelle croisade n'apportera ni gloire ni victoire à l'Eglise catholique."

Vous sentez-vous plus vieille que vous ne l'êtes à cause de la ménopause?

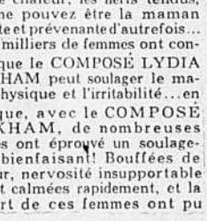

Trop irritable pour jouir pleinement de la vie familiale?

Dans des épreuves cliniques, un médicament spécial a soulagé les bouffées de chaleur, la sensation de débilité, l'irritabilité chez de nombreuses femmes ...qui ont pu ainsi mener une existence plus heureuse!

L'âge critique vous rend-il si faible, si irritable que vous vous sentez plus vieille que vous ne l'êtes en réalité? Suffoquée par les bouffées de chaleur, les nerfs tendus, vous ne pouvez être la maman aimante et prévenante d'autrefois...

Des milliers de femmes ont constaté que le COMPOSÉ LYDIA PINKHAM peut soulager le malaise physique et l'irritabilité...en clinique, avec le COMPOSÉ PINKHAM, de nombreuses femmes ont éprouvé un soulagement bienfaisant! Bouffées de chaleur, nervosité insupportable se sont calmées rapidement, et la plupart de ces femmes ont pu "retrouver le sourire," vivre une vie heureuse! Pourquoi pas vous?

Si l'âge critique vous fait sentir plus vieille que vous ne l'êtes, demandez le COMPOSÉ VÉGÉTAL LYDIA E. PINKHAM à votre pharmacien. Vous retrouverez bientôt tout votre entrain grâce à ce médicament spécial.

SANG PAUVRE EN FER?

Dans les cas d'anémie causée par une simple déficience de fer, prenez les comprimés Pinkham. Contenant du fer, ils commencent à améliorer le sang en un jour!

A ne pas manquer: une promenade sur les Champs-Elysées

Vivre, c'est ça!

Cet automne et cet hiver, Air Canada prolonge le service de son fameux vol-jet quotidien Montréal/Paris sans escale: *Europe 870!*

Cet automne et cet hiver, le vol-jet *Europe 870* d'Air Canada, reliera Montréal à Paris sans escale tous les jours! N'est-ce pas merveilleux? Tous les jours cet automne et cet hiver, le sensationnel vol-jet *Europe 870* fera goûter à de joyeux passagers l'excellence de sa cuisine, son confort, son ambiance bien à part et son service renommé. Prenez vos vacances en Europe cet automne ou cet hiver; allez-y par *Europe 870!* Un départ tous les jours à 7:30 p.m.*

A l'automne, la foule est repartie et vous pourrez savourer tout à votre aise la douceur de vivre en Europe. Et, par le vol-jet quotidien *Europe 870* d'Air Canada, vous aurez dès le départ, un avant-goût des plaisirs qui vous attendent sur le Vieux Continent! PARIS . . . la saison mondaine, artistique et théâtrale la plus animée qui soit!

Cet automne et cet hiver, filez sans escale n'importe quel jour vers Paris et ensuite, Düsseldorf, et de ces deux villes, vers d'autres centres européens par compagnies de correspondance.

Afin de préparer soigneusement ce fascinant séjour en Europe cet automne ou cet hiver, consultez votre agent de voyages ou appelez Air Canada au numéro 937-5771.

A partir du 8 novembre, tarif d'excursion d'hiver, 14-21 jours d'Air Canada, classe économique, aller-retour

MONTRÉAL-PARIS $385.00

BUREAUX D'AIR CANADA A LA PLACE VILLE-MARIE ET 7116 RUE ST-HUBERT

AIR CANADA

*Nouvelle heure de départ en vigueur le 31 octobre. †Consultez votre agent de voyages ou Air Canada au sujet des tarifs en cours et de la période où ils sont en vigueur.

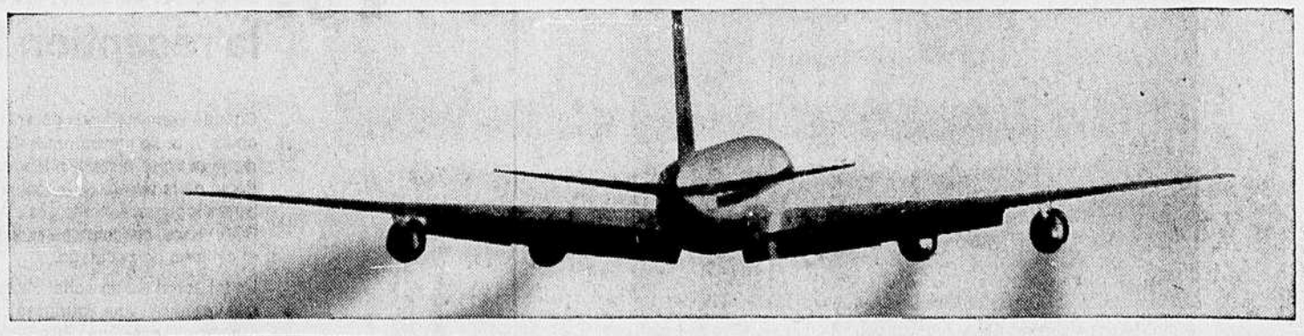

GRANDE OUVERTURE de 2 nouveaux magasins Woodhouse

Des centaines d'acheteurs satisfaits ont envahi nos 2 NOUVEAUX MAGASINS nous donnant ainsi des témoignages de vitalité qui sont pour nous des éléments de succès.

Tous les Montréalais profitent de cette VENTE AUJOURD'HUI!

Faites vos emplettes en toute aisance.

NORD — 100 BOUL. LAURENTIEN — Au rond-point Décarie. Stationnement gratuit à l'arrière.

EN VILLE — 915 est, rue STE-CATHERINE — En face de la Pharmacie Montréal. Stationnement municipal à l'arrière.

Renseignements et service gratuits MONDIAL AVIOMAR Bureau autorisé CR. 4-7594 449 JEAN-TALON OUEST

AGENCE DE VOYAGES Ville-Marie 5135, rue ST-DENIS — Tél. 276-2694

AGENT AUTORISE RENSEIGNEMENTS et SERVICE GRATUITS Alfred GAGLIARDI 6900, ST-DENIS CR. 1-6900

Les Norvégiens mettent fin à 30 ans de régime socialiste

OSLO. (Reuter, AFP, PA) — La scène politique norvégienne a pris une nouvelle allure aujourd'hui avec la défaite du gouvernement travailliste après 30 ans de régime socialiste.

A la suite des élections des deux derniers jours, la coalition de quatre partis non socialistes a obtenu une majorité de 10 sièges sur les forces socialistes combinées au nouveau Parlement.

M. Einar Gerhardsen, premier ministre, a admis la défaite au cours d'une émission télévisée où il est apparu avec les chefs de tous les partis, la nuit dernière. Il a annoncé que son gouvernement démissionnera lorsque le nouveau Parlement se réunira, le 1er octobre.

Les derniers résultats donnent aux travailleurs 68 des 150 sièges du Parlement, alors qu'ils en détenaient 74 dans la dernière Chambre.

80 sièges aux non-socialistes

Les partis non socialistes devraient obtenir 80 sièges, au regard de 74 dans l'ancien Parlement. Le parti socialiste du peuple, qui détenait la balance du pouvoir, a gardé ses deux sièges.

Les leaders de la coalition, comprenant les conservateurs, le parti du Centre (agraire), le parti chrétien du peuple et le parti libéral, ont refusé de préciser qui dirigera le nouveau gouvernement avant de connaitre les résultats complets du scrutin. Les groupes parlementaires des quatre partis devront se réunir pour discuter la distribution des portefeuilles.

On croit généralement à Oslo que le nouveau premier ministre sera M. John Lyng, âgé de 60 ans, ancien juge et administrateur régional, qui dirigea le gouvernement non socialiste pendant une brève période il y a deux ans. On mentionne également M. Bent Roeiseland, leader parlementaire du parti libéral.

Gains des partis d'opposition

Le parti libéral, dirigé par M. Gunnar Garbo, ancien journaliste, aura 18 sièges, soit un gain de quatre. Le parti du Centre devrait gagner trois sièges et porter sa représentation a 18 également. Le parti conservateur, principal adversaire des travaillistes, aura 31 sièges, en ayant gagné deux même s'il n'a augmenté sa part du vote populaire que de 0.5 pour cent.

La défaite travailliste est attribuée au mécontentement suscité par l'inflation et les accusations de gaspillage dans les industries de l'Etat. Le coût de la vie a monté de 100 pour cent depuis 15 ans en Norvège et l'opposition accusait le gouvernement d'incompétence dans les finances et l'habitation. Il semble que la majorité de l'électorat désirait un changement après un aussi long règne travailliste. Ce parti dirigeait en effet les destinées du pays depuis 1936, sauf une brève interruption de trois semaines à l'été 1963.

On estime que 85 pour cent des 2,400,000 électeurs inscrits se sont rendus aux urnes.

La situation est inquiétante mais non alarmante à Bâton Rouge en Louisiane

BATON ROUGE, Louisiane. (UPI, AFP) — La capitale de la Louisiane a laissé hier, calmement, aux autorités de la marine et de l'armée, le soin de se préoccuper des 600 tonnes de chlore que transportait une péniche coulée vendredi dernier par l'ouragan "Betsy", dans le Mississippi, et s'emploie maintenant à nettoyer les ravages de l'ouragan.

Le maire W.-W. Dumas, de Baton Rouge, a dénoncé les déclarations alarmantes faites hier, en ce qui a trait à ce gaz empoisonné, dont on se servait parfois pendant la première guerre mondiale, et le fait que 600 tonnes de ce gaz pourraient coûter la vie à quelque 40,000 personnes.

"La situation est inquiétante, mais non alarmante", a dit le maire Dumas.

Soixante scaphandriers de la Marine, quatre vedettes du service de Génie de l'armée, de nombreux navires de la garde-côte, un torpilleur de la Marine, et deux avions munis de dispositifs de détection sous-marine fouillent les eaux boueuses du port de Baton Rouge, à la recherche de la barge

De plus, le maire Dumas n'a pas caché sa mauvaise humeur au sujet des nouvelles répandues ailleurs dans le pays et à l'étranger, voulant que l'évacuation de la ville soit imminente. "Nous n'y avons pas pensé et aujourd'hui, nous nous employons à nettoyer la ville que nous n'avons aucunement l'intention de quitter", a-t-il précisé.

Il a ajouté qu'il y a peu de danger d'explosion, et que même si le chlore se répandait dans l'eau, il n'y a rien à craindre, parce qu'il serait absorbé par les matières organiques.

Les secours arrivent

Le président Johnson a mis des crédits préliminaires de deux millions de dollars à la disposition des autorités de la Louisiane. La Maison Blanche a fait savoir qu'il ne s'agit que d'une somme symbolique initiale, qui permettra seulement de commencer les travaux les plus essentiels dans une vaste région où l'ouragan Betsy a entrainé des dégâts de proportions considérables.

De nombreux Etats de l'Union comme la Californie, le Texas et la Caroline du Nord, les secours affluent en direction de la Nouvelle-Orléans, ville principale de la Louisiane, et de Baton Rouge, la capitale. Des milliers de réfugiés ont commencé à regagner leurs foyers dévastés pour la plupart, et la Maison Blanche prévoit que c'est pendant des semaines ou des mois que les victimes de Betsy auront besoin d'abris et de secours revêtant des formes diverses.

Pour le moment, le bilan officiel est de 64 morts, y compris 53 en Louisiane. La plupart des victimes ont trouvé la mort noyées dans cet ouragan qui a traversé la Floride pour s'abattre durement sur la Louisiane, le Mississippi, et finalement sur l'Arkansas.

Les autorités croient que 38 autres personnes ont perdu la vie dans le comté de Plaquemines, région côtière basse du sud de la Nouvelle-Orléans.

Un programme d'inoculation intense a été entrepris pour prévenir une épidémie, et la Croix-Rouge a distribué des vivres dont du boeuf en conserve, du lait en poudre, du riz, des fèves et autres denrées à quelque 200,000 personnes en Louisiane.

La visite du pape: le plus grand événement jamais vu dans la métropole des USA

NATIONS UNIES. (Reuter, AFP) — Un porte-parole de l'archidiocèse de New York a déclaré hier que la visite du pape Paul VI, le 4 octobre, "constituera le plus grand événement qui ait jamais été vu dans la métropole américaine".

Des centaines de milliers d'Américains, de toutes croyances et de tous les coins des Etats-Unis, sont en effet attendus à cette date à New York, aux différents endroits où passera Paul VI au cours de sa visite de 13 heures.

Quarante-cinq millions de catholiques américains seront d'ailleurs en mesure de suivre, de l'Atlantique au Pacifique, la mémorable journée du Souverain Pontife. De nombreuses chaines de télévision en donneront un reportage complet, tandis que, par le truchement du satellite "Early Bird", le réseau Eurovision sera en mesure d'en présenter les images aux téléspectateurs européens.

Le 4 octobre, à 8 heures du soir, le pape célébrera une messe basse en plein air au "Yankee Stadium". C'est à 10 heures du matin qu'il arrivera à l'aéroport Kennedy. Dès sa sortie d'avion, il prononcera une brève allocution puis se rendra en voiture à la cathédrale St-Patrick où il offrira sa bénédiction aux fidèles.

De la cathédrale St-Patrick, le pape ira à la résidence du cardinal Francis Spellman, archevêque de New York, où il déjeunera. Il se rendra ensuite aux Nations unies à 3 heures, pour y prononcer son discours sur la paix dans le monde.

Messe au Yankee Stadium

Il retournera alors à la résidence du cardinal Spellman où il se reposera en attendant de se rendre au "Yankee Stadium". La messe pontificale sera célébrée en latin mais la lecture de l'épître et de l'évangile sera faite en anglais par des lecteurs. La prière des fidèles sera prononcée dans les 5 langues officielles des Nations unies : français, anglais, espagnol, chinois et russe.

A l'issue de la messe, le Saint-Père se rendra directement à l'aéroport d'où son avion décollera pour Rome vers 11 heures du soir.

OFFRE GRATUITE

Pour la rentrée à chacun son Waterman

"gravé à ses initiales"

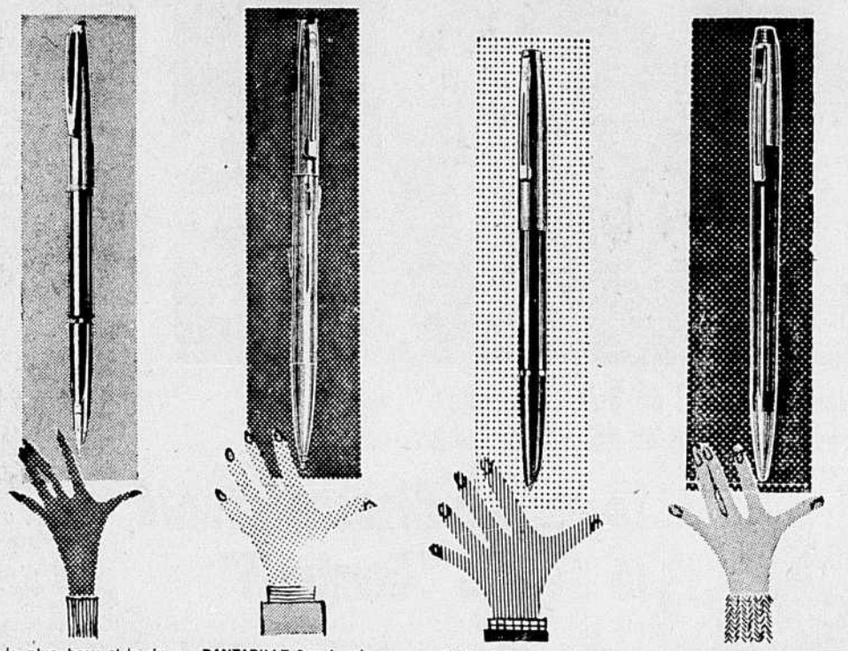

C/F, le plus beau stylo du monde. Stylo de qualité, convertible. U-Fill ou cartouche. Modèles de $6.50 jusqu'à $17.50

PANTABILLE, 3 ou 4 couleurs. Recharge de grande capacité sous un faible volume. Modèle chromé 3 couleurs.....$ 5.95 Modèle chromé 4 couleurs.....$ 6.95 Modèles plaqué or 3 ou 4 couleurs.....$12.95

Flash, Golden le Waterman des jeunes, à cartouche super capacité. Remplissage à la bouteille d'encre avec le U-Fill (gratuit) Plaqué or.....$ 5.95

TIP FLAIR, dernier né des stylos à bille WATERMAN. Bille Saphir merveilleusement souple. 7 coloris éclatants de jeunesse. Chromé.....$ 1.95

WATERMAN "GRAVERA À SES INITIALES" SON C/F, PANTABILLE OU FLASH GOLDEN DU 15 AOÛT AU 15 OCTOBRE. C'EST TOUT SIMPLE. EN ACHETANT LE STYLO WATERMAN DEMANDEZ UN REÇU. JOIGNEZ-Y LES "INITIALES" À GRAVER ET ADRESSEZ LE TOUT AVEC LE STYLO À: WATERMAN CANADA INC. 2, RUE WATERMAN, ST-LAMBERT, P.Q. QUI VOUS LE RENVERRA GRATUITEMENT DANS LES 8 JOURS.

Waterman

UNIVERSITÉ McGILL
DEPARTEMENT D'EXTENSION UNIVERSITAIRE
COURS DE TRADUCTION
(En collaboration avec la Société des traducteurs de Montréal)

Ces cours de traduction (usuelle et commerciale), du français à l'anglais, et vice versa, sont répartis sur trois ans. Ils sont sanctionnés par des Certificats du Département d'Extension et couronnés par un Certificat de Compétence ou par un Diplôme de la Faculté des Arts et Sciences. Y sont admises (en 1ère ou 2e année, selon le cas) les personnes reçues à l'examen d'entrée qui aura lieu jeudi 16 septembre, à 7 h., au McConnell Engineering Building. (Droit d'examen : $2.00).

L'UNIVERSITE McGILL OFFRE EGALEMENT PLUS DE 200 AUTRES COURS DU SOIR

Pour recevoir une brochure explicative, écrivez au Département d'Extension ou téléphonez à 844-6311, local 304.

Une autre adepte de

Peter Jackson

GAGNE $1000

Mme Hélène Delorme, 1594, rue Lacroix, Chomedey, Cité de Laval, Qué., reçoit de M. André Bérubé, représentant de Peter Jackson, le prix Peter Jackson de $1,000 en argent. Des certificats de $1,000 sont insérés dans des paquets de cigarettes Peter Jackson. Achetez-en aujourd'hui. Vous aussi vous pouvez gagner $1,000. w-s6

pour plaire à ceux qui ont du flair! Peter Jackson
KING SIZE.

Voici 79 raisons pour lesquelles vous devriez acheter dès maintenant UN APPAREIL DE TÉLÉVISION EN COULEUR RCA Victor

(Chaque semaine, les canaux 3, 5, 8 vous offrent les spectacles en couleur suivant)

1. AFL Football
2. Sunday Movies
3. Dr. Kildare I
4. Andy Williams
5. Run For Your Life
6. Farmer's Daughter
7. Lucy Show
8. Andy Griffith
9. Hazel
10. Steve Lawrence
11. Tonight Show
12. Annie Oakley
13. Red Skelton
14. Daisies
15. Petticoat Junction
16. Dr. Kildare II
17. Tuesday Night at the Movies
18. Virginian
19. Beverley Hillbillies
20. Ozzie & Harriet
21. Chrysler Theatre
22. Green Acres
23. Gidget
24. I Spy
25. Danny Kaye
26. Big Valley
27. Daniel Boone
28. Gilligan's Island
29. Thursday Night at the Movies
30. Laredo
31. My Three Sons
32. Mona McClusky
33. Dean Martin
34. Bullwinkle
35. Hogan's Heroes
36. Flintstones
37. Beany & Cecil
38. Gomer Pyle
39. Tammy
40. Mister Roberts
41. Man From UNCLE
42. Topper Toys Cartoon Fun
43. Lawrence Welk
44. Get Smart
45. Hollywood Palace
46. Bell Telephone
47. Saturday Night at the Movies
48. Lassie
49. Voyage to Bottom of the Sea
50. Walt Disney
51. Favorite Martian
52. FBI
53. Branded
54. Ed Sullivan
55. Bonanza
56. Wackiest Ship
57. Fractured Phrases
58. Morning Star
59. Paradise Bay
60. Jeopardy
61. Let's Play Postoffice
62. NFL Football
63. You Don't Say
64. NCAA Football
65. Tom & Jerry
66. Heckle & Jeckle
67. The Beatles
68. Atom Ant
69. Tennessee Tuxedo
70. Casper
71. Secret Squirrel
72. Mighty Mouse
73. Bugs Bunny
74. Underdog
75. Porky Pig
76. Milton Monster
77. Quick Draw McGraw
78. Linus the Lionhearted

79. Les Pionniers de la télévision en couleur vous offrent la réception la plus perfectionnée au monde.

Chaque semaine, vous pourrez choisir dans plus de 83 1/2 h. de programmes en couleur sur les réseaux américains. N'attendez pas 1967 et le début de la télévision en couleur au Canada. Soyez logique, achetez dès maintenant un appareil RCA Victor, qui combine la réception en couleur et celle en noir et blanc.

Un tel achat est un achat d'importance, vous exigez que l'appareil vous fournisse un *rendement excellent*. RCA Victor vous offre cette garantie grâce aux circuits scellés qui ont été développés au cours des essais spatiaux. Ils sont nettement supérieurs aux anciens circuits assemblés à la main; d'un fonctionnement garanti car ils sont à l'abri des courts-circuits. Ce n'est là qu'un des nombreux avantages du récepteur en couleur RCA Victor! Dès aujourd'hui rendez vous chez votre dépositaire RCA Victor qui vous renseignera sur la participation de RCA Victor au développement de la télévision en couleur et qui vous donnera une démonstration d'un de nos récepteurs de télévision en couleur.

RCA VICTOR

Pionniers de la couleur en TV

AUTOUR DU MONDE

Pour des élections libres

SAINT-DOMINGUE. (AFP) — "Le gouvernement dominicain a pour objectif principal de préparer le pays à des élections libres, honnêtes et démocratiques", a rappelé M. Garcia Godoy, président de la République Dominicaine, dans une déclaration à la presse. M. Godoy a affirmé que la nomination de l'ex-général Wessin y Wessin comme consul à Miami ne représentait nullement un "triomphe" pour le communisme dans le pays. Après avoir indiqué que les armes détenues par les civils devaient être rendues aux autorités, le président a affirmé que le gouvernement provisoire qu'il préside rendra effective la réorganisation graduelle des forces armées et de la police.

Peron n'a pas abandonné la partie

LAUSANNE. (AFP) — "Le général Peron quitterait l'Espagne pour un refuge en territoire français, non loin de Genève", écrit la "Gazette de Lausanne", ajoutant que l'ancien dictateur, malgré son échec de l'an dernier, se préparerait à une nouvelle tentative pour reprendre le pouvoir. Dans cette résidence française, dit le journal, "il lui serait plus facile d'entrer en contact avec des émissaires argentins et des représentants de la presse internationale qu'à Madrid, où ses gardes du corps lui imposent une sévère abstinence politique."

Coup de force à Chypre ?

NICOSIE. (AFP) — Un coup de force contre le président Makarios est actuellement en préparation à Chypre, affirme le journal cypriote grec "Alithia", proche des milieux gouvernementaux. Au cours des derniers jours, des centaines de réservistes cypriotes ont été désarmés, sur l'ordre du quartier général de la garde nationale et environ 2,500 armes ont été saisies à l'insu du gouvernement. Le journal se demande si cette opération prépare le terrain pour un coup de force pour renverser Makarios ou pour imposer une dictature militaire à Chypre.

Protestation de Tshombé

LEOPOLDVILLE. (AFP) — M. Moise Tshombé a adressé au gouvernement du Congo-Brazzaville une note de protestation contre les accusations de celui-ci au sujet de "violations" de son territoire par les troupes de l'armée nationale congolaise. le chef du gouvernement du Congo-Léopoldville qualifie cette accusation de "vue de l'esprit" et de "mise en scène". A son tour, il accuse Brazzaville de préparer une attaque contre le Congo-Léopoldville avec l'aide du régime de Pékin, qui lui aurait fourni des armes à cette fin.

Ambassadeur de France aux USA

PARIS. (AFP) — Washington a donné son agrément à la nomination de M. Charles Lucet comme ambassadeur de France aux Etats-Unis en remplacement de M. Hervé Alphand, nommé secrétaire général au Quai d'Orsay. M. Lucet, ministre plénipotentiaire, officier de la Légion d'honneur, est entré dans la carrière diplomatique en 1935, à l'âge de 25 ans. Ses fonctions l'ont mené successivement à l'ambassade de France aux USA (1935 à 1942), au commissariat aux Affaires étrangères à Alger (1942-43), à l'ambassade de France à Ankara (1943-45), puis à Beyrouth, au Caire, à l'ONU et à Washington. Depuis 1959, M. Lucet occupe, au ministère des Affaires étrangères, les fonctions de directeur des Affaires politiques.

Expo 1970 au Japon

PARIS. (Reuter) — Le Bureau des expositions internationales a autorisé le Japon à organiser une exposition internationale à Osaka pour 1970. Un porte-parole du Bureau des expositions a indiqué que la décision avait été prise, étant donné qu'aucun autre pays n'avait demandé à tenir une exposition cette année-là. La dernière exposition officielle approuvée par les 50 membres du Bureau international s'est tenue à Bruxelles en 1958. La prochaine a lieu à Montréal en 1967. Long Beach, Californie, avait demandé l'autorisation de tenir une exposition en 1969. Cette demande avait été approuvée, a déclaré un porte-parole du Bureau, mais le projet avait été abandonné par la suite.

La G.-B. maintient son interdiction

LONDRES. (AFP) — La Grande-Bretagne a refusé de revenir sur sa décision d'interdire l'exportation aux Pays-Bas de moteurs Rolls Royce et d'autres pièces pour la construction par la compagnie Hollandaise "Fokker" d'avions du type "Friendship" destinés à l'Indonésie. "Nous avons informé le gouvernement hollandais que nous ne saurions revenir sur notre décision aussi longtemps que se poursuivra la politique de confrontation de l'Indonésie contre la Malaysia, a déclaré le porte-parole du Foreign Office.

Speaker aux Communes anglaises

LONDRES. (AFP) — D'après le "Daily Mail", le gouvernement aurait fixé son choix sur le député libéral de Cardigan, M. Roderic Bowen, âgé de 52 ans, avocat, pour occuper le poste de speaker de la Chambre des communes en remplacement de sir Harry Hilton-Foster, décédé il y a dix jours. Si M. Bowen accepte, ajoute le "Daily Mail", la majorité travailliste aux Communes sera maintenue à trois voix, les libéraux ne seront plus que neuf et le gouvernement prouvera aux conservateurs que même sans leur collaboration il est en mesure de survivre.

Avertissement de la Turquie

ANKARA. (AFP) — "La Turquie obtiendra ses droits à Chypre, soit par un accord soit par la lutte", a déclaré M. Hasan Isik, ministre turc des Affaires étrangères, au journal "Hurryet", parlant pour la première fois de la possibilité d'un conflit armé à Chypre. A l'occasion du départ de la relève du contingent turc à Chypre, il a affirmé : "Pour la réalisation de notre thèse, nous n'hésiterons pas à nous battre. Toutes les possibilités ont été prises en considération." Selon le même journal, une personnalité proche du ministère des Affaires extérieures a indiqué que s'il n'y avait pas de solution pour résoudre par les voies pacifiques le problème de Chypre, la communauté turque proclamera une fédération et les Chypriotes turcs formeront un Etat séparé à Chypre.

ONU FAITS ET GESTES

Le président de l'Assemblée générale des Nations unies, M. Alex Quaison-Sackey, représentant du Ghana, a déclaré hier qu'en dépit des conflits idéologiques et politiques dans le monde, les Nations unies sont "un instrument majeur de paix". Il a ajouté que la réalité de la politique internationale ne permet pas à l'ONU d'agir comme un gouvernement mondial "quelle que puisse être l'élasticité de sa charte".

* * *

M. Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères, se rendra aux Etats-Unis pour participer à l'Assemblée générale, qui s'ouvre à New York le 21 septembre. Le ministre a l'intention de s'y rendre vers la fin du mois et sera présent aux Nations unies lorsque le pape y fera sa visite, le 4 octobre.

De source est-européenne, on indiquait hier que l'Italie avait mis de l'avant le nom de M. Amintore Fanfani, ministre des Affaires étrangères, comme candidat possible à la présidence de la prochaine Assemblée générale. Un porte-parole italien a toutefois démenti cette information. Par ailleurs, les chances de M. Kocha Popovic, ancien ministre des Affaires étrangères de Yougoslavie, d'être élu à la présidence se sont accrues, à une semaine de l'ouverture de l'Assemblée. En effet, en tant que pays de l'Europe de l'Est non assimilé au groupe soviétique, la Yougoslavie paraît actuellement offrir la meilleure solution de compromis. L'URSS donnerait son appui à la candidature de M. Popovic.

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne maintiennent leur aide économique

LONDRES. (UPI)—Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont décidé de ne pas appliquer de sanctions économiques contre l'Inde et le Pakistan, pour le moment du moins, déclare-t-on de sources diplomatiques.

L'impression prévoit, tant à Washington qu'à Londres, disent les mêmes sources, que des sanctions économiques n'aideraient probablement pas à hâter la fin des hostilités entre les deux pays. Jusqu'à maintenant, les USA et la Grande-Bretagne ont suspendu tout envoi d'armes à l'Inde et au Pakistan.

Le plus gros de l'aide américaine et britannique consiste en équipement industriel, en nourriture et en blé. Couper cette aide punirait les populations impliquées et l'économie des deux pays, sans pour autant mettre fin aux combats.

Satisfaction garantie ou tous vos achats remboursés

Aux magasins Steinberg Miracle Mart-

LES COSTUMES DE NEIGE SONT À MEILLEUR COMPTE!

a. Costumes de neige en Orlon*
9.99 ch.

b. Costumes de neige "An-A-Tuk"
19.77 ch.

C. Costumes de neige pour bébés
8.77 ch.

- Prix ultra bas!
- Tissus de qualité supérieure!
- Achetez maintenant pour l'hiver!
- Plusieurs modèles au choix!

STEINBERG MIRACLE MART

Voici pour vous, Mesdames, une chance unique d'habiller chaudement les tout-petits en prévision des grands froids ! Bas prix, qualité et variété sont les points dominants de cette offre spéciale !

A. **Costumes de neige 2 pièces peluche Orlon*** : Chaude veste en peluche rehaussée d'une garniture fantaisie. Robuste pantalon-neige en nylon et coton avec fermeture latérale et genoux doubles. Doublure matelassée. Rouge, royal, beige. Ages : 2, 3, 3x et 4, 5, 6, 6x ..... ch. **9.99**

B. **Luxueux costumes de neige 2 pièces en peluche d'Orlon* touffue** : Garantis lavables à la machine ! Vaste choix de modèles "An-A-Tuk" avec glissière-choc et pochette à glissière. Pantalons en solide twill nylon/coton, avec genoux doubles et chevilles à glissière. Doublure matelassée. Choix de jolies couleurs. Ages : 4, 5, 6, 6x ..... ch. **19.77**

C. **Costumes de neige 2 pièces pour tout-petits** : Capuchon garni de peluche et veste rehaussée d'un motif fantaisie. Pantalon en tricot avec bavette et bretelles. Coloris variés. Ages : 12, 18, 24 mois ..... ch. **8.77**

- **Egalement disponibles mais non représentés : plusieurs modèles variant de 8.77 à 13.77**

* Fibre acrylique DuPont

Vêtements pour enfants

Pour fillettes

Pantalons "Grand Slam"

Ages 3-6x

3.77

Pour le sport ou la détente, voici les fameux pantalons fuseaux "Grand Slam" en viscose et nylon extensibles.
- Modèles à taille élasticisée à l'arrière.
- Sous-pieds amovibles
- Glissière sur le côté.
- Vaste choix de couleurs —

Ages 3-6x — 3.77 ch.

Vêtements pour fillettes

De qualité exceptionnelle. Pour fillettes!

Anoraks de ski 100% nylon matelassé

- Vaste choix de couleurs
- Un seul bas prix !

A. Anorak de ski en nylon imprimé avec capuchon dissimulé, cordon coulissant au cou et à la taille. Deux poches à glissière. Doublure rayonne. Bleu ou rouge. Ages 7-14. 7.77

B. Egalement en nylon, anorak doublé de chaude peluche, avec capuchon dissimulé. Une poche à glissière. Rouge, royal, noir, Copen ou jaune. Ages 7-14. 7.77

Vêtements pour fillettes

Votre choix !
7.77 ch.

BERNIE FALONEY
En personne au magasin Steinberg Miracle Mart de Chomedey
Ce soir, (mardi) de 8 h. 30 p.m. à 10 h. p.m.
Bernie distribuera des étiquettes de sécurité et signera des autographes.

- CHOMEDEY 1101 boulevard Curé-Labelle
- GREENFIELD PARK 399 boulevard Taschereau
- PONT-VIAU 1055 boulevard des Laurentides
- JEAN-TALON 4325 est, rue Jean-Talon
- LASALLE 7850 boulevard Champlain
- SHERBROOKE EST 7455 rue Sherbrooke, coin Montée St-Léonard

OUVREZ VOTRE PROPRE COMPTE ! — TIMBRES PINKY AVEC TOUS VOS ACHATS PINKY

LES ARTS

AUJOURD'HUI

AU Théâtre de la Place, à 9 h., première de "Canapés", spectacle mis en scène par Pascal Desgranges. Au programme, trois pièces en un acte : "Le Train" de Michel Tremblay, "Le triangle et le hamac" d'André Ricard et "La Sortie" de Jacques Ferron. Interprètes : Véronique Vilbert, Bernard Lapierre, Brigitte Purkhardt et Richard Vigneault.

ENTRE PARENTHÈSES

C'EST à la Maison de la culture du Havre et non à celle de Bourges, comme nous l'avions annoncé par erreur, qu'aura lieu la première représentation de la pièce "Il" le 8 octobre prochain. On sait la pièce de Denys Saint-Denis sera présentée, en province et à Paris, au cours du mois d'octobre.

●

La revue que présentera Jean-Guy Moreau au Totem, à partir du 2 octobre, s'intitule : "YéYés" vs Chansonniers". Il s'agira d'une sorte de parallèle (parodique, bien sûr) entre ces deux genres d'interprétation. Pour le seconder dans son travail, Moreau a fait appel aux services de la comédienne Mouffe. Il y aura des représentations tous les samedis soirs à 10 h. et minuit.

●

Jacques Normand (le compère de Roger Baulu) présentera son numéro de monologues et de chansons, du 16 au 18 septembre à La Barre 500.

AU JOUR LE JOUR

photo René Picard, LA PRESSE

Au Théâtre de la Place Ville-Marie

Le Centre d'Art Canadien Inc. présentera neuf spectacles canadiens au cours de sa saison au Théâtre de la Place Ville-Marie. Sur notre photo, on aperçoit Mme Aviva Ravel (dont la pièce "When Sweet Voices Die" sera jouée en mars), Mme Denyse Demers-Duchesne, directrice du Centre, ainsi que MM. Michel Tremblay et Jacques Ferron (dont les pièces "Le Train" et "La Sortie" affronteront les feux de la rampe ce soir).

Neuf nouveaux spectacles au Centre d'Art canadien

(M.D.) — Le Centre d'Art canadien Inc. présentera neuf nouveaux spectacles au cours de la saison 1965-66. Celle-ci débutera ce soir, au théâtre de la Place Ville-Marie, avec la première de "Canapés", un programme qui comprend trois pièces en un acte.

La première, "Le Train", est une comédie dramatique de Michel Tremblay qui a remporté, l'année dernière, le premier prix au Concours des jeunes auteurs.

La seconde, "Le triangle et le hamac", est une satire de boulevard d'André Ricard qui a été créée à Québec, au Théâtre de l'Estoc.

La troisième, "La Sortie", est une comédie satirique de l'écrivain bien connu Jacques Ferron. Cette pièce a déjà été publiée dans les Ecrits du Canada français.

C'est Pascal Desgranges qui a réglé la mise en scène de "Canapés" dont les décors ont été réalisés par Robert Pauly.

Feront partie de la distribution : les comédiens Véronique Vilbert, Bernard Lapierre, Brigitte Purkhardt et Richard Vigneault.

Six autres spectacles

Six autres spectacles seront à l'affiche du Théâtre de la Place Ville-Marie.

Du 9 novembre au 12 décembre, on fera place à la danse moderne avec "Expressions contemporaines", sous la direction de Jeanne Renaud. Les décors et les costumes seront signés Lise Gervais et Françoise Sullivan. Serge Garant et Gilles Tremblay ont composé une musique originale pour cette présentation.

Du 14 décembre 1965 au 9 janvier 1966, le Centre d'Art canadien Inc. nous convoque à un spectacle de poésie et de chansons. Vers le même temps (18 décembre au 9 janvier), mais pour les plus jeunes, "Les nouvelles aventures de Farfadette", avec les marionettes de Pierre Régimbald, de même que Paule Gauthier et Nicole Lapointe.

Du 11 janvier au 20 mars, création d'une pièce de Pierre Dagenais, "Isabelle", déjà montée à la télévision. Yves Létourneau en sera la vedette.

Du 22 mars au 15 mai, une pièce originale de Mme Aviva Ravel, "When Sweet Voices Die", dans une mise en scène de Paul Brennan.

Enfin, du 17 mai au 10 juillet, autre spectacle canadien en langue française : il s'agira de la pièce que le Théâtre de la Place Ville-Marie soumettra au Festival régional d'art dramatique.

Le Centre d'Art canadien Inc. qui a été inauguré le 9 mars 1964 a jusqu'ici présenté 9 spectacles, tous canadiens, pour un total de 497 représentations.

Mme Denyse Demers-Duchesne, directrice de la production à cette compagnie, s'est dite très satisfaite des résultats obtenus.

"Nous sommes convaincus, a-t-elle ajouté, que notre action a eu sa portée dans le milieu du théâtre, soit par stimulation ou par compétition. Nos spectacles ont été montés de telle sorte que les dramaturges ont compris qu'un théâtre est réceptif à leurs oeuvres et nous avons permis à certains d'entre eux d'être mis en contact direct avec la scène."

Au cours de ses 17 mois d'existence, le Centre d'Art canadien a révélé au public plusieurs auteurs, notamment Jacques Duchesne (Le Quadrillé, Les Nouveaux Dieux), Robert Gurik (Les Portes), Denys Saint-Denis (Il).

On sait que le Centre d'Art canadien a été fondé avec l'appui financier de M. Aubert Brillant, homme d'affaires bien connu de Rimouski.

40 MILLIONS DE LECTEURS AIMENT DÉJA ANGÉLIQUE!

4e SEM.

IL N'Y A PAS UNE FEMME AU MONDE QUI N'AIT RÊVE D'ÊTRE ANGÉLIQUE

IL N'Y A PAS UN HOMME AU MONDE QUI N'AIT REVÉ D'ANGÉLIQUE

EN COULEURS

12.00 3.20 6.35 10.00

ANGÉLIQUE

Marquise des Anges

COMPLÉMENT DE PROGRAMME: "UNE FEMME À ABATTRE"

Salles climatisées

CANADIEN • PLAZA • JEAN-TALON

1204 est, Ste-Catherine 6505 St-Hubert Jean-Talon, à l'est de Pie-IX

Théâtre du Rideau Vert

du 15 au 30 sept.

Le songe d'une nuit d'été Shakespeare

du 1er au 14 oct.

UNE MAISON UN JOUR Françoise Loranger

Stella 4664 rue St-Denis

Abonnements Réservations :844-1793

LE FILM QUI CHANGERA VOTRE VIE AMOUREUSE!

UN DON JUAN MODERNE PROJETTE SES MÉMOIRES INTIMES

DE L'AMOUR

ELSA MARTINELLI ANNA KARINA MICHEL PICCOLI

Orpheum

Le film passe à 10.45, 12.55 3.05 5.15, 7.30, 9.45

EXTRA! UNE ENQUÊTE SUR LA DÉESSE DE L'AMOUR BRIGITTE BARDOT

MATINÉES, MERC., SAM. et DIM. 2 h. 15. SOIRÉE : 8 h. 15

RODGERS and HAMMERSTEIN'S THE SOUND OF MUSIC

TODD-AO / COLOR BY DE LUXE

La meilleure actrice Julie ANDREWS et Christopher PLUMMER

GUICHET OUVERT CHAQUE JOUR DE MIDI A 9 P.M.

SEVILLE SALLE CLIMATISÉE 2155 OUEST, STE-CATHERINE

RESERVEZ VOS BILLETS PAR TELEPHONE WE. 2-1139

GILLES VIGNEAULT

Les critiques sont unanimes : "BOULEVERSANT — DROLE — PITTORESQUE"

Représentations jusqu'au 26 septembre

COMÉDIE-CANADIENNE 84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338

DU 7 AU 19 SEPTEMBRE

Ne tardez pas — Réservez aujourd'hui

RESNAIS CLIMATISÉ

Elysée 35 MILTON / 842-6053

SUPERBEMENT CHOQUANT! « L'Express »

PRIX LOUIS DELLUC 1965

D'AGNÈS VARDA Jean-Claude Drouot Marie-France Boyer

LE BONHEUR

13e SEMAINE EISENSTEIN

IRRÉSISTIBLEMENT DRÔLE LE MONDE

UN FILM DE YVES ROBERT

LES COPAINS

Gagnant de 8 prix de l'Académie y compris le MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE!

My Fair Lady AUDREY HEPBURN REX HARRISON STANLEY HOLLOWAY

AUJOURD'HUI 2 P.M. — 8 P.M.

Enfants de 10 ans et plus admis aux matinées seulement les mer. sam. et dim.

CLIMATISÉ

ALOUETTE

ST. CATHERINE & BLEURY — UN. 1-2807

MATINÉES : MERC., SAM. et DIM. 2 h. 30 — SOIRÉE : 8 h. 30

20th Century-Fox presents Those Magnificent Men in their Flying Machines

UNE COMÉDIE SPECTACULAIRE !

"PAS DE LAISSEZ-PASSER"

COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES

WESTMOUNT SALLE CLIMATISÉE HU. 6-7395

Canadian Concert & Artists présente

EN RECITAL LUNDI 20 SEPT. PLACE DES ARTS

MALCUZYNSKI

l'émouvant pianiste polonais

programme : Prélude, Chorale et Fugue, Franck ; Sonate en si mineur, Liszt ; 3 Préludes, Debussy ; Mazurka, Valse et Scherzo No 3, Chopin ; prix (taxe incl.) $2. $3. $4 $5.

Billets en vente à la Place des Arts ; Canadian Concerts, 1822 O. Sherbrooke (sous-sol) Ed. Archambault Inc., 500 E. Ste-Catherine ; Jim Charlebois, 2115 E. Jean-Talon et 6960 St-Denis ; Librairies Ducharme, 418 O. Notre-Dame et Renaud-Bray, 5219 Côte-des-Neiges

Commandes postales : billets d'étudiants ($1.00) ; et réservations à Canadian Concerts & Artists SEULEMENT, de 9 h. a.m. à 6 h. p.m. — 932-2171, 932-2234.

CE SOIR 9 h

canapés

LE TRAIN (Michel Tremblay)
LA SORTIE (Jacques Ferron)
LE TRIANGLE ET LE HAMAC (André Ricard)

LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE

RÉSERVATIONS: 861-6665

CINERAMA Mar. 8 h. 30 — Mer. 2 h., 8 h. 30 CINERAMA

en CINERAMA et Technicolor avec BURT LANCASTER

Une comédie-western débordante de rire...

• BILLETS RESERVES EN VENTE... par courrier — au théâtre — Faucher Electrique — Jules Jacob musique — Morgan — (magasins Boulevard, Rockland, Dorval) — CKJL radio, St-Jérôme • Enfants 10 ans adm. merc. et sam. 2 h., — dim. 1 h.

HALLELUJAH TRAIL AIR CLIMATISÉ

NULLE PART AILLEURS ni actuellement ni plus tard — EN CINERAMA

IMPERIAL CINERAMA

1430 Bleury, Montréal — AV. 8-7102 ou 5603

CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA

3 DERNIERS JOURS ! CLIMATISÉ

PALACE UN. 6-6991

Horaire: 10.00, 12.10, 2.25; 4.40; 6.55; 9.15; — Dernier programme complet à 8.55 p.m.

SUSPENSE ET AVENTURES EN HAUTE MER !

MARLON BRANDO YUL BRYNNER

THE SABOTEUR CODE NAME-("MORITURI")

ENFANTS ADMIS JUSQU'A 3.30 P.M.

HELP! The Colorful Adventures of THE BEATLES are more Colorful than ever...in COLOR!

CAPITOL UN. 6-6828

HORAIRE : 10, 12, 2, 4, 6, 7.50, 9.50. Dernier programme complet à 9.20 p.m.

4e SEMAINE DEUX CINES CLIMATISÉS

DORVAL 631-2021

MATS. Mer., sam. et dim. 1 et 3 p.m. — Soirée 7 et 9 p.m. Dim. 1, 3, 5, 7 et 9 p.m.

A L'AFFICHE

Climatisés DORVAL SAVOY STRAND CHATEAU MONKLAND • RIALTO • VERSAILLES

JAMES BOND Dos à dos Sean Connery 'Dr. No' SEAN CONNERY 'FROM RUSSIA WITH LOVE'

EN COULEUR

Eddie Constantine

PLUS BAGARREUR ET SÉDUCTEUR QUE JAMAIS!

CES DAMES S'EN MÊLENT

CORDY CARLA MARLIER

SEMAINE

2e FILM D'ACTION

MASSACRE: PASSION!

Le Capitaine de Fer SCOPE COULEURS

RIVOLI 271-2210 ★ FRANÇAIS 288-5513 ★ GRANADA 255-2428 ★ PAPINEAU 521-6853

ENFANTS ADMIS JUSQU'A 3.25 P.M.

'Lord Jim'

PETER O'TOOLE JAMES MASON CURT JURGENS ELI WALLACH · JACK HAWKINS · PAUL LUKAS · ERIK TAMIROFF · DAHLIA LAVI

Filmé à SUPER PANAVISION • TECHNICOLOR

3 DERNIERS JOURS ! CLIMATISÉ

SNOWDON 482-1322

HORAIRE : 1.05, 3.25, 5.55, 8.30. Dernier programme complet à 8.20 p.m.

AUJOURD'HUI AUX CINEMAS UNITED

ON PEUT OBTENIR UNE CARTE DE MEMBRE DU CINE-CLUB DE L'AGE D'OR DANS LES CINEMAS UNITED

ASTOR (Climatisation au Lucerne) LUCERNE

"HOW TO MURDER YOUR WIFE" en Technicolor, Jack Lemmon, Virna Lisi. "KISS ME STUPID", Kim Novak, Dean Martin. En soirée : au Astor à 7 h. 15; au Lucerne à 5 h. 15.

OUTREMONT Climatisé ! "BUS RILEY'S BACK IN TOWN" en couleurs, Ann Margret, Michael Parks. "PALM SPRINGS WEEKEND" en Technicolor, Troy Donahue, Connie Stevens.

YORK Climatisé VAN HORNE

"THE FALL OF THE ROMAN EMPIRE" en Technicolor, Sophia Loren, Stephen Boyd, Alec Guinness. "DEAR BRIGITTE" en couleurs, James Stewart, Fabian. Dernière représentation complète à 7.30 p.m.

Stationnement pour les clients du cinéma York à compter de 6 h. p.m. au Garage Mansions. Frais de service 25¢. Au Van Horne, parc de stationnement

LE PLUS NOUVEAU ET LE PLUS EXCITANT DES SPECTACLES A NOUS VENIR DE RUSSIE

24, 25, 26, 27 SEPT. 1, 2, 3 OCT.

matinées : 25, 26 sept. 2, 3 oct.

MUSIC-HALL DE MOSCOU

50 acrobates, hommes forts, jongleurs, marionnettes, chanteurs, danseurs, instrumentistes, comédiens et les ravissantes "GIRLS RADOUGA".

PLACE DES ARTS MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), 842-2112

N.B. Le 24 sept. vendu par abonnements; le 27 sept. présenté sous l'égide de la Convention Kiwanis O.Q.M.

Prix : (tax incl.) Soirs : $6, $5, $4, $3, $2.50 ; matinées : Samedis : $4, $3.50, $3, $2, $1.50; Dimanches : $5, $4, $3.50, $2.50, $2.

Billets en vente à la Place des Arts; Canadien Concerts, 1822 O. Sherbrooke (sous-sol); Ed. Archambault Inc., 500 est Ste-Catherine; Jim Charlebois, 2115 est Jean-Talon et 6960 St-Denis; Librairie Ducharme, 418 O. Notre-Dame et Renaud-Bray, 5219 Côte des Neiges.

Commandes postales; billets d'étudiants ($1.00), réservations par téléphone à Canadian Concerts & Artists, SEULEMENT, de 9 a.m. à 6 p.m.

932-2171 — 932-2234

LES SEPT VOLEURS DE CHICAGO cinémascope, couleur Frank Sinatra, Dean Martin

TROIS FILLES A MARIER couleur Mitzi Gaynord, Gig Young

LE CANARI JAUNE cinémascope Pat Boone, Barbara Eden

SALLE CLIMATISÉE Ritz 1313 EST BÉLANGER 272-5290

SUR LA SCENE ! Les Folies de Paris

35 ARTISTES EN SCENE Première fois à Montréal ! Une production des frères Trotter

Mise en scène et chorégraphie : Bob de Voye et Fred Favorite

THEATRE AMHERST

1004 est, Ste-Catherine

A l'écran : "Les Amants de cinq jours" avec Alain Delon et Jean Seberg

Spectacle sur scène : 3, 6 et 9 h.

Admission : matinée $1.00 soirée $2.00

Guide ODEON

DERNIERE SEMAINE

DORIS DAY · JAMES GARNER dans "POUSSE-TOI, CHERIE"

EN COULEURS

L'Appartement DES FILLES avec MYLÈNE DEMONGEOT SYLVA KOSCINA

Champlain SALLES CLIMATISÉES Cremazie

VOIR PATATE... et MOURIR DE RIRE!!

JEAN MARAIS DANIELLE DARRIEUX ANNE VERNON SYLVIE VARTAN PIERRE DUX

PATATE

D'APRÈS LA CÉLÈBRE PIÈCE DE MARCEL ACHARD

CE SOIR 7.30 - 9.30

Le Dauphin

• 4 DERNIERS JOURS •

PLUS QU'UN FILM... UN DOCUMENT UNIQUE!!!

VOYEZ LA NAISSANCE D'UN ENFANT

"A cause d'Eve" L'HISTOIRE DE LA VIE

Extra! SUR LA SCENE "LES PROBLEMES DE L'HYGIENE PUBLIQUE"

Voyez l'histoire des maladies vénériennes

ETONNANT ! VITAL !

IL NE FAUT PAS SE TENIR DANS L'IGNORANCE DES QUESTIONS SEXUELLES !

Sur semaine : A Cause d'Eve : 2.20 — 7.00 — 9.28

Programme complet : 1.30 — 6.15 — 8.43

MERCIER-ELECTRA-VILLERAY

4260 STE-CATHERINE E. CL 5-6224 1114 STE-CATHERINE E. LA 2-9177 6042 ST-DENIS DU 6-5577

"UN JEU AMUSANT DE CHAISES CONJUGALES ! DROLE ET IMAGINATIF !" N.Y. Times

Claudia CARDINALE & Ugo TOGNAZZI

THE magnificent CUCKOLD

A l'affiche ! CLIMATISÉE !

Cinema PLACE VILLE MARIE

HORAIRE : 12.40, 2.50, 5.05, 7.15, 9.25. DERNIER PROGRAMME COMPLET A 9.10 P.M.

Gagnant de 3 prix de l'Académie

ANTHONY QUINN · ALAN BATES · IRENE PAPAS

"ZORBA THE GREEK"

STARRING LILA KEDROVA

LE PETIT Cinema PLACE VILLE MARIE

866-2644 climatisé

Horaires : 12.50, 3.30, 6.10, 8.50. Dernier programme complet à 8.35 p.m.

Il faut lui obéir ! Il faut la subjuguer ! Il faut l'aimer !

CINEMASCOPE* TECHNICOLOR*

URSULA ANDRESS

PARISIEN SALLE CLIMATISÉE

Passe à : 10.10 - 12.25 - 2.40 - 4.55 - 7.10 - 9.30.

SAINT-DENIS et Bijou 2e SEMAINE

1594, ST-DENIS VE. 3-3171 5030, PAPINEAU 524-1983

Un film fastueux et spectaculaire

PASCALE PETIT

EUROSCOPE EASTMANCOLOR

CLÉOPATRE UNE REINE POUR CÉSAR

ÉGALEMENT À L'AFFICHE DANIEL SORANO LE SCORPION

STATIONNEMENT GRATUIT POUR LES CLIENTS DU SAINT-DENIS

CE SOIR À 8H. 15

Parc Richelieu

Le dimanche: 2h. 15. Pas de courses le jeudi.

Venez donc vous amuser à la MECQUE DES PARIEURS ! Magnifique "Club House" (permis complet). Réservations: 642-7444. Service d'autobus de la C.T.M. Renseignements: 877-6260.

Le MEILLEUR film d'espionnage de l'année !

Sophia Loren GEORGE PEPPARD TREVOR HOWARD JOHN MILLS RICHARD JOHNSON TOM COURTENAY

THE GREAT SPY MISSION (CODE NAME OPERATION CROSSBOW) IN COLOR

AUJOURD'HUI

LOEW'S

Film principal à 10.20 - 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.05 - 9.20. Dernière représentation complète à : 9.05.

"Aaron" en édition populaire

Yves Thériault autographie à l'intention de sa mère une copie de son roman "Aaron", dont les Editions de l'Homme lançaient hier une édition populaire. L'action de ce roman se déroule, comme on le sait, dans le milieu juif de Montréal. La première édition remonte à 1953. En 1957, les Editions André Grasset, de Paris, lançaient une édition européenne, que l'auteur avait, dit-il lui-même, "revue, augmentée de 40 pages, et corrigée". C'est la version de 1957 que les Editions de l'Homme lançaient hier en édition populaire. Y a-t-il quelque chose de changé au texte de 1957 ? "Pas un mot, nous a répondu l'auteur. Et même si j'avais pu changer quelque chose, je ne l'aurais pas fait parce que la question ne se posait pas." "Aaron, rappelle M. Thériault, a fait l'objet d'un téléthéâtre qui remporta au moins cinq prix : les prix du meilleur texte, du meilleur réalisateur, du meilleur acteur de composition (Jean-Claude Deret), du meilleur décor et du meilleur maquillage. Les Editions de l'Homme ont également procédé hier à la septième réimpression d'un autre roman de M. Thériault. "Agaguk".

HORAIRES

ALOUETTE : "My fair Lady" : 8:00. Matinée : mer., sam., dim., jours de fête : 2:00.

AMHERST : sur scène : "Folies de Paris" : 3:00, 6:00, 9:00. A l'écran : "Les amants de cinq jours".

AVENU : "What's New Pussycat" : 1:00, 2:55, 5:05, 7:10, 9:20.

BIJOU : "Le Scorpion" : 12:00, 3:28, 6:36, 10:04. "Cléopâtre" : 1:35, 5:03, 8:31.

CANADIEN : "Angélique, marquise des anges" : 12.00, 3.20, 6.35, 10.00.

CAPITOL : "Help" : 10.00, 12.00, 4.00, 6.00, 7.50, 9.50.

CHAMPLAIN : "Pousse-toi chérie" : 12:00, 3:20, 6:40, 10.30. "L'appartement des filles" : 1:45, 5:05, 8:25.

CHATEAU : "Dr No" : 1:00, 5:10, 9:25. "From Russia with love", 3:05, 7:20

CINERAMA — THEATRE IMPERIAL : "Hallelujah Trail" : tous les soirs à 8:30. Mercredi, samedi : 2:00. Dimanche : 1:00, 4.45, 8:30.

REMAZIE : "L'appartement des filles" : 1:45, 5:05, 8:25. "Pousse-toi chérie" : 12:00, 3:20, 6:40, 10:00

DAUPHIN : "Patate" : samedi et dimanche : 1:20, 3:20, 5:20, 7:20, 9:20. Sur semaine : 7:30, 9:30.

ORVAL Salle Rouge : "From Russia with love : 9:35. "Dr No" : 7:30. Matinées : merc. sam. 1:00. Dimanche : 1:40.

Salle Dorée : "Help" : 7:00, 9:00. Matinées: merc. sam. 1:00. Dimanche : 1:00.

DIRECTRA : "A cause d'Eve" : du lundi au vendredi : 2:20, 7:00, 9:28 Samedi et dimanche : 12:33, 2:59, 5:20, 7:41, 10:02.

ELYSEE : Salle Resnais : "Le Bonheur" : du lundi au vendredi : 7:30, 9:30. Samedi : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 10:00. Dimanche : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

Salle Eisenstein : "Les copains" : du lundi au vendredi : 7:30, 9:30. Samedi : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

EMPIRE : "L'homme de Rio" : 6:30, 8:55. Dimanche : 1:00.

FESTIVAL : "L'ange exterminateur" : sur semaine : 7:30, 9:30. Dimanche : 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

FRANÇAIS : "Ces dames s'en mêlent" : 11:35, 2:55, 6:10, 9:35. "Capitaine de fer" : 10:00, 1:05, 4:30, 7:45.

GRANADA : "Ces dames s'en mêlent" : 1:10, 4:35, 7:55. "Capitaine de fer" : 2.50, 6:10, 9:35.

JEAN-TALON : "Angélique, marquise des anges" : sur semaine : 6:35-10:00. Dimanche : 12:00, 3:21, 6:35, 10.00. "Une femme à abattre" : 8:35. Dimanche : 1:56, 5:15, 8:35.

KENT : "The Collector" : 1:35, 4:05, 6:30, 9:00.

LA SCALA : "Salvatore Giuliano" : 4:20, 9:30. "Al Capone" : 2:40, 8:00. "Contre espionnage" : 1:00, 6:20.

LAVAL : "Requiem pour un caïd" : 12:20, 4:50, 9:40. "Muscle beach party" : 1:45, 6:35. "L'Epée d'El Cid" : 3:20, 8:10.

LIDO : (Chomedey) "Les internes" "Nefutité, reine du Nil".

LOEW'S : "The Great Spy Mission" : 10:20, 12:30, 2:40, 4:50, 7:05, 9:20.

MERCIER : "A cause d'Eve" : sur semaine : 2:20, 7:00, 9:28. Sam. et dim. : 12:38, 2:59, 5:20, 7:41, 10:02.

MONKLAND : "Dr No" : 1:35, 5:20, 9:35. "From Russia with love" : 3:20, 7:35.

ORPHEUM : "De l'amour" : 10:45, 12:55, —3:05, 5:15, 7:30, 9:45.

OUTREMONT : "Bus Rileys Back in Town" : 2:50, 6:10, 9:30. "Palm Springs Weekend" : 1:05, 4:25, 7:45.

PALACE : "The Saboteur" : 10:00, 12:10, 2:35, 4:40, 6:55, 9:15.

PAPINEAU : "Ces dames s'en mêlent" : 1:15, 4:40, 8:00. "Capitaine de fer" : 2:50, 6:10, 9:36.

PARISIEN : "She" : 10:10, 12:25, 2:40 4:55, 7:10, 9:30.

PLACE VILLE-MARIE : "Magnificent Cuckold" : 12:40, 2:50, 5:05, 7:15, 9:25.

PLACE VILLE-MARIE (petit cinéma) : "Zorba the Greek" : 12:50, 3:30, 6:10, 8:50.

PLAZA : "Angélique, marquise des anges" : 12.00, 3.20, 6.35, 10.00.

RIALTO : "Dr. No" : 12:50, 5:10, 9:30. "From Russia with love" : 2:55, 7:15.

RIALTO : "Dr No" : 12:50, 5:10, 9:30 "From Russia with love" : 2:55, 7:15.

SAINT-DENIS : "Cléopâtre" : 11:50, 3:28, 6:36, 10:04. "Le Scorpion" : 1:33, 5:01, 8:29.

SAVOY : "Dr No" : 1:25, 5:30, 9:30. "From Russia with love" : 3:25, 7:30.

SEVILLE : "The Sound of Music" : 8:15. Matinées merc., sam. : 2:15.

SNOWDON : "Lord Jim" : 12:45, 3:20, 5:55, 8:35

STRAND : "From Rusia with love" : 10:00, 1:55, 5:55, 10:00. "Dr No" : 11:55, 3:50, 7:55.

VERDI : "Monika" : du lundi au vendredi : 8:35. Sam. et dim. : 1:49, 5:12, 8:35. "Le terroriste" : du lundi au vendredi : 6:48, 10:11. Sam. et dim. : 3:25, 6:48, 10:11.

VERSAILLES : Salle bleue : "Dr No" : 9:10. Sam. dim. lun. : 1:05, 5:05, 9:10. "From Russia with love" : 7:10. Sam. dim. lun. : 3:05, 7:10.

VERSAILLES : Salle Rouge : "Requiem pour un caïd" : 9:30, 6:10. Sam. dim. lun. : 2:55, 6:10, 9:30. "L'Epée d'El Cid" : 8:00. Sam. dim. lun. : 1:25, 4:40, 8:00. Mercredi : 1:15.

VIAU : 7 voleurs de Chicago". "Opération F.B.I. à Cap Canaveral", "La baie aux émeraudes" sur semaine : 6:00. Dimanche : 12:00.

VILLERAY : "A cause d'Eve" : sur semaine : 2:20, 7:00, 9:28. Samedi et dimanche : 12:38, 2:59, 5:20, 7:41, 10:02.

WESTMOUNT : "Magnificent Men In their Flying Machines" : matinée : 2:15. Soirée : 8:30.

Dame Margot et Rudolf triomphent

NICE. (PA) — Dame Margot Fonteyn se trouve actuellement à Nice, sur la Côte d'Azur, où elle donne une série de spectacles avec le danseur russe Rudolf Nureyev et la compagnie de Ballet australien.

Cette équipe formée de la ballerine-étoile et du premier danseur, a obtenu un succès éclatant.

Margot Fonteyn, maintenant âgée de 46 ans, était déjà à l'apogée de sa carrière et songeait à l'abandonner lorsqu'elle rencontra ce jeune et dynamique danseur qui apporta un renouveau à cet art chorégraphique dont elle illustrait brillamment les données.

Nureyev était demeuré en Occident au moment où la troupe du Ballet Kirov donnait ses spectacles à Paris en 1961. Cinq mois plus tard, il s'associa avec Margot Fonteyn, considérée comme la plus grande ballerine du monde occidental. Elle avait d'abord invité Nureyev comme partenaire pour son gala de charité donné annuellement à Londres. Après cette soirée, ils décidèrent de travailler ensemble, et firent leur début comme équipe en février 1962, dans "Giselle" présenté sous les auspices du Royal Ballet.

Leur interprétation a ravi les auditoires ayant du mal à croire que Fonteyn a 42 ans, et son partenaire, 24 ans. La ballerine estime que le fait de danser aux côtés d'un partenaire beaucoup plus jeune est en quelque sorte un défi à relever.

Cette femme, d'apparence fragile, paraît beaucoup plus jeune que son âge. Son teint de lait est mis en valeur par sa chevelure couleur d'ébène. Pour ce qui est de Nureyev, on dit souvent "qu'il a le charme slave". Il a une grande admiration pour sa charmante partenaire, disant qu'il attache peu d'importance à son titre de Dame de l'Empire Britannique, ou à son âge plus avancé".

"Cette grande artiste représente pour moi l'éternelle jeunesse", d'ajouter Nureyev.

Au cinéma Imperial

Donal Pleasence joue le rôle d'Oracle Jones, l'un des citoyens les plus en vue de Denver, (parce qu'il communique à sa façon avec les esprits) dans le film en cinérama, "The Hallelujah Trail", actuellement à l'affiche du cinéma Impérial.

QUEBEC — 529-6111
OTTAWA — 232-5343

BERLITZ

Ecoles de langues

BERLITZ

ANGLAIS — FRANÇAIS
PORTUGAIS — URDU
CHINOIS — GREC, etc.

SEULS, LES PROGRAMMES EXCLUSIFS DE BERLITZ VOUS PERMETTENT DE MAITRISER PARFAITEMENT LES LANGUES VIVANTES

ITALIEN — POLONAIS
ALLEMAND — HEBREU
ESPAGNOL — RUSSE, etc . . .

BERLITZ

Ecoles de langues

BERLITZ

TORONTO — 924-7773
MONTREAL — 288-3111

TOUS LES SOIRS à 8 h. 30
Relâche dimanches et lundis

La Poudrière

ILE STE-HELENE

"MARY MARY"

Comédie de Jean Kerr
Adaptation française de Marc-Gilbert Sauvajon
avec
Patricia Nolin, Françoise Lemieux, François Cartier, Georges Carrère, Roger Garceau
Mise en scène : JEAN FAUCHER
Production : JEANINE BEAUBIEN
Pour réservations : 526-0821
En semaine : $1.50, $2.00, $2.50
Samedi : $2.50 - $3.00 - $3.50

Nouvelles subventions du Conseil des Arts

OTTAWA. (PC) — A la suite d'une récente réunion, le Conseil des arts du Canada a annoncé l'octroi de subventions diverses à des institutions dans le domaine des arts plastiques, d'autres au titre de l'aide à l'édition et à la traduction d'ouvrages littéraires.

Un des principaux bénéficiaires est l'Atelier libre de recherches graphiques de Montréal qui obtient $6,000 pour mettre ses services à la disposition d'un plus grand nombre d'artistes.

Le Conseil canadien de recherche sur les humanités et le Conseil canadien de recherche en sciences sociales recevront chacun $24,000 pour favoriser la publication de travaux savants.

La revue "Vie des arts" recevra $17,000 pour ses frais de publication en 1965-1966 et pour certains projets spéciaux qui comprennent la publication, l'an prochain, d'un numéro spécial sur l'art canadien contemporain.

Trois subventions seront accordées pour la traduction en français ou en anglais des oeuvres suivantes : "Ethel et le terroriste", de Claude Jasmin, $500, Harvest House, Montréal ; "Sous le soleil de la pitié" du Frère Jean-Paul Desbiens, $500, Harvest House; "The not so quiet revolution", de Thomas Sloane, $1,000, Editions HMH Ltée.

Une somme de $4,600, répartie entre quatre maisons d'édition, favorisera l'édition et la diffusion à l'étranger de sept oeuvres littéraires en langue française. Voici la liste des bénéficiaires :

— Editions de l'Hexagone :

(1) "L'âge de la parole", poèmes de Rolland Giguère, $500 ;

(2) "Cuivres et violons marins", de Gemma Tremblay, $300.

— Cercle du Livre de France :

(1) "Sébastien", de Wilfrid Lemoine, $700 ;

(2) "Prochain épisode", de Hubert Aquin, $1,000.

— Editions HMH :

(1) "Les terres noires", de Jean-Paul Fugère, $500 ;

(2) "Nouveau répertoire", de Jean Simard, $1,000.

— Librairie Beauchemin :

"Les trois coups à Montréal", de Yerri Kempf, $600.

En outre, le Conseil achètera 500 exemplaires de l'édition de 1964 de "Livres et auteurs canadiens". Cette publication, dirigée par Adrien Thério, présente chaque année un panorama de la production littéraire du Canada français.

Enfin, l'Association canadienne des études classiques recevra $2,500 pour la publication de sa revue trimestrielle "Phoenix".

Le Festival du disque

Depuis déjà plusieurs semaines, on parle du Festival du disque qui se tiendra à l'Aréna Maurice-Richard, du 8 au 13 octobre prochain. On a ainsi appris que toutes les compagnies de disques participeront à cette manifestation et qu'on trouvera, sur les lieux, les principaux postes radiophoniques de la métropole.

Le Festival du disque, ce n'est pas simplement une exposition où les principaux manufacturiers exposent leur produit. Le Festival du disque, c'est, avant tout, une manifestation exceptionnelle et à grand déploiement où le public peut profiter d'une journée complète de divertissement et d'éducation.

En effet, à l'Aréna Maurice-Richard, pendant cinq jours, soit du 8 au 12 octobre prochain, le public est invité à visiter une centaine de kiosques, chacun présentant un spectacle différent. Certains illustreront l'histoire du disque d'hier à aujourd'hui, d'autres raconteront comment se fabrique le disque. Il y aura signatures d'autographes, lancements de disques. De plus, tous les après-midis et tous les soirs, le public est convié à assister à des spectacles qui mettront en vedette les plus grandes vedettes de l'heure dans le monde de l'enregistrement.

Bref, pendant cinq jours, le Festival du disque est une grande fête, une kermesse où l'on est assuré de ne pas s'ennuyer! Il y en aura pour tous les goûts et de toutes les couleurs.

Le sixième jour, soit le 13 octobre, les portes de l'Aréna Maurice-Richard ne s'ouvriront que vers 8 heures du soir. En effet, pour clôturer cette grande manifestation, le public est invité à assister à la remise des Grands Prix du disque. Il s'agit d'un grand spectacle où, en plus d'applaudir une pléiade d'artistes, on connaitra enfin quels auront été les meilleurs enregistrements de l'année 1964-65.

Palmarès du Festival de Bergame

BERGAME (Lombardie), (AFP) — Le huitième Festival international des films d'art et sur l'art vient de se dérouler à Bergame, en Lombardie. Sur les 192 films présentés, le jury en a sélectionné 28, dont 5 français.

Voici le palmarès du festival: "Grand Prix" (Une bourse de trois millions de lires) : non décerné.

Prix de catégories (Six bourses d'un million chacune) :

1—Architecture et art contemporain : "Interprétation" de Jaroslaw Bruzozowski (Pologne).

2—Didactique d'art et sur l'art: "L'espace et la perspective dans la peinture" de Gabor Takacs (Hongrie).

3—Dessins animés : "La main" de Jiri Trnka (Tchécoslovaquie).

4—Expérimental et avant-garde : "Non réconciliés" de J.-M. Straub (All. Occidentale).

5—Films d'art pour la télévision : "Shibam, ville du désert" de Walter Jacob et Hanna Weber (All. Occidentale).

6—Films documentaires pour la télévision : "Les journées de Dylan Thomas" de Rollie Mackenna (Etats-Unis).

Une médaille d'or a été attribuée au film yougoslave "Le chef" de Branko Ranitovic.

Enfin, trois diplômes spéciaux ont été décernés aux films : "Acte sans mots" de Bruno et Guido Bettiol (France), "La dernière chemise propre" de Alfred Leslie (Etats-Unis) et "Avant le spectacle" de I. Gutman (URSS).

Un compliment

Une jeune reporter demande au président Duranton au cours d'une interview de résumer sa vie. Duranton commence : "Dans ma jeunesse, à l'époque de Napoléon Bonaparte, j'étais . . ."

— "Excusez-moi, coupe le reporter, je sais qu'il est impossible que vous ayez vécu au temps de Napoléon . . ."

— "Mes compliments, s'écrie Duranton, vous êtes le premier reporter que je rencontre qui corrige une faute avant de donner le texte à l'impression !"

Verdi
CINEMA D'ART ET D'ESSAI
5380, boul. ST-LAURENT
277-4800

présente en français
POUR LA PREMIERE FOIS A MONTREAL
UN FILM DE GIANFRANCO
Un film de Gianfranco de Bosio
3e et dernière semaine
Prix de la ville de Venise — Prix de la critique italienne au festival de Venise
avec Gian Maria Volonte et Anouk Aimée
LE TERRORISTE
2e Grand Film
Monika
Un film de Ingmar Bergman
avec
Harriett Anderson
Un film à grand succès

VERDI — CINEMA
D'ART ET D'ESSAI
5380 St-Laurent — 277-4800

présente pour la première fois à Montréal

le Festival de films russes commençant le 17 septembre

L'ESCOUADE DE LA MORALITÉ CONTRE LE VICE!
"REQUIEM POUR UN CAÏD"
aussi : L'EPEE D'EL Cid
SCOPE et COULEURS
AUJ.
VERSAILLES
CLIMATISEE
Soirée à 6 h. 10

L'Ange exterminateur
du grand Luis BUNUEL

Un sujet de conversation inépuisable ces jours-ci à Montréal.

3e SEM.

Air climatisé
CINEMA FESTIVAL
1206 est STE. CATHERINE TÉL. 525-8600

Sur semaine: 7.30, 9.30
Dimanche: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

BIENTOT "ONIBABA" DE KANETO SHINDO

LA COMEDIE DE L'ANNEE
"L'HOMME DE RIO"
— avec —
JEAN PAUL BELMONDO
FRANCOISE DORLEAC
Un film de Philippe de Broca
en COULEURS
le soir 6.30 et 8.55
Dimanche à 1.00 p.m.
3e SEM.
EMPIRE
451 ave Ogilvy ave.
inf. 274-4521
Comm. le 24 sept. : ★ FESTIVAL INGMAR BERGMAN !

Eastern...le "Jet des Patrons" vers New York... s'envole à 8:40 p.m.

Il arrive en temps pour un bon verre et une bonne nuit de repos.

Faire le voyage la veille: c'est la bonne façon!

Pourquoi se lever avant le soleil pour aller prendre l'avion? Pourquoi se rendre à l'aéroport en taxi, un oeil sur les embouteillages et l'autre sur sa montre? Etre toujours à la course n'est pas le bon moyen d'arriver en forme pour une réunion.

La bonne façon, c'est de prendre le "Jet des Patrons", départ Eastern, 8:40 p.m. . . . vous avez dîné chez vous sans rien bousculer et vers 10:30 p.m. vous êtes déjà à votre hôtel. Alors, c'est la détente avec un bon verre . . . puis une nuit reposante. Vous vous réveillez frais et dispos.

Et, étant bien reposé, vous ferez du bon travail. N'est-ce pas là toujours votre intention?

Pour réservations et renseignements, appelez votre agent de voyages ou Eastern: 849-2201.

EASTERN

Voyez ce qu'une ligne aérienne peut offrir de mieux

Les ennemis les plus cruels de l'Inde et du Pakistan: la faim, l'ignorance, la maladie, etc...

par Benoit Houle

OTTAWA (PC) — Selon un délégué canadien à la 54e conférence interparlementaire, "la faim, la misère, la pauvreté, l'ignorance et la maladie" constituent pour l'Inde et le Pakistan des ennemis "plus cruels et plus dangereux" que ceux qu'ils combattent présentement.

Alors que les participants à la conférence s'attaquaient à l'étude de nouvelles perspectives des relations économiques internationales, M. Colin Cameron, député néo-démocrate de Nanaimo-Cowichan - les - Iles, a dit que "l'Inde et le Pakistan ont des ennemis plus cruels et plus dangereux que ceux qu'ils combattent aujourd'hui : la faim, la misère, la pauvreté, l'ignorance et la maladie".

Le monde se tient prêt à aider l'Inde et le Pakistan à se débarasser de ces ennemis, mais non pas pour les aider à tuer des hommes, des femmes et des enfants."

"Les contribuables canadiens, a dit M. Cameron, sont disposés à aider, par leur argent, les peuples d'Afrique et d'Asie à mieux vivre, mais ceux qui représentent ces populations doivent être prêts à donner l'assurance que cet argent ne servira pas à des aventures militaires périlleuses mais contribuera à rendre les gens plus heureux, en meilleure santé et plus instruits".

"La liberté, l'égalité et la fraternité sont toujours les mots d'ordre du progrès et il doit y avoir collaboration entre toutes les nations pour faire de cette terre un endroit où il fera bon vivre".

La résolution présentée par M. P.-J. Kapteyn, de Hollande, au nom de la commission pour l'étude des questions économiques et sociales, demandait que "l'assistance économique et technique ne soit en aucun cas liée à l'octroi aux Etats donateurs de privilèges d'ordre politique, économique ou militaire"; recommandait de plus "l'octroi d'une assistance financière et technique efficace aux pays en voie de développement pour la conclusion d'accords bilatéraux et multilatéraux et dans la planification de leur économie" et invitait "instamment les Nations unies à mettre en activité l'organisme créé par la conférence, un Conseil du commerce et du développement".

M. Kapteyn a souligné qu'alors que le niveau de vie s'améliorait en Europe occidentale ,la dette des pays en voie de développement augmentait de $7,000,000 en 1955 à $21,500,000 en 1963, et ce malgré une aide extérieure accrue.

"Il est essentiel de mettre à la disposition de ces pays des prix stables et non sujets aux fluctuations du marché mondial", a dit M. Kapteyn.

"Les pays riches doivent aider les pays pauvres. C'est dans l'intérêt de toute l'humanité".

Mme S. Nigam, déléguée de l'Inde, a dit que la disparité frappante entre les pays fortunés et les pays non fortunés constitue la plus grave menace à la paix mondiale.

Selon elle, il faut que les pays en voie de développement jouissent de prix stables afin qu'ils puissent augmenter leurs exportations.

M. P. Rapos, de Tchécoslovaquie, est d'avis que la part des pays socialistes sur le marché mondial ne correspond pas à la part réelle de leur production et il a demandé la cessation de cette pratique discriminatoire.

M. S. Ben-Meir, délégué d'Israël, ajoute que le problème mondial actuel n'en est pas un de production, mais de mauvaise distribution.

Le délégué britannique, sir Cyril Osborne, croit qu'aucune solution ne saurait être trouvée tant que l'on n'aura pas résolu quatre problèmes.

"La cause fondamentale de tous les problèmes, dit-il, est le rythme effrayant de la croissance de la population mondiale qui atteindra les 13,000,000 par année en 1970. Avec une augmentation de 2,000,000 par année, comme il y a 40 ans, la production mondiale aurait été suffisante pour donner à tous un haut niveau de vie."

"Le second problème est celui de la mauvaise distribution. Aux Etats-Unis, par exemple, on gagne en moyenne $3,221 par année, alors qu'à peine $92 au Vietnam !"

"En troisième lieu, les pays riches devront faire d'énormes sacrifices pour aider les pays moins fortunés. Il est ridicule de voir l'Amérique du Nord ériger, dans ces circonstances, des barrières tarifaires contre les produits britanniques".

"Enfin, dit-il, la Chine communiste devra être admise au comité des nations".

M. M. Grad, de Pologne, a déclaré de son côté que son pays croit en la libéralisation commerciale avec toutes les régions géographiques, incluant les relations commerciales entre l'Est et l'Ouest.

Le délégué soviétique, M. F. Ovcharenko, a dit que l'URSS a adopté comme politique de développer ses relations commerciales avec tout pays, quel que soit son système social. C'est ainsi, dit-il, que depuis six ans son pays a pu accroitre son commerce de 75 pour cent.

M. H. Zaki, de la République arabe unie, est d'avis que les pays en voie de développement doivent eux-mêmes initier leur propre développement économique.

La faim

M. J. Grandjean, délégué de la Suisse, a invité les pays à adopter une politique étrangère qui tienne compte d'une réalité mondiale et puisse accorder une aide substantielle aux pays moins fortunés.

M. P. Brady, d'Irlande, a souligné que la faim n'est pas une menace aux seuls pays sous-développés mais au monde en général et il a lancé un appel en faveur d'une aide accrue à ces pays défavorisés.

M. N. Wimalasena, du Ceylan, a déclaré que si les tendances économiques mondiales actuelles persistent, son pays ne pourra jamais atteindre au niveau de vie européen, alors que le revenu moyen au Ceylan est d'environ $12 par mois.

M. F. Sullo, d'Italie, a suggéré que l'aide aux pays défavorisés se fasse tant par la libéralisation commerciale que par l'assistance directe.

Selon M. E. Yazdanpanah, d'Iran, l'augmentation annuelle de cinq pour cent du revenu national n'est pas atteinte parce que les pays sous-développés n'ont pas une part assez large dans l'extension du commerce mondial.

M. A. El-Hafez, du Liban, déclare pour sa part que le commerce international ne saurait progresser sans une atmosphère de paix et de sécurité.

M. S. Kolade, du Nigeria, croit que les pays favorisés doivent accorder toute l'aide possible aux pays en voie de développement.

M. E. Battaglia, d'Italie, déclare que la conférence de Genève sur le commerce n'a pas connu de résultats heureux parce que le monde occidental n'a pas présenté de politique définie.

"On ne peut maintenir la paix que par des traités militaires, dit-il. Il faut également résoudre ces problèmes sociaux qui menacent la paix mondiale".

M. R. Tarud, du Chili, signale enfin que la structure actuelle du commerce mondial constitue un obstacle à la croissance économique des pays en voie de développement et qu'il est essentiel qu'il y ait juste équilibre commercial entre pays développés et pays en voie de développement.

Le SUCO envoie un groupe de 203 jeunes en Afrique

Une centaine de jeunes gens ont quitté Montréal récemment à destination de l'Afrique, où ils devront séjourner pendant deux ans, dans le cadre des activités du Service universitaire canadien outre-mer. Environ 70 p. 100 des 203 jeunes gens envoyés cette année par le SUCO en Afrique sont des professeurs.

Le SUCO est une sorte de "peace corp" canadien, créé en 1961 par les étudiants des universités canadiennes et affilié à l'Association des collèges et universités du Canada. Il s'agit d'un organisme privé. Parmi les étudiants et étudiantes envoyés en Afrique, environ le tiers sont d'origine canadienne-française.

Les jeunes gens envoyés là-bas deviendront le plus souvent instituteurs ou utiliseront leurs connaissances en économie, en urbanisme, en médecine, etc... La plupart sont en effet diplômés soit d'une université, soit d'un collège.

Le SUCO a bénéficié cette année d'intéressantes subventions du gouvernement fédéral. M. Paul Martin, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures avait en effet annoncé, en avril, que le gouvernement avait l'intention d'apporter une aide financière de l'ordre d'un demi-million, en sorte que SUCO puisse étendre son oeuvre et envoyer, au cours du mois de septembre, plus de 400 volontaires dans les pays en voie de développement.

L'aide fournie par le gouvernement sert en particulier à défrayer totalement les frais de déplacements des volontaires. Le SUCO est le seul organisme national non confessionnel qui cherche à fournir à tout Canadien compétent dans son domaine (non seulement les personnes ayant une formation universitaire) l'occasion de passer deux ans comme volontaire dans un pays en voie de développement.

MORGAN

MAGASINS ENTIÈREMENT CLIMATISÉS

SERVICE MORGAN DE PEINTURE ET DECORATION

... pour établissements commerciaux, maisons domiciliaires ou usines ... se spécialisant dans la réfection des cuisines, salles de bains et salles de jeux.

TELEPHONER A 844-1515, poste 601

Division des contrats :

550, rue Sherbrooke ouest ... au sous-sol

SERVICE A DOMICILE MORGAN !

Choisissez un tapis qui convient à votre décor! Un représentant Morgan peut se rendre chez vous avec des échantillons de tapis d'une gamme variée : Acrilan*, nylon Dupont*, laines, mélanges, velours, torsades, bouclés et peluches à longs poils ... unis, à motifs ou en relief.

Pour rendez-vous :

TELEPHONER A 844-1515, poste 242

ou si vous le préférez venez chez Morgan

STUDIO DE SERVICE A DOMICILE — QUATRIEME

*Marque déposée

Habillez vos fenêtres d'une façon originale... Choisissez un ensemble de draperies coordonnées!

Si vous désirez changer l'aspect de n'importe quelle pièce, vous n'avez qu'à nous donner les dimensions des draperies que vous choisirez et nous les confectionnerons pour vous... têtes à plis pincés ou à entailles et ourlets cousus à la machine. A ces bas prix, la main-d'oeuvre est comprise. Choix de teintes unies ou combinées ... tissus d'entretien facile !

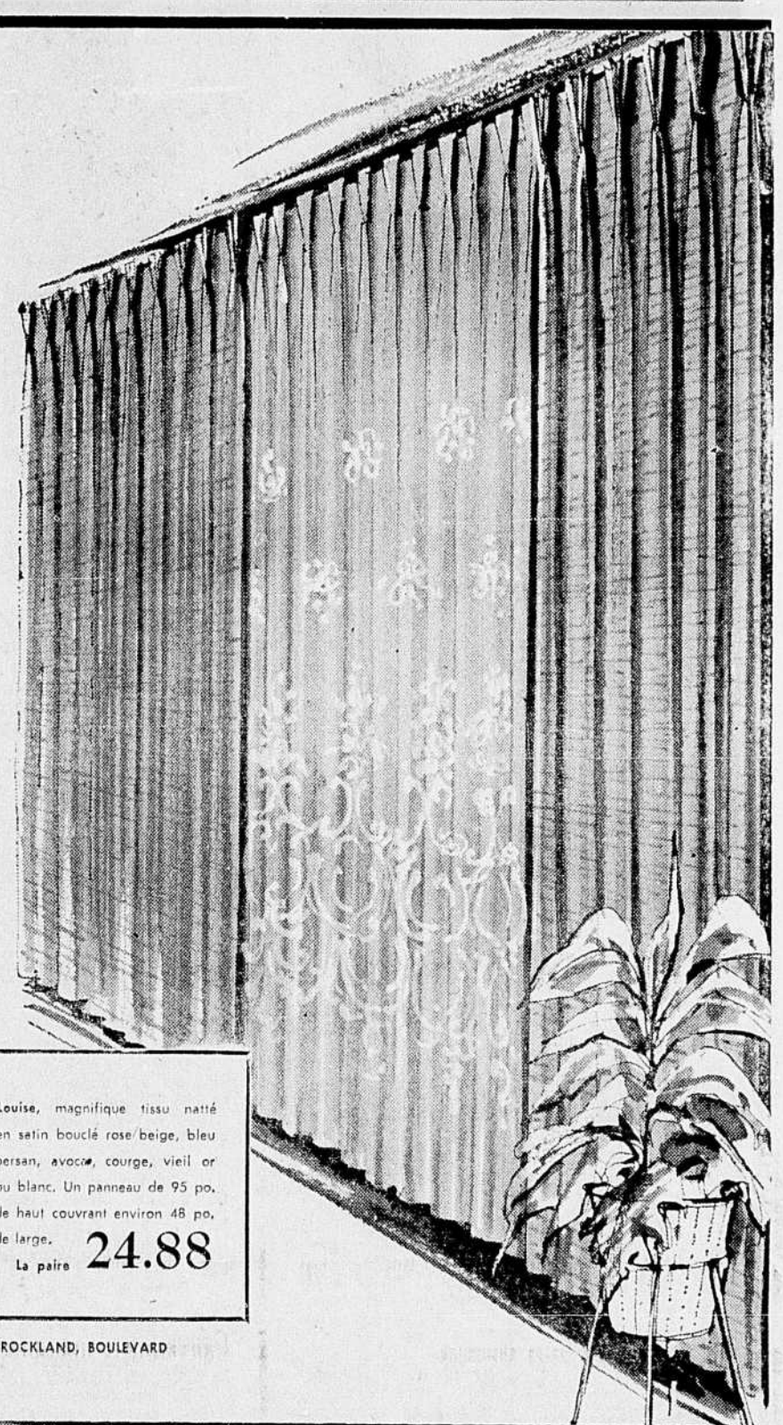

A. Lorette ... batiste Avril* semi-diaphane de teinte blanche à délicat motif floral en ton or, rose, avocat, courge, bleu persan ou blanc. Teintes inaltérables, lavables à la main et ne requièrent aucun ou peu de repassage. Environ 47 po. de largeur x 117 po. de hauteur. 12.44 La paire

B. Renée (comme Lorette) tissu uni diaphane en rose, crépuscule, amande, cuivre ou blanc. Un panneau de 95 po. de hauteur couvrant environ 48 po. de largeur. La paire 17.88

C. Louise, magnifique tissu natté en satin bouclé rose/beige, bleu persan, avocat, courge, vieil or ou blanc. Un panneau de 95 po. de haut couvrant environ 48 po. de large. La paire 24.88

Téléphonez 842-6261 — DRAPERIES, RAYON 46, AU QUATRIEME — Egalement DORVAL, ROCKLAND, BOULEVARD

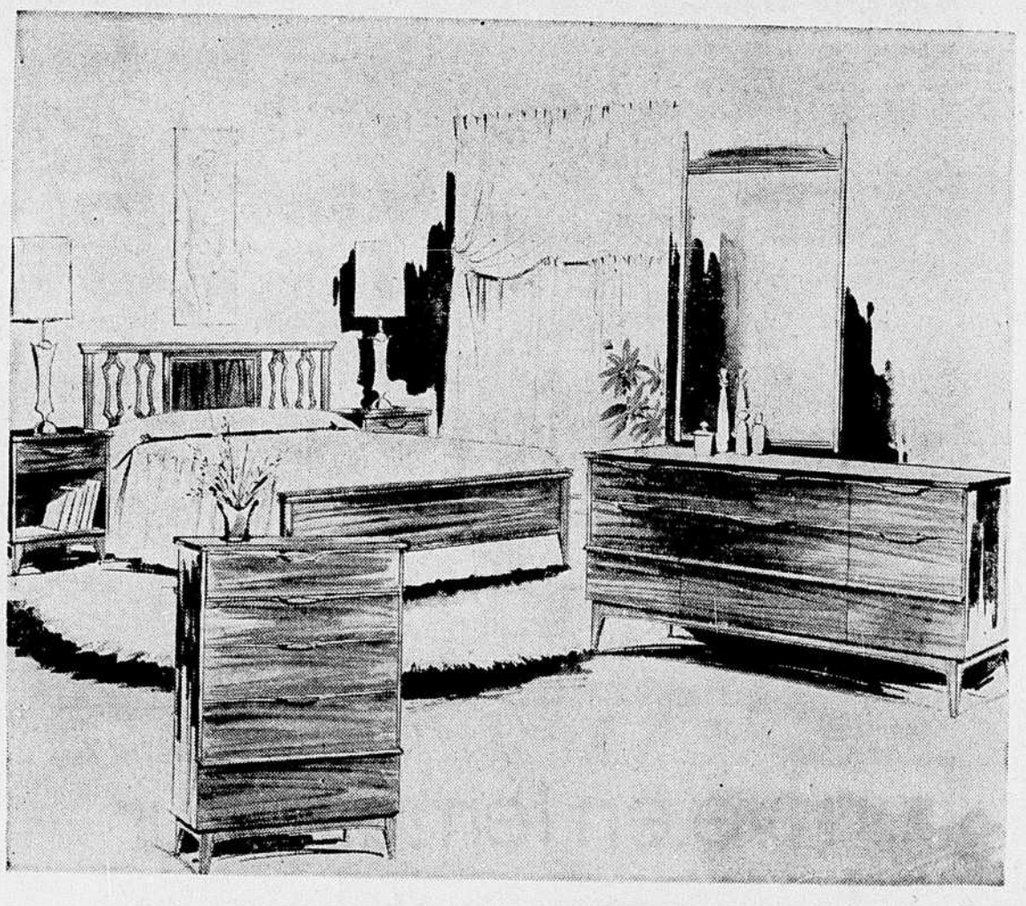

Mobilier Kaufman de style contemporain... dimensions de lit au choix... finition intachable!

Mobilier élégant, simple et sobre fait par Kaufman tout spécialement pour Morgan! Soigneuse construction en bois franc de riche finition noyer qui ne s'égratigne pas, ne se tache pas! Le plateau des meubles est traité "Armour-Guard"... les tiroirs sur guide central sont à l'épreuve de la poussière. Un mobilier comprend:

- Bureau de toilette triple, environ 72 po. x 18 po. x 31 po.; miroir encadré vertical d'environ 28 po. x 42 po.
- Commode à 5 tiroirs; environ 40 po. x 18 po. x 50 po.
- Lit à panneau de 3 pi. 3 po. ou de 4 pi. 6 po.

Pas de paiement initial. La taxe payable à l'achat. 24 mensualités de 19.00

3 pcs $399

Téléphoner à 842-6261

MEUBLES — RAYON 51 — SEPTIEME

EGALEMENT A DORVAL, ROCKLAND

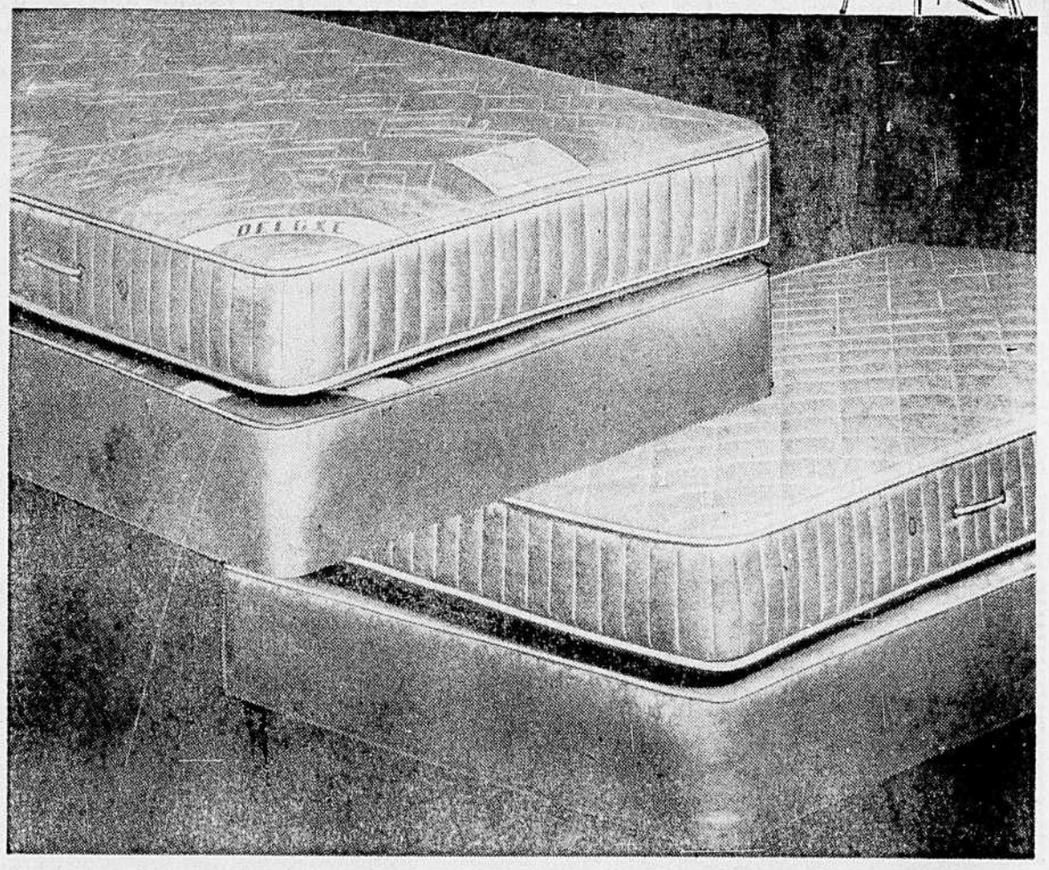

Les matelas et sommiers-caisses "Hudson Manor" de Morgan sont synonymes de confort et luxe!

Procurez-vous tout le confort nécessaire pour dormir en achetant un matelas et un sommier-caisse Hudson Manor de Morgan ! Ils sont très confortables et sont recouverts de tissu matelassé. Dimensions : 3 pi. et 3 po., 4 pi. ou 4 pi. et 6 po.

A. Matelas et sommier-caisse Deluxe

Matelas très confortable à 405 ressorts autoblocables, rang de feutre blanc, bordures pré-fabriquées, orifices de ventilation et couverture en damas soyeux. Se vend aussi avec sommier-caisse assorti. 59.50 pièce

10 mensualités de 6.40

B. Matelas standard et sommier-caisse

Matelas bien construit à 312 ressorts autoblocables, rang de feutre blanc et de sisal, bordures pré-fabriquées, couverture en damas soyeux. Se vend aussi avec sommier-caisse assorti. 49.50 pièce

Pas de paiement initial. La taxe payable à l'achat

Téléphoner à 842-6261

LITS ET MATELAS — RAYON 54 — SEPTIEME

Egalement à DORVAL et ROCKLAND

Heures d'affaires: Magasin centre-ville: 9h. à 5h.30; jeudi et vendredi 9h. à 9h.—Succursales: 9h.30 à 6h; jeudi et vendredi 9h.30 à 9h.30 — Téléphoner à 842-6261

Parade de mannequins sur notre étage-mode, au 2e, en avant

Magasin du centre de la ville

Voyez les plus nouveaux costumes et manteaux pour l'automne et l'hiver '65

Aujourd'hui de 11 h. 30 a.m. à 4 h. 40 p.m.

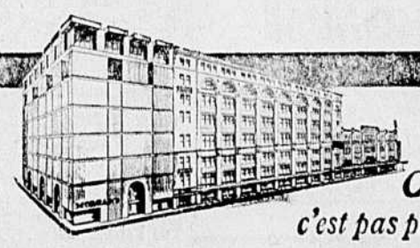

"C'est l'avis des connaisseurs. Chez MORGAN c'est pas plus cher qu'ailleurs"

LA PRESSE

MONTREAL, MARDI 14 SEPTEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 212

le carnet
DE RAYMOND GUERIN

Singulière provocation !

Ils doivent être rares les aviateurs qui, lors de la dernière guerre mondiale, furent provoqués en combat aérien par nul autre que Hermann Goering, le chef suprême de la Luftwaffe ! J'imagine même qu'un seul d'entre eux peut se réclamer de cet honneur. Et j'ai eu l'occasion de causer hier avec lui, lors de son passage à Montréal.

Il s'agit d'un Américain — un Américain de Californie, grand, athlétique, aux cheveux gris, aux yeux clairs et au visage bronzé, qui a 45 ans, qui est déjà grand-père, et qui demeure champion de doubles de tennis aux Etats-Unis, division amateur (son partenaire est George McCall, capitaine de l'équipe de la Coupe Davis). Il se nomme Al Martini : Allen, de son vrai prénom. Il était ici par affaires, ce dont je vous parlerai plus bas. Il ne boit pas, ne fume pas, et il est aussi aimable. Il m'a conté son aventure de guerre.

Engagé volontaire dans l'aviation militaire de son pays, dès l'âge de 19 ans, comme simple recrue (il en sortit colonel), Martini fit partie de la 8e division aérienne, sous les ordres du général Curtis LeMay, et pilota l'un des premiers bombardiers qui entreprirent le pilonnage quotidien et systématique de l'Allemagne.

A l'époque, on utilisait les lourds B-17 et B-29, et l'escadrille de Martini eut la bonne fortune d'être l'une des plus efficaces et des plus redoutables de toute la "8th Air Force". Ce n'était pas des avions de chasse, mais ils étaient quand même équipés de multiples mitrailleuses, et un jour, au cours d'un engagement épique, Martini et ses copains parvinrent à abattre un bon tiers de l'escadrille tout spécialement choyée par Goering.

Lequel, comme on sait, avait lui-même été un as au cours de la guerre 1914-18 et, en dépit du fait qu'il ne pilotait plus, avait formé pour le conflit de 1939 une équipe de choix dont il était particulièrement fier.

Goering ne fut donc pas heureux qu'on ait décimé ses favoris. Il faut dire qu'en revanche les aviateurs allemands avaient eux aussi descendu une bonne partie du groupe d'Al Martini.

Ce dernier avait un avion pourvu d'une "identification" tout à fait "show bizz" et américaine : les mots "Dry Martini" étaient inscrits en lettres énormes sur le fuselage. Si bien que les Allemands le repérèrent facilement, et que, quelques jours plus tard, lord Ha-Ha commença à en faire grand état dans ses émissions radiophoniques.

Lord Ha-Ha, c'était William Joyce, transfuge britannique, passé dans le camp des Allemands, et qui diffusait régulièrement de la propagande démoralisatrice à l'intention des Alliés.

Il entreprit de provoquer le néfaste Martini dans ses bulletins de nouvelles, tout en lui transmettant le message que Goering, par l'entremise d'un pilote par lui choisi, était prêt à rencontrer Martini dans un duel aérien, à l'abattre et à le faire périr en terre allemande.

Cela dura longtemps, mais la rencontre n'eut jamais lieu. Il en est peut-être tout aussi bien ainsi pour M. Martini, lequel est aujourd'hui vice-président de la compagnie National General Corporation, de Beverly Hills (Californie), et est venu à Montréal pour s'occuper des préparatifs d'inauguration du cinéma Bonaventure que son entreprise doit gérer et administrer.

La National General Corporation compte plus de 200 cinémas aux Etats-Unis. C'est la deuxième compagnie la plus importante du genre (après Paramount). Mais c'est aussi la première fois qu'elle établit un cinéma au Canada, bien qu'elle ait déjà des intérêts européens, connus sous le nom de Fox Overseas, dont Pierre Salinger, ancien secrétaire de presse du président Kennedy, est président.

M. Salinger et l'acteur Peter Lawford, beau-frère des Kennedy et lui-même vice-président de la N.G.C. devaient justement donner une conférence de presse cet après-midi à Montréal, en compagnie de Martini, pour expliquer l'avenir du cinéma Bonaventure (entre autres atouts : une réplique du cinéma Grauman's Chinese, de Hollywood, où les vedettes mettront l'empreinte de leurs mains et de leurs pieds dans le ciment).

Une grosse affaire que la National General Corporation : elle gère les cinémas Carthay au Canada, Fox aux Etats-Unis, Fox Overseas en Europe, détient des droits sur l'entreprise de TV "Play of the Week", possède une compagnie d'emballage de fruits connue sous le nom de "Mission Pack", et contrôle la Columbia Savings & Loans Corporation de Los Angeles ($100 millions de capitalisation).

Ses recettes brutes ont augmenté de 16% sur le premier quart de l'an dernier. Pas surprenant que M. Martini ne parle que de ses voyages dans le monde, de ses parties de tennis avec le prince Akihito à Tokyo, et des deux championnats (amateurs) que lui et son partenaire ont remportés à Wimbledon. Ces gens-là voyagent !

LA CAMPAGNE ELECTORALE

Diefénbaker veut mettre l'accent sur l'éducation

OTTAWA. (PC) — Le chef du parti conservateur progressiste entend faire du problème de l'éducation l'un des principaux sujets de sa campagne électorale. M. Diefenbaker l'a annoncé hier à une délégation de l'Union des étudiants canadiens qui lui ont demandé ce que son parti comptait faire pour solutionner les problèmes financiers des universités.

Le chef de l'Opposition a critiqué en outre le choix de la date des élections annoncées la semaine dernière par le premier ministre Pearson. Selon lui, les étudiants ne pourront pour la plupart exercer leur droit de vote le 8 novembre, retenus qu'ils seront aux études.

Les étudiants ont en effet expliqué à M. Diefenbaker que de 20,000 à 30,000 étudiants d'universités ne pourraient se rendre dans leurs circonscriptions respectives exercer leurs droits de vote. M. Diefenbaker a précisé que le premier ministre avait "grossièrement omis" de consulter la loi électorale avant d'annoncer la tenue d'élections générales. La loi ne prévoit pas, en effet, que les étudiants puissent voter à l'université qu'ils fréquentent.

Par ailleurs, M. Diefenbaker a dit que le parti conservateur s'engageait à porter de $2 à $3 la subvention fédérale aux universités, subvention établie au pro rata de la population. Selon lui, cette augmentation permettrait d'éliminer les frais de scolarité dans ces institutions.

M. Diefenbaker a dit toutefois que ces subventions accrues ne pourraient répondre entièrement aux besoins du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse et que des subventions spéciales devraient être faites aux universités de ces provinces.

La délégation était dirigée par le président de l'Union des étudiants, M. Pat Kenniff, du collège Loyola. Elle doit rencontrer le premier ministre Pearson jeudi et il sera encore question des problèmes financiers des universités.

La campagne

Le président général du comité électoral du parti conservateur, M. Richard Trasher, a fait savoir d'autre part que les détails concernant le programme électoral de son parti ainsi que l'itinéraire du chef Diefenbaker seraient connus au cours de cette semaine. Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion de représentants provinciaux et régionaux du parti en fin de semaine.

Le quartier général du parti a de plus fait savoir que le remplaçant de M. Trasher au poste qu'il occupe présentement sera connu cette semaine. M. Trasher doit quitter son poste parce qu'il posera sa candidature dans la circonscription d'Essex-Est.

BLOC-NOTES ELECTORAL

Le congrès de la FLQ serait remis

Il est possible que la grève des quelque 500 employés du Château Frontenac ait pour conséquence de faire reporter après les élections fédérales la tenue du congrès de la Fédération libérale du Québec. Les autorités du prestigieux hôtel du Pacifique Canadien ont fait savoir à la FLQ qu'elles ne pourraient pas recevoir les quelque 2,000 délégués qui devaient s'y réunir les 8, 9 et 10 octobre prochain. Des démarches sont actuellement en cours pour trouver des locaux convenant à un congrès d'envergure comme celui de la FLQ, mais il semble qu'il sera très difficile d'y parvenir, a déclaré hier un porte-parole de la FLQ. L'exécutif doit se réunir demain pour discuter le problème. Si la tenue des assises devait être trop rapprochée de la date des élections du 8 novembre, elle sera remise à plus tard, a ajouté le porte-parole.

* * *

Lessard et Chapdelaine ne veulent pas du Bloc

Deux ex-députés thompsonnistes ont nié les rumeurs à l'effet qu'ils brigueraient de nouveau les suffrages le 8 novembre sous la bannière du Bloc du Québec. Il s'agit de M. Gérard Chapdelaine, qui représentait Sherbrooke, et de M. Marcel Lessard, député sortant du Lac Saint-Jean. De passage hier, à Ottawa, les deux hommes politiques ont tous deux affirmé leur intention de se présenter comme candidats indépendants dans leur comté. En 1963, M. Chapdelaine n'avait obtenu que la faible majorité de 605 voix sur son plus proche adversaire, le candidat libéral. Quant à M. Lessard, il avait été élu dans le Lac Saint-Jean, avec la confortable majorité de 3,099 voix sur le candidat libéral qui s'était classé deuxième.

* * *

Frenette chez les libéraux

Le député créditiste sortant de Portneuf, M. Jean-Louis Frenette, a décidé de se présenter à l'assemblée de nomination du parti libéral pour solliciter la candidature officielle. Un ancien libéral qui avait d'abord suivi le Ralliement des Créditistes en 1962, M. Frenette n'avait pas suivi le Ralliement des Créditistes québecois lors de la scission du groupe du parti du Crédit social de M. Robert Thompson. Un ministre libéral du Québec a déclaré récemment à Ottawa qu'il s'objecterait à ce que le parti accepte dans ses rangs aucun des députés sortant du Crédit social ou du Ralliement des Créditistes. A l'élection de 1963, M. Frenette a obtenu une majorité de 4,697 sur son plus proche adversaire, le candidat libéral.

* * *

Conventions libérales

Le parti libéral tiendra une convention demain à Bury pour le choix d'un candidat dans Compton-Frontenac pour les élections du 8 novembre prochain. La convention aura lieu à l'auditorium du collège d'Alzon, à 8 heures 30, dans la soirée, sous la présidence du maire Armand Drouin, de Lac Mégantic. Le conférencier invité sera le ministre d'Etat Jean-Luc Pépin. Par ailleurs, le parti libéral tiendra une convention à Coaticook, le 19 septembre, pour le choix d'un candidat dans Stanstead.

* * *

Premiers indices, le 27

L'élection complémentaire du 27 septembre prochain, dans le comté de Westmorland, au Nouveau-Brunswick, fournira peut-être le premier indice des résultats de l'élection du 8 novembre prochain. En effet, dans les Maritimes, l'électorat appuie généralement le même parti à Ottawa qu'à la législature provinciale. Deux seuls partis seront représentés à cette élection : le procureur général, W. W. Meldrum, un libéral, fera face à l'ex-chef de cabinet du premier ministre Robichaud, M. Robert Landry, lequel se présente conservateur.

* * *

L'administrateur de Mackenzie se présente libéral

M. R. J. Orange, âgé de 39 ans, a démissionné comme administrateur du district de Mackenzie, l'un des deux districts des Territoires du Nord-Ouest, pour se présenter libéral dans les circonscriptions des Territoires du Nord-Ouest contre le député sortant, M. Gene Rheaume, un conservateur. M. Orange, natif d'Ottawa, a passé 17 ans dans le fonctionnarisme, dont 10 au ministère des Affaires du Nord. Il devint administrateur du district en 1963. Le comté formé par les Territoires du Nord-Ouest bien que n'ayant qu'une population de 25,000 âmes, constitue le plus grand comté du pays.

* * *

L'ancien organisateur de Diefenbaker contre Red Kelly

Un concessionnaire d'automobiles de Toronto, qui a dirigé la campagne électorale du chef conservateur John Diefenbaker, en 1957, 1958 et 1962 se portera candidat conservateur dans la circonscription de York West que le joueur de hockey Red Kelly représente aux Communes sous l'étiquette libérale depuis 1962. George Hogan, 37 ans, a précisé que le ministre du Travail de l'Ontario, Leslie Rowntree, l'a assuré de son appui lors de la convention du parti conservateur dans cette circonscription le 22 septembre. Quant à Kelly lui-même, il n'a pas encore pris officiellement de décision à savoir s'il se représentera ou non.

* * *

L'élection, bévue de $13 millions
— Douglas

VANCOUVER. (UPI et PC) — Le leader du Nouveau Parti démocratique, M. T.-C. Douglas, a décrit hier la prochaine élection générale fédérale comme une bévue de $13 millions de l'administration Pearson dont la conséquence sera de la fausse représentation quel que que soit le résultat du scrutin.

M. Douglas faisait allusion à la somme de $13 millions qu'il en coûtera uniquement pour mettre la machine électorale en marche et au fait que cette élection avait lieu avant la redistribution.

Il était interviewé à sa maison en banlieue de Vancouver alors qu'il rentrait d'Ottawa où il avait participé à une réunion d'organisation de son parti.

"En outre des $13 millions dépensés par le gouvernement pour la tenue même de l'élection, il y aura plusieurs millions de dollars qui seront dépensés par les partis politiques et les candidats", dit-il.

"Et quand tout sera terminé, nous n'aurons pas encore une représentation adéquate en Chambre des Communes", dit-il en parlant de la nouvelle carte électorale qui ne sera pas en vigueur avant le printemps prochain.

ENCORE MINORITAIRE

De son côté, le leader parlementaire du NPD aux Communes, M. Stanley Knowles a prédit l'élection d'un autre gouvernement minoritaire le 8 novembre prochain.

Selon lui, il importerait que cette prédiction se réalise parce que les gouvernements minoritaires, talonnés par une opposition puissante, font en sorte que ce qui doit être fait se fasse rondement.

"Si jamais nous devions élire des gouvernements forts comme en 1958 et en 1962, a-t-il dit, vous pouvez dire adieu aux réalisations des quatre prochaines années". M. Knowles représente la circonscription de Winnipeg Nord-Centre depuis 19 des 23 dernières années.

Le néo-démocrate a noté par ailleurs que des indications émanant des milieux conservateurs donnent à prévoir que de nouveaux scandales pourraient éclater durant la campagne.

Téléphoto UPI

Le tour du "propriétaire"

Tout enorgueilli de son nouvel hôtel de ville aux lignes très modernes, le maire de Toronto, M. Philip Givens, à droite, explique à son invité, le premier ministre du Canada, M. Pearson, à gauche, certaines particularités de ce vaste complexe conçu par un architecte finlandais, le regretté Viljo Revell. La scène se passait hier alors que le gouverneur général du Canada, M. Vanier, a procédé à l'inauguration du nouvel édifice.

Désireux de voter, les étudiants sondent la loi électorale

Les étudiants des universités canadiennes sondent la loi électorale pour trouver un moyen de ne pas perdre leur droit de vote lors de l'élection fédérale du 8 novembre prochain. A Vancouver ils ont cru trouver une échappatoire. Mais à Montréal, les étudiants, québécois ne voient aucune issue. De leur côté, les associations politiques d'étudiants cherchent des moyens de sortir de l'impasse. Selon les stipulations de la loi électorale, de 20 à 30,000 étudiants universitaires risquent d'être privés de leur droit de vote.

Une échappatoire

Des étudiants de l'Université de la Colombie britannique croient avoir trouvé une échappatoire qui permettra à des milliers de leurs confrères d'exercer leur droit de vote le 8 novembre prochain.

Le vice-président de l'Union des étudiants, M. Peter Braun, a révélé que les étudiants qui demeurent sur le campus universitaire doivent verser un dépôt à l'institution durant l'été pour fins de réservation à la reprise des cours. Selon lui, cette situation justifie peut-être la prétention d'avoir pris résidence durant cette période.

Informé de cette porte de sortie salvatrice qui pourrait permettre à quelque 2,500 étudiants de l'UCB de voter, le président des élections, M. Nelson Castonguay, n'a pas voulu faire de commentaires.

Selon la Loi électorale, le jour où l'annonce officielle des élections est faite, toute personne qui est dûment enregistrée et qui fréquente une maison d'enseignement reconnue, et qui doit ainsi habiter une division électorale autre que celle où elle irait voter, doit être inscrite sur les listes électorales des deux endroits.

"Naturellement, précise cette section de la Loi, l'étudiant n'est apte à voter qu'à un endroit . . ."

Aucun moyen

Un porte-parole de l'Union générale des étudiants du Québec a déclaré de son côté qu'il ne semble pas qu'il soit possible d'amender un article de la loi électorale, d'après laquelle plusieurs milliers d'étudiants canadiens seront privés de leur droit de vote le 8 novembre.

"Nous étudions la question, mais je ne crois pas que nous puissions faire quelque chose à ce sujet", a ajouté le porte-parole.

Seul le parlement

"La décision du directeur général des élections est conforme à la loi, même si cette loi avait comme premier objectif de faciliter le procédé démocratique, permettant le vote aux étudiants éloignés de leur foyer".

Vendredi, le premier ministre Pearson a déclaré qu'il était désolé de la tournure des choses, et le directeur général des élections, M. Nelson Castonguay, a déclaré à un journaliste : "Cette loi a été adoptée par le Parlement. Seul le Parlement peut l'annuler, et le Parlement a été dissout".

Cet article avait été ajouté à la loi électorale en 1938 afin de permettre aux étudiants de voter pendant qu'ils résidaient à l'université. Auparava..., les étudiants ne pouvaient voter que dans leur propre circonscription.

C'est la première fois depuis 1938 que cet article est invoqué, puisque toutes les élections depuis cette date ont été convoquées pendant que les étudiants étaient à l'université.

L'Union canadienne des étudiants, qui groupe 138,000 étudiants, a adressé vendredi un télégramme à M. Castonguay disant que l'application à la lettre de cet article irait à l'encontre du dessein des législateurs qui l'ont fait adopter.

Injuste

M. Anthony Pearson, président de la Fédération des Etudiants libéraux du Canada, a insisté hier à Ottawa auprès du premier ministre lui demandant de tout faire pour que les étudiants ne soient pas "défranchisés" lors de l'élection générale.

Dans une déclaration la Fédération dit qu'elle est d'accord avec l'Union canadienne des Etudiants, pour dire qu'il est déplorable que les étudiants se voient privés de leur droit démocratique de voter.

"Priver de leur voix au chapitre électorale fédéral un secteur vital de citoyens serait extrêmement injuste."

Pour sa part, la Fédération des étudiants conservateurs songe à organiser des services de transport pour permettre aux étudiants d'universités d'exercer leur droit de vote lors des élections du 8 novembre.

Le président de la Fédération des étudiants conservateurs, M. Joe Clark, a précisé que des volontaires transporteront les étudiants à domicile pourvu que ces derniers n'habitent pas trop loin du domicile de leurs samaritains.

Robert Cliche sait maintenant qu'il y a une différence entre le grec classique et le moderne

par André Béliveau

Le leader québecois du Nouveau parti démocratique, M. Robert Cliche, a dû faire appel à des souvenirs apparemment assez lointains hier soir lorsqu'il prit la parole devant quelque 200 citoyens du comté de Montréal-Jacques-Cartier.

Ces 200 partisans, à peu près tous d'ascendance grecque, venaient de choisir l'un des leurs comme candidat néo-démocrate pour les prochaines élections fédérales. Il s'agit de M. John Kambitis, un marchand de 53 ans.

Citant Xénophon au texte, mais dans un grec plutôt "amusant", selon l'un des auditeurs, M. Cliche s'arrangea pour faire comprendre que "de tous les Grecs qu'il avait connus, M. Kambitis était l'un des meilleurs".

Forte concentration

Le comté Montréal-Jacques Cartier compte environ 20,000 votants. De ce nombre, environ 8,000 seraient d'origine grecque, selon l'organisateur néo-démocrate Georges Mavrostomos.

Aux élections de 1963, c'est le candidat libéral Milton L. Klein qui avait remporté la victoire, avec 6,642 voix. Le néo-démocrate William Miller était arrivé dernier avec 1,918 voix, soit 250 de moins que le créditiste Binette et 870 de moins que le conservateur Barden.

M. Mavrostomos nous a expliqué que le parti comptait cette année sur la forte concentration de Gréco-Canadiens dans Cartier pour s'emparer du comté en présentant un candidat choisi à même les rangs de ce groupe ethnique.

Une soirée à l'Acropole

Toute la soirée d'hier s'est déroulée dans une atmosphère tout à fait digne de l'Acropole.

Et dans le bilinguisme le plus parfait : on y parlait anglais quelquefois, et grec la plupart du temps.

L'élection du comité de direction de l'association a donné lieu à des échanges véhéments et totalement incompréhensibles pour les pauvres journalistes qui n'étaient pas trop versés en langues étrangères.

Les journalistes pouvaient cependant se consoler en se disant que M. Cliche et ses lieutenants ne semblaient pas comprendre davantage.

A un certain moment, M. Kambitis, qui paraît avoir pour le moins autant d'éloquence qu'un Caouette — ou qu'un Cliche —, se lança dans une violente envolée oratoire, crachant les mots avec la rapidité d'une mitraillette et ponctuant chaque syllabe d'énergiques mouvements des bras. Naturellement, nous ne comprenions rien de ce qu'il disait, mais ses partisans semblaient trouver cela fort intéressant. Robert Cliché, lui, regardait l'orateur d'un air perplexe. L'envolée se termina sur un fracassant "Diefenbaker !" M. Cliche, qui avait enfin compris un mot, éclata de rire et s'exclama : "D'accord pour Diefenbaker . . ."

Nous n'avons pu, non plus, déchiffrer le communiqué officiel que nous a remis un organisateur après l'assemblée. Il était, lui aussi, rédigé en grec.

Prêts à la révolution

Prenant ensuite la parole —en anglais— M. Cliche a présenté le Nouveau parti comme le parti des minorités. "J'appartiens moi-même à une minorité dans ce pays, a-t-il dit, et, en cette qualité, je suis bien placé pour comprendre vos problèmes."

Le leader québécois a affirmé que le 8 novembre, M. Kambitis "sera le premier Canadien d'origine grecque à siéger à Ottawa".

Il est ensuite revenu à l'un de ses thèmes habituels, le marasme de l'agriculture. "C'est là le plus grave problème qui nous confronte actuellement. Les trois-quarts de nos fermiers, au Québec, ne sont pas capables de vivre décemment de leur ferme. Aux dernières élections, le NPD n'était pas présent chez nous, et la population a voté pour Caouette, par désespoir. Mais cette année, nous aurons des candidats partout. Et nous croyons apporter la solution à ce problème."

M. Cliche a affirmé que "si rien ne change prochainement, nos fermiers n'hésiteront plus à faire la révolution".

"La situation est très sérieuse. Et vous, citoyens des villes, vous ne pouvez pas dire que les problèmes des fermiers ne vous intéressent pas. Chaque fois qu'une ferme est abandonnée, vous avez moins de biens de consommation à vous mettre sous la dent, et vous avez quelques chômeurs de plus qui viennent vous disputer vos emplois dans les grands centres . . ."

Vive le Canada !

A la toute fin de la soirée, M. Kambitis a repris la parole, en anglais cette fois, et il s'est présenté en ces termes :

"Si je pose ma candidature au parlement, c'est que je crois avoir un devoir à remplir envers ce pays où je vis depuis 26 ans. Aujourd'hui, j'ai 53 ans, et je faillirais à ce devoir si je me contentais d'attendre la mort derrière le comptoir de mon magasin. Il y a 26 ans, je suis débarqué à Halifax, ne parlant ni anglais ni français. J'étais désespéré. Je ne savais où aller. Ce pays m'a accueilli. Je veux payer ma dette. Si je suis élu, je serai votre esclave. Dieu m'aidera-t-il ? Je l'ignore. Je marche."

Et le nouveau candidat a terminé son discours avec une phrase en français : "Vive le Canada . . . avec les Grecs dedans !"

Le ministère de l'Education va trop vite dans ses réformes
— Mgr Tremblay et F.-A. Angers

LA MALBAIE. (PC) — Les réformes scolaires entreprises par le ministère de l'Education se font trop rapidement. Tel est du moins l'avis de deux personnalités du monde de l'éducation à savoir M. François-Albert Angers des Hautes Etudes commerciales de Montréal et de Mgr E.-A. Tremblay, ancien supérieur du séminaire de Chicoutimi.

M. Angers considère qu'il faut laisser aux esprits le temps de s'habituer aux changements tandis que Mgr Tremblay, tout en concédant que ce rythme pouvait peut-être convenir aux grands centres urbains, est d'avis qu'il fallait considérer que la population du Québec était parsemée sur un vaste territoire. "Il eut mieux valu réfléchir davantage".

M. Angers et Mgr Tremblay prenaient part à une discussion en compagnie de M. Jean Leduc, ex-président de la Fédération des commisions scolaires catholiques du Québec, et du Dr Rodolphe Maheux, président de l'Association diocésaine de Québec, qui tenait son congrès à la Malbaie.

Par ailleurs, tous quatre ont affirmé que l'enseignement classique privé devait continuer. Si on s'en réfère à l'opinion émise par M. Angers, il faudrait conserver ce qui fonctionne bien, c'est-à-dire les institutions classiques et d'autre part améliorer les écoles secondaires et techniques.

Des formules trop compliquées

Pour M. Maheux, le collège classique doit être disponible à tous ceux qui choisissent d'étudier dans une institution privée.

Par ailleurs, un grand nombre de commissaires scolaires ont révélé qu'ils ne comprenaient pas les formules que le ministère de l'Education leur a fait parvenir en vue de la préparation de leurs prévisions budgétaires.

Un commissaire a tout d'abord déclaré au congrès du diocèse de Québec que les formules étaient trop compliquées et qu'il fallait les simplifier. Il a ensuite reproché au ministre de les avoir adressées trop tard.

Une multitude de commentaires ont ensuite fusé de toutes parts tels que : "Les commissaires ne comprennent pas ce document . . . Les technocrates ont étudié dans les écoles de haut-savoir mais ils manquent d'expérience et de sens pratique".

On a donc adopté un voeu qui recommande la création d'un service spécial à l'association diocésaine pour conseiller et éclairer les commissaires sur ces formules.

Un autre voeu fut cependant rejeté parce que "si on envoie cette résolution au ministère, c'est faire preuve d'incompétence". Il avait été formulé ainsi: "Que des pressions soient faites pour que les formules soient simplifiées et que le ministère fournisse une aide spéciale pour expliquer le document".

C'est alors que le sous-amendement mentionné plus haut fut adopté car au dire des commissaires "il est temps d'agir en adulte et d'être responsable".

Thatcher à Londres

LONDRES. (PC) — Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, est arrivé hier dans la capitale britannique pour tenter d'attirer de nouvelles industries dans sa province.

M. Thatcher a passé une journée paisible à se préparer pour les pourparlers qu'il doit avoir avec les fonctionnaires du gouvernement britannique aujourd'hui. Il doit également rencontrer des banquiers et des industriels britanniques avant de se rendre le 22 septembre à Bruxelles et Vienne.

Les partisans de Thompson ne feront pas grand bruit dans le Québec

EDMONTON. (PC) — Le chef du Crédit social, M. Robert Thompson, a dit hier que son parti limiterait ses activités dans la province de Québec aux prochaines élections.

"Nous ne ferons pas d'opposition aux candidats du Ralliement des créditistes et nous ne présenterons pas des candidats dans tous les comtés", a-t-il affirmé, au cours d'une entrevue, "pas plus que nous nous opposerons aux créditistes du Québec qui ont décidé de briguer les suffrages à titre d'indépendants.

"La situation est telle au Québec, a-t-il ajouté, que les Québécois auront beaucoup à faire pour mettre de l'ordre dans un climat où règne la confusion."

Dans les quatre provinces de l'Ouest, les créditistes de M. Thompson présenteront des candidats dans tous les comtés. Il y en aura presque partout et dans les Maritimes.

LA DEMANDE EST FORTE POUR LES PROGRAMMEURS

Plusieurs situations très rémunératrices de programmeurs sur compuleurs sont offertes à des hommes et femmes ayant subi un entraînement dans le nouveau domaine de la mécanographie électronique. Le besoin de programmeurs sera très grand d'ici 1970. Durant les 10 ou 15 prochaines années, dit-on, il sera impossible de trouver un programmeur compétent en chômage. Alors, quels moyens devez-vous prendre pour vous lancer dans ce nouveau domaine si intéressant ? Actuellement, l'Institut International de Programmation et d'Automation peut s'initier. Il n'y a pas d'exigences rigoureuses.

Si vous êtes actif, diplômé d'une école supérieure, si vous avez de la méthode, vous pouvez commencer dès maintenant votre entraînement ainsi que durant vos loisirs. Un programme amélioré avec soin, des professeurs compétents, les plus nouveaux manuels et des facilités de cours modernes vous garantissent les meilleurs études en mécanographie. Plusieurs diplômés de l'I.I.P.A. occupent des postes bien rémunérés dans l'industrie et le commerce.

Vous le pouvez vous aussi. Ecrivez aujourd'hui pour avoir des renseignements complets et un test d'aptitudes gratuit à L'Institut International de Programmation et d'Automation, Dépt. P-2, 1421 avenue Atwater, Montréal.

Le Québec est sincère sur la question esquimaude

— Un évêque anglican

TORONTO. (PC) — Le très révérend Donald B. Marsh, évêque anglican de l'Arctique, dit que le peuple esquimaud du nord du Québec perd graduellement des préjugés qu'il entretenait à l'endroit du gouvernement de cette province.

Il fut un temps où les Esquimauds avaient tellement peu confiance dans les gens de langue française qu'ils étaient prêts à quitter le Québec si les autorités provinciales avaient alors décidé de remplacer les autorités fédérales à l'administration de leurs affaires, a dit le T.R. Marsh au cours d'une interview.

Selon l'évêque, les choses ont cependant changé depuis. Il a dit avoir conseillé aux Esquimaux d'accepter le transfert des Affaires du Nord canadien au gouvernement du Québec.

Le pasteur a exprimé l'avis que le changement devrait s'effectuer graduellement et au rythme fixé par les Esquimauds eux-mêmes.

Le T.R. Marsh a ajouté que les Esquimauds commencent à croire que le Québec est sincère quand il promet de respecter leur religion. Presque tous les Esquimauds sont anglicans.

Fleurs à M. Lesage

D'après l'évêque anglican, la promesse que le Québec aura le plus de difficulté à tenir est celle en vertu de laquelle le gouvernement provincial s'engage à dépenser pour les Esquimauds au moins autant d'argent que n'en dépense le gouvernement fédéral.

"Une telle promesse, a dit le T.R. Marsh, signifie que le Québec est prêt à dépenser $2,000,000 ou $3,000,000 en fonds de secours."

Le T.R. Marsh a cité des extraits d'une lettre du premier ministre Lesage, lettre dans laquelle il dit que le Québec ne veut s'occuper que des affaires relevant normalement de la juridiction provinciale.

"De tous les hommes politiques avec lesquels j'ai eu affaire, a dit le T.R. Marsh, M. Lesage est le plus honorable."

Le T.R. Marsh a dit que trop peu de Canadiens sont intéressés à travailler chez les Esquimauds dans le Nord canadien.

"La plupart des Canadiens, a-t-il dit, sont trop confortablement installés chez eux pour se soucier d'aller travailler chez les Esquimauds et ceux qui y vont ne sont souvent intéressés qu'à faire de l'argent.

"Le Canadien moyen n'est nullement intéressé à déranger sa petite vie heureuse," a dit l'évêque.

Un instituteur franco-ontarien exige d'étudier en englais

NORTH BAY. (PC) — M. Robert Lamothe, instituteur d'une école séparée de l'endroit, a affirmé hier que l'université Laurentienne de Sudbury ne veut pas lui permettre de suivre les cours qu'il désire même s'il en a besoin pour être admis à l'enseignement du français.

M. Lamothe a fait savoir qu'il faisait partie d'un groupe de 12 instituteurs d'écoles séparées bilingues qui ont tenté de s'inscrire à un cours du soir de français, destiné aux étudiants de langue anglaise.

Les instituteurs se sont fait dire qu'ils ne pouvaient suivre ce cours mais qu'ils devaient s'inscrire à un cours semblable dispensé aux étudiants de langue française.

"Si nous voulons être admis à l'enseignement du français dans toutes les écoles secondaires de l'Ontario, a souligné M. Lamothe, nous devons suivre les cours de français pour étudiants de langue anglaise, cours qui conduisent au baccalauréat es arts."

Mais si vous avez un nom français, a-t-il poursuivi, les autorités de l'université "vous assaillent, vous disent que vous êtes français et que vous devez faire toutes vos études en français".

Même s'il est Canadien français d'origine et qu'il a étudié en français à l'école primaire, M. Lamothe croit qu'il échouera aux examens, comme la plupart de ses collègues, dans des écoles anglaises de la 9e à la 13e année.

Les commissaires de Chicoutimi en appellent à la FCSCQ

CHICOUTIMI. (PC) — Les commissaires des écoles diocésaines de Chicoutimi ont menacé de demander une hausse de la taxe pour couvrir les frais de transport des écoliers le midi, si le ministère de l'Education ne leur accorde pas des subsides à cette fin.

Au cours d'une assemblée, ils ont résolu de soumettre le problème à la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec, qui se réunit à Montréal le mois prochain.

Les parents d'environ 300 étudiants de la paroisse de Roberval avaient décidé vendredi soir de continuer à garder leurs enfants à la maison tant que la commission scolaire ne leur fournira pas le transport par autobus le midi.

Les enfants ne sont pas retournés à l'école lors de la rentrée mardi dernier, après les vacances d'été. La plupart d'entre eux demeurent à plus d'un mille de l'école.

D'autre part, environ 2,500 écoliers de Roberval ont assisté à l'ouverture des classes.

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS

EN VILLE JUSQU'A 9 H. P. M.
FAIRVIEW-POINTE CLAIRE JUSQU'A 10 H. P.M.

Aujourd'hui et mercredi venez acheter d'avance

VENTE 93EME ANNIVERSAIRE SIMPSON

EN VILLE ET À FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

Vous pourriez gagner une LINCOLN CONTINENTAL 1966 (valant $8,500) ou l'une de deux FORD CUSTOM 1966 sedan 4 portes (valant $3,200 chacune)

Les autos représentées ici sont des modèles 1965. Ceux de 1966 sont tellement nouveaux que nous ne pouvons les reproduire au moment de publier.

Régle établie de la Vente 93e anniversaire

Rabais 20% à 50%

Chaque article vous est offert avec au moins 20% de rabais sur son prix régulier. Beaucoup d'autres articles vous permettent des économies allant jusqu'à 50%. Il s'agit de marchandises neuves et de première qualité. Les exceptions à cette règle sont clairement indiquées dans notre publicité... Economisez maintenant... Achetez tout ce dont vous avez besoin durant notre Vente 93ème Anniversaire.

TISSUS D'AUTOMNE À PRIX D'AUBAINES

Qualité superbe !

Velours importé de France

Moins que ½ prix

Luxueux velours fantaisie provenant de maisons bien connues, aussi de notre stock régulier. Motifs pour tenues de soirée ou vêtements haute-mode. Se nettoie à sec. Largeur 36 po.

Rég. 14.98
ver. 6.99

Pas de commandes

Pour vos réunions élégantes !

Luxueux tissus du soir

Rabais ⅓

Rég. 3.98 à 8.98 ver.

Pour robes ou manteaux du soir, pour cocktail, occasions spéciales. Largeur 36 po. Nettoyage à sec recommandé.

ver. 2.99 à 5.99

● Tissu effet métallique ● Brocart ● Matelassé ● Jacquard ● Satin cordé ● Brocart Fring ● Coton suisse imprimé ● Pure soie imprimée d'Italie.

Pas de commandes

Rabais 30% à 39% !

Coton imprimé Tex-made

Frais coton d'entretien facile dans un vaste choix de jolis imprimés floraux ou géométriques sur fond tons moyens ou foncés. Largeur 36 pouces. Pour jolies robes, blouses, cache-poussière etc.

Rég. 69¢ à 79¢
ver. 48¢

Rabais 51¢ la verge !

Flanelle rayonne/acétate

Pour robes, vêtements d'enfants, costumes, etc. Lavable-main, défroissable, durable. Blanc crémeux, bleu, cerise, rouge, Bourgogne, vert chasseur, gris moyen, fusain, sarcelle, vert, brun mocca, bleu roi, noir, marine, ton or, écarlate, brun foncé. Largeur 45 po.

Rég. 1.98
ver. 1.47

Rabais 20% !

Flanelle "Alpine" largeur 56 po.

Flanelle acétate et viscose ayant tout l'apparence de la laine, solide tissure twill pour longue durée. Lavable-main ou nettoyage à sec. Gris moyen, gris foncé, noir, brun foncé. Largeur 56 po.

Rég. 1.98
ver. 1.58

Rabais 20% à 30% !

Tissus pour robes ou jumpers

Longueur de tissu pour robe ou jumper. Tweed jersey, flanelle laine/rayonne, tissure twill, bouclé. Tweeds ou tons unis. 1½ ver. chaque longueur. Largeur 54 po.

Rég. 4.47 à $9
ch. 2.99 à 6.99

Pas de commandes

½ prix ! Une aubaine pour l'automne

Coupons lainages pour jupes

Tissus coupés en longueurs pour jupes. Tissus tout laine et laine mixte-quadrillés, écossais, tons unis. Mohair, fin quadrillé, pied-de-poule, rayures et tweeds fantaisie. Tons en vogue. Largeur 54 po.

Rég. 3.98
ch. 1.99

Pas de commandes

Rabais 20% !

Fin velours côtelé coton

Pour vêtements sport, costumes, robes, etc. Lavable, durable et de belle apparence. Noir, rouge feu, cerise, bleu roi, brun foncé, vert irlandais, bleu paon, ton or, miel, blanc, rose vif, beige, vin, turquoise, sarcelle, rouille. Largeur 36 po.

Rég. 95¢
ver. 76¢

Rabais 1.20 !

Spun rayonne pour robes

Longueur de tissu — 3½ ver. — pour robe. Filé rayonne qui se lave comme du coton, offre l'aspect, le toucher de la laine. Imprimés minuscules ou moyens sur fonds foncés. Largeur 36 po.

Rég. 5.20
3.99 longueur

Pas de commandes

Rabais 25% !

Crêpe de laine importé

Rabais 25%. Crêpe tout laine importé d'Angleterre pour robes, costumes. Se drape à merveille. Nouveaux tons de noir, marine, sarcelle, cerise, émeraude ou brun foncé.

Rég. 3.98
ver. 2.99

Commandes postales ou téléphoniques exécutées, sauf indication contraire **842-7221**

SIMPSON — Rayon des tissus (727), au quatrième — Aussi à Fairview-Pointe-Claire

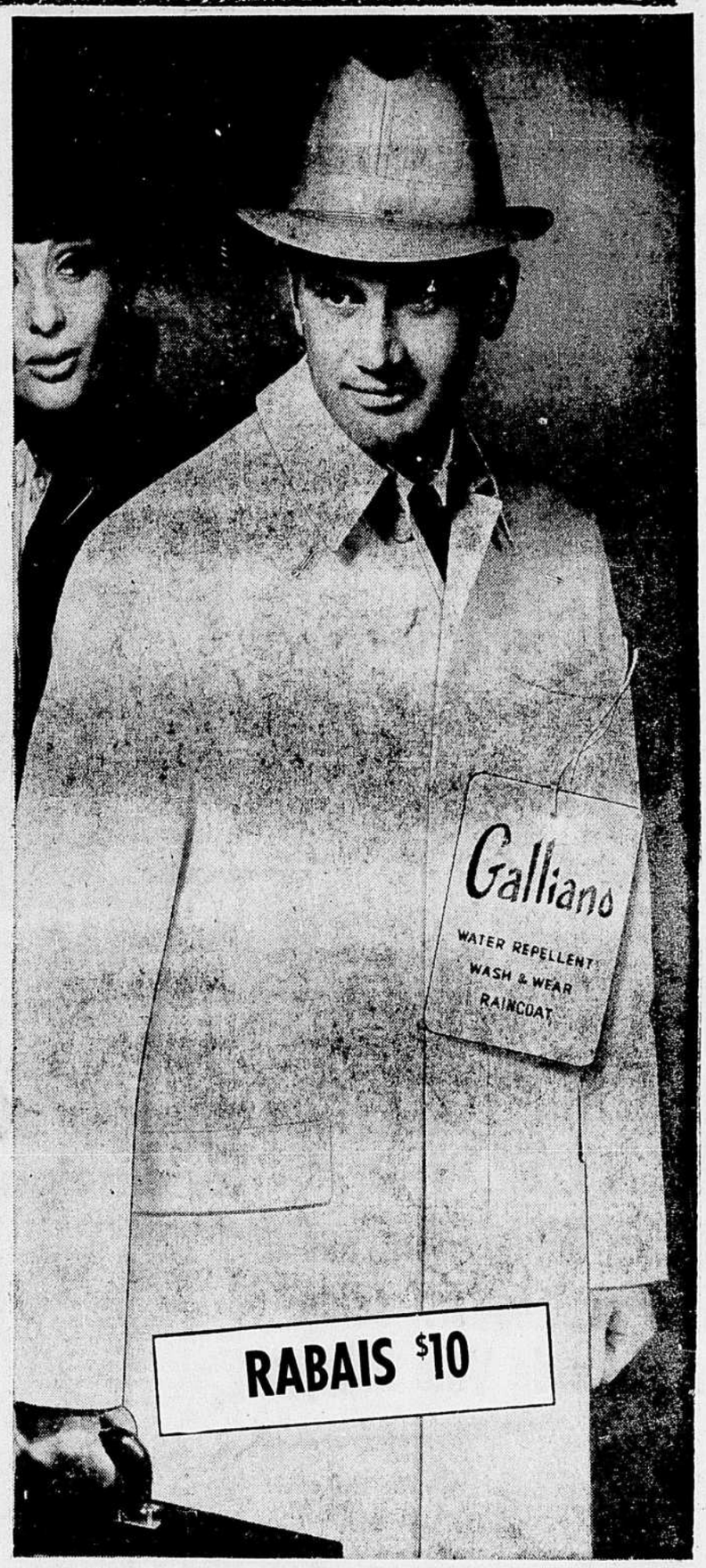

Egalement rabais de 20% sur toutes les breloques en or durant toute notre grande Vente Anniversaire

Rabais 25% ! Bijoux or 10 kt

Rég. $12 à $100 — $9 à $75

	REG.	
A. Bague avec pierre de naissance	15.50	11.62
B. Bague avec perle de culture	23.50	17.62
C. Bague avec pierre de naissance	$20	$15
D. Chevalière pour hommes	$14	10.50
E. Bague avec perle de culture pour Dames	$20	$15
F. Bague avec pierre de naissance, pour Dames	19.50	14.62
G. Bague avec pierre de naissance, pour fillettes	12.50	9.40
H. Bague dome pour Dames	22.50	16.87
J. Chevalière avec onyx	$36	$27
K. Pendentif avec perle de culture	$17	12.75
L. Boucles d'oreille assorties	27.50	20.62
M. Bague avec perle de culture pour Dames	$12	59
N. Bague avec hématite pour Dames	$26	19.50
P. Chevalière avec onyx pour hommes	$30	22.50
Q. Bague-dome avec perles de culture	$40	$30
R. Broche en forme de feuille 14 kt	$50	37.50
S. Gourmette	$100	$75
T. Gourmette	$35	26.25
U. Gourmette	$70	52.50

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées **842-7221**

SIMPSON — BIJOUTERIE (703) AU REZ-DE-CHAUSSEE
AUSSI A FAIRVIEW - POINTE-CLAIRE

Pour hommes et jeunes gens !

Paletot tout temps

Rég. 29.98 — **19.98** ch.

Fameux paletot "Galliano" en coton peigné lavable qui vous garde bien au sec malgré les averses et vous tient au chaud par temps frais. Jamais un faux pli, toujours d'apparence impeccable car il est défroissable.

- Modèles à manches semi-raglan, demi-doublure de même tissu. Manches doublées 100% nylon. Patte de boutonnage, poche à rabat, fente au dos.
- Beige ou noir.
- Tailles 36 à 46, stature moyenne; 36-42, stature courte; 38-46, stature haute.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **842-7221**

SIMPSON — VETEMENTS POUR HOMMES (712) AU DEUXIEME
AUSSI A FAIRVIEW - POINTE-CLAIRE

CHEZ SIMPSON, 95% DES EMPLOYÉS PERMANENTS PARLENT FRANÇAIS

HEURES D'AFFAIRES

EN VILLE : 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M.

FAIRVIEW - POINTE CLAIRE : 9 H. 30 A.M. à 6 H. P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M.

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT DE 8 H. A.M. 842-7221

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS

EN VILLE JUSQU'A 9 H. P. M.
FAIRVIEW-POINTE CLAIRE JUSQU'A 10 H. P.M.

Aujourd'hui et mercredi venez acheter d'avance

VENTE 93ÈME ANNIVERSAIRE SIMPSON

EN VILLE ET À FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

Vous pourriez gagner une LINCOLN CONTINENTAL 1966 (valant $8,500) ou l'une de deux FORD CUSTOM SEDAN 4 PORTES 1966 (valant $3,200 chacune)

Les autos représentées ici sont des modèles 1965. Ceux de 1966 sont tellement nouveaux que nous ne pouvons les reproduire au moment de publier.

Règle établie de la Vente 93ème Anniversaire

RABAIS 20% A 50% !

Chaque article vous est offert avec au moins 20% de rabais sur son prix régulier. Beaucoup d'autres articles vous permettent des économies allant jusqu'à 50%. Il s'agit de marchandises neuves et de première qualité. Les exceptions à cette règle sont clairement indiquées dans notre publicité... Economisez maintenant... Achetez tout ce dont vous avez besoin durant notre Vente 93ème Anniversaire.

½ Prix

Nouveaux modèles pour l'automne 65! Une véritable aubaine!

CHAPEAUX D'AUTOMNE

Rég. 8.98 à 35.98

4.49 à 17.99

Une collection immense et variée de chapeaux nouveaux pour l'automne et l'hiver 65-66! La vente que toutes les femmes souhaitaient pour compléter à peu de frais leur nouvelle garde-robe automnale.

- Modèles extrêmement divers... cloches, turbans, relevés, tambourins et tant d'autres.
- En feutre, feutre soleil, feutre velours ou feutre castor.
- Toute une palette de teintes automnales.

Soyez parmi les premières demain matin!

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SIMPSON — Salon des Chapeaux (730) Etage des Modes, au troisième

Aussi à Fairview-Pointe-Claire

Solde de chapeaux! A moins que ½ Prix

Tous sont des modèles pour l'automne et l'hiver!

La vente de chapeaux qui battra tous les records de la saison... et ceci en l'honneur de notre Vente Anniversaire. Choix de chapeaux échantillons du manufacturier pour la plupart.

- Plusieurs modèles uniques... Choix de feutre velours, feutre castor, velours texturé et plumes dans le groupe.
- Teintes à la mode pour la saison automnale.

Les quantités sont limitées, nous vous conseillons de venir tôt.

Rég. 10.98 à 14.98

3.98 ch.

Pas de commandes postales ni téléphoniques
SIMPSON — Salon des Chapeaux (730), Etage des Modes, au troisième
Aussi à Fairview-Pointe-Claire

Aubaine exceptionnelle pour dames

Chemisiers en coton

Tous ces chemisiers sont de marque fameuse et en coton lavable et d'entretien facile. Ils seront parfaits pour le travail au bureau comme pour la détente.

- Modèles avec manches roulées ou manches courtes.
- Choix de tons unis et d'imprimés dans le groupe: bleu, rose, vert, brun.
- Tailles 10 à 20 dans le groupe.

Importées d'Italie!

Foulards en twill

Superbes foulards en twill acétate. Seulement trois modèles représentés. Collection immense.

- Imprimés floraux ou dessins Paisley dans le groupe.
- Rouge, vert, bleu, beige, turquoise.
- Dimensions 27 po. x 27 po.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées sur foulards seulement **842-7221**

SIMPSON — Colifichets et blouses (709), au rez-de-chaussée
Aussi à Fairview-Pointe-Claire

De marque "Callard and Bowser"

Assortiment de bonbons

Très bas prix pour des bonbons de marque aussi renommée... Vous pourrez les goûter avant de les acheter et de les choisir. Choix de bonbons durs aux fruits, bonbons mous, à la menthe, etc... 12 variétés en tout... aussi délicieuses les unes que les autres.

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées **842-7221**

SIMPSON — Bonbons (704), au rez-de-chaussée
Aussi à Fairview-Pointe-Claire

Nouveaux modèles!... Nouveaux coloris!... Nouvelles textures!...

Aubaines! Costumes tricot laine double

Une collection merveilleuse de costumes 2 ou 3 pièces en tricot de laine double... les costumes que toutes les femmes affectionnent car ils sont à la fois pratiques et élégants en toutes circonstances. Nous vous conseillons de venir tôt faire votre choix!

Nouveaux modèles... à côté de costumes classiques, des modèles extrêmement fantaisie.

Nouvelles textures... le tricot uni est toujours présent, mais avec lui des tricots gaufrés, bouclés, jacquard ou matelassés.

Nouveaux coloris: tons unis ou mixtes de vert jade, bleu paon, noir, bleu roi, rouge baie, rôtie, céleri, gris, dans le groupe.

Tailles... moyennes du 10 au 18; 'Junior' du 9 au 17; et du 14½ au 22½.

Pas de Commandes Postales ni Téléphoniques.

SIMPSON — Robes et costumes (734), Etage des Modes, au troisième — Aussi à Fairview-Pointe-Claire

CHEZ SIMPSON, 95% DES EMPLOYÉS PERMANENTS PARLENT FRANÇAIS

HEURES D'AFFAIRES

EN VILLE: 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M.

FAIRVIEW - POINTE CLAIRE: 9 H. 30 A.M. à 6 H. P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M.

SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT DE 8 H. A.M. 842-7221

votre horoscope

LES ENFANTS NES CE JOUR seront doués d'un pouvoir de séduction très grand. On notera chez eux leur calme habituel, leur goût du bien-être physique, et leur aspiration à vivre en paix avec tous leurs familiers. Grâce à leur allure élégante, à leur sens artistique, ce seront de ces êtres qui jouissent de la vie.

BELIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Vous vous sentirez plus à l'aise qu'à l'ordinaire pour parler de sujets que vous croyez réservés à des spécialistes. C'est qu'en réalité, votre jugement est très sûr. Ainsi, traiterez-vous des sujets de l'amour avec beaucoup d'autorité.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Veillez à ne pas perdre votre temps en accordant trop d'importance à des vétilles ou à des personnes habiles à profiter de la bienveillance d'autrui. Soyez réaliste, afin de vous adapter à des changements qui interviendront dans votre entourage.

GEMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

En général, vous faites preuve d'un esprit critique développé qui s'exerce au détriment de vos amis. Il prendra pour cible des personnes de l'autre sexe à qui vous plaisez et qui vous plaisent. Il y aura des moments de tension qui peuvent devenir explosifs.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Il y aura contraste entre votre état d'esprit, plutôt mélancolique, et celui de votre entourage à la maison, où le vent sera à l'optimisme. Finalement, vous vous laisserez gagner par lui. Ne craignez donc pas d'ouvrir votre bourse, vous ferez des heureux.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Ni maladies tant soit peu sérieuses, ni accidents ne sont à craindre, mais vous serez énervé. Vous aurez du mal à vous endormir et vous vous réveillerez en mauvaise forme. Pourtant, vous êtes rempli d'optimisme et de joie.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Période heureuse sur le plan des aspirations élevées: succès si vous avez entrepris de cultiver vos connaissances intellectuelles; succès si vous avez entrepris de donner à vos amours une densité nouvelle; succès dans les oeuvres philanthropiques que vous appuyez.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Par l'intermédiaire d'une personne dévouée, il se peut que vous soyez mis en rapport avec quelqu'un qui vous aidera à concrétiser vos espérances sentimentales. Tout ira bien à condition que cet intermédiaire ne vous impose une présence trop encombrante.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Vous vous entendrez bien avec votre entourage, sans cependant qu'il y ait entre vous et lui compréhension parfaite. On sera disposé à se faire des concessions mutuelles. Ne prêtez pas une oreille trop bienveillante aux personnes habituées à se plaindre pour des riens.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE

Vous aurez tendance à choquer les opinions d'autrui, surtout si elles sont conformistes, et cela par plaisir ou caprice. Une intrigue sentimentale prend un cours imprévu.

CAPRICORNE — DU 22 DECEMBRE AU 20 JANVIER

Vous aurez aujourd'hui une vie intérieure intensifiée qui vous mettra en marge de la vie réelle. Cela déterminera dans votre comportement des bizarreries remarquées par vos amis.

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FEVRIER

Votre moral laissera plutôt à désirer et chez vous sa correspondance avec le domaine physique est très marquée. Vous vous sentirez affaibli et vous souffrirez de malaises. Quelques heures de repos vous remettront sur pied.

POISSONS — DU 20 FEVRIER AU 20 MARS

Une attitude compréhensive de votre part permettra aux camaraderies naissantes de se prolonger durant toute l'année qui commence. Vous serez heureux de compter sur la fidélité et le dévouement d'un intime qui vous conseillera admirablement bien.

Les projets du Centenaire

Jusqu'ici 565 projets de caractère durable reliés aux célébrations du Centenaire sont en voie d'aménagement au Canada, au coût total de $30,117,473.65 qui sera partagé comme suit: le gouvernement fédéral déboursera $6,456,189.36, le gouvernement provincial $6,753,114.17 et les municipalités verseront $15,631,888.85.

économie & finance — LA PRESSE

Accord général entre les E.-U. et les pays visités par M. Fowler

WASHINGTON, (AFP) — Le secrétaire américain au Trésor, Henry Fowler s'est déclaré lundi soir "extrêmement satisfait" du résultat des conversations qu'il vient d'avoir en Europe.

Les pays où s'est rendu M. Fowler sont la Belgique, la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Hollande et la Suède.

Dans un rapport au président Johnson sur ce voyage, M. Fowler souligne tout particulièrement qu'un accord général est intervenu entre les Etats-Unis et "nos amis britanniques et d'Europe continentale" sur les cinq points suivants :

1) Il s'agira de trouver les moyens d'augmenter les liquidités internationales après que les Etats-Unis auront rétabli le déficit de leur balance des paiements.

2) Le temps approche rapidement où cette balance aura été rétablie, Washington étant déjà parvenu à contrôler le déficit de cette balance.

3) Les discussions à ce sujet devront passer du plan technique au niveau des hauts fonctionnaires politiques et il s'agira aussi d'entamer d'actives négociations à ce dernier échelon. Une excellente occasion est offerte à cet effet, poursuit le rapport Fowler, par la conférence du Fonds monétaire international qui se tiendra à la fin du mois à Washington. Les membres de cette réunion pourront, de concert, établir les procédures à suivre.

4) Des préparatifs effectués avec soin sont nécessaires pour déterminer l'ampleur de l'accord fondamental entre les dix pays principaux qui seraient la source de réserve ou de crédits supplémentaires. Il s'agit du groupe des dix, précise M. Fowler, c'est-à-dire, outre les sept pays européens auxquels il a rendu visite, du Canada, du Japon et des Etats-Unis.

M. Henry Fowler a insisté sur le fait que les Etats-Unis ont la forte conviction qu'une amélioration saine et durable du système monétaire international servira les besoins de tous les membres du Fonds monétaire, particulièrement les nations en cours de développement. De ce fait, un second stade de discussions et de négociations préparatoires s'avérerait désirable avant d'aboutir aux accords intergouvernementaux, procédant à des améliorations structurales officielles. L'attitude américaine, a poursuivi le secrétaire au Trésor, a été appuyée par de nombreux milieux avec lesquels il s'est récemment entretenu en Europe.

Ainsi, aboutirait-on à une conférence monétaire internationale fructueuse sous la forme d'une réunion spéciale des gouverneurs du Fonds ou d'une autre rencontre appropriée.

M. Fowler s'est félicité également de la coopération qu'il a rencontrée en Europe en vue du règlement du problème "plus immédiat et plus pressant" affectant la stabilité du système monétaire international en existence. Il s'agit de la confiance dans la livre sterling. Il a rappelé que vendredi dernier la Banque d'Angleterre a annoncé que dix pays (dont les Etats-Unis) et la Banque des règlements internationaux ont convenu de dispositions pour aller à l'encontre de toute attaque spéculative contre la livre.

Cette action, dit encore M. Fowler, suit de près les indications selon lesquelles Londres fait d'encourageants progrès vers le règlement de sa balance des paiements.

Prêt de $20,000,000 à l'IDBI en Israël

La Banque Mondiale vient d'accorder un prêt d'un montant équivalent à 20 millions de dollars à l'Industrial Development Bank of Israel Limited (IDBI). L'IDBI l'utilisera pour accorder des prêts aux entreprises industrielles israëliennes.

L'IDBI est la principale société financière industrielle d'Israël. L'importance de ses ressources et de son activité la place à peu près au même rang que les plus grandes sociétés de financement du développement industriel avec lesquelles le groupe de la Banque Mondiale est en relation. Elle a été créée en 1957 sur l'initiative du Gouvernement, des trois banques commerciales les plus importantes, du mouvement syndical (Histadrut) et de l'Association des Industriels. Sa principale activité consiste à consentir des prêts à moyen et long terme aux entreprises industrielles privées d'Israël. Elle a contribué de façon très importante au développement industriel d'Israël et, de 1958 à 1964, elle n'a pas financé moins de 40% du montant net des investissements industriels du pays.

L'Etat israélien, qui a été le principal apporteur de fonds et a été associé étroitement aux activités de l'IDBI, n'en est pas moins un actionnaire minoritaire de cet établissement, avec 26% de vote. Les banques commerciales possèdent 25% des actions corportant un droit de vote, et des investisseurs étrangers en détiennent 24%.

Jusqu'au 31 décembre 1964, 1,317 prêts, s'élevant au total à 495,4 millions de Livres Israéliennes (165,1 millions de dollars) ont été accordés. Leur montant moyen était d'environ 375,000 livres israéliennes (125,000 dollars).

L'activité de l'IDBI s'est exercée surtout dans les prêts aux fabriques de textile et de cuir, qui ont bénéficié de prêts d'un montant total de 177 millions de Livres Israéliennes (66,3 millions de dollars) soit 36% des fonds prêtés.

photo LA PRESSE

Expansion projetée à la Cie d'assurance-vie Westmount

M. James G. Notman, président de conseil d'administration de La Compagnie d'Assurance-Vie Westmount, a présidé, hier soir, l'inauguration officielle des nouveaux locaux de la compagnie à Westmount, en banlieue de Montréal. M. Notman est entouré, sur la photo, de M. Denis Dennis, vice-président (à gauche) et de M. Joseph Dickstein, président (à sa droite). Fondée il y a deux ans et demi, la compagnie possède plus de $100,000,000 d'assurance en vigueur, en plus d'assurances-groupes qui ne sont pas comprises dans ce chiffre. La moyenne du montant d'assurance par police dépasse $50,000, alors que dans l'ensemble de cette industrie, la moyenne est inférieure à $8,000. La compagnie prévoit augmenter dans un avenir prochain son capital-actions, qui est actuellement de $2,000,000.

L'industrie américaine prévoit une forte hausse de ses profits en 1965

NEW YORK, (AFP) — Les bénéfices et le chiffre d'affaires de l'industrie américaine devraient continuer à s'accroître d'ici la fin de l'année, selon une enquête effectuée par la société financière Dun and Bradstreet. Les prévisions sont particulièrement optimistes parmi les producteurs de biens durables, 501 entreprises de cette catégorie ayant prévu un acroissement d'environ 13 pour cent dans leur chiffre d'affaires et de 11.9 pour cent dans leurs bénéfices d'ici au 1er janvier 1966. Les entreprises qui produisent des biens non durables anticipent des progressions de 11.5 et 10.9 pour cent respectivement. L'expansion la plus forte est envisagée par les producteurs d'équipements techniques et scientifiques, à savoir 18.9 pour cent en ce qui concerne le chiffre d'affaires et 18.2 pour cent pour les bénéfices. Les producteurs de caoutchouc viennent en seconde position avec un accroissement prévu de 18.6 pour cent pour le volume des ventes et de 17.1 pour cent pour les profits. Au bas de l'échelle se trouve, par contre l'industrie du cuir dont le chiffre d'affaires ne devrait croitre que de 7 pour cent et les bénéfices de 7.1 pour cent. Les auteurs de l'enquête notent que de nombreuses entreprises prévoient un pourcentage d'accroissement de leurs bénéfices supérieur au taux d'expansion de leur chiffre d'affaires.

Le plus souvent, l'accroissement du volume des affaires ne se répercute pas intégralement sur les bénéfices. La tendance est particulièrement notable en ce qui concerne l'industrie de la construction électrique qui prévoit un acroissement de 17.4 pour cent en ce qui concerne le chiffre d'affaires et de 21.2 pour cent en ce qui concerne les bénéfices. Ce dernier taux est d'ailleurs le plus élevé parmi les projections des diverses industries. Le plus bas, retenu par les imprimeurs et éditeurs, est de 4 pour cent.

L'achat d'assurance-vie a augmenté de 10% en juillet

L'Association des agents canadiens d'assurance-vie rapporte qu'au cours du mois de juillet 1965, les achats de nouvelles polices d'assurance-vie atteignent $717.4 millions, ce qui porte le total des sept premiers mois de l'année à $5,101.4 millions, soit une augmentation de 10% comparativement à la même période de l'année dernière.

L'achat d'assurance-vie ordinaire se chiffre à $530.7 millions, alors qu'en juillet 1964, ces achats s'élevaient à $518.2 millions. Les achats d'assurance-vie industrielle atteignent $1.1 million, ce qui représente une légère baisse comparé à la somme enregistrée l'an dernier au cours du même mois. Les nouveaux achats d'assurance-vie de groupes sont passés de $154.4 à $185.6 millions.

Le tableau ci-dessous donne, pour les années 1964 et 1965, les sommes consacrées en juillet à l'achat d'assurance-vie ordinaire, de même que le total des sept premiers mois de chacune de ces années.

	Juillet		Total des sept mois	
	1965	1964	1965	1964
Alberta	36,600	37,300	289,500	270,400
Colombie-Britannique	44,400	43,600	334,700	298,100
Manitoba	15,700	19,400	146,300	144,000
Nouveau-Brunswick	11,000	9,800	81,600	68,300
Terre-Neuve	3,200	3,500	26,300	23,500
Nouvelle-Ecosse	15,500	14,700	111,600	96,300
Ontario	209,900	197,900	1,451,900	1,318,600
Ile-du-Prince-Edouard	1,400	174,600	1,296,700	1,176,600
Québec	172,500	174,600	1,296,700	1,176,600
Saskatchewan	16,500	16,200	120,300	109,509
Total	530,700	518,200	3,868,500	3,507,900

Nagata Mining reprendra ses sondages à Louvicourt

Les sondages doivent reprendre sous peu sur la propriété de Naganta Mining & Development Co. Ltd. dans le canton de Louvicourt à quelques 15 milles à l'est de Val d'Or, Québec. La compagnie vient de signer avec Inspiration Limited un contrat pour un minimum de 10,000 pieds.

Ce programme sera exécuté sur le "Groupe Nord" de la compagnie qu'on a considérablement agrandi depuis l'année passée et qui comprend maintenant 103 concessions contigues couvrant une superficie d'environ 4,200 acres.

On fera d'autres travaux sur la zone aurifère Nord partiellement explorée l'an passé par 7890 pieds de sondages et l'on fera aussi des forages sur la zone aurifère Sud, quelque 3,000 pieds vers le Sud, où un affleurement aurifère fut découvert par la compagnie l'été dernier et où des trous forés durant les années 1940 par les anciens propriétaires donnèrent des analyses allant jusqu'à 1.36 oz. d'or par tonne sur de faibles largeurs, selon ce communiqué que la compagnie vient d'émettre.

On a trouvé des valeurs en zinc non seulement dans la zone aurifère Nord où dans un trou une section de 5 pieds donna une moyenne de 5.72% de zinc, mais aussi à plusiers milliers de pieds vers le sud-ouest dans l'un des vieux trous (M-2) où l'on nota un peu de chalcopyrite et de sphalerite ici et là entre 406 et 483 pieds de profondeur. On se propose de suivre ces indications par des sondages additionnels.

On est actuellement en train d'achever un programme de travaux de surface qui dure depuis plusieurs mois; on a fait la cartographie détaillée des affleurements sur les nouveaux claims

Le financement par obligations dépasse $500 millions en août

Le financement par obligations à long terme des gouvernements fédéral et provinciaux et des sociétés sélève au cours du mois d'août à $504,294,350 comparativement à $61,913,589 en août 1964. Ces statistiques sont publiées par Wood, Gundy & Company. On note surtout, au cours du mois d'août, une émission d'obligations à long, moyen et court terme du gouvernement du Canada.

Le financement provincial direct et garanti, en août, se chiffre à $154,000,000 comparativement à $808,000 au cours du même mois de 1964. Le total d'août 1965 comprend une émission de $50,000,000 (US) de l'Ontario à 4¾% et venant à échéance le 15 septembre 1990, et une émission de $100,000,000 à 5% de l'Hydro and Power Authority de la Colombie-Britannique, dont une moitié viendra à échéance le 1er septembre 1969, et l'autre le 1er septembre 1970.

Le financement municipal, en août 1965, atteint $3,888,750 comparativement à $9,155,589 en 1964. Plusieurs petites émissions constituent ce total.

Le financement par obligations des sociétés se chiffre à $101,405,600 comparativement à $51,950,000 en août 1964. Environ 93% de cette somme constituent des placements privés. Parmi les émissions publiques, nous comptons $3,500,000 de Dupuis Frères, dont $625,000 à 6% viendront à échéance le 1er août 1966-70, $625,000 à 6½% viendront à échéance le 1er août 1971-75, et enfin $2,250,000 à 6½% viendront à échéance le 1er août 1980.

Nominations à la CONSOLIDATED PAPER

ROGER BOURGON — STEPHEN N. BRANCH

F. W. Bradshaw, président de Consolidated Paper Corporation Limited, annonce la nomination de Roger Bourgon au poste de directeur du Service des relations publiques. M. Bourgon est au service de la Corporation depuis 1937 et succède à R. J. Clark qui a pris sa retraite.

Stephen N. Branch, qui a rempli des postes dans le journalisme et dans les relations publiques à Montréal durant les cinq dernières années, a été nommé adjoint à M. Bourgon.

TRADERS FINANCE Corporation Limited

G.-J. ST-PIERRE
gérant de district

J.-A. Bourbonnière, Gérant Régional, Traders Finance Corporation Limited, annonce la nomination de G.-J. St-Pierre comme Gérant de District — Montréal Décarie. Guy St-Pierre se joignit à Traders en 1955 à Campbellton, Nouveau-Brunswick et y assuma différents postes, ainsi qu'à Bathurst, Nouveau-Brunswic. Immédiatement avant sa nomination, il était gérnat de district à Bathurst.

AVIS AUX DETENTEURS D'OBLIGATIONS DU VILLAGE DE PARENT

La loi concernant le village de Parent (bill 80) a été sanctionnée par le Lieutenant-gouverneur le 6 août 1965. En vertu de cette loi, et en considération de la cession à la Commission hydro-électrique de Québec des biens meubles et immeubles que le village de Parent possède pour les fins de production et de distribution d'énergie électrique, le ministre des Finances de la province de Québec est autorisé, par un arrêté en conseil du 25 août 1965, à payer les obligations et les coupons d'intérêt sur les émissions désignées ci-après du village de Parent, à même le fonds consolidé du revenu, de la manière suivante :

1.—Les fonds seront disponibles le 1er septembre 1965 à toutes les succursales de la Banque Canadienne Nationale dans la province de Québec, pour le paiement au pair des obligations du village de Parent, échues et non payées, ainsi que de tous les coupons d'intérêt échus et non payés sur lesdites obligations, pour les émissions suivantes :

Règlement No 53
Date d'émission 1er juin 1955

Emission	Taux d'intérêt	Echéance
$550,000 dont		
209,000	4%	1er juin 1956-65
241,000	4½%	1er juin 1966-70
100,000	4%	1er juin 1970

Règlement No 60
Date d'émission 1er déc. 1957

Emission	Taux d'intérêt	Echéance
$167,000	5½%	1er déc. 1958-67

Règlement No 81
Date d'émission 1er déc. 1958

Emission	Taux d'intérêt	Echéance
$ 83,000 (dont 25,000 non émis)	5½%	1er déc. 1959-68

2.—Le ministre des Finances de la province de Québec déposera, à la même banque, les fonds nécessaires pour le paiement au pair des obligations non échues, ainsi que des coupons d'intérêt sur lesdites obligations, à leur échéance respective, pour les règlements Nos : 53, 60 et 81.

Les détenteurs des obligations échues et des obligations non échues sur les émissions désignées ci-dessus, du village de Parent, sont donc avisés, par la présente, que le Ministère des Finances de la province de Québec a assumé le paiement du capital et des intérêts sur ces obligations, de la manière indiquée plus haut.

Les obligations nominatives seront payées après qu'elles auront été remises au porteur, de la manière habituelle.

LA COMMISSION MUNICIPALE DE QUEBEC.
QUEBEC, le 30 août 1965.

TAILLEFER & FILS INC.

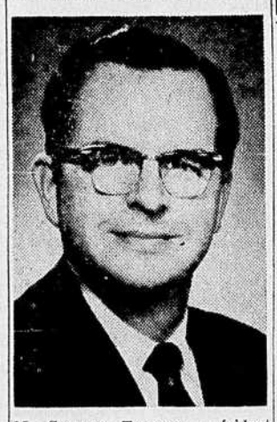

M. Georges Turgeon, président de Taillefer et Fils Inc. a le plaisir d'accueillir dans l'administration de la compagnie M. Maurice Primeau, et d'annoncer sa nomination au poste de directeur général. M. Primeau avantageusement connu dans le monde des affaires et par sa vaste expérience dans le domaine de l'alimentation saura collaborer à l'important programme d'expansion de Taillefer et Fils Inc.

AVIS

VILLE DE MONTREAL

Rentes inscrites
Emissions perpétuelles à 3%

Le dividende semi-annuel sur ces rentes (obligations) sera payé le 1er novembre 1965.

Les livres de transfert seront fermés du 1er au 31 octobre 1965 inclusivement.

LACTANCE ROBERGE, C.A.
Directeur des finances
Cabinet du directeur,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 7 septembre 1965.

Jean Mehling câble de Paris

Pourquoi les Français n'investissent-ils pas davantage au Québec ?

Dans une récente chronique de LA PRESSE, Laurent Lauzier faisait remarquer, à propos des "réticences" montrées par les capitalistes européens — et français en particulier — que les efforts menés par le Québec pour les attirer, n'ont pas obtenu, jusqu'à présent, tous les succès escomptés. C'est là, en effet, un sujet sur lequel il me parait indispensable de revenir. Les conclusions qui vont être tirées rejoignent celles de Laurent Lauzier. Si les capitaux français, par exemple, ne s'en vont au Québec qu'avec une prudence décevante, c'est bel et bien parce que, dans la mentalité des détenteurs européens de capitaux, les "risques", en matière d'investissements, ne sont jamais courus avant qu'aient été calculés, de façon aussi précise que possible, les possibilités de rendements réels, les avantages fiscaux, les possibilités de "rapatriement"; tout ceci — au moins en ce qui concerne les taux d'intérêts — se compliquant d'une étude comparative avec les rendements obtenus en France même. A ces remarques, il convient d'ajouter qu'une certaine insuffisance d'information sur la situation économique du Canada, le resserrement du crédit (en France même) à certaines périodes de la conjoncture nationale et la mauvaise organisation du marché national des capitaux compliquent encore les choses.

● ● ●

Il n'est pas douteux que "l'esprit d'initiative", bien que ne manquant pas en France, ne s'accompagne pas du même goût du risque qu'au Canada, par exemple. On peut évidemment énoncer des critiques à ce propos. Les choses sont ce qu'elles sont ! Il s'agit là d'une sorte de tradition séculaire. Si l'homme d'affaires ne recherche pas, systématiquement, les "placements du père de famille", il ne se décide à élargir son champ d'action hors des frontières nationales qu'après une réflexion qui peut demander des années. En outre, les perspectives d'avenir du Marché Commun, les possibilités immédiates offertes par celui-ci sollicitent le capitaliste de façon pressante, et font passer au second rang de ses préoccupations les investissements "outre-mer". Pour faire contrepoids à cette "primauté" du Marché Commun, existe-t-il des remèdes ? Il n'est pas douteux que le Québec a tenté, au cours des mois écoulés, tout ce qui paraît possible, sans que les résultats aient été très spectaculaires. Je pense qu'il faudra poursuivre ces efforts des années encore, mais que, malgré tout, le Marché Commun conservera sa primauté absolue aux yeux des capitalistes. Dans la mesure, bien entendu, où il pourra reprendre vie durant les prochains mois.

● ● ●

Les investissement français (ou d'autres pays européens) outre-Atlantique sont tout de même importants. Le problème est plutôt que, dans le cas du continent nord-américain, ils ne se dirigent pas suffisamment vers le Québec. Sans doute les hommes d'affaires d'Europe redoutent-ils que les dimensions du marché commercial québecois soient trop restreintes. C'est à ce niveau, en grande partie au moins, que doit se renforcer l'effort d'information. A tort, certains industriels pensent que les taux réels de rendement québecois, beaucoup plus faibles que ceux de France, ont une certaine corrélation avec les possibilités commerciales offertes aux entreprises. La réalité est bien ailleurs, évidemment. C'est dans le caractère étroit du marché financier français que se trouve l'explication des taux élevés qui sont accordés en France. Petit à petit, il faudra bien que le marché français des capitaux s'organise, de telle sorte qu'on en revienne à des taux d'intérêts normaux, tels que pratiqués avant-guerre. Quoi qu'il en soit, conscients ou non du problème, les capitalistes français peuvent obtenir des taux réels plus élevés qu'au Québec.

● ● ●

Primauté des besoins du développement en France même, dans le Marché Commun ensuite, rendements plus élevés des capitaux disponibles, crainte encore trop fréquente de "risques" qui ne correspondent qu'à une insuffisance d'information, telles sont quelques-unes des causes de ce "refus d'investir" au Québec qui vient d'être déploré. Les choses peuvent changer. Mais il serait dangereux de croire qu'une modification brutale de l'état de fait actuel peut se produire.

ADMINISTRATEUR DE LA STABILITÉ

GUYNEMER T. GIGUÈRE

Il nous fait plaisir d'annoncer la nomination de M. Guynemer T. Giguère au poste d'administrateur de LA STABILITÉ, Compagnie d'Assurance-Vie.

M. Guynemer T. Giguère, B. Eng.; M.B.A. (Harvard), est professeur de finance à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Montréal.

M. Giguère est membre du conseil d'administration de Alliance Crédit Corporation; de Compagnie Pharmaceutique Rameau; de Crédico Inc.; de Sogestion Ltée; de Zodiac Ltée et de Canadian Scudder Investment Fund.

M. Giguère est membre de la Corporation des Ingénieurs de la Province de Québec; de Montreal Institute of Investment Analysts (président en 1958-59) alors qu'en 1959-60 il était vice-président de National Federation of Financial Analysts Societies.

ASSURANCE-VIE

Compagnie établie au Québec depuis 100 ans, recherche trois représentants mariés — 25 à 35 ans — études supérieures. Salaire de base garanti plus bonis de production et avantages sociaux.

Toute application sera traitée confidentiellement

Ecrire à case 7076 LA PRESSE, Montréal

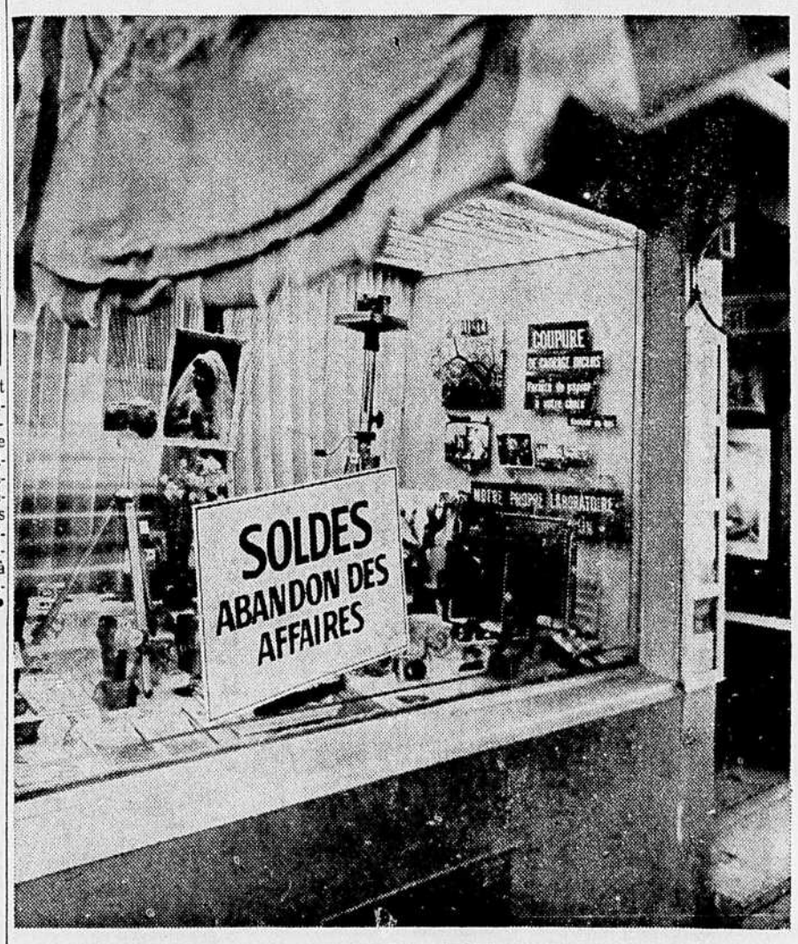

LE SORT D'UNE ENTREPRISE
(privée d'un de ses associés)

Qu'adviendrait-il de votre entreprise si l'un de vos associés mourait? Votre commerce "mourrait-il" lui aussi peu après? Un bon moyen d'éviter doutes et incertitudes, moyen qui assure aux associés survivants la propriété totale du commerce, et, aux héritiers, un prix équitable pour leur part d'intérêt, c'est une entente, préparée par votre avocat et prévoyant la continuation des affaires, basée sur une assurance de la New York Life.

Vous avez tout intérêt à prendre dès maintenant une telle mesure. Parlez-en à un représentant de la New York Life.

1425, rue de la Montagne, Montréal
4113 est, rue Jean-Talon, Montréal

NEW YORK LIFE

AU PREMIER RANG
EN ASSURANCES COMMERCIALES

Assurance-vie • Assurance-collective • Rentes • Assurance-santé • Caisses de retraite

IAC
DIVISION INDUSTRIELLE

LES AVANTAGES DE LA LOCATION

Grâce à la location, vous pouvez acquérir de l'outillage neuf qui rendra plus efficace la marche de votre entreprise. Parlons "location".

Consultez votre fournisseur ou communiquez avec nous.

M. J. Royer, 731-2771
1945, boul. Graham, Montréal

INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED

Une compagnie canadienne qui procure des services de financement et d'assurance aux Canadiens et aux entreprises canadiennes.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
1900	Algoma	67	66¾	67
—	Alliance	9¼	9⅜	—
—	Alumin	29½	29	—
5	Alum 4¼ P	41	41	41
—	Alcan 2 P	48⅛	48	—
—	Anglo CP	10	10	—
50	Anglo CP P	25¼	25¼	25¼
—	AngT 265 P	52	52	—
—	AngT 290 P	53	53	—
—	Argus	20⅜	20¼	—
—	Arg C P	14	14	—
40	Asbestos	24¾	24¾	24¾
—	Atl Sug	25½	25¼	—
—	Bq CN	71	70	—
15	Bq Imp	65½	65½	65½
25	Bq Mont	62	62	62
35	Bq N-E	74	74	74
—	Bq PC	51½	51½	—
—	Bq Roy	77	76½	—
—	Bq Tor-D	62¼	62¼	—
100	Bath P	25	25	25
—	Bath P A	57½	57½	—
705	Bell Phone	59½	59⅜	59½
—	Bow Mer	51½	51½	—
—	Bow Paper	7	7	—
100	Brazil	8	8	8
—	BA Oil	30⅛	30	—
—	BC Forest	27¼	27	—
—	BC Phone	68⅝	67	—
—	BC Ph 4.84	28¼	25	—
—	Brinco	6¼	6⅛	—
5	BC Ph dts	140	140	140
—	Brockvl Pr	6¾	6¾	—
100	Cal Pow	25⅜	25⅜	25⅜
50	Can Cem	52¼	52¼	52¼
—	C Cem Pr	27¼	27¼	—
—	CD Sugar	24¾	24¾	—
60	Can Iron	56½	56	56⅛
—	Can Malt	24⅜	24⅜	—
—	CSL	35	34⅞	—
—	SCL pr	6½	6¾	—
—	CAE n	12¾	12⅝	—
850	C Brew	8⅝	8½	8⅝
—	C Brew A	44⅜	44⅜	—
—	C Brew B	51⅜	51½	—
—	C Br Al A	17	16	—
—	CBAL A w	455	544	—
—	C Bronze p	99	99	—
—	C Chem w	920	920	—
—	C Hydroc p	21	21	—
100	C I L	20⅜	20⅜	20⅜
—	C I L pr	82¼	82¼	—
—	CI Pow	25½	25¼	—
65	CI Pow p	49¼	49¼	49¼
—	C Marconi	500	485	—
85	C P R pr	9¾	9¾	9¾
550	CPR	68⅜	58½	58⅝
100	C Pfina	12¾	12¾	12¾
—	C Refract	17¼	17¼	—
—	Cdn Tire A	52	52	—
—	C Vickers	23	23	—
—	Central Del	11	11	—
225	Chemcell	16½	16⅜	16½
—	Chem 1.75 P	36½	36½	—
—	Chrysler	54¼	54¼	—
—	Coghlin	13¾	13	—
—	Col Cell	8½	8⅜	—
—	Col Cell Pr	25¾	25½	—
190	Cons MS	44¾	44⅜	44¾
—	Cons Paper	41½	41	—
—	Cons Text	21½	21½	—
500	Consu Glass	9¾	9¾	9¾
—	Crain RL	27½	27½	—
—	Cré Foncier	73	73	—
—	Cr Cork	120	120	—
—	Cr Zell (A)	30⅛	30	—
—	Denison	34⅛	34⅛	—
—	Dist Seag	40	40	—
—	D Bridge	27	27	—
—	D Coal Pr	6½	6½	—
100	Do Fasco	27⅜	27⅜	27⅜
—	Do Fasco	100	100	—
250	D Glass	15½	15¼	15½
—	D Lime	6	5½	—
—	Dosco	14	14	—
—	D Stores	25¾	25¼	—
55	Domtar	19⅜	19⅜	19⅜
25	D Text	32¼	32¼	32¼
300	Donohue	8⅝	8⅝	8⅝
150	Du Pont	48	48	48
—	Dupuis A	10⅜	10¾	—
—	Electrolux	47	47	—
—	Enamel A	8	8	—
—	Enamel B	400	400	—
5	Falcon	105	105	105
600	Fleetwood	20½	20½	20½
—	Fond	58¼	58¼	—
200	Fraser	31	31	31
—	G Dynam	42⅜	42⅜	—
—	GR BRCI p	50	49½	—
—	Gr Wpg G	18½	18½	—
—	GL Paper	24⅜	24⅜	—
—	Hdy Andy	6¼	6	—
—	Hawk Sidd	5¾	5¾	—
300	Hollinger	27½	27½	27½
—	Home A	18¼	18¼	—
—	Home B	19	18¾	—
—	Horne pf	305	305	—
—	H Smith p	40¼	40¼	—
—	Hud Bay M	70½	70½	—
25	HBC	14⅜	14⅜	14⅜
25	Husky Oil	12¼	12¼	12¼
700	Imp Oil	54	54	54
—	Imp Tob	15½	15⅛	—
—	Ind Accep	24	23¾	—
—	Inland C	18⅞	18¾	—
—	I Bronze Pr	28	28	—
360	Int Nickel	95¾	95⅜	95⅜
—	Int Pap	33⅜	33⅜	—
25	Int Util	32	32	32
—	Inter PL	89	87½	—
—	Iro GL Pr	9⅛	9⅛	—
—	Jamaica PS	15	14½	—
—	Laur Fin	14¼	14¼	—
1275	Laur F 2.00	42	41	42
25	Loblaw A	10⅝	10⅝	10⅝
—	Loblaw B	10⅞	10⅜	—
—	Loeb M	15⅜	15½	—
—	Mac Lar A	23¼	23¼	—
—	MacLar B	26	25	—
—	MacLean H	32	32	—
50	MB PR	29½	29½	29½
—	Marit Elec	20¼	20¼	—
200	Marit Tel	22½	22½	22½
400	Massey F	32⅛	32	32⅛
—	McAllister	6⅜	6½	—
500	Met Stores	10	10	10
400	Miron 6%	12½	12½	—
—	Mitch R A	12½	12½	—
—	Molson A	39⅜	39	—
—	Molson B	39⅞	39½	—
—	Mtl Loco	14⅜	13¾	—
—	Mtl Trust	23	23	—
—	Moore Corp	74⅞	74¾	—
—	NFLD Ligh	11	11	—
50	Noranda	48	48	48
25	NS LP	32	32	32
200	Ocean Fish	10¼	10¼	10¼
100	Ogilvie	14½	14⅜	14⅜
50	Ont Steel	32	32	32
—	Oshawa (A)	48	48	—
—	Pac Pete	10¾	10⅝	—
—	Penmans p	120½	120½	—
250	Pow C p	47¼	47¼	47¼
—	Placer	23⅜	23⅜	—
100	Pow Corp	13⅜	13⅜	13⅜
—	Price Br	38⅜	38½	—
—	Price Pr	85	85	—
25	Phillips	28	28	28
—	QN Gas	10⅞	10¾	—
—	Que Phone	23½	23½	—
—	Q Ph 4¾ 65	19¾	19¾	—
—	Reitman's	11	11	—
—	Rio Algom	18⅛	18	—
—	Rolland (A)	10½	10⅛	—
—	Ronalds F	14½	14	—
—	Rothmans	26	26	—
—	Royal T Pr	20¼	20¼	—
—	St-L C (A)	38¼	37½	—
—	St-L C w	18	18	—
—	St-L C (A)	99½	99½	—
200	Salada F	11¼	11¼	11¼
—	Scott LaS	14⅞	14⅞	—
—	Shell Can	17⅞	17⅞	—
—	Shell I Pr	25	25	—
—	SherW	37	37	—
—	SherW Pr	140	140	—
—	Shop Save	14	13¾	—
—	Sicard	6¾	6¾	—
—	Sicard 6%	20½	20	—
—	Simpsons	28¼	28⅜	—
—	Simp Sears	19	18⅞	—
500	Soc GF	8½	8½	8½
—	Sogemines	13¾	13½	—
—	Southam	37¾	37¾	—
—	SS Steel	24¼	24	—
4520	Steel Can	29½	29⅜	29½
—	Steinbg (A)	46	46	—
—	Texaco Can	53¼	53¼	—
100	T Fin A	12⅞	12⅞	12⅞
—	Tr-C Corp	10⅜	10⅜	—
—	Tr-C PL	37	36⅞	—
—	Tr Mt PL	20¼	20¼	—
—	Turnbull	10¼	10¼	..
—	Turnbull Pr	19¾	19¾	—
—	Un Carbide	29⅞	29⅝	—
—	Viau	13	13	—
—	Walk GW	37⅜	37¼	—
—	Weldwood	12½	12⅛	—
350	WCoast Tr	18⅜	18⅜	18⅜
—	W Pac Pd	17¼	17¼	—
—	Weston A	20¼	20¼	—
—	Weston B	22	22	—
25	Zeller's	21	21	21
—	Zeller's Pr	48	48	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Advocate	490	490	—
—	Ajax	8½	8½	—
—	Alscope	86	83	—
—	Alsol	10	10	—
8000	Am B Bel	40	40	40
—	Ameranium	5	5	—
—	Anthonian	7½	7½	—
—	Atlantic	35	35	—
1500	Arno	5	5	5
—	Augustus	39	36½	—
—	Band-Ore	19	18!	—
—	Bateman	5	5	—
—	Beld-C p	12½	12½	—
—	Beld-C w	250	250	—
—	Black Ha	320	330	—
—	Black River	16	15	—
—	Blue Bon	340	340	—
—	Bluewater	26	26	—
—	Bornite	7½	6	—
—	B Carpets	40½	40½	—
—	Bruce-Prest	13	12	—
—	Bruneau	26	26	—
—	Brunswick	15	14⅜	—
—	Burnt Hill	32½	32	—
—	Camflo	360	355	—
—	C. Interurb	310	310	—
—	C. Magnesi	106	100	—
—	C See Und	250	250	—
—	Carbec	7	7	—
—	Cartier-Que	6	6	—
—	Casavant	455	450	—
200	Cessland	615	615	615
1200	Chemalloy	174	174	174
—	Chib Copper	6	5½	—
5000	Chipman	28	28	28
—	Co. H. & M.	80	80	—
—	Com. O&G	30	30	—
2000	Commodo.	170	165	170
—	Cominga	11	11	—
—	C Canorama	36	34	—
—	C Div Sec	41	41	—
—	C Div Sec	41	41	—
500	C Manitoba	39½	39½	39½
—	C Mogador	30	28	—
—	C Monpas	8	7	—
—	C New Pac	15	15	—
—	C Persh	18	18	—
—	CQ Yell	7½	7½	—
400	C Virginia	43	43	43
—	Copstream	10	9½	—
100	Couvrette A	7¾	7¾	7¾
—	Crownbridg	38	38	—
—	Crusade	12	12	—
—	Dauphin	24	24	—
—	Delta Elec	225	225	—
2000	Delta Min	35	35	35
—	Denault A	12	12	—
8000	Dolsan	90	86	82
—	Dom Exp	13½	12	—
—	Dom Lease	12½	12	—
—	D Oilcloth	30¼	30	—
—	Drum Weld	10	10	—
—	Dumagami	60	60	—
1000	Dumont	26	26	26
300	East Sull	700	700	700
—	East Vent	30	28	30
—	E Bake	23	23	—
137500	Emp Oil	7½	7	7½
5000	Equity Ex	83	82	82
—	Fab Met	16	15	—
—	Fabi	6	6	—
—	Fano	8	8½	—
—	Fiscal	11	11	—
—	Fiscal pr	19	19	—
—	Fontana	4	4	—
300	FT Reliance	40	40	40
2000	Fox Lake	23	22½	22½
400	Frigistors	50	45	50
—	Fundy	4½	4½	—
—	Futurity	42	42	—
—	Garneq	64	62	—
—	Ghislau	35	33	—
—	G Autotron	180	160	—
—	Glen Lake	175	172	—
—	Greenberg	440	435	—
—	Grt W Min	112	99	—
—	Grissol	225	225	—
—	Gui-Por Ur	32	22	—
—	Hasting	305	300	—
—	Hubbard	26	26	—
—	Inland Ch	6¼	6	—
—	Inspiratn	170	160	—
—	Int Atlas	100	100	—
—	Int Ceram	14	13	—
2000	Intp Dredg	28½	28	28½
—	Inv Found	50	50	—
—	James Bay	38	38	—
—	Jockey w	40	40	—
21900	Jubilee	425	420	425
—	Keltie	29	26	—
—	K Desmond	45	45	—
—	Kenting A	500	500	—
2000	Kiena	150	140	150
—	Kodiac Pe	250	225	—
—	Lab A A	8½	8½	—
—	Labrador	32¼	32¼	—
—	Laduboro	40	38	—
—	Lait Lecler	11¼	11¼	—
100	Lamonta A	18½	18½	18½
—	Lingside	3½	3½	—
—	Lithium	8	8	—
—	Louvana G	15	14	—
2000	Malart HY	26	25	26
—	Massval	10	8½	—
—	Matachawa	35	35	—
—	McKinney	12	12	—
—	Melchers	23½	23¼	—
—	Melchers P	5½	5½	—
1000	Merc Chip	11	11	11
—	Merrill	55	55	—
500	Mid-Chib	18	18	18
—	Midcsa	355	345	—
2000	Miro Mines	24	24	24
—	Mistango	20	17	—
—	Molyb	58	58	—
—	Monpre	8½	8½	—
—	Mt Costign	21	21	—
900	Mt Pleast	116	115	116
100	M Pleas w	22	22	22
—	MR Rice	19	18⅞	—
1600	NAut Ven	185	180	180
—	Native Min	10	10	—
—	N Formag	10	10	—
700	N Imprial	140	140	140
—	Newrich	10	14	—
—	NW Amulet	4½	4½	—
—	Nocana	18	17	—
—	NA Asbesct	6	6	—
17000	NA Rare M	30	29	30
—	North Ex	140	134	—
—	NW Cnalsk	12	12	—
—	Norvalie	8	8	—
—	Opem Ex	11⅛	11	—
16300	Pat Silver	44	41	43
—	Paudash	9	9	—
—	Peace Riv	440	440	—
—	Pembrook E	25	25	—
—	Pennbec	21½	20½	—
—	Peso S	128	123	—
500	Phoenix O	71	71	71
—	Pitt Gold	4½	3½	—
38500	Porcupine	28	27	27
—	Que Ascot	5½	5	—
—	Que Chib	14½	14	—
—	Q Cobalt	150	141	—
—	Q Indust M	18	15	—
1500	Que Smelt	20	20	20
100	Rancheria	107	102	107
	RM Bear A	18¼	18¼	—
7000	Red Crest	3	3	3
—	Renold	16	16	—
—	RA Pete B	71	71	—
—	Ruby Foo	390	390	—
—	Ruby F Wts	30	30	—
100	St-L Colum	330	330	330
—	St-Ld Lds	81	81	—
—	St Lucie Ex	14½	14	—
—	Sapawe	37	36	—
—	Seaway H	5½	5½	—
—	Select F	375	375	—
—	Silver Reg	20	16½	—
—	Silver Sum	17½	17	—
500	Silver T	26	26	26
—	Sobeys (A)	19¾	19¾	—
—	Sogena	10½	10½	—
2000	Spartan Air	50	49	50
—	Id wt	7	7	—
—	Stairs Ex	86	82	—
—	Std Gold	14	14	—
—	Sullivan	455	455	—
—	Superpack	320	320	—
—	Surlaga	40	33	—
—	Taché	17½	17	—
—	Talisman	51	50	—
—	Tazin	7½	7½	—
—	Tib Expl	6½	6½	—
—	Titan	8½	8½	—
—	Trsterre	42	39	—
—	Tru-Wall	420	420	—
—	U Canso	320	320	—
—	U Obalski	38	38	—
150	U Towns El	16¾	16¾	16¾
—	Val-Mar	5¼	5¼	—
—	V Dr Hout	220	220	—
—	Vanguard	4½	4½	—
—	Wabasso	13	10	—
—	W Cdn Min	51	51	—
—	Westeel	18	16¾	—
—	West Tin	42	37	—
—	Westville	23	20½	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	Ind.	13 S. pub.	7 Banq.	85 Comb.	8 pap. S. Grp.
Clôture — 13 sept	162.81	154.97	125.09	157.69	125.33
Clôture — 10 sept	162.85	155.71	125,17	157.85	125.15
Clôture — 6 sept		Fête du Travail			
Clôture — 16 août	160.95	151.80	123.00	155.56	124.64
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	120.32	147.25	121.29
Haut — 1964	166.74	153.46	134.75	160.57	150.75
Bas — 1964	131.87	121.59	118.90	129.63	118.24

cours des obligations

Source : Assoc. des courtiers en valeurs mobilières du Canada.

GOUVERNEMENT DU CANADA

3	Perpétuels	1966	76¼	77
4½	15 déc.	1966	99½	100
2¾	15 juin	1968	95½	96
3¼	1 juin	1976	83¼	83⅜
4¼	1 sept.	1972	94	94⅜
5½	1 oct.	1969	100½	101¼
5½	1 oct.	1975	100⅜	101½
4½	1 sept.	1983	90	90¾
5¼	1 mai	1990	98	98¾
CNR 5½	15 déc.	1971	100½	101¼
CNR 4½	1 avril	1967	99¼	99¾
CNR 5¾	1 jan.	1985	103¼	104¼
CNR 4	1 fév.	1981	85	85¾
CNR 5	1 oct.	1987	95¼	98

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A.M.F.C.	5¼	1987	95¼	96¼
BC Electre	3¼	1967	97	97¾
BC Electric	5½	1989	97¾	98¾
BC Electric	5¾	1977	100	101
Manito Hyd	5¼	1988	95	96
NB	5½	15 juil. 1989	96½	97½
Nfld	5¼	1 juin 1985	93	94
NS	5¼	1 mai 1985	95	96
Ontario 3	15 déc.	1970	90¼	91
Onta	5½	15 août 1985	98½	99½
Ont H	2¾	1 oct 1968	98¾	94½
Ont H	5¼	1 fév. 1985	95¼	96¼
Qué. 3		1 juil. 1969	91½	92¼
Qué.	5¼	15 déc. 1987	92½	93½
Qué	5½	1 avril 1990	95¼	96¼
Que H	3¼	1 mai 1974	84	85
Qué H	5½	1 juin 1988	95½	96½
Qué H	5	15 fév. 1995	88½	89½
Saskt	5½	15 déc 1985	97	98

MUNICIPALITES

Mont	5¾	1 juin 1989	97	98
TorMt	5½	15 jn 1985	97	98
Vanc	5½	15 déc. 1980	96¼	97¼
Hamilt	5¼	15 j 1977	95¼	96¼

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi	4½	1966	101	104
Brazil Tr.	4½	1971	90	93
Cdn Petrofina	4	1972	88	90
Cdn Utilities	5¾	1977	135	—
Inland Cemnt	4½	1976	89	—
Inl Nat Gas	5½	1977	99	—
Loblaw	4¾	1976	139	—
Lob Lease Pro	5½	1975	99½	101
Pac Pete	5	1977	100	103
Shaw W&P	5½	1972	100	101
Shaw W&P	4¾	1976	93¼	94¼
Shaw W&P	3½	1970	92	93
Simpson's	5½	1979	124	—
Simpson's	5	1976	103	—
TC Pipeline	5	1989	110	113
TC Pipeline	5	1988	135	—
Uted Twn El	6¼	1981	119	—
W Coast	5½	x-c 1988	104	106

INDUSTRIES

Abitibi	6¼	1977	101	103
Algoma	5¼	1978	95	97
Aluminum	4½	1973	93	94
B.A. Oil	5⅛	1977	94	96
Br Pete	5¾	1986	98¼	99¼
Can Cement	3¾	1975	86	88
Cdn Br Alum	5¾	1980	98	99
C I L	5¾	1977	99	100
C P R	5%	1983	92½	93½
Cr Foncier	5¾	1985	97½	98½
Dosco	6%	1985	97½	98½
Dom Stores	5½	1976	98	99
Domtar	5⅜	1990	96	97
Eaton Acc	5¾	1985	98¼	99¼
Imp. Oil	3%	1969	92½	93½
I A C	5¾	1982	95½	96½
Loblaw Groc	4%	1975	87	89
Roynat	6%	1980	100¼	100¾
Shell Oil	5⅞	1977	99	100
St Law Corp.	5%	1978	92	93
Simpsons	4¾	1973	98	99
Traders Fin	5¾	1985	94	95½
Westons	5½	1983	95	97
Woodwards	5¾	1985	99	100

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel	6	1963	99	100½
Alta Gas Tk	5¾	1985	98¾	99¾
Bell Tel	3¾	1979	83	84½
Bell Tel	5½	1982	97½	99
Bell Tel	5¾	1984	99	100
Bell Tel	6¼	1978	103	104½
Bow Pow	3¾	1980	82	84
Braz Tract.	4¾	1970	89	—
BC Tel	5¾	1986	96½	—
Calgary Pow	5¾	1982	98½	—
Can Elect	4	1968	94½	—
C West NG	6¾	1982	98	100
Cons Gas	5¾	1984	98½	100
Cons Gas	5	1978	93½	94¾
Gt Lakes P	5¾	1977	99	101
Lakeland NG	6	1982	97	99
Marit Elect	5¾	1983	98	100
NFLD L & P	5½	1978	95	—
N Cnt N Gs	5¾	1982	97½	99½
Northw Ut	5¾	1988	99	101
North Tel	5⅜	1983	98	100
Que Nat Gs	5¾	1985	93	95
Que Nat Gas	6	1988	97	99
Que Tel	5¼	1983	97½	99½
TC Pipe	5.85	1987	96½	100
Union Gas	5½	1977	97	99

IMMEUBLES

Brant Coach	6	1978	94½	—
Eaton R	3½	1968	93½	—
Eatons	5	1978	94	96
Steinberg	6	1984	99½	100½
Loblaw	5½	1983	96½	—

dividendes

		Taux		Paiement	Enrg.
Columbia Cellulose priv.)		$0.30	tr.	30-9	17-9
Freiman Ltd	(w)	— —		15-10	30-9
Montreal Locomotive		$0.15	tr.	1-10	17-9
MPG Investment Corp (ord.)		$0.11	sa.	30-9	20-9
Oshawa Wholesale		$0.08	tr.	15-12	1-12
P L Robertson Mfg. (ord.)		$0.10	tr.	1-10	20-9
Royalite Oil (5¼% priv.)		$0.32811½	tr.	1-10	10-9
Select Fin. Industries (ord.)		$0.03		15-10	30-9
id.	(boni)	$0.02		15-10	30-9
Sicard Inc. (6% priv.)	(x)	$0.30	tr.	30-9	16-9
Union Gas of Canada		$0.17½	tr.	1-11	8-10
Walker-Gooderham & Worts (ord.)		$0.30	tr.	15-10	21-9

(w)—Dividende-action del action "A" pour chaque lot de 20 actions ordinaires, rachetables le 21 octobre 1965.

(x)—Un dividende de 3 cents avait été publié par inadvertance, le 11 septembre.

Légers déclins à l'ouverture à Montréal

MONTREAL — Montréal affiche une légère tendance en baisse en début de séance ce matin.

Aux services publics et aux industrielles, CPR perd ½ à 68½. Bell et Asbestos perdent ⅛ chacun. Chemcell gagne ⅛.

Aux papeteries, Abitibi et Domtar perdent ⅛ chacune tandis que Fraser gagne ½ à 31.

Les métaux sont plus faibles; dans la section usuelle, Hollinger perd ½ à 27½ et Inco ¼ à 95¾. Cominco perd ⅜ à 44⅝. Parmi les aciers, Algoma perd ¾ à 66¾ et Dofasco ⅜ à 27⅜.

Dans le secteur minier, Jubilee Iron gagne 5 cents à $4.25 et Chemalloy 4 à $1.74.

* * *

TORONTO — Les cours sont légèrement en hausse à l'ouverture à Toronto.

Dans le secteur industriel, Kelly, Douglas gagne ½ à 6¼ par suite de l'augmentation de ses revenus à $1.47 l'action pour l'année fiscale qui s'est terminée le 29 mai, contre $1.25 l'année précédente.

L'activité parmi les métaux usuels est très calme, Brunswick gagne ½ à 15¾. Aux aurifères, Hollinger fléchit de ¼ à 27½.

* * *

NEW YORK — Wall Street débute sur un ton actif et passablement irrégulier ce matin.

La majorité des titres clé enregistrent des gains et des pertes s'échelonnant jusqu'à environ 1 point tandis que les titres plus chers ou spéciaux varient encore plus fortement.

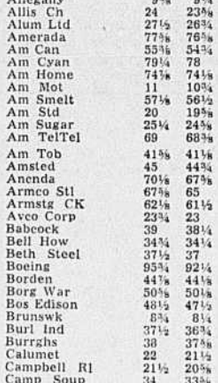

Diners' Club perd 2¼ à 23½ sur une transaction d'ouverture de 7,200 actions par suite de l'annonce que les pourparlers concernant son projet de fusion avec J. C. Penny sont interrompus.

D'un autre côté, Texas Gulf Sulphur est activement recherché et se hausse de 2 points.

La plupart des aciers sont inchangés. Les cigarettes sont un peu plus élevées et les pétroles sont mixtes.

* * *

LONDRES. (Reuter) — Les valeurs industrielles et de tout repos se sont effritées après un début ferme aujourd'hui à la Bourse de Londres.

Les actions négociées en dollars baissaient généralement.

L'activité dans le compartiment industriel était dominé par le nouvel emprunt de ICI.

En dépit de la fermeté de la livre, les aurifères ont progressé. Les stannifères étaient en meilleure posture mais les autres mines étaient calmes. Les principaux pétroles ont faibli.

* * *

PARIS — De nombreux points de fermeté apparaissent dans un marché par ailleurs résistant. Les valeurs choisies pour être négociées en option à compter du 23 septembre sont généralement très fermes : c'est le cas notamment d'Afrique Occidentale Française. Le compartiment des bancaires d'autre part semble très favorisé lui aussi, avec une avance sensible sur un large front.

Une certaine animation est perceptible au cours de cette séance où l'on entend les milieux boursiers commenter avec intérêt l'attitude de M. Antoine Pinay quant à son éventuelle candidature à la présidence de la République.

cote des grains

Marché à terme : 13 septembre 1965

WINNIPEG

AVOINE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Oct.	86½	—	—	86½
Déc.	84⅜	85	84¾	84¾
Mai	84½	84⅝	84½	84⅝
Juil.	—	—	—	84¾

ORGE :

Déc.	1.31⅜	1.31⅝	1.31⅜	1.31⅜
Déc.	1.28⅛	1.28¼	1.28⅛	1.28¼
Mai	1.29¼	1.29½	1.29¼	1.29½
Juil.	—	—	—	1.28½

LIN :

Oct.	3.07¼	3.10	3.06¾	3.09⅝
Déc.	2.97	2.97	2.95⅞	2.96¾
Mai	3.01¼	3.01⅜	3.00¼	3.01¼
Juil.	2.98⅜	2.99¼	2.98⅜	2.99¼

SEIGLE :

Oct.	1.23¾	1.23⅞	1.23¾	1.23¾
Déc.	1.25	1.25	1.24¾	1.24¾
Mai	1.30⅜	1.30⅜	1.30¼	1.30⅜
Juil.	—	—	—	1.32

GRAINE DE COL

Une femme poursuit deux voleurs et reprend son bien

Une femme qui venait de se faire voler son réticule par deux jeunes voyous, ne s'est pas résignée à son sort.

En effet Mme Paul Bénard, 244, St-Donat, en constatant, dimanche soir, à l'angle des rues Lebrun et Hochelaga, que deux voyous ventient de lui arracher son bien, a décidé de les relancer à la course. Comme elle est très vite, elle a réussi à les rattraper quelques coins de rue plus loin, sur Hochelaga, et à reprendre son réticule que les voleurs avaient cru bon de laisser tomber sur la chaussée en la voyant les rattraper à toute allure.

Importante convention collective

La plus importante convention collective, dans l'imprimerie commerciale à Montréal, a été signée, hier, entre la fédération canadienne de l'imprimerie et de l'information et les Presses sociales. Cette convention constitue un précédent pour toute cette industrie dans la région de Montréal, précédent qui sera invoqué dans les négociations en vue de l'extension de la convention collective qui interviendra avec les maîtres-imprimeurs. Sur notre photo, on reconnaît de gauche à droite, MM. André Davignon, président du syndicat de l'imprimerie de Montréal, et Michel Chartrand, propriétaire des Presses sociales.

Tentatives de provocation à la violence sur les Grands Lacs

Le conseil d'administration des syndicats des transports maritimes a la preuve que des tentatives de provocations à la violence et au désordre ont actuellement lieu sur les Grands Lacs .

Les preuves que détient le conseil d'administration indiquent l'existence d'une organisation qui cherche à créer le désordre ouvrier dans l'industrie maritime.

Un porte-parole du conseil d'administration a expliqué que le conseil croyait que cette campagne de provocation était financée par des personnes ayant à leur disposition beaucoup d'argent. Le conseil d'administration n'a cependant pas suffisamment de preuves en main pour identifier les responsables de cette campagne.

Une série de pamphlets de propagande visant à créer la discorde entre les deux syndicats représentant les marins non licenciés ont été distribués par la poste, a révélé le porte-parole.

Ces pamphlets utilisent tous les moyens pour créer la discorde entre les syndicats .

Leurs auteurs demeurent anonymes. On nous a assuré que les syndicats impliqués ne sont pas responsables. Ces syndicats et le conseil d'administration cherchent d'ailleurs à identifier les individus ou les organisateurs responsables de cette propangande. Nous croyons qu'il s'agit d'une tentative délibérée pour inciter les membres des syndicats à la violence.

Les transports maritimes sont particulièrement vulnérables à ce moment de l'année alors que des quantités énormes de marchandises sont transportées dans les Grands Lacs et la Voie maritime, et surtout maintenant à cause des transports de blé vers la Russie.

"Depuis leur nomination, et avec la coopération des syndicats impliqués, les administrateurs ont réussi à contrôler les arrêts de travail dans l'industrie des transports maritimes. Les administrateurs travaillent à la solution des problèmes fondamentaux qui étaient la cause des interruptions antérieures, et nous croyons que les résultats obtenus jusqu'à maintenant sont satisfaisants. Les administrateurs veulent à tout prix éviter qu'on leur mette des bâtons dans les roues à ce stade des affaires".

NECROLOGIE

Abbé Gustave Dumontet

L'abbé Gustave Dumontet, curé de la paroisse St-Damase, de Ville St-Michel, est décédé subitement samedi à l'âge de 55 ans.

Originaire de Montréal, l'abbé Dumontet avait été ordonné prêtre au Grand Séminaire de Montréal le 14 juin 1935 par S. Exc. Mgr Alphonse Deschamps après des études classiques au Collège et au Grand Séminaire de Montréal.

Il avait été professeur au collège André-Grasset, vicaire à St-Clément, à St-Jean-Berchmans, à la paroisse du Sacré-Coeur et enfin curé fondateur de la paroisse St-Damase, cure qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Il laisse un frère, M. Armand Dumontet, de Montréal ; ses soeurs : Soeur Louise de St-Dominique, de la communauté du Saint-Nom de Jésus, d'Outremont ; Mme Jean Rioux (Armandine Dumontet), de Montréal ; Mlle Florentine Dumontet ; un beau-frère : M. Jean Rioux ; une belle-soeur, Mme Armand Dumontet (Isabelle Pelletier), ainsi que des neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au presbytère de la paroisse, à 7655, 20e avenue, ville St-Michel, jusqu'à ce soir alors qu'à 8 h. aura lieu la translation des restes à l'église.

Un premier service funèbre sera chanté demain matin, à 8 h. 30, pour les élèves des écoles et un second, à 10 h., pour tous les paroissiens. Ce dernier sera célébré par Mgr Paul Grégoire, évêque auxiliaire de Montréal.

L'inhumation se fera au cimetière de St-Rémi de Napierville, dans le terrain familial.

Eloge des missionnaires laïques canadiennes au Laos

VIENTIANE, Laos (PC) — Le commissaire Keith MacLellan, d'Ottawa, membre de la Commission de surveillance de la trève en Indochine, a vanté le magnifique travail d'un groupe de missionnaires laïques au Laos.

Dans une rue étroite de Vientiane, se trouve une maison de deux étages qui abrite les missionnaires Oblates de Marie-Immaculée.

L'institut catholique, fondé en 1952 par le Père Louis-Marie Parent, o.m.i., de Trois-Rivières, au Québec, fonctionne au Laos depuis huit ans.

Récemment, une bombe a éclaté tout près de l'institution, causant la mort de cinq personnes. On ne connait pas les responsables de ce geste meurtrier, mais si l'intention était d'intimider les jeunes Canadiennes, le coup fut raté.

Des Québecoises

Parmi les missionnaires laïques se trouvent Annette Trudeau, de Saint-Jean, Québec, qui assume le poste de directrice; Jeanne Rousson, de Timmins, Ontario; Cécile Fortin, de Shawinigan; et Emilie Lafontaine, de Bois-Franc.

Toutes sont vêtues du costume laotien, dans une adaptation discrète, comportant une blouse blanche et une jupe grise très ample. Ces femmes marchent pieds nus et portent leur chevelure bien tirée en arrière et nouée sur la nuque.

La blonde directrice souligne la simplicité du costume qui convient au travail de missionnaire.

Bien que cette congrégation catholique accepte les femmes à compter de 18 ans, la direction estime plus sage d'envoyer des personnes âgées d'au moins 25 ans, pour ce service ardu dans un pays comme le Laos.

Une douzaine d'enfants laotiens étaient réunis autour d'une table, dont une fillette de 10 ans qui avait emmené le bébé de la maison.

L'une des tâches des missionnaires laïques est d'enseigner aux femmes du Laos, non seulement à lire et écrire et à connaitre les questions religieuses, mais aussi l'hygiène et la bonne tenue d'une maison.

Certains membres de l'Institut sont diplômées en sciences ménagères, d'autres sont infirmières qui s'occupent de médecine, jouant parfois le rôle de sage-femme, de dentiste et même de chirurgien pour des interventions mineures.

A cause des traditions laotiennes, il est difficile pour un prêtre de s'adresser aux femmes ou aux enfants. Seule une femme peut réussir, et on estime que le travail des missionnaires laïques peut être encore plus efficace que celui des religieuses.

La première missionnaire canadienne de l'Institut à se rendre à Vientiane fut Yolande Foley, de Portneuf, au Québec. Durant quatre ans, elle a dirigé la lointaine mission de Nong Pene.

Dans le groupe, on cite encore Carmen Chapdelaine et Anne Bédard, toutes deux de Sherbrooke ; Elise Bélanger, de l'Anse Pleureuse ; Bernadette Letendre, de Mégantic ; Jeannine Marleau, de l'Annonciation ; ainsi que Thérèse Senécal et Carmelle Gendron, de Saint-Jean. Deux d'entre elles sont stationnées à Paksane, une autre se trouve à Kung Sadok, et deux, dans les régions montagneuses.

Quatre jeunes coupables du vol à la bijouterie O. Roy

Deux vols qui ont eu lieu à la bijouterie Omer Roy, avenue Mont-Royal, ont eu leur rebondissement samedi en Cour du magistrat alors que le juge Emile Trottier a entendu la cause de cinq jeunes gens.

Quatre d'entre eux se sont reconnus coupables des accusations portées contre eux. Trois ont répondu à deux accusations de vols commis au même endroit, les 14 juin et 9 septembre. Il s'agit de Robert Lévesque, âgé de 24 ans, du 75, rue Gauthier à L'Assomption ; Jean-Yves Gentil, 23 ans, du 3405 rue Hochelaga, et Carl D'Alcantara, 21 ans, du 3155 est, de la rue Sherbrooke. Tous trois ont avoué leur culpabilité aux deux accusations de conspiration et vol à main armée. Le juge rendra sa sentence jeudi prochain.

D'ature part, André D'Alcantara, 26 ans, de la même adresse que le précédent a également avoué sa culpabilité à l'accusation de vol à main armée, le 9 septembre dernier à la même bijouterie. André Duhaime a par ailleurs nié sa culpabilité. Il subira son enquête le 16 septembre.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

SURINTENDANT D'ENTREPOT D'EPICERIE

Importante maison de gros demande un homme sérieux et bilingue pour diriger son établissement situé à Montréal.
Le postulant devra spécifier : âge, état matrimonial, expérience. Il devra être apte à diriger et à coordonner le travail des employés. Dans l'application prière d'indiquer le salaire désiré et les références. Le tout sera considéré comme strictement confidentiel.

Ecrire à :

CASE 8972 LA PRESSE

INGENIEUR EN CHEF

Notre siège social, à Montréal, a besoin d'un ingénieur en chef. Entre autres fonctions, il devra diriger les services de génie et de devis.

Les postulants devront posséder un diplôme en génie ou l'équivalent, appuyé d'au moins 5 ans d'expérience en génie industriel. Le bilinguisme et des notions sur les produits de métal en feuille seraient un atout. Salaire en rapport avec l'expérience. Avantages usuels de la compagnie comprennent caisse de retraite et sécurité sociale. Veuillez écrire au

Gérant du personnel,
THE ROBERT MITCHELL CO., LIMITED,
350, boul. Décarie, St-Laurent — 747-2471

VERIFICATEUR SENIOR

Une compagnie solidement établie, dont les opérations dans un secteur en pleine croissance de la région du Bas St-Laurent ont commencé cette année, requiert les secteur d'un vérificateur senior.
Les qualifications requises pour ce poste comportent de trois à cinq ans d'expérience à titre de vérificateur dans le secteur public et des connaissances approfondies des procédés de vérification généralement acceptés, de même que la capacité de diriger le travail d'une équipe de sept employés. L'expérience pratique de la vérification interne dans une organisation industrielle recevra une considération plus importante que la formation académique. Toutefois, un minimum de deux années d'études universitaires est désirable.
Les opportunités d'avancement au sein du service sont excellentes et le fait de se joindre à l'entreprise, à l'heure actuelle, peut conduire à une carrière très intéressante. Le traitement initial se situe aux environs de $9,000-$10,000 annuellement et la compagnie offre un éventail complet de bénéfices sociaux.
Les demandes doivent inclure tous les détails pertinents sur la formation académique et l'expérience et être adressées à "Vrificateur Senior" :

PRICE WATERHOUSE & CIE
EDIFICE CANADA CEMENT, SQUARE PHILLIPS
MONTREAL 2

CONSEILLER EN ADMINISTRATION

La position

Notre entreprise recherche un candidat capable de procéder aux travaux suivants dans diverses entreprises manufacturières et commerciales de petites et moyennes envergures:
— études de planification au niveau de la haute administration,
— développement et structuration d'activités majeures et secondaires,
— analyse et description des fonctions administratives,
— établissement de systèmes d'informations pour les différents niveaux administratifs,
— étude de systèmes et procédures.

Le candidat

— doit posséder un diplôme universitaire en administration (M.B.A. ou l'équivalent).
— avoir rempli une position administrative pendant au moins 3 ans — ou encore — une expérience de 2 ans minimum dans les études d'organisation,
— avoir de l'entregent agréable et une habileté de communication orale et écrite.

La situation offre

— des possibilités considérables de développement au sein d'un groupe d'analystes et de conseillers.
— une grande diversité de travaux auprès de clients variés surtout dans la région de Montréal,
— des bénéfices marginaux appréciables,
— un salaire minimum de $10,000.

S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae et tout autre document à :

ETUDES ET TRAITEMENT DES DONNEES (Montréal) INC.
Division : Organisation et Méthodes,
360 ouest, rue ST-JACQUES,
Montréal (1), P.Q.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette section sont chargées au tarif uniforme de .70 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel.

La date limite pour réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.

Téléphonez à 849-4711, poste 323 ou écrivez à LA PRESSE, 7, rue St-Jacques, Montréal

AVIS DE DÉCÈS

ARNAULT (Joseph) — A Rivière-des-Prairies, le 13 septembre 1965, à l'âge de 80 ans est décédé M. Joseph Arnault, pensionnaire du C.P.R. époux de feu Rhea Roy, demeurant à 10,130 39e avenue Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux et Fils Inc.
11,130 Boul. Pie IX
pour se rendre à l'église St-Joseph de Rivière-des-Prairies ou le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUGER (Albert) — A St-Laurent, le 12 septembre 1965, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Albert Auger, demeurant à 855 Boul. Laurentien, St-Laurent, époux bien-aimé de Rolande de Denus, père de Roland, René, Robert, Edmond et Lucien, frère de la Rév. Soeur Albert du Carmel. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
790 Boul. Ste-Croix
pour se rendre à l'église St-Sixte, où le service sera célébré à 10 hres et delà au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCAGE (Stéphanie) — A St-Roch-de-l'Achigan, le 11 septembre 1965, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Edouard Beaucage, née Stéphanie Marien. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jean-Denis Beauchamp,
St-Roch-de-l'Achigan
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEDARD (Arthur) — A Montréal, le 13 sept. 1965, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Arthur Bédard, époux en 1ères noces d'Amédée Laliberté et en 2èmes noces d'Yvonne Martin. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
518 rue Rachel est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptisie, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BECHARD (Joséphine) — A l'hôpital Marie-Christine, le 14 septembre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Mlle Joséphine Béchard. La dépouille mortelle est exposée aux salons
M. A. Blythe Bernier
3682 rue du Parc, près des Pins
Avis des funérailles plus tard.

BERNIER (Antonine) — A Montréal, le 13 septembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédée Antonine Bernier fille de feu Eugène Bernier et de feu Clémentine Lemieux. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111 ave Laurier ouest, Outremont
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Viateur où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BIZZARRO (Adelina) — A Montréal, le 12 sept 1965, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Pasquale Bizzarro, née Adelina Dipella, mère de Mme Antonio Fiore (Angelina). Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURGOUIN (Marie Rose) — A Montréal, le 12 septembre 1965 est décédée Mlle Marie Rose Bourgouin, fille de feu Georges Ovila Bourgouin et de feu Zéphirine Bourque. Elle laisse 2 soeurs, Thérèse et soeur Germaine-Thérèse, missionnaire en République, Argentine. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRANCHAUD (Aristide) — A Montréal, le 13 septembre 1965, à l'âge de 73 ans, est décédé Aristide Branchaud, ex-fonctionnaire Provincial, époux en premières noces de Lida Duval et en deuxièmes noces d'Yvonne Turcotte, demeurant 4534 Mentana. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 ouest, Notre-Dame
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église N.-Dame-du-Très-St-Sacrement où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRAZEAU (Raoul) — A l'hôpital Général de Montréal, lundi le 13 septembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé Raoul Brazeau, époux bien-aimé de Blanche Roger. Il laisse neuf enfants. La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire
J. P. Feron and Sons,
2252, St-Antoine.
Le service aura lieu à l'église Ste-Cunégonde, jeudi à 9 h. du matin. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges.

CARSON (William James) — Dans sa 72e année, après une longue maladie, au Julius Richardson Convalescent Hospital, le samedi 11 septembre 1965, est décédé William (Bill) Carson, époux de feu Gladys Morgan et frère de Mme Nellie Louise Lockwood, de Danville, Québec, et de feu George H. Carson. Exposé au salon
Jos. C. Wray & Bro.,
1234 de la Montagne
où le service aura lieu le mardi 14 septembre à 10 a.m. Inhumation au cimetière protestant de Danville, Québec. Au lieu de fleurs, faire parvenir ses dons à la Société canadienne contre le cancer.

CHABOT (Graziella) — A Montréal, le 13 septembre 1965, à l'âge de 80 ans, est décédée Graziella Dorion, épouse de feu Louis-Etienne Chabot demeurant à 10,405 Georges Baril. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 rue Beaubien Est
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Paul de la Croix où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARPENTIER (Omer) — A Nicolet, le 12 septembre 1965 à l'âge de 76 ans est décédé Omer Charpentier, époux de Jeanne Sirois, demeurant à Nicolet. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. N. Rousseau & Frères Ltée
306 rue Notre-Dame
pour se rendre à la Cathédrale de Nicolet où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHEVALIER (Henri) — A Montréal, le 13 septembre 1965 à l'âge de 88 ans, est décédé Henri Chevalier, épicier, époux de Valeria Tetrault. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
et Société Coopérative
de Frais Funéraires,
7384, rue Saint-Denis
pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (Cerilda) — A St-Jérôme, le 13 septembre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédée Mme Wilbrod Cyr, née Cerilda Sauvé, demeurant au 42 Ste-Marguerite. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pilon, Therrien & Desrosiers
470 rue Labelle
pour se rendre à la Cathédrale St-Jérôme où le service sera célébré à 10 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CYR (Marianna) — A Ville St-Michel, le 12 septembre 1965, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Honoré Cyr, née Marianna Champeau, demeurant à 9095A Iberville. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
8880 boul. St-Michel,
pour se rendre à l'église Ste-Yvette, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE LANGIS (Hector) — A Montréal, le 13 septembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé Hector De Langis, artiste-peintre, époux en 1ères noces d'Eva Labelle et en 2èmes noces de feu Ida Gervais. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Ste-Brigide où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESJARDINS (Léopold) — A Verdun, le 13 septembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé Léopold Desjardins, époux d'Eva Brien, autrefois de Rosemont, demeurant à l'hôpital Scolastique. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551 rue Wellington
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dames de Lourdes où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Ste-Thérèse lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DOYON (Claude) — A Terrebonne, le 11 septembre 1965, à l'âge de 14 ans 11 mois, est décédé accidentellement Claude Doyon, fils de M. Arsène Doyon et de Simone Bernard, demeurant à 170 rue Gagnon. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis
193 rue St-Louis
pour se rendre à l'église paroissiale de Terrebonne où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Terrebonne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMONTET (Gustave) — Subitement, à Montréal, le 11 septembre 1965, à l'âge de 55 ans, est décédé M. l'abbé Gustave Dumontet, curé fondateur de la paroisse St-Damase, fils de feu Ernest Dumontet et de feu Exilda Godbout. La translation des restes mortels aura lieu mardi soir à 8 hres du presbytère St-Damase, 7653 - 20ème Ave, Ville St-Michel pour l'église St-Damase. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Un 1er service sera chanté à 8 h. 30 pour les enfants de la paroisse et un 2ème service sera chanté à 10 hres. Inhumation à St-Rémi-de-Napierville. Direction : A. Bazinet Inc.

DUPUIS (Edouard) — A Montréal, le 12 septembre 1965, à l'âge de 77 ans, est décédé Edouard Dupuis, époux de feu Eva Mercure. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6603 rue St-Laurent,
8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Jérôme, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGET (André) — A Montréal, le 13 septembre 1965, à l'âge de 54 ans, est décédé André Forget, fils de feu Edmond Forget et de Maria Gratton. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Guilbault Inc.,
5359, 11e ave., Rosemont
à 9 heures, pour se rendre à l'église Lachenaie où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Albert) — A Montréal, le 12 septembre 1965, à l'âge de 50 ans, est décédé Albert Gauthier, fils de feu Théode Gauthier et de feu Alice Gauthier. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse,
coin 11e avenue, Rosemont.
à 8 hres 45 pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont, où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Mélina) — A Montréal, le 13 septembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédée Mlle Mélina Gauthier, fille de feu Joseph Gauthier et de feu Célanie Lanthier, autrefois de l'Orignal, Ontario. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254 rue Bellechasse
coin 11ième Rosemont
pour se rendre à l'église St-Eugène de Rosemont où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIARRUSSO (Maria) — A Montréal, le 12 septembre 1965, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Ferdinando Giarrusso, née Maria Celarrichia, mère de Michèle, et Mme Michelangelo Salottolo (Filomena). Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 rue Jean Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN (Amanda) — A Pointe-aux-Trembles, le 12 septembre 1965, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Lucien Gosselin, née Amanda Boisvert, demeurant 10,300 5ième Rue, Rivière-des-Prairies. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
T. Sansregret Ltée
11,630 rue Notre-Dame est
pour se rendre à l'église St-Joseph, de Rivière-des-Prairies, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHANCE (Josephat) — A Montréal, le 13 septembre 1965, à l'âge de 77 ans, est décédé M. Josephat Lachance, époux de Florida Thibault, demeurant au 1613 Champlain. Les funérailles auront lieu vendredi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnieur, Ducios, Bonnier
3503 rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Pie-X où le service sera célébré et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMBERT (Emérie) — A Montréal, le 12 septembre 1965 à l'âge de 66 ans, est décédé Emérie Lambert, époux de Bernadette Décarie, demeurant à 2421 Joliette. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
3198 rue Ontario est
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE (Léo) — Accidentellement, à Montréal, le 11 septembre 1965, à l'âge de 50 ans, est décédé Léo Lapierre, époux de Jacqueline Tessier, demeurant au 7570 - 10ème Ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
8880, boul. St-Michel
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Bernardin-de-Sienne où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURIN (Liane) — Accidentellement, à St-Zotique, le 11 septembre 1965, à l'âge de 21 ans, est décédée Mlle Liane Laurin, demeurant au 1598 Ducharme, Outremont, fille de Raoul Laurin et de feu Marguerite Grenier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. E. Ménard & Fils,
à Côteau Landing,
pour se rendre à l'église St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LATULIPE (Anselme) — A St-Anicet le 12 septembre 1965, à l'âge de 73 ans est décédé M. Anselme Latuline époux de feu Rose-Aurore Laprielle demeurant à St-Anicet. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
R. Montpetit et Fils Inc.
200 rue Champlain, Valleyfield
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Anicet où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Marcel) — A Montréal, le 13 septembre 1965, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Marcel Leduc, époux de Rosée Tessier, demeurant au 526 Rose-de-Lima. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 rue Notre-Dame ouest
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Irénée où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEONARD (Albertine) — A Montréal, le 12 septembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédée Albertine Léonard, fille d'Hormidas Léonard et de feu Marcelline Lamer. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835 rue Laurier est
pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y asisster sans autre invitation.

PAGE (Eugène) — A Ville de Laval (Chomedey) le 13 septembre 1965 à l'âge de 63 ans est décédé Eugène Pagé, célibataire, fils de feu Joseph Pagé et de feu Ernestine Judd, demeurant à 3827 boul. St-Elzéar. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr
3845 boul. St-Martin
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Martin où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PEPIN (Marcel) — A Montréal, le 13 septembre 1965, à l'âge de 50 ans est décédé M. Marcel Pépin, époux de Madeleine Léveillée, demeurant à 209 Gounod. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Saint-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERREAULT (Blanche) — A Montréal, le 14 septembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme veuve Joseph Charles Perreault, née Blanche Millette. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin
835 rue Laurier Est
pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de Boucherville lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PILON (Ernest) — St-Jérôme le 13 sept. 1965, à l'âge de 74 ans est décédé M. Ernest Pilon, époux de Orise Labelle demeurant au 136 Brière, père de la Rév. soeur Marie Agnès-de-la-Croix des soeurs de Ste-Anne. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Pilon, Therrien & Desrosiers
470 rue Labelle
pour se rendre à l'église Ste-Marcelle, de St-Jérôme où le service sera célébré à 10 hrs 30 Ralliement Lebeau et Brière à 10.45 hres. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLANTE (Marie-Louise) — A Montréal, le 13 septembre 1965, à l'âge de 76 ans, est décédée Mlle Marie-Louise Plante, fille de feu Samuel Plante et de feu Géraldine Michaud, demeurant au 7386 Louis-Hémon. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée.
2215 rue Jean-Talon est
à 7 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Barthélemi où le service sera célébré à 7 hrs 30 et de là au cimetière de Lévis, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLUNKETT (Jean) — A l'Hôpital Général Lakeshore, le 12 septembre 1965, est décédée Jean McMurchie, épouse bien-aimée de Thomas Plunkett, mère de Linda, fille de M. et Mme William McMurchie, de Paynton, Sask., soeur d'Eva (Mme N. Lefebvre) de Carrot-River, Sask., et de Bill, de Pointe-Claire. Service funèbre en la
D. A. Collins Memorial Chapel,
222 Boul. Métropolitain,
Pointe-Claire,
mardi à 3 p.m. Inhumation au cimetière de Lakeview.

PROULX (Julien) — A Laprairie, le 11 septembre 1965, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Julien Proulx, époux de Berthe Perron. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 rue Jean-Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PROVOST (Joseph — A Montréal, le 12 septembre 1965, à l'âge de 77 ans est décédé M. Joseph Provost, époux en 1ères noces de Blanche Sénécal et en 2ième noces de Germain Lalonde, demeurant à 11,900 Des Enclaves. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2093 rue De Salaberry
à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROLLAND (Marie Jeanne) — A Outremont le 13 septembre 1965 est décédée Marie Jeanne Derome, épouse de feu le Docteur René Rolland. Mère de Mme Charles Terreault (Marie), Denyse et Jacques. Les funérailles auront lieu jeudi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111 ave. Laurier Ouest,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Madeleine où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la C-te-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ROMAGNA (Elvira) — A Montré

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE

1SEM - OSAM.

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, mardi le 14 septembre 1965 / Exaltation de la sainte Croix / 81e année, no 212 / 4 cahiers / 56 pages / La météo : nuages, averses / min. 50 / max. 65

AUJOURD'HUI

Joseph-Michel Caron témoigne au procès de Lucien Rivard • *En page 3*

Un cargo explose: 5 disparus

Craignant de nouvelles explosions, pompiers et bateaux-pompes sont forcés de se retirer

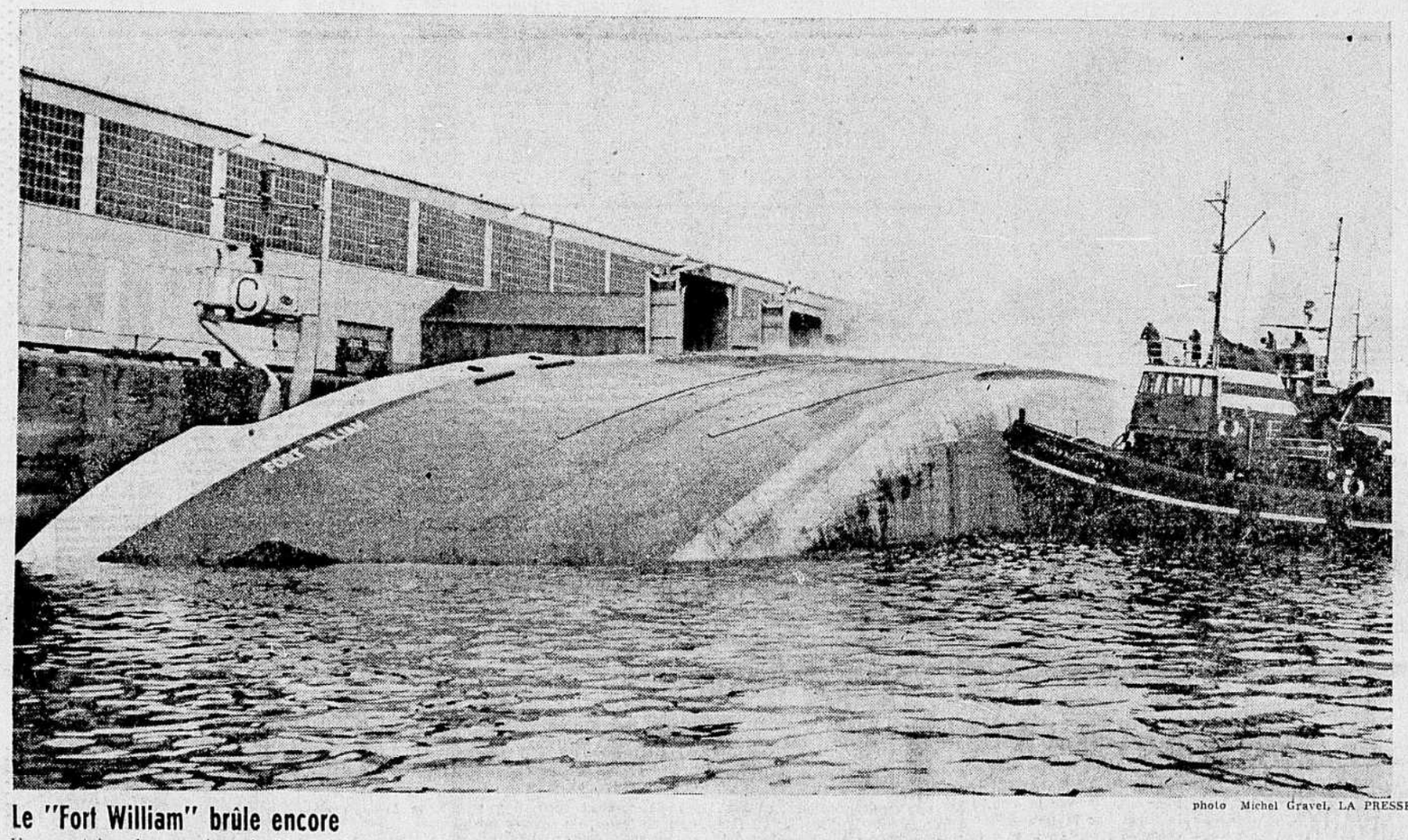

photo Michel Gravel, LA PRESSE

Le "Fort William" brûle encore

Une centaine de pompiers de Montréal en plus de trois bateaux-pompes de la firme McAllister Towing déversent des tonnes d'eau sur la coque du "Fort William" qui s'est renversé sur le côté contre le quai 65 dans l'est de la métropole. L'épave renferme présumément les corps de cinq victimes.

Le cargo contiendrait 300 tonnes de carbure

par Denis Masse
et Martin Pronovost

Cinq marins du "Fort William" n'ont pas été revus depuis qu'une explosion a secoué leur navire, à 4 h. 35 ce matin, le long du quai 65 au pied de la rue Cadillac dans l'est du port de Montréal. Ils semblent être restés prisonniers de la coque fumante qui s'est renversée sur le côté peu de temps après l'explosion et qui touche maintenant le fond par quelque 35 pieds d'eau.

A 11 heures, le directeur du service des incendies de Montréal ordonnait l'évacuation complète des lieux: les pompiers, le personnel de la firme Canada Steamship Lines, les policiers, les nombreux curieux et même les bateaux-pompes qui, du fleuve, déversaient depuis le matin des tonnes d'eau sur le navire en flammes, étaient forcés de se retirer par crainte de nouvelles explosions.

Le directeur Armand Durette venait en effet d'apprendre que le cargo contenait environ 300 tonnes de carbure, une matière chimique qui a la propriété d'exploser au contact de l'eau.

Sabotage? Ottawa enquête

La section des règlements maritimes du ministère des Transports fait sa propre enquête sur la cause de l'explosion qui a secoué le "Fort William" à Montréal ce matin. Le ministère a confirmé le fait que le navire transportait du carbure.

Pour sa part, le capitaine Wilkinson aurait confié à son épouse, ce matin, par téléphone, que son navire aurait été saboté. C'est ce que rapporte en tout cas le journal "The Packet and Times", d'Orillia, en Ontario, où demeure le commandant du "Fort William".

Celui-ci aurait dit textuellement à sa femme : "Marg, mon bateau a été saboté. Il n'y avait rien dans la cale de cargaison générale qui ait pu causer une explosion. Il n'y avait que de la marchandise de toutes sortes".

Les quinze survivants ont dû se surpasser pour échapper aux flammes qui déjà ravageaient le navire immédiatement après l'explosion. Certains ont fui en vêtement de nuit, d'autres n'en avaient pas du tout ; l'un d'eux même a nagé jusqu'au quai pour s'en tirer indemne tandis que le commandant du vaisseau, le capitaine Samuel Wilkinson, d'Orillia, en Ontario, a été hissé hors de sa cabine par quelques-uns de ses hommes.

Cinq disparus

Les cinq marins qui manquent à l'appel, sont :

George Barber, chef-mécanicien, de Toronto.
Jean-Claude Ménard, matelot, de L'Islet.
Claude Laroche, cuisinier, de Québec.
Denis Beaudoin, matelot, de Trois-Rivières.
Arnold Imstadt, serveur, d'Owen Sound.

Quatorze des membres d'équipage ont d'abord trouvé refuge au poste de police numéro 6, à l'angle des rues Letourneux et Notre-Dame. Tous ont loué le zèle des policiers qui les ont réconfortés et qui leur ont prêté des couvertures.

Plus tard, ils furent conduits à l'Institut des Marins de Montréal, rue de la Commune, où on a continué de leur prodiguer les soins de toutes sortes.

Trois blessés

Mais deux des hommes qui avaient été hébergés au poste de police durent être conduits à l'hôpital, souffrant de blessures bénignes et de coupures aux pieds.

Un troisième blessé avait été amené au même hôpital sans passer par le poste de police. Tous les trois ont été heureusement libérés quelque temps après avoir reçu les soins né-

Voir CARGO en page 2

GENEVIEVE GRAD A MONTREAL

Eh, oui, la charmante fille un peu désobéissante du papa gendarme de St-Tropez est dans la métropole. Geneviève Grad est arrivée, hier, pour participer à une semaine de festivités dans le cadre de la course Mont-Tremblant-St-Jovite, la fameuse "Player's-Québec" qui aura lieu, dimanche.
(Voir en page 15)

U Thant prolonge sa mission de paix en Inde et au Pakistan

LA NOUVELLE DELHI (UPI, PA, AFP) — Le secrétaire général de l'ONU retournerait au Pakistan pour d'autres négociations de paix, ce qui l'amène semble-t-il aujourd'hui à différer de nouveau son retour à New York afin d'obtenir de l'Inde un accord pour un cessez-le-feu immédiat au Cachemire.

On sait que U Thant devait rentrer à New York demain, mais il a contremandé son départ à l'issue d'un entretien de 45 minutes qu'il vient d'avoir avec le ministre indien de la Défense, M. Y. B. Chavan. On croit savoir à la Nouvelle Delhi que l'Inde accepterait une trêve si le Cachemire voulait la respecter.

Des sources à l'ONU se refusent à confirmer ou à nier les rapports voulant que U Thant retourne au Pakistan pour conférer avec le président Ayub Khan. On se contente de dire que le programme du secrétaire général est extensible.

Dans la capitale indienne, un leader de l'opposition a laissé entendre que l'Inde serait favorable à une trêve pourvu que le Pakistan consente à la respecter.

La confusion règne

Selon le "Times of India", U Thant a proposé hier à l'Inde et au Pakistan qu'un accord de cessez-le-feu prenne effet à 6 heures et trente du soir (heure locale), soit 9 heures ce matin, mais le ministre indien de l'Intérieur, M. Gulzarilal Nanda, a nié la chose en disant que la nouvelle était "complètement inexacte".

Le Pakistan, explique-t-on, a durci considérablement ses positions. Le ministre des Affaires étrangères de ce pays affirmait hier soir que la guerre se poursuivrait tant que l'Inde n'acceptera pas les conditions du Pakistan. Il allait jusqu'à dire: "S'il le faut, nous continuerons à nous battre durant mille ans pour libérer le Cachemire."

Une délégation de Turquie et de l'Iran dirigée par le premier ministre iranien, M. Amir Abbas, et le ministre des Affaires étrangères de Turquie, M. Hasan Ishik, vient d'arriver à Rawalpindi pour discuter d'aide militaire.

Un porte-parole des pétroles iraniens a dit à des reporters qu'on envisageait d'imposer un embargo des huiles à l'Inde. La Turquie d'autre part est disposée à accorder au Pakistan une aide militaire de $5 millions, conformément à des accords commerciaux déjà existants.

L'U.R.S.S. se fait pressante

Alors que Washington avertissait la Chine de se tenir à l'écart du conflit et de laisser le Conseil de sécurité de l'ONU oeuvrer en faveur d'une cessation des combats, l'Union Soviéti-

Voir U THANT, en page 2

Les travaux de construction de Radio-Canada dans l'est de Montréal seraient retardés d'une année

par Gilles Gariépy

La construction du vaste complexe de Radio-Canada, dans l'est de Montréal, ne sera pas entreprise cette année comme le voulait le contrat signé en avril 1963 par la Ville de Montréal et la Société Radio-Canada. Les travaux, qui devaient commencer au plus tard le 1er octobre 1965, soit dans quinze jours, seraient retardés d'un an.

Ce nouveau délai est attribuable à la nécessité pour la Société Radio-Canada de reprendre à zéro les plans de son nouvel édifice. Le Comité Fowler, qui a remis son rapport la semaine dernière, a critiqué les plans soumis par la Société, plans jugés inadéquats et trop dispendieux. En conséquence, le gouvernement fédéral a ordonné à la société de la Couronne d'écarter ses plans et d'en préparer de nouveaux.

Le Comité Fowler a exprimé l'opinion qu'un complexe de 50 millions serait suffisant pour répondre aux besoins actuels et prévisibles de la Société, alors que Radio-Canada avait soumis des projets qui auraient coûté, selon le Comité Fowler, $70 millions.

Au cours d'une conférence de presse donnée hier à l'hôtel de ville de Montréal, le secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne, qui est le ministre responsable de Radio-Canada dans le cabinet, a expliqué que, si le gouvernement avait le devoir d'assurer à Radio-Canada des locaux et installations qui permettent la qualité des services de radio et de télévision, il avait le devoir par contre de s'assurer que l'argent des contribuables ne serait pas gaspillé et serait utilisé efficacement.

"Nous n'avons pas d'autre choix, a dit M. Lamontagne, que de demander à Radio-Canada de reconsidérer ses plans et de nous remettre ses recommandations le plus tôt possible."

Après avoir souligné qu'il était évident, dans les circonstances, que les travaux ne pourraient débuter à la date prévue, c'est-à-dire dans quinze jours, M. Lamontagne a déclaré que tous les contribuables seraient d'accord sur le bien-fondé de ce délai puisqu'il était dans l'intérêt public.

Par contre, M. Lamontagne a confirmé, au début de son allocution, que le gouvernement maintenait toujours la décision de regrouper les services de Radio-Canada à Montréal dans un seul complexe, et ce sur l'emplacement dont Radio-Canada a déjà fait l'acquisition, soit le quadrilatère de 25 acres borné par les rues Dorchester, Craig, Wolfe et Papineau.

Le comité Fowler a approuvé la mesure et M. Lamontagne a déclaré que le gouvernement, après avoir pris connaissance du rapport de ce comité, en était venu à la conclusion qu'une consolidation "majeure et substantielle" était "nécessaire et urgente". Il a expliqué que la divergence de vues entre le Comité Fowler et Radio-Canada au sujet de la conception et des plans du futur complexe forçait le gouvernement à demander à la Ville un délai qui permette la préparation de nouveaux plans.

M. Lamontagne a d'abord souligné qu'il était impossible pour le moment d'évaluer la durée du délai, mais il a ajouté plus tard, en réponse aux journalistes qui le harcelaient, qu'il serait "étonnant" que les travaux soient retardés de plus d'un an.

A l'adresse de M. Lucien Saulnier, qui participait avec lui à la conférence de presse, le ministre a déclaré :

Voir TRAVAUX, en page 2

Paul VI annonce la création d'un sénat d'évêques

CITE DU VATICAN, (PA-UPI) — Le pape Paul VI a ouvert la quatrième et dernière session du Concile Vatican II par un discours dans lequel il a annoncé la création d'un nouveau sénat d'évêques qui l'aidera à gouverner l'Eglise. Le Souverain Pontife a précisé que ce corps épiscopal s'appellera le "synode épiscopal".

Pendant ce temps, dans l'atmosphère surchauffée du Vatican, les rumeurs allaient bon train sur la durée du prochain voyage du pape à New York, plus précisément aux Nations Unies.

Des sources "haut placées" au Vatican ont affirmé que le séjour de Paul VI allait être porté à deux jours dans la métropole américaine.

Mais peu après, les sources "officielles" ont nié cette possibilité et réaffirmé que le séjour du pape à New York ne serait, comme prévu, que de 10 heures.

Dans son discours de ce matin, à Saint-Pierre, le pape a déclaré, notamment : "Nous nous absenterons pour un temps très court". Mais il semble certain que, comme lors de ses précédents voyages en Palestine et en Inde, des pressions sont exercées sur lui pour qu'il consente à prolonger sa visite.

Paul VI a affirmé qu'il n'ira pas à l'O.N.U. parler en son nom personnel, mais qu'il y représentera les évêques. S'adressant aux 2,500 Pères du Concile, il a dit :

"Nous aimons à croire que notre message aura votre appui unanime. Car notre seule intention est de faire en sorte que par nous c'est vos voix qui soient entendues". Et le pape de poursuivre, plus loin : "En vertu de la mission apostolique que le Christ a confiée à vous aussi bien qu'à nous, vos voix s'élèveront en faveur de l'harmonie, de la justice, de la fraternité et de la paix parmi les hommes..."

Dans son discours d'ouverture, ce matin, Paul VI parlant du "synode des évêques", a précisé que celui-ci sera formé d'évêques de toutes les parties du monde, choisis par les épiscopats nationaux. Le synode sera convoqué à des réunions au Vatican pour aider le pape dans le gouvernement de l'Eglise, surtout lorsqu'il s'agira de prendre des décisions sur des questions importantes.

Appel à l'Inde et au Pakistan

Le pape a aussi fait allusion à son prochain voyage à New York. Il a dit qu'il se rendait aux Nations unies pour

Voir SENAT en page 2

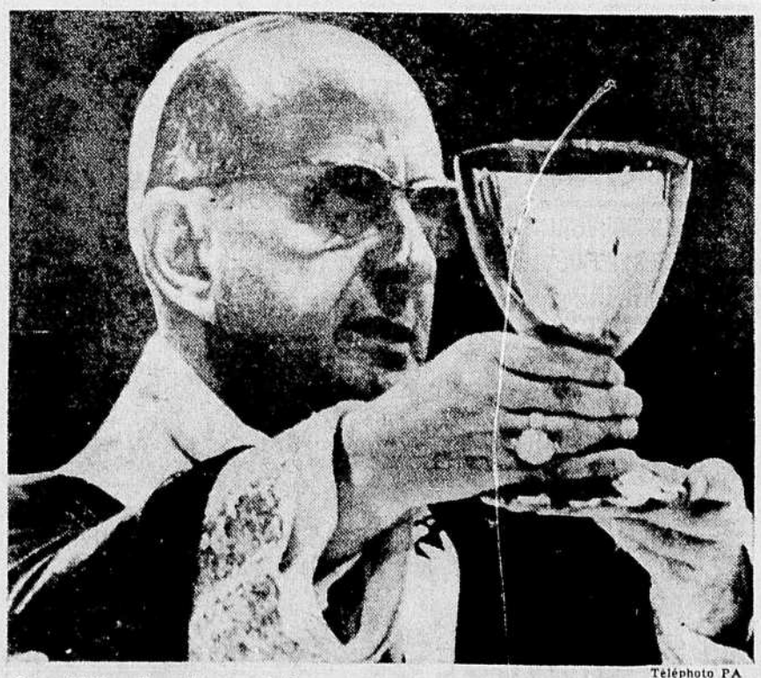

Téléphoto PA

Concélébration inaugurale

Au cours de la concélébration d'ouverture de la quatrième et dernière session du Concile Vatican II, le pape Paul VI soulève le calice devant les 2,500 pères en prière. Dans son discours, par la suite, il a déclaré qu'il allait plaider pour la paix, à l'ONU, au nom des évêques du monde entier.

Un ciel larmoyant accueille les 2,500 pères conciliaires

par Marcel ADAM,
envoyé spécial de LA PRESSE au Concile

Les quelque 2,500 Pères conciliaires qui sont arrivés des quatre coins du globe pour la reprise aujourd'hui de la dernière et prétendument dernière session du deuxième Concile du Vatican, n'ont pas apporté avec eux le beau temps.

Depuis une dizaine de jours, la bonne humeur italienne a été soumise à dure épreuve par un ciel désespérément larmoyant.

Heureusement que depuis la première Pentecôte, l'Esprit Saint ne se manifeste plus, dans les Conciles, sous forme de langues de feu, car avec les pluies actuelles, les rationalistes auraient beau jeu pour douter de l'efficacité du Paraclet.

La reprise de contact avec la Rome grouillante, souriante et nonchalante est toujours réjouissante, comme la redécouverte de Saint Pierre, qu'on aperçoit longtemps avant d'y arriver, avec son immense place toujours achalandée, ses pèlerins, ses curieux, ses trafiquants; sa colonnade qui nous accueille à bras ouverts comme ceux du pape, est toujours émouvante pour un catholique.

Comme au cours des trois premières sessions du Concile, dans Rome, à au moins un mille autour du Vatican, ce sont les ecclésiastiques, de toutes les couleurs, de tous les rangs et de toutes les robes, qui ont le haut du pavé. On les voit partout, se déplaçant avec des vélocités diverses, variant selon l'âge, le rang ou l'occupation, les plus diligents et les plus sombres étant, comme il se doit, les membres de la Curie.

Quant aux étrangers, je veux dire surtout les jeunes, ils ont la démarche sautillante et la mine réjouie comme des collégiens en vacances à la maison du père.

Voir CIEL, en page 2

Les boueurs s'entendent avec leur employeur et reprennent le travail

par Jacques Lafrenière

La grève des 450 boueurs de la région de Montréal a duré un peu plus de 12 heures. Elle a pris fin hier après-midi vers 5 h. 30, peu après la signature d'un mémoire d'entente avec l'employeur, M. Maurice Courtois, président et propriétaire de Sanitary Refuse Collectors et Pierre Brunelle Inc.

Les grévistes, qui avaient décrit leur geste comme une "séance d'explications", ont obtenu ce qu'ils réclamaient : le droit de choisir leur agent négociateur, en l'occurence la succursale 106 de la Fraternité internationale des routiers, syndicat international de 1,700,000 membres connu aussi sous le nom des "Teamsters".

Le mémoire d'entente signé hier prévoit que les employés qui font partie du personnel de Pierre Brunelle Inc. seront "transférés" à Sanitary Refuse. Cette formalité est la planche de salut des boueurs, car la convention collective en vigueur à Sanitary Refuse expire le 15 novembre. Or d'après l'article 21 du Code du travail, les employés peuvent changer d'organisations syndicales entre le 60e et le 30e jour précédant la date d'expiration d'une convention collective de travail.

La convention collective en vigueur à Sanitary Refuse avait été signée par M. Elide Allard sans l'approbation des membres. La même convention, à quelques exceptions près, avait été signée par le District 50 des Mineurs unis d'Amérique (Ind.) chez Pierre Brunelle peu avant que les employés de Sanitary Refuse ne soient une première fois "transférés" à cette entreprise.

Pendant tout ce balancement d'une entreprise à une autre — ce qui en fait ne changeait rien aux conditions de travail des employés — les Teamsters ne réussissaient pas à obtenir l'adhésion des membres ou à faire révoquer les certificats de reconnaissance syndicale du syndicat d'Elide Allard et du District 50.

M. Courtois a également accepté de n'exercer aucune représaille envers les employés

Voir BOUEURS, en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 30 à 40
Bandes dessinées / 8
Décès, Naissances, etc. / 55
Editorial / 4
Finance / 52 à 54
Horoscope / 43
Les patrons / 33, 34
Mots croisés /31
Nouvelles internationales / 23 à 25
Radio et Télévision / 50, 51
Spectacles et Concerts / 26, 27
Sports / 45 à 49
Tribunaux / 7, 8, 56
Vie féminine / 17 à 22
Vie mondaine / 19
Vie syndicale / 13
Votre médecin / 44

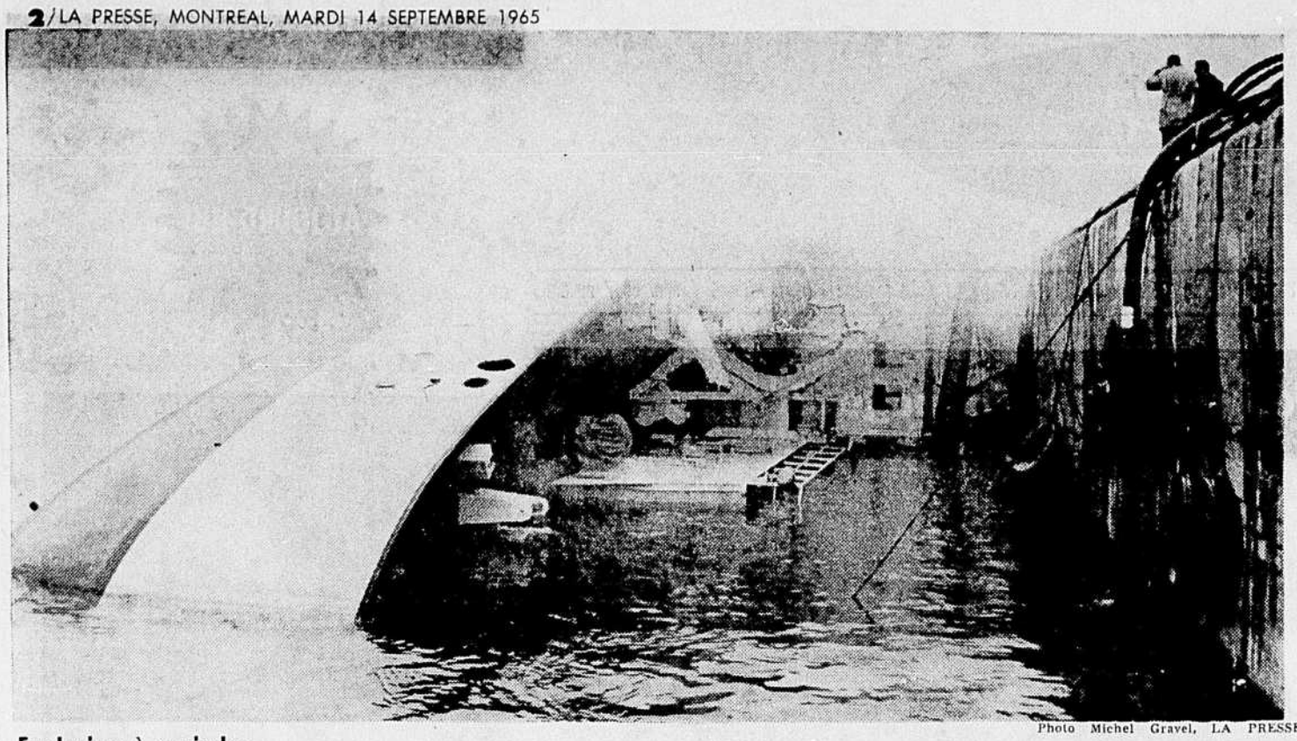

Photo Michel Gravel, LA PRESSE

Explosion à craindre

Une centaine de pompiers de Montréal n'ont cessé de combattre l'incendie, en plus de trois bateaux-pompes de la firme McAllister Towing. Mais, à 11 heures, le directeur Armand Durette ordonnait l'évacuation par crainte d'une nouvelle explosion.

photo LA PRESSE

Les survivants s'estiment chanceux

Des survivants du "Fort William" commentent avec amertume les événements tragiques du matin, à l'Institut des Marins de Montréal, où ils ont été conduits environ une heure après l'explosion. La plupart n'en reviennent pas de la chance qu'ils ont eue de se tirer d'une telle catastrophe. Le personnel de l'Institut et l'aumônier, le révérend Lionel Temple-Hill, font de leur mieux pour les réconforter.

Un gratte-ciel de 34 étages serait construit en face de la Cité des Ondes

par Raymond Masse

Un gratte-ciel de 34 étages sera vraisemblablement construit entre les rues Panet et de la Visitation, boulevard Dorchester (côté nord), soit en face de la "Cité des Ondes" que la Société Radio-Canada doit construire dans l' "est".

On apprend en effet que les promoteurs du projet de gratte-ciel, qui possèdent des "capitaux italiens" (plus précisément de Milan), ont les yeux sur le quadrilatère borné par le boul. Dorchester (au sud), la rue de la Visitation (à l'ouest), la rue Panet (à l'est) et la rue Sainte-Rose (au nord).

Des "intérêts milanais" ont actuellement une "option conditionnelle" sur au moins une partie du quadrilatère. Ils désirent ainsi acquérir, entre autres immeubles, l'église Saint-Pierre-Apôtre, sise à l'angle nord-est du boul. Dorchester et de la rue de la Visitation, ainsi que le presbytère, sis rue de la Visitation, au nord de l'église, l'une et l'autre appartenant aux Oblats de Marie-Immaculée.

C'en serait également fait de l'école Saint-Pierre, école située à l'angle sud-ouest de la rue Panet et de la rue Sainte-Rose.

Le généralat des "O.M.I." s'est déjà déclaré en faveur de la vente de l'église Saint-Pierre-Apôtre apprend-on aussi de source digne de foi. L'archevêché de Montréal ne s'y oppose pas, ajoute-t-on.

Même si l'église Saint-Pierre-Apôtre disparaissait, le quartier ne serait toutefois pas dépourvu d'église puisque celle de la paroisse Sainte-Brigide, rue Maisonneuve (au nord du boul. Dorchester) subsisterait. (Cette dernière église se trouve deux rues à l'est de l'église Saint-Pierre-Apôtre).

Tout l'emplacement que des intérêts milanais achèteraient a une superficie de 85,591 pieds carrés. Il s'agirait d'un terrain d'une largeur de 250 pieds (le long du boul. Dorchester) et d'une profondeur de 341 pieds (vers le nord).

Que serait plus exactement l'édifice de 34 étages que les "intérêts milanais" ont en tête? Le rez-de-chaussée et les deux premiers étages serviraient à des "fins commerciales". Puis sept étages comprendraient des "bureaux". Les 24 étages supérieurs comprendraient des appartements.

Des milliers d'employés permanents de la Société Radio-Canada disposeraient ainsi d'un "centre" domiciliaire à proximité et d'un centre commercial (restaurants, magasins, services, etc.)

Donc s'il y a bientôt une "Cité des Ondes" dans l' "est", il y aura aussi, tout à côté, et sans délai, au moins un gratte-ciel de 34 étages.

200 camionneurs devaient marcher cet après-midi sur le Parlement

QUEBEC, (DNC) — Les camionneurs artisans de la province de Québec marcheront sur le Parlement de Québec cet après-midi. Ainsi en a-t-il été décidé, hier après-midi, à l'issue d'une assemblée qui réunissait au Patro Roc Amadour, à Québec, plus de 300 camionneurs venus de tous les coins du Québec pour protester contre le gouvernement au sujet des tarifs payés aux propriétaires de camions à bascule et au sujet de bon nombre d'autres griefs.

Plus de 200 camions seront rassemblés, semble-t-il, pour monter à l'assaut de la colline parlementaire alors que les dirigeants de l'Association provinciale des propriétaires de camions-bascule Inc. présenteront un mémoire aux autorités provinciales.

Afin d'entendre les griefs des camionneurs, M. Roger Labrecque, sous-ministre de la Voirie, s'était rendu au Patro Roc Amadour, en compagnie de M. M. Boisseau, officier de la division des "justes salaires" et de M. Léopold Jasmin, secrétaire de la Commission royale d'enquête sur le camionnage, formée par le gouvernement le 25 août et dont la présidence a été confiée au juge René Lippé.

Le mémoire que l'association des camionneurs se propose de présenter aux autorités provinciales expose les buts suivants:

1—Faire payer l'artisan camionneur directement par le gouvernement dans les contrats relevant de sa juridiction.

2—Faire retenir l'argent dû aux entrepreneurs dans les contrats depuis août 1964; faire vérifier si les camionneurs ont été bien payés, sinon les faire rembourser.

3—Que le prix de 20 cents et 5 cents pour le transport par l'artisan camionneur soit inclus dans tous les futurs contrats et que, pour les travaux non encore terminés, le prix soit rétroactif au premier août 1964.

4—Que la clause de 90% et 10% soit incluse dans chaque contrat, remplaçant celle de 75% et 25%.

5—Que seulement les camions enregistrés à une certaine date soient autorisés à être mis au service du gouvernement.

6—Prendre les mesures nécessaires pour faire stabiliser le prix du transport du bois brut.

7—Prendre les mesures pour faire cesser le patronage.

8—Faire respecter la loi régissant la pesanteur.

Les forestiers de la Price Brothers sont en grève

CHICOUTIMI (PCI) — Quelque 1,200 travailleurs forestiers de la compagnie Price Brothers dans les régions du Saguenay et du Lac-St-Jean se sont mis en grève hier soir.

Le conflit paralyse les chantiers de la compagnie dans les districts de Dolbeau, de Kénogami et de Shipshaw.

Les négociations pour le renouvellement d'une convention collective, qui a expiré le 15 avril dernier, ont été rompues la semaine dernière.

Les travailleurs sont représentés par l'Union catholique des Cultivateurs.

Le syndicat réclame une hausse générale de salaires de 58 cents l'heure pendant que la compagnie offre des hausses variant entre 10 et 22 cents selon la catégorie des travailleurs.

Les salaires actuels varient entre $1.25 et $1.80 l'heure.

Le syndicat réclame aussi une hausse de un dollar la corde pour ceux de ses cotisants qui travaillent à forfait. La compagnie paie actuellement $7.20 la corde et elle propose que la hausse soit de 27 cents la corde.

Les travailleurs demandent également que la semaine de travail soit réduite de 54 à 50 heures.

Des lignes de piquetage devaient être dressées pendant la journée à l'entrée de 11 chantiers.

La Commission sur le biculturalisme suspend ses audiences

OTTAWA, (PC) — La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme est revenue subitement hier sur la décision qu'elle avait prise mercredi dernier de poursuivre ses audiences publiques malgré la tenue d'élections générales le 8 novembre.

Mercredi dernier en effet, la Commission avait fait savoir qu'elle poursuivrait ses audiences à la fin de ce mois à Winnipeg, Regina et Edmonton. En octobre, elle devait tenir des audiences à Montréal, Toronto et Ottawa. Les commissaires ont donc décidé de remettre leurs audiences après les élections.

La décision a été annoncée au terme de la première d'une série de sessions à huis clos de la Commission. Cette session, la première depuis juin, se poursuivra aujourd'hui et demain. Quant aux nouvelles dates des audiences, elles seront vraisemblablement annoncées après les élections.

A Toronto, un porte-parole du premier ministre Pearson a dit hier que le gouvernement n'a rien eu à voir avec la décision de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme de contremander les audiences publiques qu'elle devait avoir dans l'ouest à la fin de cette semaine et la semaine prochaine.

"La commission prend ses décisions comme elle l'entend" a dit le porte-parole, qui a ajouté qu'il n'y eu aucune consultation avec le gouvernement.

Démission de M. Marchand

M. Jean Marchand, qui a annoncé vendredi sa candidature sous l'étiquette libérale lors des prochaines élections, a informé le premier ministre Pearson qu'il démissionnera bientôt de son poste à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Dans un télégramme qu'il a fait parvenir de Montréal au bureau du premier ministre, l'ancien chef syndical précise que sa lettre de démission suivrait bientôt.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 50
Maximum demain : 65

Bureau météorologique du Canada, Dorval, (PC) — **Région de Montréal; Laurentides et Mauricie** : Généralement nuageux, courtes averses au début de l'après-midi; ciel moins chargé ce soir; demain, nuageux sauf quelques éclaircies, averses vers le soir. Températures à peu près normales. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 50 et 65; Sainte-Agathe, 40 et 60; La Tuque, 35 et 60.

Région d'Ottawa : Nuageux sauf éclaircies après-midi ; ciel dégagé ce soir; demain, généralement nuageux, averses vers le soir. Températures à peu près normales. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Ottawa, 45 et 65.

Estrie; régions de Québec et du lac Saint-Jean : Nuages, bruine intermittente après-midi; ciel moins chargé ce soir ou cette nuit; généralement ensoleillé demain matin, nuages croissants l'après-midi. Frais. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Sherbrooke et Québec, 40 et 65; Chicoutimi, 35 et 60.

Pontiac-Témiscamingue et Abitibi : Nuages sauf éclaircies après-midi; ciel dégagé ce soir; demain, généralement nuageux, pluvieux. Frais. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 40 et 60; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 40 et 55.

U THANT

SUITE DE LA PAGE 1

que démontrait hier qu'elle ne prenait ni pour l'Inde ni pour le Pakistan, mais contre la Chine.

Washington considère que, dans les circonstances, la Chine "pêche en eaux troubles", cependant qu'à Moscou, on accuse Pékin d'aggraver la situation par ses "déclarations incendiaires".

Aujourd'hui, le premier ministre de l'Union soviétique intervient de nouveau pour prier l'Inde et le Pakistan de mettre fin à leur guerre non déclarée au sujet du Cachemire.

M. Brejnev est d'avis que ce conflit ne profite à aucun des adversaires en présence, et confirme ce que l'agence TASS laissait entendre hier, à savoir que l'URSS, contrairement à la Chine qui appuie carrément le Pakistan, n'appuie aucun des deux camps, et se joint aux autres puissances qui sollicitent la cessation des hostilités.

M. Brejnev a fait appel au principe de l'unité communiste, insistant pour dire que si tous les pays communistes voulaient se donner la main "ils pourraient agir plus efficacement contre l'agression américaine".

Entre-temps, la guerre se poursuit aux frontières indo-pakistanaises. Les communiqués sont tous contradictoires en sorte qu'il est très difficile d'établir où en sont les opérations. Il semble qu'à certains endroits, c'est l'Inde qui a la situation en main, et qu'à d'autres, c'est le Pakistan.

BOUEURS

SUITE DE LA PAGE 1

qui ont fait l'arrêt de travail, et a accepté de reconnaître la Fraternité internationale des routiers, comme agent négociateur de ses employés. La Fraternité présentera sa requête en accréditation aussitôt qu'elle sera dans les limites prescrites par la loi, soit demain.

Au cours d'une conférence de presse tenue hier, c'est la nouvelle qu'ont communiquée les dirigeants de la succursale 106 des Teamsters, dont le président est M. Omer Malboeuf. Le procureur du syndicat, Me André Antonuk a donné des explications supplémentaires sur les longues procédures qui avaient même échoué en Cour suprême, notamment pour réclamer une somme de $800,000 payés en moins en salaires par Sanitary Refuse au cours de l'année 1964. C'est le comité paritaire du camionnage qui avait fait cette réclamation. M. Courtois et ses avocats prétendent que les camionneurs affectés à la cueillette des déchets ne sont pas régis par le décret du camionnage.

Le but premier de cette rencontre avec la presse avait pour but d'expliquer plusieurs malaises qui règnent dans cette entreprise. On a annoncé que la grève allait bientôt prendre fin. Les dirigeants syndicaux n'ont pas voulu exploiter les "injustices" dont sont victimes ces travailleurs, pour ne pas indisposer inutilement l'employeur.

Dans les municipalités on s'inquiétait

Les administrateurs de plusieurs municipalités de la région de Montréal se sont inquiétés hier. Un arrêt de travail prolongé des boueurs aurait causé bien des ennuis.

A la ville de Montréal, quelques fonctionnaires ont scruté le "Cahier des charges pour l'enlèvement et le transport des déchets" où ils ont remarqué l'article 15 qui se lit comme suit :

"L'entrepreneur est tenu de payer à ses opérateurs, journaliers ou tout autre employé affecté à l'exécution du présent contrat des salaires égaux ou supérieurs à ceux payés par la Ville pour des fonctions équivalentes."

Il n'existe pas de surveillance efficace pour faire respecter cet article. On surveille plutôt l'application du contrat quant à la fréquence de l'enlèvement des déchets comme il est stipulé dans le contrat.

Sanitary Refuse et Pierre Brunelle, deux entreprises jumelées, emploient 450 boueurs et possèdent environ 125 camions-tasseurs. Les principaux concurrents sont les entreprises Métropole et Sigma qui possèdent à eux deux 45 camions, et emploient environ 200 boueurs.

TRAVAUX

SUITE DE LA PAGE 1

"J'espère que la Ville de Montréal comprendra la situation et acceptera de modifier le calendrier des travaux prévu par le contrat."

M. Lamontagne a d'ailleurs décrit M. Saulnier comme un homme "d'un grand réalisme et d'une grande confiance".

Le président du comité exécutif répondit quelques instants plus tard que la Ville devait étudier la nouvelle situation d'un point de vue pratique plutôt que sous l'angle juridique, et qu'il fallait tenir compte avant tout des implications du projet pour le développement de Montréal et du quartier concerné.

Mais il a précisé très fermement qu'il serait "extrêmement souhaitable" que le nouveau délai soit "très raisonnable".

A un journaliste qui demandait si un délai d'un an lui apparaissait raisonnable, M. Saulnier a dit, en se retenant visiblement, que ce délai lui semblait "amplement suffisant". Et il a rappelé à M. Lamontagne que "les déclarations officielles comme celles d'aujourd'hui au sujet des projets de Radio-Canada à Montréal commencent à devenir une belle tradition".

M. Saulnier a mentionné par ailleurs que la Ville devait tenir compte des efforts considérables des deux paliers supérieurs de gouvernement dans la région de Montréal.

Le transfert du siège social

Le Comité Fowler ayant recommandé que le siège social de Radio-Canada soit déménagé d'Ottawa à Montréal et soit intégré au complexe qui sera construit dans l'est, les journalistes ont demandé à M. Lamontagne si le gouvernement avait pris une décision à ce sujet. Le ministre a déclaré que le cabinet n'était pas en mesure à ce moment-ci de trancher cette question, mais il a émis l'avis que le réaménagement des plans ne serait pas tellement affecté par cette mesure, parce qu'il n'est pas compliqué d'ajouter de l'espace pour des bureaux.

CARGO

SUITE DE LA PAGE 1

cessaires. Les deux premiers blessés ont été identifiés comme Gerard Kennedy, de Toronto, et Rodrigue Poisson, de Québec.

Le chef cuisinier, Tony Kirouac, 43 ans, de Loretteville, dit que le feu déjà consumait ses vêtements lorsqu'il a atteint le bord du quai.

Il l'échappe de justesse

Le pilote, M. M. Patenaude, qui avait pris le commandement du "Fort William" à l'écluse de Saint-Lambert, pour le diriger dans les eaux du port de Montréal, venait tout juste de quitter le navire lorsque l'explosion se produisit.

Des milles à la ronde

La détonation fut entendue des milles à la ronde. En même temps, une vive lueur était aperçue à l'horizon. En premier lieu, plusieurs pensaient qu'une explosion était survenue à l'arsenal de Longue-Pointe.

Mais le navire, déjà, donnait de la bande et plusieurs marins eurent beaucoup de mal à sauter sur le quai. Ils le firent par la timonerie qui donne la structure la plus élevée. Un des marins, John Strickland, était encore visiblement très affecté à l'Institut de la rue de la Commune. Il racontait qu'il eut à peine le temps de s'agripper au bord du quai lorsque la coque du navire se déroba sous ses pieds.

300 tonnes de carbure

Il semble bien que le navire de 7,900 tonnes contient un élément très explosif, du carbure. Une information venue aux oreilles du directeur Armand Durette voudrait qu'il y en ait au moins 300 tonnes.

La cargaison très variée comprend également du mazout et du naphte.

On entretient les pires craintes pour la période de l'Exposition universelle alors que les navires circuleront autour des îles. Le maître du port a signalé que le capitaine n'avait remis aucun manifeste de la cargaison. Normalement, il aurait dû avertir, avant d'entrer dans le port, de la présence de matières explosives à bord de son navire. La catastrophe d'aujourd'hui semble donner malheureusement raison au conseiller Paul-Emile Sauvageau, qui, tout récemment, s'élevait contre les abus commis régulièrement à cet égard dans le port de Montréal.

Arrêt de la navigation

Pendant une heure, soit du moment où l'explosion s'est produite jusqu'à 5 h. 55, toute circulation des navires a été arrêtée sur le fleuve entre la voie maritime et Trois-Rivières.

Le paquebot "Empress of Canada" qui remontait le St-Laurent avec quelque 800 passagers, a dû jeter l'ancre au large de Longue-Pointe. Il a repris sa route peu après et les passagers ont été témoins de l'incendie.

Un cargo de $5 millions

Le "Fort William" avait pris son chargement à Port Credit, en Ontario et avait quitté ce port dans la journée de dimanche. Désigné sous le nom de "package freighter" par la firme Canada Steamship Lines, il effectuait régulièrement la navette entre la métropole et les ports des Grands Lacs.

C'était un cargo tout neuf que la société d'armement avait mis en service au mois de mai dernier. Construit au coût de $5 millions, il en était à son troisième ou quatrième voyage seulement.

C'est un navire de 489 pieds de longueur dont la capacité de port en lourd est de 7,800 tonnes. Il avait été baptisé le 24 mai dernier aux chantiers Davie Shipbuilding, de Lauzon, et sa marraine avait été Madame Peter McLagan, belle-fille du président de la Canada Steamship Lines.

Cause inconnue

La cause exacte de l'explosion n'est pas encore connue. Le capitaine Wilkinson a précisé qu'elle s'est produite "dans une cale quelque part". Le président de la CSL, M. McLagan, a déclaré ce matin: "Nous sommes atterrés par cette catastrophe; nous savons seulement que l'explosion n'est pas survenue dans la chambre des machines".

Troisième incendie dans le port

L'incendie du "Fort William" est le troisième du genre à se déclarer dans le port de Montréal cette année. Le 31 juillet dernier, le pétrolier "Cedarbranch" était ravagé par le feu à la suite d'une explosion dans l'est de la métropole. Tandis que le 6 mai, un incendie se déclarait à bord du cargo suédois "Hispaniola" au quai Victoria.

Rappelons enfin que la saison de navigation s'était ouverte tragiquement par un abordage sur le lac St-Pierre. Cette tragédie avait fait trois victimes en plus de coûter un navire, le cargo allemand "Transatlantic".

La tragédie de ce matin, enfin, n'est pas sans rappeler celle du "Cymbeline", en 1932. Cette fois, le directeur du service des incendies de Montréal, le capitaine Raoul Gauthier, y avait laissé sa vie.

SENAT

SUITE DE LA PAGE 1

apporter un message de paix en même temps qu'un hommage respectueux aux représentants des nations qui y sont rassemblés.

Il a lancé un appel au retour de la paix entre l'Inde et le Pakistan.

"Que triomphe la paix, a dit Paul VI, cette paix qui en ces jours est troublée par de violents conflits entre des peuples qui en ont tant besoin. Nous ne pouvons pas ne pas formuler le voeu ardent que cesse cette guerre et que revienne entre les peuples le respect mutuel et la concorde."

Parlant ensuite des travaux mêmes du concile, le pape a dit : "Nous n'avons pas touché (dans ce discours) aux questions qui seront soumises à cette assemblée. Notre silence est voulu. On doit y voir le signe que nous ne voulons compromettre par aucune parole de notre part, votre liberté d'opinion à l'égard des questions qui vous seront présentées".

Ce n'est qu'après cette déclaration que le pape a annoncé la création du synode épiscopal.

Avant la cérémonie d'ouverture, le pape a conduit en procession solennelle dans la basilique Saint-Pierre une centaine de cardinaux à 9 heures ce matin, heure de Rome (4 heures, heure de Montréal). Le cortège a passé le long de l'immense nef de la basilique Saint-Pierre, entre les deux estrades où avaient pris place les 2,500 Pères du Concile, cardinaux, patriarches, archevêques, évêques et autres prélats.

Le temps était très beau, ce matin, à Rome, le soleil brillait de tous ses feux.

La cérémonie a commencé par une concélébration eucharistique présidée par le pape, assisté de 26 prélats.

Le travail véritable de l'assemblée conciliaire commencera demain. On compte onze schémas sur lesquels les Pères devront se prononcer. Officiellement, on espère que le Concile pourra terminer ses travaux avant Noël.

La première question à l'ordre du jour est la déclaration sur la liberté religieuse.

Une fois le Concile terminé, l'Eglise entrera dans une longue période cruciale au cours de laquelle la réforme devra se faire graduellement, dans le monde catholique entier.

Ce matin, les diplomates attachés au Saint-Siège, qui assistaient à la cérémonie, représentaient en tout 90 pays.

Le nombre des observateurs non catholiques atteint maintenant le chiffre record de 98, selon la liste dressée par le secrétariat de l'unité chrétien-

CIEL

SUITE DE LA PAGE 1

Fait remarquable: on s'aperçois de plus en plus, d'une année à l'autre, que le "clergyman" l'emporte sur la soutane, particulièrement dans le clergé étranger (non romain), au douloureux scandale de l'autorité curialiste qui ne peut se résoudre à cette évolution irréversible dans le vêtement ecclésiastique.

Les autorités des collèges canadien et américain en savent quelque chose, m'a-t-on dit.

Elles auraient reçu, il y a quelque temps, de sévères mises en garde de la part des autorités de la Congrégation des séminaires et des universités, à cet effet.

De même, le collet romain a tendance à disparaitre, notamment dans le clergé allemand, hollandais et même français, pour céder la place au chandail noir à col roulé, ou au col de chemise blanche rabattu sur un gilet noir sans encolure. Ce qui n'aide pas à calmer les inquiétudes de ceux dont je parlais plus haut.

Hier matin, j'ai eu un premier contact avec la très belle salle de presse du Concile, située Via Della Conciliazione, à l'endroit même où débute la Place Saint-Pierre.

La grande foule des jours de Concile s'y agitait déjà à l'extérieur alors que dans le hall d'entrée, des évêques retardataires venus d'Asie ou d'Afrique, se hâtent de s'inscrire et de recueillir les premiers documents.

Dans la salle même du Concile, on retrouve l'animation habituelle qui s'exprime dans les principales langues du globe. On retrouve les visages connus des confrères de diverses nationalités qui depuis le début reviennent au Concile avec le même enthousiasme, après être retournés chez eux, l'année précédente, épuisés, souvent déçus.

VOTRE MEILLEUR COUP... SHAWNEE

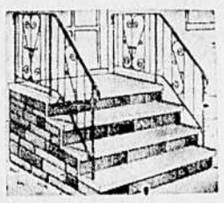

PERRON en Béton Précoulé

★ Fabrication mono-pièce renforcée d'acier
★ Montage indépendant
★ Aucune réparation ni entretien
★ Recouverts de similipierres de couleurs ou uni.

Estimation GRATUITE 321-7705

Aussi peu que $2.50 par semaine

Satisfaction garantie

SHAWNEE PRE-CAST (Mtl) Ltée
8210 Lafrenaie
Ville St-Léonard

HOMMES et FEMMES de 16 à 45 ANS

PENSEZ à votre avenir!

Inscrivez-vous au cours sur machine IBM

OPERATION — FILAGE — PROGRAMMATION "KEY-PUNCH"

POUR INFORMATIONS APPELEZ 861-5426

Ecrivez-nous pour informations gratuites
AUTOMATION DATA PROCESSING INSTITUTE LTEE
1242, rue PEEL, MONTREAL, P.Q.
Veuillez m'envoyer, sans obligation, tous les renseignements sur les cours IBM
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
No. 212

Il n'existe qu'un seul

Capri

vous offrant des matériaux de 1ère qualité pour ENJOLIVER VOTRE MAISON

- Auvents en fibre de verre
- "Carports" et "patios" fibre de verre ou aluminium

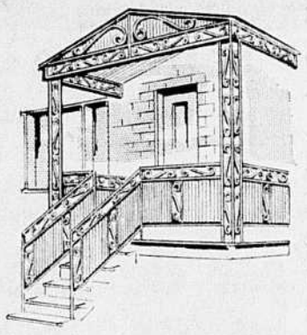

LE DECLIN ALUMINIUM (Clapboard)

Fabriqué spécialement pour le climat canadien, offert en blanc et dans un choix de couleurs en vogue. Il se pose en quelques heures... et fera votre fierté pendant de longues années. — Il suffit de la laver à grande eau (tout comme votre voiture) pour lui conserver sa beauté.

ALCAN Revêtement Alcan

Aussi : Portes et fenêtres en aluminium, fenêtres vinyle, rampes en aluminium

La Corp. des Auvents Capri
3206 EST, RUE JARRY
725-9347

UN NOUVEAU SERVICE DE LA BNE

Recevez $4 pour $3 avec les Certificats d'épargne BNE de six ans

Achetez un certificat de $10 seulement... ou de toute autre valeur qui vous convient. Remboursable à tout moment.

BANQUE Scotia
LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE

SSC-385F

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1132

MONTREAL, MARDI 14 SEPTEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 212

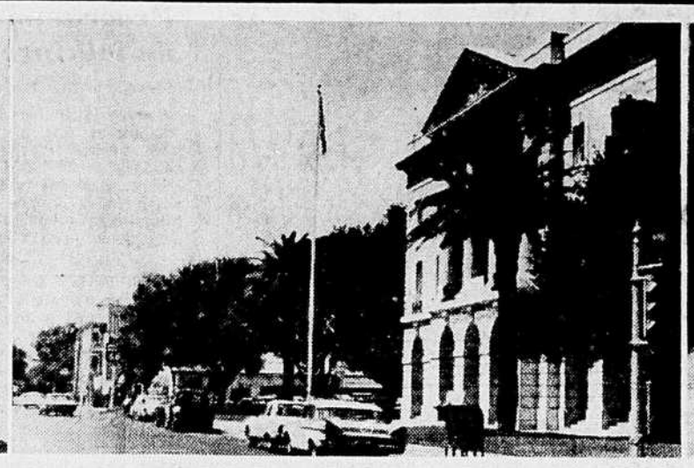

(téléphotos PA et UPD

Première journée du procès de Lucien Rivard

Le procès de Lucien Rivard et de trois de ses "compagnons", a débuté, hier, à Laredo, au Texas. On voit, de gauche à droite le juge Ben C. Connlaly, chargé de juger les détenus ; une vue de l'immeuble abritant la Cour fédérale à Laredo ; l'agent George Bennett, en cravate papillon, qui surveille Julien Gagnon (au centre) et Charles-Emile Groleau (courbé) ; un vieillard de Laredo qui profite de l'ajournement du midi pour se reposer en face de l'immeuble fédéral et Marie Rivard à qui il a été défendu d'entrer en cour pour assister au procès de son mari.

Caron désigne Rivard comme le chef du réseau

Témoignant au procès de Rivard, il raconte comment on avait apporté à Montréal 152 livres d'héroïne, en 1963, soit une valeur d'environ $100,000,000

LAREDO, Texas. (PC, AP, AFP) — Selon les révélations de Joseph-Michel Caron, témoin à charge qui purge actuellement une peine de 10 ans de prison, au Texas, pour trafic de narcotiques, le réseau que dirige Lucien Rivard a été mis sur pied à la suite de plusieurs réunions tenues dans des villes des Etats-Unis, du Canada, du Mexique et de la Hollande.

"Nous sommes tous dans la même "business" des stupéfiants", a affirmé le témoin, parlant de Lucien Rivard et de trois autres Canadiens, dont le procès a débuté hier au Texas.

Les autres Canadiens sont Joseph Raymond Jones, Julien Gagnon et Charles-Emile Groleau.

Le témoin de la poursuite a déclaré qu'il a été invité à s'occuper du commerce de la "poudre blanche" par Gagnon (Massey), en 1963, alors qu'il se promenait sur l'île Ste-Hélène, près de Montréal.

"Il était au courant de mon casier judiciaire, a-t-il dit. Il savait que j'étais un voleur, donc l'homme qu'il lui fallait."

Gagnon, selon les dires du témoin, aurait proposé à Caron de se rendre en France pour prendre possession d'une importante quantité d'héroïne. Ce dernier devait faire le voyage à bord d'un paquebot luxueux, en première classe, et s'acheter plusieurs habits et avoir à sa disposition une voiture neuve.

"Je n'avais qu'un seul habit à ce moment-là", a-t-il affirmé.

Une affaire de $100 millions

Caron a déclaré aujourd'hui que Rivard et trois autres Montréalais avaient été impliqués dans la livraison de deux quantités d'héroïne totalisant 152 livres. La cargaison, dont la majorité a été écoulée aux Etats-Unis en 1963, provenait de Montréal.

Selon certains renseignements, la valeur de ces 152 livres d'héroïne atteindrait le chiffre fabuleux de $100 millions.

Il a précisé que Julien Gagnon, alias Jerry Massey, avait amené par bateau 68 livres d'héroïne et que Joseph-Raymond Jones en avait, pour sa part, transporté 84 livres. Caron a ajouté que Charles-Emile Groleau avait une main mise sur le transport et qu'il payait les "récompenses".

On sait que Rivard, Gagnon, Jones et Groleau subissent leur procès sous l'accusation d'avoir illégalement introduit des stupéfiants aux Etats-Unis.

D'après Caron, les Montréalais Jones et Gagnon lui auraient remis à leur retour d'Europe une certaine quantité de narcotiques qu'il aurait ensuite lui-même transportée en automobile à Bridgeport, au Massachusett. Rendu à cet endroit, Caron a remis son véhicule à un individu qu'il connaissait seulement sous le sobriquet de Frank.

Un individu du nom de Frank Cappola, alias Miller, de Bridgeport, doit répondre aux mêmes accusations que Rivard et ses comparses, mais il subira son procès séparément.

Tête dirigeante

Les quatre inculpés ont écouté stoïquement le témoin de la poursuite qui a présenté Rivard comme tête dirigeante du réseau international et Charles-Emile Groleau comme son officier exécutif.

La première journée du procès a été consacrée au choix du jury qui a été rapidement sélectionné parmi 75 candidats. Le juge fédéral Ben C. Connally avait reçu un avis de motion des avocats de la défense demandant que le procès soit remis à une date ultérieure afin de permettre aux accusés, particulièrement à Rivard, de préparer la défense.

Les avocats estimaient en effet que Rivard ayant été incarcéré dans une prison située à des centaines de milles de Laredo n'avait pas eu le temps de préparer son procès.

Les autorités fédérales avaient pris des mesures de

Voir RIVARD en page 6

Lucien Rivard

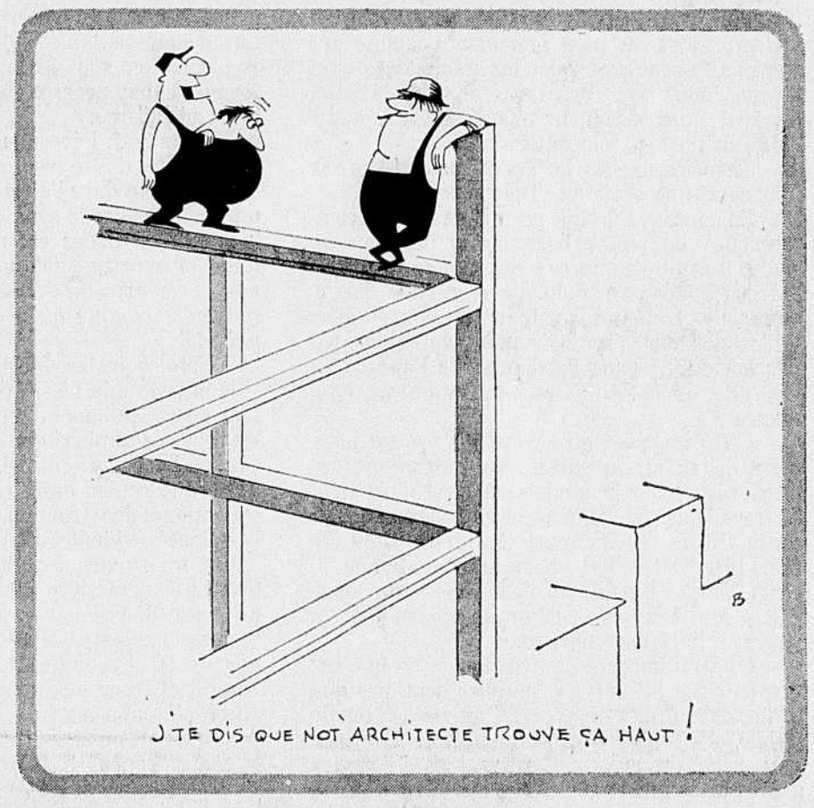

La Gendarmerie royale recherche 2 autres trafiquants à Montréal

TORONTO. (PC) — D'autres arrestations seraient sur le point d'être effectuées à Montréal et à Toronto en rapport avec le vaste réseau de narcotiques démantelé par deux jeunes agents de la Gendarmerie royale.

Jusqu'à présent, au moins 24 personnes ont été arrêtées. Un porte-parole de la Gendarmerie royale a déclaré, hier à Toronto, que plusieurs mandats d'arrestation ont été émis. "Il est bien difficile de localiser les suspects", a dit le porte-parole qui a ajouté que quelques-uns d'entre eux demeurent dans la banlieue torontoise. Il a refusé de divulguer cependant les noms.

A Montréal, la Gendarmerie royale est à la recherche d'au moins deux autres personnes.

L'arrestation des cinq suspects, samedi, dans la région métropolitaine, a été effectuée peu de temps après celle de Joseph Rosario (Willie) Lamy, âgé de 44 ans, ami de Lucien Rivard qui subit son procès à Laredo, au Texas.

Les agents de la RCMP, à Toronto, ont effectué huit arrestations et ont porté des accusations contre sept autres individus qui se trouvent en prison. Hier, une autre personne a encore été accusée de vente de narcotiques dans la Ville-Reine.

Selon les déclarations du surintendant J.-R. Carrière, il semble bien que l'arrestation de Lamy est la plus importante.

Lamy a témoigné à l'enquête Dorion. Il avait notamment déclaré avoir remis $20,000 à Marie Rivard pour l'aider à ramasser les $60,000 avec lesquels elle espérait obtenir la libération conditionnelle de son mari, qui, à ce moment-là, attendait son extradition au Texas.

Toutes ces arrestations ont été effectuées grâce aux efforts de deux jeunes agents, Christian Sampson et John Pielachaty, qui ont réussi à s'infiltrer à l'intérieur du réseau, gagnant la confiance des têtes dirigeantes. Ils étaient devenus "les bons hommes" des trafiquants de narcotiques des régions de Toronto et de Montréal.

Aucun cautionnement aux 5 accusés qui ont comparu

Cinq des sept personnes appréhendées en fin de semaine au sujet des activités d'une bande de trafiquants de narcotiques ont comparu, hier, en Correctionnelle.

Les deux autres devraient comparaître aujourd'hui, cependant que des accusations additionnelles pourraient être portées contre au moins deux des prévenus d'hier.

Le premier suspect à être amené devant le juge Armand Chevrette a été Willie Lamy, un grand ami de Lucien Rivard, que l'on a dit tour à tour être agent d'immeubles et... épicier, lors de son témoignage devant le commissaire Dorion.

Il a été accusé d'avoir trafiqué, à deux reprises, un kilo de codéine. Il faut noter, dans ce cas, qu'il s'agit là d'une drogue qui n'est que rarement utilisée par les narcomanes montréalais.

Non représenté par avocat, au moment de sa comparution, le prévenu a repris le chemin des cellules avant même que le procureur de la Gendarmerie royale, Me Pierre Lamontagne, ne s'oppose à sa remise en liberté sous cautionnement.

Plus tard, son procureur, Me Claude Danis, s'est présenté devant le tribunal, pour présenter une requête en bonne et due forme, dans ce sens, mais le juge Chevrette, qui avait déjà confiné tous les autres prévenus dans les cellules, l'a rejetée.

Les quatre autres accusés d'hier sont : Dominique Baccari, de la rue Clark, et Lucius Leshley, qui auraient vendu de l'héroïne en juillet et en août.

Luciana Griffith qui a, pour sa part, été traduite en cour sous une accusation semblable, et la jeune Anita Kalt, qui a été accusée de "possession", simplement.

Pour tous les accusés, l'enquête préliminaire a été fixée au 21.

On trouvera les FAITS DIVERS en page 6

St-Michel veut annexer St-Léonard

par Thomas Duhaime

De façon fort inattendue, la ville de St-Michel vient de se lancer dans l'aventure (à la mode) des annexions.

La cible: St-Léonard, municipalité voisine de 17,000 âmes, dont la superficie est de 3,251 acres.

A supposer qu'un tel projet ait des chances de se réaliser, cette annexion créerait dans l'est de l'île de Montréal une ville de près de 90,000 âmes.

Toutefois, il ne s'agit là que d'un premier pas: aucun règlement d'annexion n'a encore été mis sur le métier ni proposé par le conseil municipal de St-Michel.

A leur dernière réunion, les conseillers n'ont adopté, tout au plus, qu'une simple résolution pour autoriser le maire Maurice Bergeron à "prendre le projet d'annexion en main".

Cependant, le maire de St-Michel n'a entrepris aucune démarche, pour le moment du moins, en vue d'entamer des pourparlers avec la ville de St-Léonard.

Selon ce qu'il a déclaré, le maire Bergeron profiterait du congrès de l'Union des municipalités du Québec, en fin de semaine, pour discuter du projet d'annexion avec le maire Paul-Emile Petit, mais de façon non officielle.

"Mais avant tout, a-t-il ajouté, il faut connaître le sentiment de la population intéressée, lorsqu'il est question d'annexer une municipalité voisine."

Un tel sondage a-t-il été fait par la ville de St-Michel avant de lancer son projet d'annexion?

D'autres motifs raisonnables ont-ils poussé les autorités municipales de St-Michel à songer que le temps était propice... que le fruit était mûr?

Pour le moment, la lumière n'a pu être faite là-dessus.

Pourtant, le maire Paul-Emile Petit, pour sa part, a déclaré catégoriquement: "Annexer St-Léonard à St-Michel est complètement impossible", ajoutant, du reste, qu'il n'a jamais été approché.

Si cela arrivait: "En toute circonstance, d'ailleurs, je serai opposé à ce projet", a-t-il affirmé avec beaucoup de conviction.

Il n'y a pas à se surprendre que la ville de St-Michel veuille, aujourd'hui, tenter d'annexer (au complet) la municipalité de St-Léonard.

Un premier succès a déjà été réalisé: le 11 janvier 1962, le conseil municipal adoptait un règlement d'annexion et, par la suite, la ville de St-Léonard cédait une partie de son territoire, 190,245 pieds carrés (appelée la "Terre 370"), pour fins d'aménagement d'un parc public à St-Michel.

Aujourd'hui, la bouchée est plus grosse: le projet parle d'annexion intégrale, c'est-à-dire tout le territoire de la ville voisine.

Ce n'est pas la première fois, non plus, que St-Léonard est la cible de visées annexionnistes aussi poussées.

En janvier 1963, la ville de Montréal incluait dans son projet de loi annuel l'annexion de la ville de St-Léonard, au même titre que l'ancienne municipalité de Rivière-des-Prairies.

Une fois devant l'Assemblée législative, deux mois plus tard, à la demande du député Jean Meunier, Ville d'Anjou était également... versée au dossier.

Toutefois, le maire Jean Drapeau et M. Lucien Saulnier devaient revenir de Québec avec une seule annexion en poche, le quartier Rivière-des-Prairies, les villes de St-Léonard et d'Anjou ayant été épargnées...

Vote de grève chez BP et Texaco

par Jacques Lafrenière

"Ce n'est pas seulement un devoir, mais c'est une obligation pour les syndicalistes que de réclamer avec force, voire jusqu'à la grève, les millions de dollars qui sont littéralement volés aux citoyens du Québec par les entreprises pétrolières du Canada."

C'est la déclaration que faisait hier le directeur québécois du Syndicat international des travailleurs des industries pétrolières, chimiques et atomique (FTQ), M. Fernand Daoust.

Il commentait ainsi les votes de grève pris par des groupes d'employés de Texaco et British Petroleum, à Montréal. Cent techniciens de laboratoire et opérateurs de la BP dans la métropole se sont prononcés hier soir dans une proportion de 94 p. 100 en faveur de la grève.

La veille, les 50 chauffeurs de

Voir GREVE en page 6

14 ans à un récidiviste

par Maurice Morin

Un récidiviste, qui venait de sortir du pénitencier, y ayant été condamné à 15 ans en 1954, pour un hold-up, y retournera pour 14 ans.

C'est la peine que le juge François Caron, de la Cour Supérieure, siégeant aux Assises, a imposée, aujourd'hui, à Gérard Dupuis, alias Denis Carlos, âgé de 30 ans, du 4242, de la rue Fabre.

Dupuis venait à peine de purger sa première sentence imposée, nous le répétons en 1954, (Il avait gagné du temps) lorsqu'il pénétra, revolver au poing, avec des complices, le 30 décembre 1964, dans la succursale de la banque Canadienne Nationale, 1250 est, rue Bélanger et, après avoir mis le caissier en joue, avait pris la fuite avec $1447.

Tous avaient alors la tête recouverte d'une cagoule.

Puis une vingtaine de jours plus tard, soit le 21 janvier 1965, Dupuis s'était présenté, toujours déguisé, dans les établissements de la Montreal Coin & Exchange, au 2005 est, de la rue Bélanger et avait fait main basse sur $4,000 et une collection de monnaies d'une valeur de $20,000. le tout, propriété de M. Jean Normandin.

Lui et ses comparses qui sont, eux, encore devant nos tribunaux, avaient menotté un employé, un client, avaient forcé sept autres personnes à se réfugier dans une chambre forte et dans la salle de toilette.

Après que Dupuis eut reconnu sa culpabilité sous les deux accusations de hold-up et une troisième accusation de déguisement, Me Louis-G. Robichaud, C.R., procureur permanent de la Couronne, a insisté pour que le tribunal imposât une peine sévère au coupable.

Ce que le juge Caron fit séance tenante. Dans chaque cas, la sentence a été de 14 ans.

Les trois peines seront toutefois purgées simultanément.

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Emouvant hommage au lieutenant Jean Ducharme

Une foule de plus de 2,000 personnes a rendu un dernier hommage hier matin au lieutenant Jean Ducharme, pompier tué en luttant contre un incendie, jeudi dernier, à l'angle des rues Berri et Ontario. Les funérailles civiques ont eu lieu en l'église Notre-Dame-des-Victoires, dans l'est de la métropole. On remarquait dans le cortège des membres de la Gendarmerie royale, du Service de la police de Montréal et des services de police de la banlieue, en plus de quelque mille pompiers montréalais et des villes environnantes. La ville de Montréal était représentée par le vice-président du comité exécutif, M. Gerry Snyder, par les commissaires Jean Labelle, Maurice Landes et Fernand Drapeau, ainsi que par une dizaine de conseillers municipaux. Prenaient également place dans le cortège, MM. Armand Durette, directeur du Service des incendies de Montréal, Jean-Paul Gilbert, directeur adjoint du Service de la police de Montréal, et le lieutenant André Plante, président de la Fraternité des pompiers de Montréal.

NOUVELLE ADRESSE
6741 ST-HUBERT
PAUL-E Talbot Bachelier en optométrie

EXAMEN DE LA VUE
•
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
•
Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine
272-7611 • 272-7616

POUR DE L'EQUIPEMENT INDUSTRIEL NEUF OU USAGE DE MARQUE
JOHN DEERE
VOYEZ
Le dépositaire autorisé de Mtl et la banlieue
EQUIPEMENT R. LAGUE
861-8673
672-1756

Un cadeau apprécié c'est un cadeau de la maison A. Lemieux

UN CADEAU DE CHOIX
pour la future mariée

Les cadeaux de noces les plus appréciés sont ceux que l'on choisit dans une maison de confiance. Ne vous laissez pas embêter par un tel achat, rendez-vous dans une maison spécialisée comme A. LEMIEUX CADEAUX INC. où le personnel courtois et expérimenté vous aidera de ses suggestions dans le choix d'un cadeau sûr de plaire.

Lemieux
A. LEMIEUX CADEAUX INC.
765, rue BEAUBIEN (près St-Hubert)
Téléphone 274-6529
Livraison gratuite sur l'île de Montréal

Agent autorisé
DODGE
CHRYSLER
VALIANT
CAMIONS DODGE
Vaste terrain d'autos usagées
Location à court et long termes
L'HOMME L'AUTRE BORD DU PONT VEND MOINS CHER
AUTOS USAGÉES Dependable
Longueuil AUTOMOBILE LTEE
268 O. St-Charles, Longueuil — OR. 4-1571
MÉDARD DENIGER, prés.

Rénovez maintenant
avec le clapboard d'aluminium
WEATHER VANE
Résiste toute une vie sans peinture
GRATIS
un sac de fin de semaine avec chaque achat
CHOIX DE 8 COULEURS
ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD
Auvents Weather-Vane
3055, ave Verdun,
VERDUN — Tél. 769-3853
S.V.P. me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
☐ Auvents ☐ Portes ☐ Fenêtres ☐ Clapboard d'aluminium

Métro-Express continue de publier

par Gilles Pratte

Métro-Express continue de publier malgré la démission de toute son équipe rédactionnelle, à l'exception des cinq reporters du sport et des pigistes de la chronique financière.

Le nouveau rédacteur en chef, M. Charles-Henri Dubé, qui succède à M. Yvon Turcot, a reconstitué hier une toute nouvelle équipe de rédaction avec, a-t-il dit, 80 pour cent de journalistes d'expérience.

M. Dubé a précisé qu'une bonne partie des nouveaux employés sont venus offrir leurs services d'eux-mêmes; plusieurs sont des journalistes qui, le jour, travaillent pour le compte d'autres entreprises, et le soir, pour Métro-Express, journal du matin.

A l'exception de la sienne propre, comme l'a souligné le nouveau rédacteur en chef, aucune nomination n'est permanente.

M. Dubé a dit faire fonction, pour le moment, de rédacteur en chef, de directeur de l'information et de chef de pupitre.

Les employés démissionnaires de Métro-Express se sont réunis hier soir à l'hôtel Windsor pour étudier la situation attentivement et juger des mesures à prendre dans les circonstances.

Les 16 journalistes qui ont démissionné pour protester contre la façon dont le rédacteur en chef a été congédié ont fait parvenir à M. Jacques Brillant un télégramme manifestant leur intention de ne plus collaborer au journal.

L'ancien directeur de l'information à Métro-Express, M. Roger Nantel, a, pour sa part, annoncé qu'une conférence de presse sera probablement convoquée, aujourd'hui même, au cours de laquelle il exposera certains faits relatifs à la crise frappant le quotidien qui vient à peine de célébrer son premier anniversaire.

M. Brillant a donné pour raison du congédiement du rédacteur en chef, Yvon Turcot, des divergences fondamentales au niveau administratif.

Pour sa part, M. Nantel soutient que la coïncidence entre la crise actuelle à Métro-Express et l'annonce d'élections fédérales n'est pas accidentelle.

Bien que son nom apparaisse dans l'édition d'aujourd'hui, sous le bloc "Flash-Québec", l'ancien correspondant de Métro-Express dans la capitale, Laval Le Borgne, a bel et bien démissionné verbalement, comme il l'a dit, à quatre ou cinq reprises au cours de la journée d'hier. Il a précisé que la matière qui apparaît sous son nom n'est pas de lui.

Métro-Express prendra de l'expansion

Non seulement Métro-Express ne disparaîtra pas, mais il s'apprête à prendre de l'expansion.

Dans un bloc éditorial intitulé "Nous sommes là pour rester", le président et éditeur, M. Jacques Brillant, affirme : "Je tiens à déclarer nettement qu'il n'a jamais été question que Métro-Express cesse de paraître. Je m'engage à poursuivre la publication et à assumer toutes les obligations du journal à l'égard de ses lecteurs et de ses annonceurs. Bien plus, Métro-Express se trouve à la veille de développements qui connaîtront par la suite une ampleur considérable".

M. Brillant soutient ensuite avoir l'intention de continuer à fournir une information "objective" tout en conservant au journal "une indépendance qui est en partie sa raison d'être".

Plus loin, il note : "Nous jugeons notre rôle d'informateurs impartiaux avec trop de sérieux pour nous permettre d'entrer dans la voie des compromissions et des sujétions — officielles ou occultes.

"Métro-Express, formule actuelle, ne constitue, enchaîne-t-il, que le début d'une évolution que nous voulons rapide mais constante — qui aboutira à un organe d'information puissant, doué de moyens considérables. Nous y parviendrons car nous croyons fermement que le journalisme constitue une profession, qu'il requiert non seulement du dévouement, du courage, du travail mais aussi du talent, de la technique et, surtout, beaucoup de sincérité."

Il nous a été impossible de rejoindre, pour plus amples renseignements, M. Brillant qui nous a fait dire par son rédacteur en chef, M. Dubé, n'avoir d'autres commentaires à formuler que ceux contenus dans son éditorial.

Finies les vacances... prolongées

C'est finalement aujourd'hui que quelque 800 garçons et filles, inscrits à l'école Arcand-2, dans l'est de Montréal, entrent en classe après avoir profité d'une semaine supplémentaire de vacances. La rentrée, d'abord prévue pour mardi dernier, puis reportée à hier matin, avait ensuite été différée, dû au fait que les travaux de construction du nouvel immeuble n'avaient pas été complètement terminés et que les classes étaient encore dépourvues de chaises et pupitres hier matin. Mais tout rentre dans l'ordre ce matin et les vacances sont bel et bien finies !

Des voleurs menacent de faire brûler leurs victimes

Deux tortionnaires ont menacé la nuit dernière de transformer un vieux couple en torche vivante si l'homme ne révélait pas la cache où il entassait son argent.

L'attentat s'est déroulé chez M. et Mme Dozité Dupras, deux septuagénaires domiciliés dans le rang Ste-Henriette, à Saint-Roch-l'Achigan.

Il a débuté vers minuit alors que les apaches, la tête recouverte d'une cagoule, sont entrés l'arme au poing et ont sommé M. Dupras de leur dire où se trouvait son argent.

M. Dupras a répondu qu'il n'avait rien. Les arrivants l'ont alors ligoté, lui et sa femme, sur son lit, puis ont répandu de l'huile sur les draps.

Celà fait, ils ont menacé de mettre le feu au lit si M. Dupras finalement ne desserrait pas les lèvres. Cédant enfin, ce dernier leur a dit l'endroit où étaient cachés $900.

Deux heures après le départ des escarpes, le couple a réussi à se dégager de ses liens et à alerter la police. Il croit que les malfaiteurs étaient des jeunes du voisinage.

RIVARD

SUITE DE LA PAGE 3

sécurité exceptionnelles vis-à-vis de Rivard, et son lieu de détention avait été gardé secret.

Le juge Connally a rejeté donc la demande de la défense. Il a souligné qu'il espérait que le procès durerait de 10 jours à deux semaines.

Une tactique

Une tactique de dernière heure a pris forme, hier, alors que l'avocat de Rivard a demandé la production des dossiers criminels de Joseph-Michel Caron, de sa femme, et de Roger Beauchemin, garçon de table âgé de 33 ans, de Montréal dans le but, semble-t-il, de faire échec aux témoignages qu'ils pourraient rendre en faveur de la poursuite.

Après le refus du juge de reporter à une date ultérieure le procès de Rivard, la défense, pour sa part, a refusé d'enregistrer un plaidoyer quelconque.

La Cour a décidé alors d'inscrire un plaidoyer de non culpabilité pour la défense.

Cette nouvelle tactique des avocats de Rivard et des trois autres détenus, leur permettra, plus tard, de contester la juridiction de la Cour dans le cas où ils jugeraient une telle contestation fondée.

Les quatre Montréalais sont arrivés de bonne heure, hier matin, à Laredo, accompagnés d'agents fédéraux bien armés.

A 7 h. 40 du matin, une voiture blanche a transporté Rivard de la prison à la Cour fédérale, une faible distance. Les trois autres ont fait le même trajet à bord d'une camionnette de la police.

Dès l'ouverture du procès, les ascenseurs de la Cour ont été arrêtés et toute personne désirant y assister devait produire des pièces justificatives.

Des officiers armés arpentaient le corridor attenant à la Cour et des agents en civil se sont mêlés à l'assistance.

Composition du jury

Huit membres des douze jurés sont hispano-américains, tout comme la majorité de la population de cette ville du Rio Grande. Trois candidats ont été excusés parce qu'ils ne pouvaient ni lire ni écrire l'anglais.

Trois personnes se sont disqualifiées parce qu'ils avaient déjà des opinions quant à la culpabilité ou l'innocence des accusés.

Une autre, qui a déclaré être dure d'oreille n'a pas été excusée, le juge lui ayant souligné qu'il ferait hausser le volume des haut-parleurs. Un dernier candidat, qui était sujet à des crises de rhume des foins, s'est vu obligé de siéger au sein du jury, le juge lui ayant dit que la cour s'en chargerait de le traiter en cas d'attaques.

Enfin, les 12 jurés seront isolés du reste du monde durant la période du procès et logeront dans un hôtel situé en face de la Cour.

Le tournoi de golf des conseillers municipaux

L'annuel tournoi de golf des conseillers municipaux de Montréal s'est ouvert ce matin, malgré une température incertaine.

"Beau temps ou mauvais temps, le tournoi se continuera", a déclaré tôt ce matin Me Maurice Landes, conseiller municipal et président de la Commission consultative du golf.

GREVE

SUITE DE LA PAGE 3

camions, préposés à l'entretien et au chargement pour la compagnie Texaco, prenaient un vote de grève, favorable à 90 p. 100.

Quant à BP, M. Daoust a toutefois précisé que l'arrêt de travail ne sera vraisemblablement pas déclaré cette semaine, étant donné que les négociations avec la compagnie se poursuivront jeudi à Toronto, en vue d'en arriver à une entente avec les employés de Montréal et de Trafalgar, en Ontario.

Ecart de $57 avec la Colombie-Britannique

M. Daoust a souligné que la compagnie Texaco verse à ses chauffeurs, en Colombie-Britannique, un salaire mensuel de $483, alors qu'au Québec, pour un même travail, le salaire n'est que de $426.

La discrimination envers les citoyens du Québec prend toutes sortes de formes, a ajouté le syndicaliste. Il arrive que des compagnies admettent la parité de salaire à leurs employés de l'Ontario, mais excluent les travailleurs québécois de telles ententes.

Le SITIPCA a l'intention cette année de réparer ces injustices, a-t-il poursuivi en réclamant un salaire uniforme à tous les employés des entreprises pétrolières du Canada. Pour les chauffeurs par exemple, le syndicat demande un salaire mensuel de $549, ce qui équivaut à l'augmentation horaire de 40 cents réclamée pour les travailleurs de la production.

Incidemment, c'est le 15 prochain que la grève pourrait être déclenchée à la raffinerie Texaco de Montréal. Les 250 autres employés se sont montrés favorables à la grève dans une proportion de 85 p. 100 au cours d'un vote au scrutin secret tenu la semaine dernière.

M. Daoust a souligné que la compagnie Texaco avait formulé de nouvelles offres qui procureraient une hausse de salaire de 35 cents l'heure, échelonnée sur une période de trois ans.

Vers une grève générale ...

Le SITIPCA s'achemine vers une grève générale dans les principales raffineries de pétrole du Canada d'ici quelques jours. Quelque 3,500 travailleurs participeraient à l'arrêt de travail.

FAITS divers

Vol de $10,000 dans un magasin Dionne, rue Jean-Talon

Des perceurs de coffre-fort sont entrés la nuit dernière dans le magasin Dionne Ltée, 525, Jean-Talon ouest, en enlevant le barillet de la serrure de la porte avant.

Puis ils ont atteint le coffre-fort installé dans la vitrine, qu'ils ont transporté jusqu'à l'arrière. En ce lieu, ils l'ont fracturé et l'on vidé de $10,000 en espèce sonnantes.

$5,000 d'articles de diverse description ont été volés durant la nuit chez Harry General Dry Goods Store, 3676 St-Laurent, et $2,000 d'outillage sur le chantier de construction de J. Lachance, 1871, LaSalle, Ville Jacques-Cartier, chantier situé à l'angle d'Ontario et de Moreau.

Accusation de vol avec violence

TORONTO (PC) — Un individu de 46 ans, appréhendé en fin de semaine dernière lors de la mise au jour d'un réseau de trafic de narcotiques, subira son enquête préliminaire le 20 septembre sous une accusation de vol avec violence.

Royal Perriard est accusé d'avoir participé à un vol commis à la demeure de Mme Amelia Sbrozzi, en juin dernier, où trois individus avaient battu cette dernière ainsi que sa fille Vicki, âgée de 34 ans, et s'étaient ensuite rués sur M. George Sbrozzi, âgé de 35 ans, au moment où il avait voulu défendre sa mère et sa soeur.

Vol à main armée à St-Sébastien

Trois cagoulards, brandissant chacun un revolver, ont fait irruption, vers onze heures ce matin, dans la Caisse Populaire de Saint-Sébastien, comté de Frontenac, et après avoir mis tout le monde en joue, ont sommé le caissier de leur remettre le contenu de la caisse.

Après avoir empoché un montant d'au moins $3,000, ils sont disparus sans laisser de traces et sans autrement molester leurs victimes.

Le sergent d'état-major Léonard Marineau, chef de l'escouade des hold-up à la PP, a immédiatement dépêché deux hommes qui patrouillaient dans les parages, sur les lieux pour enquête.

Vol avec violence

Un vol avec violence a été perpétré, vers 7 h. 30 hier soir, sur la personne de M. Robert Gaumont, agent d'assurances, résidant au 5855 Langelier.

M. Gaumont s'apprêtait à embarquer dans sa voiture en stationnement près du 5576 de la 8e Avenue, à Rosemont, lorsqu'un individu armé tout probablement d'un poignard, le saisit brutalement le sommant de lui remettre le contenu de ses goussets et lui faisant sentir, il va sans dire, la pointe de son arme.

La victime, pour s'épargner des blessures, s'est pliée aux exigences du bandit et a remis à ce dernier environ $200.

Vol de banque de $30,000 à Sherbrooke

Quatre cagoulards armés ont dévalisé, peu avant 9 h., hier matin, la Banque Canadienne Nationale, à l'angle des rues Windsor et King, à Sherbrooke, d'une somme évaluée à environ $30,000.

Les bandits ont réussi à gagner la chambre forte de la banque, à la pointe de leur revolver, où ils ont perpétré leur forfait. Ils ont ensuite pris la fuite à bord d'un véhicule à plaques d'immatriculation américaines. On croit savoir que les cagoulards ont abandonné, quelques rues plus loin, ce véhicule pour en emprunter un autre dont les plaques étaient du Québec.

Camionneur frappé à coups de planche

Un camionneur de St-Jérôme, M. René Cacheux, a été sauvagement frappé, à coups de planche, vers 7 h., hier soir, par 5 individus.

La victime voulait vérifier si les jeunes voyous qui se trouvaient à l'angle de la rue Bélanger et de la 16e avenue, à Rosemont, avaient causé des dégâts à son véhicule lorsqu'il fut attaqué par la bande.

Les assaillants du camionneur ont réussi à fuir avant l'arrivée de la police.

Une femme remet $750 à la pointe du fusil

Mme Cormier, propriétaire du magasin "Le Duvernay", dans la nouvelle ville de Laval, a reçu, hier matin, une visite désagréable.

Un jeune homme de 25 à 30 ans, s'est présenté chez elle armé d'un fusil de calibre .22.

Le jeune bandit somma la propriétaire de lui remettre le sac-à-main dans laquelle elle avait placé les recettes de la fin de semaine pour les déposer à la banque.

La jeune femme n'a pu que s'incliner devant la volonté de son visiteur et lui remettre la somme de $750.

Le jeune bandit a pris la fuite à bord d'un gros véhicule dont le vol avait été signalé, il y a une semaine, à Berthierville.

Injonction accordée contre des grévistes

par Jean Dénéchaud

Le juge George-F. Reid, de la Cour supérieure, a accordé hier à la compagnie Enveloppe Internationale Ltée, du 7,000 rue Hochelaga, une injonction interlocutoire contre le Syndicat national des employés de cet établissement, la Confédération des syndicats nationaux et dix-sept de ses membres.

Les termes de l'injonction comportent défense d'intimider, de menacer le personnel et les administrateurs de la compagnie, d'empêcher l'accès à l'usine de la requérante.

La procédure alléguait que, sur les 200 employés, environ 130 sont "syndicables" et que ceux-ci ont déclaré la grève le 5 août dernier, établissant une ligne de piquetage devant l'établissement.

Le 25 août, un groupe de six ou sept automobiles se serait rendu à l'usine, aurait simulé le piquetage et, tout à coup, aurait lancé dans la devanture de l'immeuble des bouteilles et des pierres, fracassant les vitres et causant des dommages de $3,500. On allègue que deux compagnies n'ont pu livrer 326,000 enveloppes à l'immeuble de la requérante, ce qui aurait déclenché des réclamations de la part de ces clientes.

Promotions à la PP

L'inspecteur Jean Pagé, chef de l'escouade des fraudes et des faillites frauduleuses à la PP, figure parmi les policiers que les autorités ont promus en fin de semaine.

Le directeur Josaphat Brunet annonce en effet des promotions à onze des principaux membres de son état-major.

Ces changements de grade se répartissent comme suit : d'inspecteur à inspecteur-chef : Hervé Patenaude ;

de sous-inspecteurs à inspecteurs : J.-P. Romain, de Granby ; Paul Gagnon, Roger Morin, Paul Benoit, Paul Champagne, Gérard Forget, Richard Masson et Jean Pagé, de Montréal ;

de sergents d'état-major à sous-inspecteurs: Edouard Boisjoli, de Montréal ; Jules Arsenault, de Hull et Maurice Baril, de Montréal.

Trois choses donnent la mesure de l'homme : la richesse, le malheur et le commandement.

Proverbe arabe

La tranquillité d'esprit vient par surcroit si vous souscrivez un capital suffisant d'assurance-VIE PERSONNELLE PERMANENTE.

G. VALOIS
119 Bethany, Lachute, LO 2-2303

EN 15e ANNIVERSAIRE L'EXCELSIOR Compagnie d'Assurance-Vie

Un certificat de cadeau-éclair Belvedere lui fait gagner un diamant de 1 carat

M. Alphonse Houle,
770, rue Williams, Trois-Rivières, Qué.

Un sur neuf fumeurs de Belvedere trouvera un certificat de cadeau-éclair dans un paquet cette année. Vous pouvez gagner de superbes cadeaux tels que des mobiliers de salle à manger Deilcraft, des ensembles de cuisine Frigidaire, des manteaux de vison, des bouilloires G-E, ou même des motocyclettes Honda.

Fumez la Belvedere — peut-être gagnerez-vous aussi!

COUVERTURE SPORT	BALANCE DE SALLE DE BAIN	BAROMETRE DE BUREAU	ATLAS
M. Donat Tremblay, 2680 Roussel, Chicoutimi-Nord, Qué.	M. Simon McMahon, 17, 12e ave, Drummondville, Qué.	M. Philippe McNicoll, 301 Châteauguay, Jonquière, Qué.	Mme Yvette Lachance, 676 Labelle, St-Jérôme, Qué.
M. Réjean Désilets, 1283 St-Olivier, Trois-Rivières, Qué.	M. G. Pazotto, 7577 Henri-Julien, Montréal, Qué.	M. Roland Michon, 7035 Denormanville, Montréal, Qué.	Mme Odina Roy, Bureau Hamel, St-Jean-de-la-Lande, Qué.
M. Jean Demme, 3879 rue Marquette, Fabreville, Qué.	M. R. Emile Locas, 11771 Victoria, Pie-aux-Trembles, Qué.	M. Roger Destefano, 31 St-Pierre, Ste-An.-de-Bellevue, Qué.	M. Peter Angelidis, 8143 ave Stuart, Montréal, Qué.

Nouveau format extra-long

PRIMCO *Profitez durant toute l'année du confort et de la beauté des produits de qualité PRIMCO*

- PORTES EN ALUMINIUM
- FENETRES • REVETEMENTS
- AUVENTS EN FIBERGLAS
- PIERRE LEDGEROCK

ESTIMATION GRATUITE
MENSUALITES FACILES
SIGNALEZ
748-7838
6005P, ch. Côte-de-Liesse
Montréal, P.Q.

Prime industries LTD

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

		Haut	Bas	3 h.
2801	Abitibi	11¾	11½	11½
1990	Algoma	67	66¾	66¾
—	Alliance	9½	9¾	—
1505	Alumin	29	28¾	28¾
105	Alum 4¼	41	40½	40½
—	Alcan 2 Pr	48½	48	—
—	Anglo CP	10	10	—
50	Anglo CP Pr	25¼	25¼	25¼
—	AngT 265 Pr	52	52	—
25	AngT 290	53¼	53¼	53¼
—	Argus	20⅝	20¼	—
800	ArgC Pr	14	14	14
210	Asbestos	24¾	24¾	24¾
—	Atl Sug	25½	25¼	—
165	Bq CN	70¼	70¼	70¼
565	Bq Imp	65½	65½	65½
55	Bq Mont	62	62	62
200	Bq N-E	74¼	73½	74¼
120	Bq PC	51½	51	51
120	Bq Roy	76½	76½	76½
—	Bq Tor-D	62¼	62¼	—
100	Bath P	25	25	25
500	Bath Wts	10¾	10¾	10¾
—	Bath P A	57½	57½	—
905	Bell Phone	59½	59⅜	59½
—	Bow Mer	51½	51½	—
500	Bow Paper	6⅞	6⅞	6⅞
600	Brazil	8⅛	8	8⅛
100	BA Oil	30	30	30
100	BC Forest	27¼	27	27¼
200	BC Phone	68½	68½	68½
—	BC Ph 4.84	28¼	25	—
1355	Brinco	6¼	6⅛	6⅛
1625	BC Ph dr	145	140	145
—	Brockvl p	6¾	6¾	—
2270	Cal Pow	25⅝	25⅜	25⅝
100	Can Cem	52½	52¼	52½
—	Can Cem p	27¼	27¼	—
—	CD Sugar	24¾	24¾	—
765	Can Iron	56¼	56	56
—	Can Malt	23⅝	23⅜	—
—	CSL	35	34⅞	—
—	CSL pr	6½	6⅜	—
225	CAE n	12¾	12⅜	12¾
1750	C Brew	8⅝	8½	8⅝
—	C Brew	44⅜	44⅜	—
—	C Brew B	51¾	51½	—
100	C Br Al A	17	17	17
—	CBAL Aw	455	455	—
—	C Brnz P	99	99	—
—	C Chem w	920	920	—
—	C Hydroc p	21	21	—
100	C I L	20⅝	20⅜	20⅝
—	CIL p	82¼	82¼	—
—	C I Pow	25½	25½	—
65	CI Pw pr	49¼	49¼	49¼
—	C Marconi	500	485	—
85	C PR	9¾	9¾	9¾
4350	CPR	68⅝	68	69
175	C Pfina	12¾	12¾	12¼
—	C Refract	17¼	17¼	—
75	Cdn Tire A	52	52	52
225	C Vickers	23	22⅜	22¾
100	Central Del	11⅜	11⅜	11⅜
320	Chemcell	16½	16⅜	16½
—	Ch 1.75 pr	36½	36½	—
—	Chrysler	54¼	54¼	—
—	Col Cell	8½	8⅜	—
—	C Cell pr	25⅝	25½	—
1120	Cons MS	44⅞	44⅜	44⅜
375	Cons Paper	41½	41	41½
—	Cons Text	21½	21½	—
500	Con Glass	9¾	9¾	9¾
75	Corby (A)	20½	20½	20½
—	Crain RL	27½	27½	—
—	Créd Fonc	73	73	—
—	Cr Cork	120	120	—
—	Cr Zell (A)	30⅜	30	—
2550	Dist Seag	40	40	40
300	D Bridge	27¾	27	27¾
—	D Coal Pr	6½	6½	—
200	Do Fasco	27½	27⅜	27½
—	D Fasc 4¾	100	100	—
550	D Glass	15½	15¼	15½
100	D Lime	5¾	5¾	5¾
225	Dosco	13¾	13⅜	13¾
55	D Stores	26	25¾	26
535	Domtar	19¾	19⅜	19⅜
270	D Text	32½	32¼	32½
500	Donohue	8⅜	8½	8½
270	Du Pont	48	48	48
—	Dupuis A	10¾	10¾	—
—	Electrolux	47	47	—
—	Enamel A	8	8	—
—	Enamel B	400	400	—
5	Falcon	105	105	105
80	Fleetwood	20⅜	20½	20⅜
—	Ford	58¼	58¼	—
225	Fraser	31	31	31
—	G Dynam	42⅜	42⅜	—
—	GR BRCI Pr	50	49½	—
—	Gr Wpg G	18½	18½	—
—	GL Paper	24⅜	24⅜	—
50	Hdy Andy	6	6	6
125	Hawk Sidd	5¾	5¾	5¾
300	Hollinger	27½	27½	27½
—	Home (A)	18¼	18¼	—
—	Home (B)	19	18¾	—
—	Horne Pf	305	305	—
—	H Smith Pr	40¼	40¼	—
675	Hud Bay M	70½	70⅜	70½
175	HBC	14½	14⅜	14½
595	Husky Oil	12¼	12⅛	12¼
824	Imp Oil	54	53¾	54
1125	Imp Tob	15¼	15¼	15¼
260	Ind Accep	24	23¾	24
—	Inland C Pr	18⅜	18¾	—
—	I Bronze	28	28	—
930	Int Nickel	96¼	95¾	96
—	Int Pap	33⅜	33⅜	—
225	Int Util	32	31⅞	32
250	Inter PL	89½	89½	89½
—	Iro Gl Pr	9⅛	9⅛	—
—	Jamaica PS	15	14½	—
835	Laur Fin	14⅛	14	14⅛
3530	Laur F 2.00	42	38	39
25	Loblaw A	10⅝	10⅝	10⅝
25	Loblaw B	10¾	10¾	10¾
350	Loeb M	15¾	15¾	15¾
100	MacLar A	23¾	23¾	23¾
—	MacLar B	26	25	—
—	MacLean H	32	32	—
775	MB PR	29¾	29½	29¾
—	Marit Elec	20¼	20⅛	—
540	Marit Tel	23	22½	23
2050	Massey F	32¼	32	32⅛
300	McAllister	7	7	7
1000	Met Stores	10	10	10
500	Miron 6%	12½	12½	12½
—	Mitch R A	12½	12½	—
—	Molson A	39¾	39	—
50	Molson B	38½	38½	38½
—	Mtl Loco	14⅜	13¾	—
—	Mtl Trust	23	23	—
—	Moore Crp	74⅞	74⅝	—
410	NFLD Ligh	11	10⅞	11
2414	Noranda	48	47	47⅞
107	NS LP	32	31¾	32
200	Ocean Fish	10¼	10¼	10¼
300	Ogilvie	14¼	14⅜	14¼
50	Ont Steel	32	32	32
—	Oshawa (A)	48	48	—
—	Pac Pete	10¾	10⅝	—
—	Penmans P	120½	120½	—
277	Pow C pr	47¼	47¼	47¼
—	Placer	23⅝	23⅝	—
425	Pow Corp	13½	13⅜	13½
510	Price Br	38¾	38½	38¾
—	Price Pr	85	85	—
25	Phillips Cabl	28	28	28
734	QN Gas	10⅞	10¼	10¾
—	Q Phone	23½	23½	—
200	id 4¾ 65	19½	19½	19½
100	Reitman's	11	11	11
150	Rio Algom	18¼	18¼	18¼
700	Rolland (A)	10⅜	10⅜	10⅜
—	Ronalds F	14½	14	—
—	Rothmans	26	26	—
—	Royal T Pr	20¼	20¼	—
400	St L C A	38½	38⅜	38½
—	St-L C w	18	18	—
—	St-L C A	99½	99½	—
200	Salada F	11¼	11¼	11¼
—	Scott LaS	14⅞	14⅞	—
100	Shell Can	17¾	17¾	17¾
—	Shell I Pr	25	25	—
—	SherW	37	37	—
—	Sherw Pr	140	140	—
5	Shop Save	14	14	14
—	Sicard	6¾	6¾	—
—	Sicard 6%	20½	20	—
100	Simpsons	28½	28½	28½
—	Simp Sears	19	18⅞	—
500	Soc GF	8½	8½	8½
—	Sogemines	13¾	13½	—
—	Southam	37¾	37¾	—
—	SS Steel	24¼	24	—
5931	Steel Can	29¾	29⅜	29⅝
350	Steinbg A	46	46	46
—	Texaco C	52¼	52¼	52¼
200	Tr Fin A	12⅞	12⅞	12⅞
200	Tr-C Corp	10⅜	10⅜	10⅜
187	Tr-C PL	36¾	36⅜	36⅜
122	Tr Mt P	20¼	20¼	20¼
1000	Triad Oil	236	236	236
—	Turnbull	10¼	10¼	—
—	Turnbull P	19¾	19¾	—
275	Un Carbide	29½	29¼	29½
—	Viau	13	13	—
325	Walk GW	37¼	37⅛	37¼
—	Weldwood	12½	12½	—
1100	WCoast Tr	18½	18¼	18½
—	W Pac P	17¼	17¼	—
400	Weston	20½	20½	20½
—	Weston B	22	22	—
345	Zeller's	21	20¾	21
12	Zellers P	48	48	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
—	Advocate	490	490	—
—	Ajax	8½	8½	—
200	Alscope	80	80	80
18933	Amg B Bel	42	36	40
27000	Ameranium	6	5½	5½
—	Anthonian	7½	7½	—
—	Atlantic	35	35	—
1500	Arno	5	5	5
—	Augustus	39	38½	—
6000	Band-Ore	19	17½	17½
—	Bateman	5	5	—
—	Beld-C Pr	12½	12½	—
—	Beld-C w	250	250	—
5100	Black H	310	295	310
9000	Black Riv	16	15½	16
200	Blue Bon	340	340	340
—	Bluewater	26	26	—
2000	Bornite	7½	7½	7½
—	B Carpets	40½	40½	—
—	Bruce-Presto	13	12	—
3000	Brunetan	24¾	24½	24½
—	Brunswick	15	14⅜	—
500	Burnt Hill	32	32	32
—	Camflo	360	355	—
—	C Interurbn	310	310	—
—	C Magnesit	106	100	—
1300	C Sec Und	265	260	260
—	Carbec	7	7	—
—	Cartier-Qu	6	6	—
200	Casavant	450	445	450
3100	Chemalloy	174	168	168
1300	Cessland	615	615	615
—	Chib Copper	6	5½	—
45500	Chipman	31	27	27
—	Com H H	80	80	—
—	Com O G	30	30	—
4000	Commodor	175	165	170
—	Commod w	95	95	—
—	Cominga	11	11	—
—	C Canoram	36	34	—
—	C Di Sec	41	41	—
—	C D S pr	41	41	—
2800	C Manito	39½	33	39½
10000	C Mogul	24	23	23
—	C Monpas	8	7	—
3060	C New P	15½	15	15½
—	C Persh	18	18	—
—	CQ Yell	7½	7½	—
5500	C Virginia	43	43	43
—	Copstream	10	9½	—
300	Couvret A	7¾	7¾	7¾
100	Crownbri	36	36	36
—	Crusade	12	12	—
—	Dauphin	24	24	—
—	Delta Elec	225	225	—
7200	Delta Min	35½	35	35
200	Denault A	12½	12½	12½
41150	Dolsan	87	82	87
—	Dom Exp	13½	12	—
—	Dom Lease	12½	12	—
200	D Oilcloth	30⅛	30⅛	30⅛
—	Drum Wel	10	10	—
—	Dumaga	60	60	—
2000	Dumont	27	26	26
1300	East Sull	710	700	700
6000	East Vent	28½	26½	26½
—	E Bake	23	23	—
134000	Emp Oil	8	7	7½
52500	Equity Ex	33	33	32
—	Fab Met	16	15	—
—	Fabi	6	6	—
—	Fano	7	7½	—
—	Fiscal	11	11	—
—	Fiscal Pr	19	19	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Banq.	85 Comb.	8 pap. S. Grp.
Clôture — 13 sept	162.81	154.97	125.09	157.69	125.33
Clôture — 10 sept	162.85	155.71	125.17	157.85	125.15
Clôture — 6 sept		Fête du Travail			
Clôture — 16 août	160.95	151.80	123.00	155.56	124.64
Haut — 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas — 1965	151.81	143.06	120.32	147.25	121.29
Haut — 1964	166.74	153.46	134.75	160.57	150.75
Bas — 1964	131.87	121.59	118.90	129.63	118.24

cours des obligations

Source : Assoc. des courtiers en valeurs mobilières du Canada.

GOUVERNEMENT DU CANADA

3	Perpétuels	1966	76¼	77
4½	15 déc.	1966	99½	100
2¾	15 juin	1968	95½	96
3¼	1 juin	1976	83¾	83¾
4¼	1 sept.	1972	94	94¼
5½	1 oct.	1969	100½	101¼
5½	1 oct.	1975	100¾	101½
4½	1 sept.	1983	90	90¾
5¼	1 mai	1990	98	98¾
CNR 5½	15 déc.	1971	100½	101¼
CNR 4½	1 avril	1967	99¼	99¾
CNR 5¾	1 jan.	1985	103¼	104¼
CNR 4	1 fév.	1981	85	85¾
CNR 5	1 oct.	1987	95¼	96

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A.M.F.C.	5¼	1957	95¼	96¼
BC Electre	3¼	1967	97	97¾
BC Electric	5½	1989	97¾	98¾
BC Electric	5¾	1977	100	101
Manito Hyd	5¼	1988	93	96
NB	5½	15 juil. 1989	96½	97½
Nfld	5¼	1 juin	1985	93	94
NS	5¼	1 mai	1985	95	96
Ontario 3		15 déc.	1970	90¼	91
Onta	5½	15 août	1985	98½	99½
Ont H	2¾	1 oct	1968	98¾	94½
Ont H	5¼	1 fév.	1985	95¼	96¼
Qué.	3	1 juil.	1969	91½	92¼
Qué.	5¼	15 déc.	1987	92½	93½
Qué	5½	1 avril	1990	95¼	96¼
Que H	3¼	1 mai	1974	64	65
Qué H	5½	1 juin	1988	95½	96½
Qué H	5	15 fév.	1995	88½	89½
Saskt	5½	15 déc	1985	97	98

MUNICIPALITES

Mont	5¾	1 juin	1989	97	98
ForMt	5½	15 jn	1985	97	98
Vanc	5½	15 déc.	1980	96¼	97¼
Hamilt	5¼	15 j	1977	95¼	96¼

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi	4½	1966	101	104
Brazil Tr.	4½	1971	90	93
Cdn Petrofina	4	1972	88	90
Cdn Utilities	5¾	1977	135	—
Inland Cemnt	4½	1976	89	—
Int Nat Gas	5½	1977	99	—
Loblaw	4¾	1976	139	—
Lob Lease Pro	5½	1975	99¼	101
Pac Pete	5	1977	100	103
Shaw W&P	5½	1972	100	101
Shaw W&P	4¾	1976	93¼	94¼
Shaw W&P	3½	1970	92	93
Simpson's	5½	1979	124	—
Simpson's	5	1978	193	—
TC Pipeline	5	1989	110	113
TC Pipeline	5	1988	135	—

Uted Twn El	6¼	1981	119	—
W Coast	5½ x-c	1988	104	106

INDUSTRIES

Abitibi	6¼	1977	101	103
Algoma	5¼	1978	95	97
Aluminum	4½	1973	93	94
B.A. Oil	5¼	1977	94	96
Br. Pete	5¾	1986	98¼	99¼
Can Cement	3¾	1975	86	88
Cdn Br Alum	5¾	1980	98	99
CIL	5¾	1977	99	100
C P R	5%	1983	92½	93½
Cr Foncier	5¾	1985	97½	98½
Dosco	6%	1985	97½	98½
Dom Stores	5½	1976	98	99
Domtar	5⅝	1990	96	97
Eaton Acc	5¾	1985	98	99
Imp. Oil	3%	1968	92½	93½
I A C	5¾	1982	95½	96½
Loblaw Groc	4%	1975	87	89
Roynat	6%	1980	100¼	100¾
Shell Oil	5⅞	1977	99	100
St Law Corp.	5%	1978	92	93
Simpsons	4¾	1973	98	99
Traders Fin	5¾	1985	94	95½
Westons	5½	1983	95	97
Woodwards	5¾	1985	99	100

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel	6	1963	99	100½
Alta Gas Tk	5¾	1985	98¾	99¾
Bell Tel	3¾	1979	83	84½
Bell	5½	1982	97½	99
Bell Tel	5¾	1984	99	100
Bell Tel	6¼	1978	103	104½
Bow Pow	3¾	1980	82	84
Braz Tract.	4¾	1970	89	—
BC Tel	5¾	1986	96½	—
Calgary Pow	5¾	1982	98½	—
Can Elect	4	1968	94½	100
C West NG	5¾	1982	98	100
Cons Gas	5¾	1984	98½	100
Cons Gas	5	1978	93¼	94¾
Gt Lakes P	5¾	1977	99	101
Lakeland NG	6	1982	97	99
Marit Elect	5¾	1953	98	100
NFLD L & P	5½	1976	95	—
N Cnt N Gs	5¾	1982	97½	99¼
Northw Ut	5¾	1988	99	101
North Tel	5¾	1983	98	100
Que Nat Gs	5¾	1985	93	95
Que Nat Gas	6	1988	97	99
Que Tel	5¾	1963	97½	99½
TC Pipe	5.33	1987	98½	100
Union Gas	5½	1977	97	99

IMMEUBLES

Brant Coach	6	1978	94½	—
Eaton R	3½	1968	93½	—
Eatons	5	1978	94	96
Steinberg	6	1984	99½	100½
Loblaw	5½	1983	96½	—

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Alliance Crédit Corp. "A"	$0.15 tr.	30-9	15-9
Alta. Gas Trunk Line	$0.30 tr.	15-11	18-10
Belgium Stores (5% priv)	$0.25 tr.	1-10	23-9
Cdn. Internl. Invest. Trust (ord.)	$0.30 tr.	1-12	13-12
id. (priv)	$1.25 tr.	1-12	15-12
Dome Mines	$0.20 tr.	15-11	30-9
Greenberg Stores (ord)	$0.05½ tr.	15-10	30-9
Monarch Fine Foods	$0.12½ sa.	8-10	22-9
MPG Invest. Corp. ($1.30 pr. 1964)	$0.325 tr.	31-10	15-10

Ton irrégulier à Montréal, en hausse à N.Y.

MONTREAL — Les cours sont modérément actifs et leurs fluctuations sont irrégulières au début de l'après-midi à Montréal.

Parmi les fluctuations les plus importantes, BC Phone gagne 1 point à 68½. Canada Cement perd ½ à 52½, Hollinger ½ à 27½, Algoma Steel ½ à 67 tandis que la banque Provinciale gagne ½ à 57½ et Fraser Paper ½ à 31.

CPR et Dofasco perdent ⅜ respectivement et Quebec Phone, la banque Royale et Inco déclinent de ¼ respectivement.

Aux minières et pétrolières, Kiena Gold gagne 35 cents à $1.75 et Jubilee Iron 5 cents à $4.25. Chemalloy baisse de 2 cents à $1.68.

* * *

TORONTO — Tous les secteurs sont plus faibles à Toronto en matinée.

Au secteur industriel, Interprovincial Pipe Line perd ¾ à 88¼, toutefois, quelques gains épars sont enregistrés dans ce secteur; Moore gagne ¾ à 75 tandis que Dominion Textile et Kelly, Douglas gagnent ¼ chacun.

Les transactions sont peu nombreuses aux aurifères, Hollinger perd ¼ à 27½ et Campbell Red Lake, sur deux transactions seulement, perd 2 points à 20½.

Les métaux usuels sont calmes et plus faibles, toutefois Brunswick Mining & Smelting progresse de ½ à 15¾.

* * *

NEW YORK — Malgré les prises de bénéfices qui sont réalisées, Wall Street continue

de progresser pour la neuvième séance d'affilée, au début de l'après-midi.

La session est passablement agitée et les transactions dans plusieurs valeurs, en raison de circonstances spéciales, sont momentanément retardées.

Chez les automobiles généralement en hausse, Ford mène avec un gain de 1½. Les aciers sont inchangés et les pétroles sont irrégulières, quoique Standard Oil (New Jersey) gagne plus de 1 point.

Le groupe des aérospatiales et des électroniques continue de se transiger très activement. Et les compagnies aériennes, les chemins de fer et les cigarettes conservent une tendance en hausse.

Xerox et IBM gagnent plus de 3 points chacun et Douglas Aircraft plus de 2. Boeing perd environ 2 points sur des prises de bénéfices. Fairchild Hiller, la valeur la plus active de lundi, gagne ⅝ à 12½. Et Diners' Club baisse de 2¼ à 23½ dès l'ouverture, sur une transaction de 7,200 actions, par la suite de l'annonce que les pourparlers en cours au sujet d'un fusionnement avec J. C. Penny, sont interrompus.

L'indice industriel DJ, s'élève de 3.19 à 924.11 et la moyenne des 60 titres, établie par la PA, gagne .9 à 339.9.

* * *

LONDRES. (Reuter) — Les valeurs industrielles et de tout repos se sont effritées après un début ferme aujourd'hui à la Bourse de Londres.

Les actions négociées en dollars baissaient généralement.

L'activité dans le compartiment industriel était dominé par le nouvel emprunt de ICI.

* * *

PARIS — De nombreux points de fermeté apparaissent dans un marché par ailleurs résistant. Les valeurs choisies pour être négociées en option à compter du 23 septembre sont généralement très fermes : c'est le cas notamment d'Afrique Occidentale Française. Le compartiment des bancaires d'autre part semble très favorisé lui aussi, avec une avance sensible sur un large front.

cote des grains

Marché à terme : 13 septembre 1965

WINNIPEG

AVOINE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Oct.	86½	—	—	86½
Déc.	84⅞	85	84¾	84¾
Mai	84½	84⅝	84½	84⅝
Juil.	—	—	—	84¾

ORGE :

Déc.	1.31⅝	1.31⅜	1.31⅜	1.31⅜
Déc.	1.28⅛	1.28¼	1.28⅛	1.28¼
Mai	1.29¼	1.29½	1.29¼	1.29½
Juil.	—	—	—	1.28½

LIN :

Oct.	3.07⅛	3.10	3.06¾	3.09⅞
Déc.	2.97	2.97	2.95⅞	2.96¾
Mai	3.01¼	3.01⅜	3.00¼	3.01¼
Juil.	2.98⅜	2.99¼	2.98⅜	2.99¼

SEIGLE :

Oct.	1.23¾	1.23⅞	1.23¾	1.23¾
Déc.	1.25	1.25	1.24¾	1.24⅜
Mai	1.30⅜	1.30⅜	1.30¼	1.30⅜
Juil.	—	—	—	1.32

GRAINE DE COLZA :

Nov.	2.29	2.30¼	2.28¾	2.30¼
Jan.	2.22½	2.24¼	2.22½	2.24
Mars	2.20	2.21¼	2.19¾	2.21¼
Mai	2.19½	2.20¼	2.19½	2.20¼

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw 85¾, ex 3 cw 83½, 3 cw et ex 1 fourragère 83¼, 1 fourragère 82¼, 2 fourragère 79¼, 3 fourragère 76¼, fourragère mélangée 65.

Orge : 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.31⅜, 2 cw 2-rang 1.28⅝, 3 cw 6-rang 1.30⅜, 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.27⅜, 2 fourragère 1.25⅞, 3 fourragère 1.22¼.

Seigle : 1 et 2 cw 1.22⅛, 3 cw 1.17⅞, 4 cw 1.09¾, ergoté 1.01¾, sur voie 1.23.

Lin : 1 cw 3.13⅜, 2 cw 3.03⅜, 3 cw 2.77⅞, sur voie 3.09⅜.

Graine de colza : No 1 cdn 2.28¼, No 2 cdn 2.18¼.

Marché du lin : Prix comptant $2.89¼.

CHICAGO

BLE :

	Ouver.	Haut	Bas	Clôt.
Sept.	1.54½	1.54½	1.53⅜	1.54⅛
Déc.	1.58⅞	1.58⅞	1.57½	1.58¼
Mars	1.61¼	1.61½	1.60¼	1.60⅜
Mai	1.58½	1.58¾	1.57¾	1.58¼
Juil.	1.47¼	1.47¼	1.46¼	1.46¾

MAIS :

Sept.	1.21¾	1.21¾	1.21⅛	1.21¾
Déc.	1.17	1.17	1.16⅜	1.16¾
Mars	1.20⅜	1.20⅞	1.20½	1.20⅜
Mai	1.23¾	1.23¾	1.23⅛	1.23½
Juil.	1.25	1.25¼	1.25	1.25⅛

AVOINE :

Sept.	67⅜	67⅜	66⅞	66⅞
Déc.	67½	67½	67⅛	67¼
Mars	68½	68⅝	68¼	68⅜
Mai	67¾	68	67⅝	67¾

SEIGLE :

Sept.	1.18¼	1.18¼	1.17¾	1.18
Déc.	1.22½	1.22½	1.22	1.22⅜
Mars	1.25¾	1.25¾	1.25⅛	1.25¾
Mai	1.27	1.27	1.26⅜	1.26⅝
Juil.	—	—	—	1.25

FEVES SOYA :

Sept.	2.51½	2.51½	2.49	2.49⅜
Nov.	2.46	2.46	2.44¾	2.45¼
Janv.	2.49¾	2.49¾	2.48½	2.49
Mars	2.53¼	2.53⅜	2.52	2.52⅜
Mai	2.56	2.56	2.54⅜	2.55¼
Juil.	2.56⅜	2.56¾	2.55⅝	2.56⅛
Août	2.53¼	2.53⅜	2.52¾	2.53⅜

Marché au comptant :

Avoine : 2 cw 85¾, ex 3 cw 83½, 3 cw et ex 1 fourragère 83¼, 1 fourragère 82¼, 2 fourragère 79¼, 3 fourragère 76¼, fourragère mélangée 65.

Orge : 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.31⅜, 2 cw 2-rang 1.28⅝, 3 cw 6-rang 1.30⅜, 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.27⅜, 2 fourragère 1.25⅞, 3 fourragère 1.22¼.

Seigle : 1 et 2 cw 1.22⅛, 3 cw 1.17⅞, 4 cw 1.09¾, ergoté 1.01¾, sur voie 1.23.

Lin : 1 cw 3.13⅜, 2 cw 3.03⅜, 3 cw 2.77⅞, sur voie 3.09⅜.

Graine de colza : No 1 cdn 2.28¼, No 2 cdn 2.18¼.

Marché du lin : Prix comptant $2.89¼.

fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9 h. ce matin au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, du ministère de l'Agriculture.

Pommes : jaunes transparentes $1.00, Melba $1.25 à $1.50. Pommettes $2.50, Wolf River et Lobo $1.25 à $1.50, McIntosh $1.75 à $2, W